

SYLLOGE INSCRIPTIONUM
CHRISTIANARUM VETERUM
MUSEI VATICANI

Ediderunt commentariisque instruxerunt
SODALES INSTITUTI ROMANI FINLANDIAE

curante
HENRICO ZILLIACUS

2

Commentarii

Reijo Pitkäraanta
1986

ACTA INSTITUTI ROMANI FINLANDIAE Vol. 1:2

SYLLOGE INSCRIPTIONUM
CHRISTIANARUM VETERUM
MUSEI VATICANI

Ediderunt commentariisque instruxerunt
SODALES INSTITUTI ROMANI FINLANDIAE

curante
HENRICO ZILLIACUS

2

Commentarii

Helsinki – Helsingfors 1963



IMPRIMÉ EN FINLANDE CHEZ THIEMANN
HELSINKI—HELSINGFORS 1960

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	X
LANGUE DES INSCRIPTIONS	
par HENRIK ZILLIACUS et ROLF WESTMAN	
I. GÉNÉRALITÉS	
II. LANGUE DES INSCRIPTIONS LATINES	
A. PHONÉTIQUE	
a. Vocalisme	1
1. <i>Voyelles simples</i>	2
2. <i>Diphthongues</i>	8
3. <i>Contraction</i>	10
4. <i>Elision d'une voyelle dans un hiatus</i>	10
5. <i>Syncope</i>	10
6. <i>Haploglogie, haplographie, dittographie</i>	11
7. <i>Anaptyxe</i>	11
8. <i>Prothèse</i>	11
b. Semi-voyelles	12
c. Consonantisme	13
4. <i>Aspiration</i>	13
2. <i>Consonnes simples, non finales</i>	13
3. <i>Consonnes simples, finales</i>	14
4. <i>Groupes de consonnes</i>	15
5. <i>Transcriptions de grec</i>	17
6. <i>Gémination et simplification</i>	17
7. <i>Assimilation</i>	17
8. <i>Dissimilation</i>	18
B. MORPHOLOGIE	18
a. Flexion	18
1. <i>1ère déclinaison</i>	19
2. <i>2e déclinaison</i>	19
3. <i>3e déclinaison</i>	20
4. <i>4e et 5e déclinaisons</i>	20
5. <i>Comparaison</i>	20
6. <i>Nombres</i>	20
7. <i>Pronoms</i>	21
8. <i>Verbes</i>	21
9. <i>Adverbes</i>	21
10. <i>Prépositions et préverbes</i>	21
b. Composition thématique	21
1. <i>1ère déclinaison</i>	21
2. <i>3e déclinaison</i>	22
c. Noms, formes et thèmes grecs	22
C. SYNTAXE	23
a. Nombre	23
1. <i>Sujet au singulier avec attribut au pluriel</i>	23
2. <i>Sujet au pluriel avec attribut au singulier</i>	23
b. Genre	23
1. <i>Compléments nominaux</i>	23

2. Pronoms démonstratifs	23
3. Pronoms relatifs	24
c. Personnes grammaticales	25
d. Les cas sans préposition	26
1. <i>Le vocatif</i>	26
2. <i>Nominatif à la place d'un accusatif</i>	26
3. <i>Accusatif exclamatif et isolé</i>	26
4. <i>Ablatif à la place d'un locatif</i>	26
5. <i>L'ablatif munieror</i>	27
6. <i>L'ablatif absolu</i>	27
7. <i>L'usage des cas dans les datations</i>	27
8. <i>Confusion entre accusatif et ablatif dans les déterminations de temps duratifs</i>	28
9. <i>La forme annus utilisée au pluriel</i>	31
e. Les cas avec préposition	32
1. <i>cum</i> avec accusatif	32
2. <i>in</i> avec accusatif dans le sens de « où »	32
3. <i>in</i> avec ablatif dans le sens de « où » (avec mouvement)	33
f. Pronoms	33
 III. LANGUE DES INSCRIPTIONS GRECQUES	33
A. PHONÉTIQUE	33
a. Vocalisme	33
1. <i>Voyelles simples et diphthongues</i>	33
2. <i>Syncope</i>	35
3. <i>Haplographie</i>	35
b. Semi-voyelles	35
c. Consonantisme	36
1. <i>Dentales</i>	36
2. <i>v</i> avant une labiale	36
B. MORPHOLOGIE	36
1. <i>Déclinaison en -a</i>	36
2. <i>Déclinaison en -o</i>	36
3. <i>Conjugaison</i>	36
OUVRAGES CONSULTÉS	37

LES NOMS

par IIRO KAJANTO

I. LES SYSTÈMES DE NOMS	40
A. FRÉQUENCE DES DIFFÉRENTES FORMES DE NOMS	40
B. CHRONOLOGIE DES FORMES DE NOMS DANS LES INSCRIPTIONS CURÉTIENNES	42
C. LES GENTILICIA EN <i>SICV</i>	43
D. L'EMPLOI DU GENTILICIUM COMME COGNOMEN	44
E. LE COGNOMEN DOUBLE	46
F. LE SUPERNOMEN	47
G. LA TRANSMISSION DES NOMS	48

II. ORIGINE ET MODE DE FORMATION DES COGNOMINA EN <i>SICV</i>	48
A. PROPORTION DES COGNOMINA LATINS ET DES COGNOMINA ÉTRANGERS	48
B. LES COGNOMINA LATINS EN <i>SICV</i>	50
a. Les cognomina tirés d'adjectifs	52
1. <i>Noms exprimant des traits de caractère</i>	52
2. <i>Noms exprimant des qualités physiques</i>	52
3. <i>Noms de bonne augure</i>	52
4. <i>Noms exprimant des circonstances liées à la naissance et à l'origine</i>	53
b. Les noms tirés de verbes	53
1. <i>Gérondifs</i>	53
2. <i>Participe passé</i>	53
3. <i>Participe présent</i>	54
c. Les noms tirés des noms de nobres	54
d. Les noms formés à partir de substantifs	54
1. <i>Substantifs abstraits</i>	54
2. <i>Noms tirés de mots désignant des personnes</i>	55
3. <i>Cognomina tirés de noms d'animaux</i>	55
4. <i>Cognomina tirés de noms de plantes</i>	55
5. <i>Autres cas</i>	55
e. Les cognomina tirés de noms propres	56
1. <i>Cognomina formés à partir d'un gentilicium</i>	56
2. <i>Cognomina tirés de prénoms</i>	56
3. <i>Cognomina tirés de noms mythologiques</i>	57
4. <i>Cognomina formés à partir de noms géographiques</i>	57
5. <i>Cognomina tirés du calendrier</i>	58
f. Les noms composés latins	58
C. LES COGNOMINA GRECS EN <i>SICV</i>	58
a. Les noms composés	59
b. Les noms hypocoristiques	59
c. Les noms tirés d'adjectifs	60
d. Les noms tirés de verbes	60
1. <i>Formés à partir du radical du verbe</i>	60
2. <i>Formés à partir de participes</i>	60
e. Les noms tirés de substantifs	60
1. <i>Substantifs abstraits</i>	60
2. <i>Noms tirés de mots qualifiant des personnes</i>	61
3. <i>Noms de personnes formés à partir de noms d'animaux</i>	61
4. <i>Noms de personnes formés à partir de noms de plantes</i>	61
5. <i>Autres substantifs</i>	61
f. Les noms de personnes tirés d'un nom propre	62
1. <i>Les noms de personnes formés à partir de noms de la mythologie</i>	62
2. <i>Noms des héros et des héroïnes de l'antiquité</i>	62
3. <i>Noms de personnes tirés de noms géographiques</i>	63
D. LES COGNOMINA BARBARES EN <i>SICV</i>	63
E. LES FORMES DES COGNOMINA À SUFFIXES	64
a. Les vieux suffixes latins	64
b. Les cognomina formés avec le suffixe <i>-ius -ia</i>	65
III. LES NOMS CHRÉTIENS EN <i>SICV</i>	67
A. LE DECLIN DES NOMS PAÏENS MYTHOLOGIQUES	67

B. CLASSIFICATION DES NOMS CHRÉTIENS	67
C. LES NOMS BIBLIQUES ET LES NOMS DE MARTYRS	68
a. Les noms bibliques	68
1. <i>Noms de l'Ancien Testament</i>	68
2. <i>Noms du Nouveau Testament</i>	68
b. Les noms de martyrs	69
D. LES NOMS CHRÉTIENS QUI INCLUENT LE NOM DE DIEU	69
E. LES NOMS DE PERSONNES TIRÉS DU CALENDRIER CHRÉTIEN	70
F. LES NOMS EXPRIMANT DES VERTUS ET DES IDÉES CHRÉTIENNES	70
OUVRAGES CONSULTÉS	72

SYMBOLES, SIGNES ET MONOGRAMMES

par PATRICK BRUNN

I. INTRODUCTION	73
II. LISTE ANALYTIQUE DES SIGNES ET SYMBOLES	83

AGNUS	83	ℳ	119
ANCORA	83	DMS	119
ASINUS	84	KT	119
CALIX	84	L	119
CAPUT VELATUM	85	M	119
COLUMBA	86	M	122
CORONA	92	P (?)	122
CRUX	94	PA/RE/CO	122
CRUX MONOGRAMMATICA	97	S = ㄣ	122
DELPHINUS	99	V	122
DOLIUM	99	Ω	123
FLAGELLIUM	99		
FOLIUM (HEDERA)	100	c. Litterae transfiguratae	123
FRAGMENTA	102	○	123
GENIUS	103	†	123
ICHTHYS	104	ℳ	124
IMAGO DEFUNCTI	104	ℳ = M	124
IUGUM	104	LOULAB	124
LIBRA	104	MODIUS	126
LITTERAE	105	MONOGRAMMATA	126
a. Introduction	105	ℳ	126
IA	108	ℳ	126
N	111	ℳ	127
T	115	ℳ	127
V	117	ℳ	128
b. Analyse systématique	117	ℳ	128
ℳ	117	ℳ	129
BM	118	ℳ	129
BMP	118	NAVIS	129
DM	119	NIMBUS	130

OLEA	131	bes) portant un
ORANS	131	rameau de palme
a. Attitude, gestes	132	dans le bec
b. Costume	133	d. Symbole de victoire
c. La prière	134	143
d. L'orant et la		PAMPINUS
prière	135	143
e. La fonction de		PANIS
l'orant	136	144
f. La symbolique		PASTOR BONUS
paradisiaque	138	146
g. Les orants et la		PIAROS
symbolique pa-		149
radisiaque	138	PHOENIX
h. Développement		149
et contenu de la		PISCIS
symbolique des		150
orants	140	RAMUS OLEAE
ORNAMENTUM	142	150
PALMA (ARBOR)	142	SERPENS
PALMA	142	151
a. Motif décoratif	143	TABELIA (ANSATA)
b. Peut-être motif		151
décoratif	143	TRUDENS
c. Symbolique pa-		152
radisiaque; co-		VAS
lombe (ou colom-		152
		VITIS
		153
		UVAR
		154
		155
		CHRISTOGRAMMA
		156
		Monogrammes
		158
		Symboles
		159
		Inscriptions
		fragmentaires
		L'usage de * est
		incertain
		159
		CHRISTOGRAMMA
		160
		OUVRAGES CONSULTÉS
		161

POSITION SOCIALE

par JAAKKO SUOLAHTI

I. CRITÈRES INDICANT LA POSITION SOCIALE	167
II. ASPECT EXTÉRIEUR DES INSCRIPTIONS	168
III. RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES NOMS	170
IV. LA LANGUE ET LES NOMS COMME MIROIRS DE LA NATIONALITÉ	173
V. LES VERTUS DES DÉFUNTS ET LE NIVEAU SOCIAL	175
VI. CAS SPÉCIAUX par PATRICK BRUUN	177
A. ACHAT D'UNE TOMBE, RÉSERVATION D'UN LIEU DE SÉPULTURE	177
B. DOMICILE	177
C. ÉDUCATEURS ET TUTEURS D'ENFANTS	179
D. POSITION SOCIALE	180
a. Les laïques	180
b. Le clergé par HENRIC NORDBERG	182
OUVRAGES CONSULTÉS	183

BIOMÉTRIQUE ET MARIAGE

par HENRIC NORDBERG

I. LA MENTION DE L'ÂGE DANS LES INSCRIPTIONS	185
A. EXISTENCE DE LA MENTION DE L'ÂGE DANS NOTRE DOCUMENTATION	185
B. DEGRÉ D'EXACTITUDE DE LA MENTION DE L'ÂGE	187
a. P(lus) M(inus)	187
b. Degré d'exactitude de la mention en années	188
c. Degré d'exactitude des mentions faites en mois	189
d. Degré d'exactitude des mentions en jours	190
e. Degré d'exactitude en général	191
C. MORTALITÉ ET DURÉE DE LA VIE	193
a. Durée moyenne de la vie	193
b. Nombre de décès par rang d'âge avec leur totalisation par tranche décennale	195
II. MARIAGE ET VIRGINITÉ	198
A. MARIAGE	198
a. Existence de la mention du mariage	198
b. Degré d'exactitude des mentions de mariage	201
c. Durée du mariage	201
d. Âge du mariage	202
B. LES MOTS VIRGO ET ΗΡΩΕΝΟΣ DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE ROME	203
OUVRAGES CONSULTÉS	210

ÉLÉMENTS PAIENS DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE ROME

par HENRIC NORDBERG

I. LE SIGLE DM(S) DANS LES TITULI DE LA VILLE DE ROME	211
A. PRÉSENCE DU SIGLE DM(S)	211
B. TITULUS CHRÉTIEN OU BIEN PAIEN?	216
C. DM(S) ÉLÉMENT CONSCIEMMENT PAIEN?	218
D. DATE ET PROVENANCE	221
II. DOMUS AETERNA DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE LA VILLE DE ROME	223
A. PRÉSENCE DE DOMUS AETERNA ET DE FORMULES IDENTIQUES	223
B. VARIANTES ET SIGNIFICATION DE DOMUS AETERNA DANS LES TITULI CHRÉTIENS	227
OUVRAGES CONSULTÉS	229

CHRONOLOGIE

par PATRICK BRUUN

I. INTRODUCTION	230
II. ANALYSE SYSTEMATIQUE	230
A. LES NOMS	230
B. PALÉOGRAPHIE	232
C. GRANDEUR DE LA PIERRE, LONGUEUR DE L'INSCRIPTION	234
D. UTILISATION D'ABRÉVIATIONS	236
E. LA MENTION DE L'ÂGE	238
F. JOUR DU DÉCÈS ET DATE DE LA DÉPOSITION	240
G. PRÉSENCE DE CHRISTOGRAMMES	241
H. CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE DES DÉPOSITIONS	243
I. QUELQUES INSCRIPTIONS SANS DÉPOSITION NI CHRISTOGRAMME	245
J. CRITÈRES PARTICULIERS	246
OUVRAGES CONSULTÉS	247
TABLEAU CHRONOLOGIQUE	248

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- ARMINI = H. ARMINI: *Sepulcralia Latina* (Thèse de doctorat). Göteborg 1916.
- BECKER = F. BECKER: *Die heidnische Weihformel D·M auf altchristlichen Grabsteinen*. Gera 1881.
- BEVER = O. BEVER: *Frühchristliche Sinnbilder und Inschriften*. Kassel s.a.
- CAGNAT = R. CAGNAT: *Cours d'épigraphie Latine*. Quatrième édition. Paris 1914.
- CARNOY = A. CARNOY: *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*. Deuxième édition revue et augmentée. Bruxelles 1906.
- DESSAU = *Inscriptiones Latinae Selectae I* III ed. H. DESSAU. Berlin 1892-1916.
- DIETL = *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres I* II ed. F. DIETL. Berlin 1925-1927.
- DUFF = A. M. DUFF: *Freedmen in the Early Roman Empire*. Oxford 1928.
- FRANK = T. FRANK: *Race Mixture in the Roman Empire*. *American Historical Review* 1915/16, pp. 689-700.
- FREY = *Corpus Inscriptionum Iudaicarum I* -II ed. FREY. Città del Vaticano 1936-1952.
- GORDON = A. E. GORDON: *Album of Dated Latin Inscriptions I-II*. Los Angeles 1958.
- GOSE = E. GOSE: *Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier*. Trierer Grabungen und Forschungen III. Berlin 1958.
- GRIEVEN = G. GRIEVEN: *Die Sigeln D·M auf altchristlichen Grabschriften und ihre Bedeutung*. Rheydt 1897.
- GROSSI GONDI = P. GROSSI GONDI: *Trattato di epigrafia cristiana latina e greca del mondo romano occidentale*. Roma 1920.
- GUARDUCCI = M. GUARDUCCI: *I graffiti sotto la confessione di San Pietro in Vaticano I-III*. Città del Vaticano 1958. / Cf. J. M. C. TOVSBERG: *Graffiti beneath St Peter's. Professor Guarducci's Interpretation*. *The Dublin Review* 1959 pp. 234-244; A. FERRUA: *La criptografia mistica ed i graffiti Vaticani*. *RAC* 35, 1959 pp. 231-247.
- HOOGMA = R. P. HOOGMA: *Der Einfluss Vergils auf die *Carmina Latina epigraphica**. Amsterdam 1959.
- IHM = M. IHM: *Römische Spieltafeln*. *Bonner Studien zu R. Kekulé* pp. 223-229. Berlin 1890.
- IHM RM = M. IHM: *Delle tavole lusorie Romane*. *RM* 6 1891 pp. 208-220.
- KAUFMANN Arch. = C. M. KAUFMANN: *Handbuch der altchristlichen Archäologie*. Paderborn 1905.
- KAUFMANN Epigr. = C. M. KAUFMANN: *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*. Freiburg i. Br. 1917.
- KONJETZNY = G. KONJETZNY: *De idiotismis syntacticis in titulis Latinis urbanis conspicuis*. *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik* XV 1907 pp. 297-351.
- KRÜCKE = A. KRÜCKE: *Der Nimbus und verwandte Attribute in der frühchristlichen Kunst*. Diss. Erlangen. Strassburg 1905.
- LARFIELD = W. LARFIELD: *Griechische Epigraphik*. Dritte völlig neu bearbeitete Auflage. München 1914.
- LATTE = K. LATTE: *Römische Religionsgeschichte*. München 1960.
- LATTIMORE = R. LATTIMORE: *Themes in Greek and Latin Epitaphs*. *Illinois Studies in Language and Literature* XXVIII 1-2. Urbana, Illinois 1942.

- LEONARDI — C. LEONARDI: *Amphelos. Bibliotheca Ephemerides liturgicae, Sectio historica* 21. Roma 1947.
- LISSBERGER = E. LISSBERGER: *Das Fortleben der römischen Elegiker in den Carmina Epigraphica*. Diss. Tübingen 1934.
- LÖFSTEDT *Peregr.* — E. LÖFSTEDT: *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aethereae*. Uppsala 1911.
- LÖFSTEDT *Synt.* — E. LÖFSTEDT: *Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*. I 2 éd. Lund 1942, II Lund 1933.
- MARUCCII *Epigr.* = O. MARUCCII: *Epigrafia cristiana*. Milano 1910.
- MARUCCII *RQS* = O. MARUCCII: *Miscellanea archeologica V. RQS* 10 1896 p. 236 s.
- MOHRMANN — CHR. MOHRMANN: *Études sur le latin des chrétiens*. Roma 1938.
- PIRSON — J. PIRSON: *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége. Bruxelles 1901.
- DE ROSSI *RS* — G. B. DE ROSSI, *La Roma sotterranea cristiana descrita ed illustrata* I—III. Roma 1864—1877.
- SCHMALZ — HOFMANN — SCHMALZ: *Lateinische Grammatik. Syntax und Stilistik*. In fünfter Auflage völlig neu bearbeitet von J. B. HOFMANN. München 1928.
- SCHRIJNEN — J. SCHRIJNEN: *Charakteristik des altchristlichen Latein*. Latinitas Christianorum primaeva, Pasc. I. Nijmegen 1932.
- STOMMEL — E. STOMMEL: *Domus aeterna. RLA* C IV col. 109—128.
- STUHLFAUTH = G. STUHLFAUTH: *Das Schiff als Symbol der altchristlichen Kunst*. RAC 19, 1942, pp. 11—141.
- SÜHLING — F. SÜHLING: *Die Taube als religiöses Symbol im christlichen Altertum*. RQS, Suppl. Heft 24. Freiburg i. Br. 1930.
- TESTINI — P. TESTINI: *Archeologia cristiana. Notioni generali dalle origini alla fine del sec. VI*. Città di Castello 1938.
- THYLANDER = H. THYLANDER: *Étude sur l'épigraphie latine*. Acta Instituti Regni Sueciae, series in 8° V. Lund 1952.
- VAANANEN — V. VAANANEN: *Le latin vulgaire des inscriptions pomépiennes*. Nouvelle édition revue et augmentée. Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Kl. für Sprachen, Literatur und Kunst. Jahrg. 1958: 3. Berlin 1959.
- VIVES — J. VIVES: *Inscripciones cristianas de la España Romana y Visigoda*. Biblioteca Historica de la Biblioteca Balmes. Serie II, vol. XVIII. Barcelona 1942.

LANGUE DES INSCRIPTIONS

I. GÉNÉRALITÉS

Les documents épigraphiques dès les temps les plus reculés constituent l'une de nos sources les plus importantes en matière de latin vulgaire. Or on ne saurait éviter de constater dès le premier abord que la langue des inscriptions chrétiennes est plus «vulgaire» que celle des inscriptions païennes contemporaines, le critère de «vulgarité» étant une corruption plus grande ou des écarts plus fréquents avec la langue écrite normale. Les raisons de cette différence sont pour une part manifestes. Durant les premiers siècles, la composition des communautés chrétiennes était telle que les groupes formés par des membres d'extraction sociale inférieure et de formation littéraire déficiente — artisans, petits commerçants, serviteurs ou personnel subalterne, sans oublier un fort contingent d'esclaves et d'affranchis — étaient proportionnellement plus importants que dans l'ensemble de la population. De même, l'apport étranger, surtout grec et oriental, représentait une minorité plus forte que dans la société ordinaire, ce qui s'explique naturellement par l'extension du christianisme dans les parties orientales de l'Empire. Cela ressort d'abord du grand nombre d'inscriptions grecques trouvées dans les catacombes, inscriptions écrites en lettres grecques — comme on le montrera plus loin, il ne faudrait pas en tirer des conclusions abusives — et inscriptions latines comportant des noms grecs. De plus, on trouve parfois des traces de phonétique grecque dans la langue des inscriptions latines. Le fait que les tout premiers chrétiens étaient issus pour une très grande part des couches les plus pauvres de la société a joué dans le même sens. En général ils n'avaient pas les mêmes moyens que le reste de la population de recourir à des hommes compétents, tant en matière littéraire que technique, pour graver leurs inscriptions funéraires. De là des fautes d'orthographe et autres maladresses littéraires qui, en bien des cas, peuvent naturellement correspondre à la prononciation populaire ou reproduire des formes propres au bas latin. Mais ici précisément la plus grande prudence est de rigueur dans l'analyse de chaque cas particulier. Langue vulgaire et langue incorrecte sont loin d'être identiques. Une personne inculte écrit rarement comme elle parle, ce principe valable en papyrologie vaut également pour les documents épigraphiques. Mais il

peut être fort difficile de distinguer dans chaque cas particulier langue vulgaire et langue incorrecte.

Enfin il nous faut aborder l'aspect purement technique. Le procédé de gravure des inscriptions des catacombes, la façon de travailler le matériau, etc. nous sont bien connus, cf. par ex. TESTINI 337 ss. Le caractère souvent particulièrement grossier de l'exécution, comparée à celle des documents païens -- lettres inégales ou branlantes, lignes allant de travers, etc. — peut laisser supposer que le travail, du moins en de nombreux cas, a été exécuté sous terre, dans les galeries étroites et mal éclairées des catacombes. Il ne s'agirait donc pas seulement d'une différence d'habileté professionnelle, mais encore de différences dans les conditions purement extérieures du travail. Que celles-ci aient encore contribué à augmenter la proportion des erreurs, c'est clair et invite à ne tirer qu'avec modération des conclusions importantes relatives à l'histoire du langage à partir de faits qui bien souvent se réduisent à une orthographe défectueuse ou à de simples erreurs de copistes dues à des circonstances extérieures.

L'apport des inscriptions chrétiennes primitives à notre connaissance de l'évolution générale de la langue vulgaire gagnerait évidemment en importance si l'on pouvait établir l'origine de chaque rédacteur et la chronologie des inscriptions. On peut sans difficulté constater d'importantes variations régionales, cf. par ex. VIVIES pour les traits propres des inscriptions chrétiennes ibériques en matière de langage et surtout de formules, MIHĂESCU et STATI pour les danubiennes et GOSR pour les germaniques. La chose est plus difficile pour les inscriptions de la ville de Rome. Dans des cas isolés on peut établir l'origine du défunt sur une base onomastique, mais cela ne donne rien de précis sur l'origine ou la nationalité de la personne chargée de donner à l'inscription sa forme littéraire. Quant à la chronologie des documents ici rassemblés, il est impossible d'en établir une qui soit sûre, quelqu'importance que cela puisse avoir pour l'histoire du langage. Des critères purement linguistiques ne suffisent pas, et les chances de dater une inscription chrétienne primitive normale à l'aide de la paléographie sont presque nulles. Des différences analogues dans le domaine des inscriptions païennes ont fait l'objet de discussions approfondies de la part de THYLANDER, *Étude sur l'épigraphie latine* 40—50; voir encore DEGRASSI dans *Gnomon* 26, 106 s. et GORDON, *Album of dated Latin Inscriptions* I 2 ss. En revanche l'onomastique, les images gravées et la symbolique offrent des bases plus solides. La même chose vaut peut-être *a fortiori* pour l'usage des formules et pour la structure même des inscriptions. Malgré tout, il faut bien constater que les résultats d'ensemble restent dans la plupart des cas plus qu'aléatoires (cf. ci-dessous 230—249).

Sous réserve des considérations précédentes, les inscriptions des catacombes peuvent être considérées, au moins en partie, comme représentan-

tives de l'évolution de la langue latine *populaire*. Mais il faut en même temps se rappeler qu'elles appartiennent à nos sources les plus anciennes du latin *chrétien*. Les opinions divergent sur la légitimité de distinguer une «*Sondersprache*» chrétienne primitive fondée sur une communauté spirituelle et sociale. A la suite des vastes recherches en ce domaine dues à SCHRIJNEN (voir notamment *Charakteristik des altchristlichen Latein*, Nijmegen 1932) et surtout à MOHRMANN (regroupées dans ses *Études sur le latin des chrétiens*, Roma 1958), la question a été partiellement élucidée, même si l'on adopte les énoncés plus prudents de MONTEVERDI dans son *Manuale di avviamento agli studi romanzi* p. 27, Milano 1952. On peut ajouter que des influences grecques ont joué ici un rôle qui est loin d'être négligeable, cf. par ex. TAGLIAVINI 227 s.

Aucune étude d'ensemble portant précisément sur le langage des inscriptions funéraires chrétiennes primitives n'a encore été faite de ce point de vue. Mais une très grande partie des matériaux a été rassemblée et regroupée systématiquement par DIELH dans ses différents *Indices*. Mises à part des études de moindre importance, il faut encore noter les index des ouvrages précédemment nommés de VIVIS et GOSI.

On peut en gros distinguer des «christianismes» morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques, auxquels s'ajoutent évidemment les stylistiques. Étant donné la nature passablement stéréotypée des documents provenant des catacombes et leur dimension en général fort réduite, on n'y trouve presque pas de «christianismes» morphologiques ou syntaxiques – dans la mesure d'ailleurs où l'on peut parler de tels «christianismes». En revanche on se trouve beaucoup plus souvent en face de phénomènes que l'on peut qualifier les uns de lexicographiques, les autres de sémantiques. Il n'y a là rien qui puisse nous étonner. Que l'on songe, dans notre documentation, à des mots tels que *bisomus*, *neophytus*, *depositio*, *requiescere*, *pax*, *virgo*, etc. et aux déplacements sémantiques auxquels ils ont été soumis. On pourrait encore d'une certaine manière rattacher à ce groupe des créations nouvelles dans le domaine de l'onomastique: les noms propres typiquement chrétiens. Malgré leurs points de contact avec la formation des mots et l'étude de leur signification, ils seront traités à part (pp. 67—71).

Bien que les considérations précédentes valent en général tant pour les inscriptions latines que pour les grecques, il reste à ajouter quelques considérations relatives à ces dernières.

Dans l'ensemble de notre documentation -- 325 inscriptions -- on peut relever 28 inscriptions grecques, c'est-à-dire comportant un mot ou un nom ayant une forme écrite ou parlée purement grecque. A cela s'ajoute 3 inscriptions latines écrites en lettres grecques et 5 de caractère mixte, c'est-à-dire comprenant des éléments latins et grecs. Pareille documentation manque donc de valeur probante, et cela s'aggrave encore du fait que

les textes sont courts, stéréotypés et souvent fragmentaires. Leur apport à l'histoire du langage se limite donc à certaines observations relatives à l'histoire des sons ou à la morphologie.

Il faut de plus souligner que l'apport des inscriptions des catacombes de Rome à l'histoire de la langue grecque n'est pas très grand même compte tenu des réserves faites *supra*. Le fait qu'une inscription funéraire chrétienne ait été rédigée en grec n'est pas toujours, ni même en règle générale, une preuve que le rédacteur ou le défunt parlaient grec. Ceci vaut surtout pour les premiers siècles. Au troisième siècle encore le grec peut être considéré plus ou moins comme la langue officielle de l'Église, cf. par ex. Grossi Gondi 2 s. Cela ressort également du fait que les épitaphes des papes, indépendamment de leur nationalité, étaient à cette époque gravées en grec, comme c'est le cas dans la crypte papale de la catacombe de Callixte. Il est encore surprenant de noter qu'au moins la moitié des noms inclus dans les inscriptions grecques des catacombes sont purement latins, malgré leur habilement grec; dans notre documentation, 21 noms latins contre 17 grecs.

En d'autres termes, certains romains des premiers siècles, n'ayant par ailleurs rien à voir avec la langue grecque, firent graver ou reçurent eux-mêmes des inscriptions gravées en grec. Ils y furent manifestement poussés par le souci de se conformer au caractère nettement grec de l'Église d'alors. Quand leurs connaissances linguistiques n'étaient pas suffisantes, ils veillaient à ce qu'au moins le mode d'écriture concordât avec la langue «officielle» de l'Église. De là provient une grande partie des inscriptions latines relativement nombreuses écrites en caractères grecs. On a risqué l'hypothèse que le nombre des inscriptions grecques des catacombes de Rome au 3e siècle a été au moins aussi grand que celui des inscriptions latines (De Rossi *ICVR* p. CX). En l'absence de matériaux anciens, on ne saurait vérifier cette supposition de façon ferme, mais ce calcul ne semble pas invraisemblable, si l'on utilise les matériaux parvenus jusqu'à nous, dans la mesure où ils peuvent être datés.

De toute manière il est frappant que le nombre de ces inscriptions grecques diminue très nettement à partir du 4e siècle, pour peu à peu disparaître pratiquement tout à fait. Mais nous ne savons rien sur une évolution analogue à Rome dans les rapports entre nationalités. L'explication du phénomène est à chercher en premier lieu dans le fait que le latin était alors devenu la langue officielle de la chrétienté occidentale, et il n'est pas sans intérêt de mettre ceci en relation directe avec le progrès du romanisme et de la langue latine en différents domaines, progrès dont le début coïncide à peu près avec la montée de Dioclétien sur le trône. Les inscriptions grecques gravées après ce temps doivent être vraiment celles de grecs et d'orientaux. Cela expliquerait également le fait que les inscrip-

tions funéraires grecques de date plus tardive sont moins incorrectes que les précédentes et même souvent moins incorrectes que les inscriptions latines de la même époque.

Cela étant et compte tenu des difficultés présentées par les datations, la plus grande prudence s'impose évidemment quand il s'agit de juger et d'utiliser l'ensemble des inscriptions chrétiennes primitives rédigées en grec et provenant de la ville de Rome. Dans tel ou tel cas particulier ces inscriptions peuvent témoigner de l'évolution du grec vulgaire tardif, surtout si l'on peut par ailleurs trouver un appui supplémentaire dans des documents épigraphiques ou même papyrologiques. Mais la valeur de preuve et l'apport général de pareils documents se réduisent à rien s'il est exact que les corruptions ne sont dues qu'à une tentative maladroite d'utiliser une langue étrangère. La valeur qu'elles peuvent alors avoir pour l'histoire du langage intéresse la langue maternelle du rédacteur, c'est-à-dire le latin. C'est pourquoi il serait important de pouvoir en chaque cas particulier situer le rédacteur dans une catégorie déterminée touchant soit ses connaissances linguistiques soit sa langue maternelle. Malheureusement les critères dont nous disposons ne suffisent pas, quelque intérêt que cela puisse présenter par ailleurs pour nous faire une idée des relations entre les nationalités à Rome.

Enfin, même pour les inscriptions grecques, il faut compter avec un certain pourcentage de fautes techniques commises par le graveur. Ce pourcentage a évidemment été plus élevé dans une langue dont celui-ci dans la plupart des cas n'avait aucune connaissance. Cela vaut surtout pour ses erreurs évidentes ou pour son insécurité dans sa façon de former les lettres, d'insérer des lettres latines ou de former des mots hybrides de différentes sortes. Supposons par ex. que *ΥΗΛΟΙΑ 67* doive se lire *E-YΗΛΟΙΑ*, ce qui en soi est loin d'être certain. On n'en peut tirer aucune conclusion concernant un développement du grec, développement qui d'ailleurs manque de parallèle. Cela ne dépend que du graveur.

Quant aux exemples tirés de groupes mixtes, autrement dit quant à la transcription de mots et de noms latins en lettres grecques, ils éclairent en premier lieu la phonétique latine, mais peuvent en outre avoir une certaine importance pour l'histoire des sons grecs. Prenons un exemple: **76 ΣΑΡΔΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΑΙΝΑΙ ΦΙΛΙΑ[Ι] ΙΝ ΗΑΚΑΙ**. Pour ce qui est du *ΣΑΡΔΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΑΙΝΑΙ*, on pourrait hésiter: le *-ai* rend-il la prononciation latine de *-ae* ou bien le passage grec du *ai* en *e* et l'inverse? Probablement rend-il le passage inverse: il est incontestable que *ΗΑΚΑΙ* rend précisément ce phénomène avec la même valeur probante que par ex. la façon d'écrire *zeīte* pour *zeītai*. La transcription de la demi-voyelle latine *u* par le *αι* ou le *β* en grec est d'une importance décisive pour déterminer la chronologie du processus au cours duquel le *β* grec est devenu

une spirante, mais une transcription équivalente du *b* latin en grec éclaire aussi bien le cours de la même évolution dans le latin lui-même.

On rend compte ci-dessous des phénomènes linguistiques observables dans notre documentation selon la disposition habituelle, à savoir en présentant tour à tour les inscriptions latines, puis les grecques et les mixtes. Il n'est guère possible de répartir en groupes bien définis les phénomènes relevant de la langue «vulgaire» et ceux qui manifestent une influence chrétienne.

II. LANGUE DES INSCRIPTIONS LATINES

A. PHONÉTIQUE

a. Vocalisme

1. Voyelles simples

a. La reproduction de la voyelle *a* dans les inscriptions n'offre en général que peu d'intérêt. Nous relevons le nom CHAILCEDONIA 121 qui comporte un passage éventuel, et en ce cas sans autres parallèles, de *a* en *ai*. Mais la forme de ce nom est peu sûre et cette façon de l'écrire peut fort bien n'être qu'un *lapsus* du graveur.

Après un *i* consonantique, nous relevons un passage à l'*e* dans les formes suivantes du nom *Ianuarius* ou *Ianuaria*: IENVARI 11; IENVARI 146; IENVARIA 170; IENVARIE 199. Ce phénomène est fréquent dans tous les documents épigraphiques; l'écriture correcte avec *a* ne se retrouve que sur trois de nos inscriptions. Dans les documents épigraphiques, voir par ex. PIRSON 28 ss.; MIHĂESCU § 58; cf. encore SCHUCHARDT I 185 s., on trouve de nombreux exemples d'un tel affaiblissement de l'*a* non accentué en *e* après une palatale.

Le *a* accentué montre dans toute la latinité une plus grande stabilité.

e, *ē* accentué > *ae*: QVIAEBCIT 11; DIAEBVS 237. *ē* accentué > *ae*: QVA[EM] (?) 21; EVSAEBI 162; LAEAE 213. *ē* non accentué > *ae*: PACAE 101; BENEMAERENTI 159 (noter cependant sur la même inscription un BENEMERENTI correct); CARIONIAE 202; PACAE, BENEMAERETI 206. Pareille façon d'écrire doit essentiellement être considérée comme la répercussion de l'évolution *ae* > *e*, cf. p. 8 s. Voir aussi HOFFMANN 54 ss.; B. LÖFSTEDT *Lang.* 101 ss.

e accentué > *i*: DILICTAE 158. *ē* accentué > *i*: BENIMERINTI 32. *ē* non accentué > *i*: DIPOSI[T]A] 203; VIRINVS 282. *ē* non accentué > *i*: BENIMERINTI 32; BENIMERENTI 119; SIVERINA 195; SIMPLIX 255 (peut toutefois être considéré comme un analogue des formes obliques). Cf. par ex. HOFFMANN 56 ss.; MIHĂESCU § 32; B. LÖFSTEDT *Lang.* 21—56.

La prononciation fermée de *e* a donné lieu à bien des confusions dans la langue «vulgaires», cf. PIRSON 2 ss.; STURTEVANT 108 ss. Le *e* plus ouvert a subi les mêmes transformations, surtout sous l'influence d'un phénomène voisin, habituellement après un *i* consonantique ou une nasale, cf. PIRSON 6; STURTEVANT 112 ss.

i. i > e: PESONIA 24; VEFINIA 25; EMET 123; BERGINIAE 165; FEDENTIO 297. Dans les inscriptions «vulgaires» tant archaïques que plus récentes, à un *i* non accentué correspond souvent un *ě*; ce phénomène est particulièrement fréquent dans les inscriptions chrétiennes et dans des transcriptions grecques. Sur ce sujet, voir notamment STURTEVANT 109 s.; VÄÄNÄNEN 21; nombreux appnis épigraphiques par ex. dans PIRSON 32 ss.; CARNOY 18 ss.; HOFFMANN 61 ss.; MIHÄESCU §§ 37—39; B. LÖFSTEDT *Lang.* 56—69.

o. o > u: Ne se rencontre dans notre documentation que devant une nasale: CVMPA[RI] 197; NVNO (— *nonno*) 233; CVMPARE 203; LEV{T}NTIVS 302. Pour *cumpar*, on peut compter avec une recomposition; voir nombreux exemples de *cumpar* et *cumparare* rapportés par PRINZ, *De O et U vocalibus* 82 s., la plupart tirés d'inscriptions chrétiennes. Pour d'autres exemples de *minus* ou d'une forme tirée de *nunus* dans des noms propres, voir DREHL 675; 3011; 3815 A; comme nom appellatif 4602.

Sur le phénomène en général, voir PRINZ *op. cit.*; STURTEVANT 115 ss.; VÄÄNÄNEN 26 ss.; B. LÖFSTEDT *Lang.* 69—89; nombreux exemples épigraphiques dans PIRSON 13 s., 41 ss.; MIHÄESCU §§ 44—46.

y. y > u: TVRANNIS 93; AMETHVSTVS 182. Cf. HOFFMANN 70 s.; GRAUR, *I et V en latin* 80 s. et surtout MIHÄESCU § 53.

2. Diphthongues

ae, ae > ai: Le phénomène se limite à quelques noms ou mots inclus dans des transcriptions grecques: ΣΑΡΔΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΑΙΝΑΙ ΦΙΑΙΑ[Ι] 76. Ici *ai* ne peut plus guère être une réminiscence d'une vieille prononciation diphthonguée, mais témoigne plutôt de la confusion grecque *ai*—*e*. Cf. p. 34 et par ex. MIHÄESCU § 54 *Aureliai Florai*; TRAINA, *L'alfabeto e la pronunzia del latino* 35 s.

ae > e: La prononciation de *ae* comme une monophthongue, répandue environ à partir d'Hadrien (cf. STURTEVANT 128), se rencontre surtout au datif singulier, plus rarement au génitif sing. des mots en *-a*, avec une bonne proportion de noms propres: VONOSE 1; MARCELIN 6; DONATE 17; AELEIE 27; POMPEIE 32; PIENTISSIME 42; VINCENSE 48; (A)VRELIE ASELINE [] 65; CASTE FEMINE 93; SVE 100; INNOCENT [IE?] — — FILIE DVLCISSIME 103; CONSTANTIE 104; IVSTINE 105; MARCIANE (?) 110; VICTORIE FILIE DVLCISIME 119; DVLCISIME 124; INNOCENTIE 125; TETTIE 130; SILVANE 132; FELICE (?) 147; BASILICE 168; RVFINE 177; FAVSTINE 180; HERMIONE(?) 182; TRIPOLINE 183; VIBIE, DVLCISSIME 191; LIBERATE 197;

FLAVIE FILIE 198; IRNVARIE 199; DECVSE 206; BONE ET CASTE 207; ICE(?) 216; RHODOFE(?) 238; (DVL)CISSIME 244; FILIE SVE BINCENTIE 249; SECUNDINE — — DVLCISSIME 253; PVDICISSIME 257; CARE 261; MERCVRANE(?) 263; BONE 265; ANIME 291; FORTVNATE 294; PROCLE 305; FILIE 307; KARISSIME 311; LEE 312; FILIE SVE 321; FAVSTINE 326. — En tout 62 datifs y compris les cas incertains. Pour permettre une comparaison, notons 93 cas d'écriture «correcte» de *ae*. La différence n'est donc pas excessivement grande.

e apparaît à la place de *ae* proportionnellement beaucoup plus souvent au nom, sing. fémin. du pronom relatif; autrement dit on a alors *que* à la place de *quae*. Nous relevons les exemples suivants de QVAE: 27; 32; 45; 47; 49; 56; 65; 66; 98 bis; 101; 102; 103; 115; 125; 127; 132; 133; 134; 143 bis; 144; 176; 180 bis; 191; 195; 201; 202; 203; 253 bis; 255; 264; 266; 273(?); 276 bis; 283 bis; 294; 305; 307; 311; 322; 323. En tout 46 cas. La forme correcte du point de vue de l'histoire du langage QVAE ne se retrouve que 18 fois.

Les autres cas où *ae* est rendu par *e* se limitent aux mots suivants: *SEKOVIA* 94; *HIEC* 191; *ETATIS* 204; *ELIO* 217; *ELIA* 283; *AMMEDARENSES* 260; *ETERNA* 261; *ETERNA(?)* 274. De *Aeli*- on relève trois formes «correctes»: 116; 211; 234; de *aetern-* deux: 173; 250. Aux deux terminaisons «correctes» du gén. sing. fémin. en -*ae*: 204; 232, il ne s'oppose que *BONE(?)* 265.

Comparer à ce qui précède STURTEVANT 123 ss.; BATTISTI 104 s.; VÄÄNÄNEN 24; MIHÄESCU § 55.

au > *a*. Le phénomène se limite aux cas où *au* apparaît dans la première syllabe et un *u* dans la suivante, et il peut être caractérisé comme une perte dissimilatoire de l'*u*, cf. VÄÄNÄNEN 32. Le seul exemple offert par notre documentation est *AGVSTAS* 305, auquel ne correspondent rien moins que 10 formes «correctes» de ce nom de mois. DHEIL, *Index VI P* montre que la chose est fréquente dans des inscriptions chrétiennes; cf. aussi PIRSON 26; CARNOY 87; HOFMANN 71 s.; MIHÄESCU § 57.

eu, *eu* > *ey*. EYLOGIAE 133 semble n'être qu'un essai purement orthographique de rendre la manière d'écrire grecque. Noter que le *u* de la même inscription est rendu par un U.

en > *aey*: AEVTYCIANE 118; cf. exemple précédent. C'est là un cas isolé que l'on peut supposer avoir été influencé par la confusion entre *ae* et *e*, cf. p. 8 s. Dans tous les documents chrétiens primitifs, on ne trouve qu'un seul cas présentant quelque analogie avec celui-ci: *Aenodiane*, DHEIL, 2192.

3. *Contraction*

La contraction du gén. sing. et du nom. plur. dans les mots en *-ius*, *-ium* dans le latin des inscriptions est, indépendamment du type d'inscription, si fréquente qu'on peut la considérer comme la façon normale d'écrire; de même pour le dat. et l'abl. plur. des mots en *-ius*, *-ia*, *-ium*: FILIS (?) 3; MAIS 21; PARECORI 31; FILI 145; IENVARI 146; EVSAEBI 162; BIBELLI 177; EVTROPI 314. La seule forme divergente est FILII 284. Voir par ex. MIHÄESCU § 66.

Sur le passage *-ius* > *is*, voir p. 35.

4. *Elision d'une voyelle dans un hiatus*

a: DANAE 185 pour *Danaae*. Il n'est pourtant pas exclu que DANAE soit la terminaison d'un nom.

i: Nous relevons d'abord trois cas qui tous se rapportent à des manières d'écrire le verbe (*re)quiescere*: RECEQVNT 100; QVESQVENTI, 240; CLESQV[IT] 262. Ceci ne saurait conduire à des conclusions générales relatives à la phonétique. Comme le montre l'*Index XII* de DIXIIR, avec ses nombreux exemples, la façon d'écrire ces verbes très fréquents dans les inscriptions chrétiennes a présenté les plus extrêmes difficultés. Voir cependant SVENNUNG 17, sur la chute de l'*i* entre un *qu* et une voyelle accentuée.

BENERVS 100; MERCVRANE 263; BENEROSA 264; FEBRARAS 282. On peut supposer que déjà dans le latin vulgaire ancien le *i* de *ri* devant une voyelle disparaissait facilement dans un discours rapide. Une riche documentation parallèle est apportée par SVENNUNG 19.

u: FEBRARAS 282; FEBRARIAS 284. Cf. PIRSON 58 et surtout VÄÄNÄNEN 41, ainsi que MIHÄESCU § 70.

5. *Syncope*

On ne saurait apporter que trois cas à peu près sûrs de syncope, tous les trois après une syllabe accentuée. GENR 66 pour *genere*, où *er* est remplacé par un *r*. Mais il est possible que le manque de place ait ici joué son rôle. MARITS 158; PROCLE 305. Un parallèle avec la mise en syncope de *maritus* se trouve dans la forme *conats* citée par PIRSON 56. Voir d'une manière générale PIRSON 48 ss.; CARNOY 113; HOFFMANN 2 s. Pour l'arrière-fond historique de la syncope en langage «vulgaire», voir VÄÄNÄNEN 41 ss

Les cas suivants pourraient eux aussi être formellement considérés comme des syncopes; mais peut-être est-il plus naturel d'y voir des *errores quadratarii*: BENEMERNTI 6; Φ HK7 84; DVLCISSLMO 131; THLIAE 311 pour *Thaliae* — dans ce dernier cas, on devrait pouvoir parler de syncope avant une syllabe accentuée. FBR 110; pour *Febr* pourrait bien être une abréviation. Mais COICI 237 demande une autre explication, voir p. 16 BPENZEINO 78, cf. p. 35.

6. *Haplologie, haplographie, dittographie*

PIAE 14 pour *filiae* n'est peut-être qu'une simple *error quadratarii*. Voir cependant STOLZ-LEUMANN 118, qui, en renvoyant à des cas tels que *fiios CIL VI* 667 et *fius CIL III* 14809, souligne l'éventualité d'une apparition ancienne de l'*l* mouillé connu dans différentes langues romanes. A cette occasion SVENNUNG 13 montre, en s'appuyant sur plusieurs exemples, que le *li* latin est devenu un *l* palatal. Voir encore HOFFMANN 8.

Une haplographie représentative et qui se retrouve souvent dans l'épigraphie est le nom *Restutus*: RESTVTA 61; RESTVTO 284. Voir sur ce sujet SCHOPF 53; SVENNUNG 47; VÄÄNÄNEN 46; MIHÄESCU § 126. Autres haplographies: CONPARVNT 21; AMICOMVNIS 174 à la place de *amico communes*; BENEMENTI 230; DEPOSSONE 285.

Comme dittographie, nous ne relevons que MESSIVSIVS 206 à la place de *Messius*.

7. *Anaptyxe*

POREFFECTICIA 309 à la place de *Praeiecticia*? Cf. DE GROOT, *Die Anaptyxe im Lat.*, par ex. 77; PIRSON 50 s.; CARNOY 105 s.; HOFFMANN 43 s.; VÄÄNÄNEN 47 s.; MIHÄESCU § 75.

8. *Prothèse*

ISPENI 207. Sur l'apparition d'un *i* parasite devant un *s impurum*, cf. ROHLS 25 s.; VÄÄNÄNEN 48 et la bibliographie donnée en cet endroit; exx. dans PIRSON 597; CARNOY 110; HOFFMANN 41 s. Voir encore PRINZ, *Zur Entstehung der Prothése vor s-impurum*; MICHEL § 121; MIHÄESCU § 76; B. LÖFSTEDT *Lang.* 107—112.

Dans les inscriptions chrétiennes, une pareille prothèse est fréquente, précisément dans le cas de *spes* et des noms propres tirés à partir de là, comme il ressort de DIEHL, *Indices I et VII*.

b. Semi-voyelles

i (j). Omis dans les noms en *-ius*: ANASTASSA 109; ANTONO 112, cf. encore p. 16. Omis après une gutturale: RECEQVNT 100; QVESQVENTI 240; CESQV[IT] 262, cf. eucore p. 14.

i (j) > *z*: COZVGI 207. Pour une écriture équivalente de *co(n)inx*, nombreux exemples dans DUEHL, *Index XII*. Cf. encote PIRSON 75 qui rapporte la forme *zunior*, et pour *dj* > *z* voir VAÄNÄNEN 49 avec les formes *azutoribus CIL VIII 18224* et *oze — hodie CIL VIII 8424*. Sur des phénomènes analogues, voir l'étude plus poussée de LEUMANN, *Kleine Schriften* 167 s.; MIHÄESCU § 87.

u (w). *u* (w) tombe devant une voyelle homogène dans QVATTOR 116; 298, cf. VAÄNÄNEN 49.

u (w) est rendu par *b*: Le phénomène apparaît au cours du premier siècle avant J.-C. et peut en gros être considéré comme définitivement établi au cours du 3e siècle de notre ère. Sur cette évolution, cf. STURTEVANT 142 ss.; BATTISTI 153—156; VOSSLER § 147; VAÄNÄNEN 30 ss.; MIHÄESCU § 78; B. LÖFSTEDT *Lang.* 149—159. Nous relevons dans notre documentation les exemples suivants: BIDVAE 4; BITALIO 29; BIXIT, BIRGINIVM 59; BIEIT, NOBE, EΞIBIT 94; BENERVIS 100; BIXIT 107; BISIT 118; BIBVM 123; FLABIVS, BIXIT 143; N[A]BIG[IA] 149; BERGINIAE 165; BIXIT 174; BIBELLI 177; FLABIA, NOB 178; BIRGINI, BOTIS 199; FLABIAE 207; BIXIT 222; NOB 247; BINCENTIE, BIXIT 249; BIBE, BIBAS 259; BENEROVA 264; BICTORICA 271; BEITAAIE 272; BIXIT 275; DATIBO 293; BIXIT 303; BIBENTIVS 305; NOBENBRES 319; BICTOR 324. On pourrait encore ajouter BPENZEINO 78, à supposer que l'interprétation — *Verentino* soit exacte.

La demi-voyelle *u* se trouve rendue par *b* en tout 36 fois (37) dans notre documentation. Dans la plupart des cas (13), cette substitution apparaît dans des formes de *vivere* (*vixit*) ou devant une voyelle antérieure, de préférence au début d'un nom propre. Remarquer cependant les formes BOTIS 199 et DATIBO 293. Pour faciliter la comparaison, on rapporte 166 formules «correctes», dans lesquelles *vixit* se trouve écrit de façon correcte 116 fois. Voir en outre le paragraphe relatif aux transcriptions grecques et la bibliographie qui y est jointe.

Substitution inverse: *b* n'est rendu par *u* que 7 fois: VONOSE 1; MACROVIAE 101; VENEMERENTI 115; 116; INCONPARAUILI 133; SAVINIANVS 179; VISOMVM 229. *b* est rendu par *f* deux fois: VENINIA 25; VIFIDIA 217, cf. MIHÄESCU § 92. La régression est rare, ce qui ressort du fait que *b* est rendu correctement dans rien moins que 97 cas.

c. Consonantisme

1. Aspiration

L'usage correct de *h* est considéré à l'époque classique comme le signe que l'on parle une langue cultivée, cf. par ex. Catullus 84. Dans la langue vulgaire une grande confusion régnait sur ce point, et cela notamment dans la langue des inscriptions. Dans les graffiti de Pompeï, les exemples d'usage correct de *h* sont extrêmement rares. Sur ce phénomène en général, voir par ex. SOMMER 113; STURTEVANT 155—160; VÄÄNÄNEN 57 s.; exemples épigraphiques par ex. dans PIRSON 78 ss.; HOFFMANN 36 ss.; MIHĂESCU § 103.

Aspiration omise de façon fautive. Au début d'un mot: A(BVIT): 19, voir de nombreux cas analogues dans DIEUL, *Index XII*; HRMIONETI 128; ERACLIVS 172; ORIS 242 -*horis*; ATRESI 269 = *Hatresi*, voir p. 63.

Dans une consonne aspirée à l'intérieur d'un mot: AEVTYCIANE 118; TARSI[216; TELESPORIANO 222; POLYCRONIO 225; TIMOTEVS TIJMOTEO 303.

Aspiration placée de façon fautive. CONSTANTIHE 104 tient peut-être lieu de *Constantiae*, auquel cas le *h* marque un hiatus. Il faut toutefois noter que *H* peut être une erreur d'écriture et avoir été tracé à la place d'un *A* ou d'un *N*, ce qui donnerait alors *Constantiae* ou *Constantinae*. SEPHUI,CRO 173 peut s'expliquer aussi par une métathèse.

2. Consonnes simples, non finales

Gutturales. *c* et *g* se remplacent l'un l'autre. La fréquence du phénomène dans les documents épigraphiques trouve une explication au moins partielle dans la confusion paléographique entre *c* et *g*. Cela vaut surtout pour les cas où *c* remplace *g*, cf. VÄÄNÄNEN 53. Considérations générales sur le phénomène par ex. dans STURTEVANT 165 ss.; BATTISTI 157 s.; MIHĂESCU §§ 89, 95; B. LÖFSTEDT *Lang.* 136—149. Exemples-types, en se rappelant la réserve faite ci-dessus sur la possibilité de confusion paléographique: CONIVCI 18; PARECORI 31; ACAPENI 40; CONIVCI 47; CENIALIS 48; CONIVCI 163; COIVCI 179; VICINTIQVATTVOR 230; COICI 237; GLECORIO 287; voir encore p. 48.

Cas inverses: GOIVGI 177; VIGAR[224; (G. LECORIO 287, cf. cependant ci-dessus).

c et *k* se remplacent l'un l'autre avant *a*: CA MAI 177 = *Kalendas Maias*; KARISSIMO 211; KARISIMO 219; KARISSIME 311. Que *c* soit rendu par *k* dans une transcription grecque est naturellement dans l'ordre des choses; c'est le cas dans les nos 76; 79; 84; 94.

Labiovélaires. *qu* et *q*, ainsi que *c* peuvent changer. Tous nos exemples sauf *ui* sont des formes corrompues du verbe *(re)quiescere*. *qu* > *c*: RECEQVNT 100; CESQV[IT] 262. *c* > *qu* ou *q*: RECEQVNT 100; QVVM 237; QVESQVNT[IT] 240; CESQV[IT] 262. Voir encore ainsi que pour les formes données ci-dessus de *(re)quiescere* GEORGES, *Lexikon der lateinischen Wortformen* col. 583. Sur le phénomène en général, voir par ex. BATTISTI 161 s.; VÄÄNÄNEN 54 s.; MIHÄESCU §§ 90, 97.

Dentales. Dans notre documentation apparaît un exemple de sonorisation de dentale: ADOVE 28 = *atque*. Cf. VÄÄNÄNEN 54; appuis épigraphiques dans PIRSON 65; MIHÄESCU § 82, comportant plusieurs cas de *adque*.

3. Consonnes simples, finales

L'm final tombe. La chute de l'm final dans les inscriptions appartient aux phénomènes les plus courants de la langue «vulgaire». Discernable dès les temps anciens, par ex. dans les épitaphes des Scipions, elle est déjà plus fréquente dans la prosodie classique pour devenir très répandue dans les inscriptions plus tardives. La littérature sur ce point est abondante. Qu'il suffise de renvoyer à DIEHL, *De M finali epigraphica*. Voir encore CARNOY 199—216; VÄÄNÄNEN 71 ss.; MIHÄESCU § 118; B. LÖFSTEDT *Lang.* 115—121. DIEHL se donne bien du mal pour regrouper sa documentation et montrer que des facteurs purement extrinsèques, par ex. le manque de place, la présence d'un *m* au début du mot suivant ou d'autres causes analogues, ont provoqué cette chute. Des considérations purement phonétiques il élimine ainsi de nombreux cas, mais il faut se garder d'aller trop loin dans ce sens quand on étudie l'abondante documentation intéressant ce phénomène. Pour plus de sûreté nous suivons les mêmes principes que lui, c'est-à-dire que nous prenons en considération les catégories de DIEHL. Cette chute de l'm final influence notamment la morphologie, cf. Morphologie, mais il est bon de l'étudier en liaison avec la phonétique.

Chute de *-m* manifestement occasionnée par le manque de place: OBITV 117; ANORO 144; DECE 328.

Chute de *-m* occasionnée par la présence d'un *m* au début du mot suivant: AVTE MECVM 13; ANV M VII 134; CV MARI 176; CV MARITO 255; VNV MENSE 321, quoique ce dernier cas ne soit pas absolument certain.

Explications diverses: Dans bien des cas, on ne sait s'il faut lire ANN V ou ANNV, cf. à ce sujet p. 195. Exemples: ANN V M IIII 108; ANNV 137; ANN V 266, (se reporter à la photographie). MECV 143 peut aussi provenir du manque de place.

Explications purement phonétiques: acc. sing. de la première décl.: **CELLA AET^{ERNA} 250**; **ETERNA 261**, acc. sing. de la 2e décl.: **VALERIV(?) 147**; **ANNV 283**; **ANNV, SEPTIMV 285**; **ANNV 291**; **ANNV VNV MENSE VN V 321**, acc. sing. de la 3e décl.: **DEPOSSSTONE 19**; **FELICIE(?) 147**; **MESE 176**; **DEPOSSONE 285**; **MENSE 321** acc. sing. de la 4e décl.: **DOMV 261**, acc. sing. de la 5e décl.: **DIE 209**, qui pourrait encore être un ablatif. gén. plur.: **ANNORO** bis **135**, indéclinables, prépositions: **MECV 143** cf. ci-dessus; **MECV 296**, nombres: **CENTV 4**; **NOBE** (lettres grecques) **94**; **SEpte 297**; **NOVE 311**.

On ne saurait donc en l'occurrence faire de distinction trop tranchée entre des causes phonétiques et d'autres causes, cf. par ex. **ANNV VNV MENSE VN[V] 321**. Mais il faut noter que le phénomène est fréquent dans des formes de *annus* et de *mensis*, ainsi que pour des adjectifs numéraux.

Chute d'un s final. Contrairement à la tendance générale valant pour le *m* final, la chute d'un *s* final se limite essentiellement à la terminaison *-us* (-os). Après une voyelle longue, le *s* final est toutefois plus stable, cf. **VAÄNÄNEN 77**. L'étude fondamentale sur la question est celle de PROSKAUER, *Das auslautende -s etc.*, la question a été récemment reprise entièrement par HAMP, *Final -s-s* in Latin (*Classical Philology* 1959). D'accord sur l'ensemble des conclusions de PROSKAUER, il pense que la chute du *-s* dans le latin tardif et dans les langues romanes est un phénomène qui ne doit pas être rapproché directement de l'absence bien connue de *-s* dans le latin archaïque. Considérations générales sur ce point: NIEDERMANN § 43; STURTEVANT 161; BATTISTI § 88; VAÄNÄNEN 77 ss. 81 adu.; MICHEL §§ 159—162; B. LÖNSTEDT *Lang.* 128—134; exemples épigraphiques par ex. dans HOFFMANN 19 ss.; MIHAESCU § 120.

nom. sing. en *-us*: **SERENV 5**; **TITVI, V 48**, acc. plur.: **IDV 110**, adverbes: **PI, V MINV 132**. Peut-être dû au manque de place: **MARITV 51**.

4. Groupes de consonnes

Chute d'un n devant une consonne ou une semi-voyelle. Chute de *n* devant un *s*: Sur ce phénomène conforme aux lois phonétiques et discernable également dans la littérature, voir par ex. BATTISTI § 118; STURTEVANT 153 s.; VAÄNÄNEN 68 s.; TAGLIAVINI 201; MICHEL § 99; MIHAESCU § 109 s. Exemples: **INFAS 115**; **MESIBVS 127**; **MESE 176**; **MES 209** (peut-être dû à une abréviation); **MESIBVS 222**; **TRASISTI 232**; **MESSESX 264**; **INNOCES 274**; **MESIS 283; 291**; **MESIBVS 293**; **MESSES 296**; **MESIVM 318**. Observer qu'il s'agit surtout de formes de *mensis*. En tout, 12 cas (dont

9 *mes-*) contre 30 formes «correctes» (dont 26 *mens-*). *ns*, en effet, ne représente qu'une survivance graphique.

Chute de *n* dans le mot *conuix*; voir sur ce point VOSSLER § 143; MIHĂESCU § 110; COIVX 220; COIVGI 1; 5; 13; 53; 104; 114; 148; 159; 177 (GOIVGI); 178; 179 (COIVCI); 183; 194; 210; 217; 250; 252; 253; 261; 268; 276; 278; 296; 325. Formes divergentes: COICI 237; COZVGI 207, cf. encore p. 12; COGIVGI 277, cf. p. 20. Au total nous trouvons 29 cas de *n* tombé dans des formes de *conuix*, habituellement au dat. sing., contre exactement le même nombre de cas de formes «correctes».

Chute de *n* devant *f*: IFEL,I (?) 254. Chute de *n* devant *c*: PRICIPALIS 326. Chute de *n* devant une dentale: BENEMAERETI 206; FECERVIT 265.

Chute de m. INCOPARABILE 207. Le fait que le mot est coupé en fin de ligne INCOPARABILE rapproche ce cas de l'*m* en fin de mot, voir p. 14 s.

Assibilation et phénomènes analogues. On observe dans quelques cas une assibilation de *ti* et ses répercussions dans la manière d'écrire: VINCENSE 43 = *Vincentiae*; MENCIBVS 237 est peut-être la preuve que *c* se prononçait *s*, sous réserve qu'il ne s'agit pas d'un *lapsus* du graveur; BOPENZEINO 78 = *Verentino* ? est incertain; ANASTASSA 109 = *Anastasia* est un phénomène apparenté.

Groupes de trois consonnes. Dans la combinaison occlusive + spirante + occlusive, la première occlusive peut être exclue, conformément aux lois phonétiques: ASTVLIT 295, 4; ESCESSIT 178. Sur le phénomène en général, voir NUEDERMANN § 90 ss.

La façon de rendre x (ks). Toutes les anomalies se retrouvent dans le mot *vixit*. La perception du fait que *x* est un son double a souvent conduit à écrire ce son avec deux consonnes, *xs* ou *cx*. Le phénomène est courant dans les matériaux épigraphiques, à commencer par le *Senatus consultum de bacchanalibus*, cf. SOMMER 248; VÄÄNÄNEN 64. Pour le *xs* il semble possible d'y voir une conséquence de la manière d'épeler. DIEHT, *Index XII*, donne un bon aperçu de l'étendue du phénomène dans les inscriptions chrétiennes. Voir encore MIHĂESCU § 104.

Exemples-types: *xs*: VIXSIT 48; 180; 209; 253; VIXSIX 253; VIXSIT 285; VICSIT 101. *s*: BISIT 118; VISIT 203. Dans les deux derniers cas, on assiste à une réduction de *ss* par assimilation. ESCESSIT 178 présente un cas d'élimination de la première occlusive d'un groupe de trois consonnes, conformément aux lois phonétiques. *cx*: VICXIT 93; 211.

5. *Transcriptions du grec*

ζ rendu par dz. DZOSIMVS DZOSIMO 108. Cette façon de rendre un ζ manque de parallèle. Sur la façon de rendre le ζ en général, voir par ex. STURTEVANT 176; BATTISTI § 184. BPENZEINO 78 = VERENTINO (?) pourrait être un cas inverse, un *ti* latin transcrit en grec. Voir encore p. 35.

φ rendu par f et inversement. AFRODISIAS 134; DAFNIDI 158; TRYFOSAE 221; [EV]MORFVS 250. A l'inverse: ΦΙΑΙΑ[Ι] 76; ΡΟΥΦΕΙΝΗ 71; ΦΑΥΣΤΕΙΝΟΣ 88; ΦΗΚΤ 84. *fecit*. Voir encore par ex. VÄÄNÄNEN 56 s.; MIHÄESCU § 113.

θ rendu par t, χ rendu par c. Voir les exemples donnés dans le paragraphe sur l'Aspiration, et pour le phénomène en général par ex. BATTISTI §§ 123 - 132; MIHÄESCU § 114 s.

6. *Gémination et simplification*

Les échanges entre consonnes simples et consonnes géminées sont probablement avant tout une question d'orthographe dans les inscriptions dont la langue est à dominante «vulgaire».

Une géminuation fautive ne se rencontre que dans DEPOSSTONE 19; toutefois on pourrait à la rigueur lire *depositione*. Une géminuation formelle se retrouve en outre dans VIXXIT 93; 105, voir là-dessus.

Simplification: *bb* > *b*: ΣΑΒΑΤΙΑ 94; SABATIVS 133. *cc* > *c*: SVCHSSVS 245. *ll* > *l*: MARCELINE 6; VRBANILA 39; PO[Λ]ΙΑE, PO[Λ]ΙΑ 133; MARCELINA 135; MEI[Λ]ITIO 141; THALVSA 152. *nn* > *n*: ANIS 11; ANΟ[Λ]ΣΤ 94; ANIS 133; ANV 134; ANI 143; ANIS 143; ANORO 144; ANOS 148; ANOS 176; ANIS 222; NVNO 283; ANI ? 315; ANOS 315. *ss* > *s*: DVLCISIME 119; CARISIMO 212; KARISIMO 219; DVLCISIMO 222; CARISI 251; DISCESIT 282.

Voir B. LÖFSTEDT *Lang.* 165—168; MIHÄESCU § 116.

7. *Assimilation*

Échange par assimilation à distance *b* > *m*: MENEMEPENTI 84. Voir sur ce sujet DIETI, 4034 adu. *menemerenti* et SCHÖFF 143.

Échange par assimilation à distance *c* > *qu*: QVESQVENTI 240 — *quescenti* (interprétation toutefois incertaine). Voir les exemples donnés dans DIETI, *Index XII*, et SCHÖFF 143.

Ajoute d'un *m* devant une labiale par assimilation: SEMP 127 -- *Sep-tembres*; voir les exemples de DIETL *Index VI* P.

Passage de *n* à *m* par assimilation: IMPANTIAE 279. Un phénomène analogue se retrouve dans *CIL* I² 1420 *im fronde*; MIHAESCU § 123 cite un exemple de *im memoriam*.

Ajoute d'un *r* après une dentale par assimilation: TRIGRIDI 130. Considérations plus étendues sur ce point dans SCHOPF 169—173, avec exemples tels que *Octrobres*, *tronitru*, *struprari*, *crocodrill-*. Voir encore SVENNUNG 48.

8. Dissimilation

Passage de *m* à *n* par dissimilation: INCONPARABII, I 29; CONPARVNT 21; CONPARI 107; 117; CONPARE 126; INCONPARAUILI 133; SYNPHORIONI 152; SEPTENBRES 174; CVN FILIA 233; CONPLERET 295; CONPARI 305; NOBENBRES 319; Voir sur ce sujet HOFFMANN 78.

Passage de *r* à *l* par dissimilation: GLECORIO 287, probablement pour *Gregorio*, voir pourtant p. 13. On retrouve les mêmes échanges de liquides dans DIETL 2154 *Glegorius*. Voir sur ce sujet SCHOPF 82, qui à son tour renvoie à *CIL* VI 13472 *Glegorio*, *CIG* III 6477 *ΓΑΗΓΟΠΙ*, et *CIG* IV 9570 *ΓΑΗΓΟΠΙ* (les deux dernières inscriptions sont peut-être identiques, voir n. SCHOPF 82 n. 4).

B. MORPHOLOGIE

a. Flexion

Les formes qui s'écartent de la flexion «classique» sont morphologiquement parlant relativement rares et se réduisent, pour la plupart, à des différences purement phonétiques qui ont été traitées dans le chapitre précédent. Les plus fréquentes «erreurs» sont des altérations de désinences, déterminées par l'alternance *ae* — *e* dans la déclinaison en *-a* et par la chute de la consonne finale *-m* à l'accusatif singulier. Il a paru superflu, en traitant de la morphologie, de rendre compte des exemples apportés comme appuis autrement que sous forme de renvois à la phonétique. Comme il s'agit principalement de formules plus ou moins stéréotypées, l'étude de la conjugaison est limitée par le petit nombre des données.

De réelles anomalies se rencontrent surtout dans la déclinaison de mots grecs empruntés, avant tout de noms propres.

1. 1^{re} déclinaison

nom. sing. de noms grecs, voir p. 22. La désinence *-e* apparaît de façon analogue dans quelques noms d'origine romaine: MARCIANE 110; QVINTIANE 231. L'un et l'autre pourrait être un dat. sing.

acc. sing.: chute de *-m* final, voir Phonétique p. 14 s.

gén. sing. de noms grecs, voir p. 22; pour *-e* au lieu de *-ae*, voir Phonétique p. 8; gén. sing. en *-es*: CASTORES 102; VITRES 191; VALERIES 285. Parfois les désinences s'écrivent le plus souvent *-aes* dans les documents écrits en langue vulgaire, et il faut y voir surtout une contamination entre le latin *-ae* et le grec *ης*. Il est significatif que dans les documents païens cette forme se retrouve toujours justement dans des noms grecs, en général des noms d'esclaves. Voir ERNOUT 20 s.; KENT § 217; BATTISTI 201 s.; VAÄNÄNEN 83. Nombreux exemples purement latins sont offerts par MIHÄESCU § 133.

dat. sing. en *-e* ou en *-ai* à la place de *-ae*, voir Phonétique p. 8.

locat. sing. en *-a*: ROMA 219; mais ce cas est incertain, cf. p. 26.

nom. plur. en *-as*: FILIAS 6; 42. Cette forme se rencontre déjà aux temps archaïques; elle est assez fréquente dans les inscriptions tardives. D'après l'opinion générale actuelle, cette désinence vient directement de la désinence correspondante indo-européenne *-as*, qui a été assez bien conservée en ombrien et en osque. Mais il faut toujours résérer la possibilité d'une confusion entre nom. et accus. plur. plut. dans le latin tardif, cf. ERNOUT 22; VAÄNÄNEN, Le nominatif pluriel en *-as* 95; ROHLFS 31. HEUL, Die Formen der lat. 1. Deklination in den Inschriften, a collationné une riche documentation relative aux inscriptions. Un apport important de matériau nouveau se trouve dans MIHÄESCU § 134.

2. 2^e déclinaison

acc. sing.: chute de *-m* dans une désinence en *-um*, voir Phonétique p. 14.

gén. sing.: désinence contracte en *-i*; voir Phonétique p. 10.

abl. sing.: la forme VIRGINI 283, employée comme ablatif (cf. Syntaxe p. 32) s'explique probablement comme une abréviation.

nom. plur.: désinence contracte en *-i*; voir Phonétique p. 10.

acc. plur. en *-us*: ANNVS 7; 115; 116; 277; 283. On ne rapporte ici ce phénomène qu'avec réserve. Le fait qu'il ne se produise que pour le mot *annus* semble supposer un usage stéréotypé du nom. sing. comme forme inéclitable désignant une catégorie quelconque, cf. Syntaxe p. 31 s. Nombreux parallèles dans DUEHL, Index XII. Cf. aussi B. LÖFSTEDT *Lang.* 86 ss.

gén. plur.: avec *-m* tombé, voir Phonétique p. 14 s.

dat. plur.: désinence contracte en *-is*, voir Phonétique p. 10.

3. 3e déclinaison

nom. sing. en *-or*: *OYΞΩΡ* (en transcription grecque) 84.

acc. sing. avec *-m* tombé: voir Phonétique p. 14 s.

dat. sing. en *-e*: *DOMNIONE NEPOTE* 185; *INCOPARABILE* 207; *NOMINE* 232. Voir sur ce sujet BATTISTI § 207; VÄÄNÄNEN 87.

abl. sing. en *-ae*: voir Phonétique p. 7.

abl. sing. en *-i* de thème consonantique: CVM... COIVGI SVA 250; CVM COGIVGI 277, cf. ERNOUT 67. ... Le changement entre *compare* et *compari* semble complètement arbitraire.

nom. plur. en *-is* de thème dental: *PARENTEIS* 318. Il s'agit ici manifestement d'une ressemblance avec les nom. plur. des thèmes en *i*; cf. pour des cas analogues ERNOUT 42, de thème en *i*: *COMVNIS* 174.

acc. plur. en *-is* de thèmes en *i*: *APRIIJS* 102; *MESIS*, *MENSIS* 116; 277; 283; 291; 297. Le passage du *-ins* en *-is* est fréquent dans le latin ancien, cf. ERNOUT 53 s. *SEPTEMBRIES* 13 est sans doute une écriture exceptionnelle. Voir exemples dans DIEHL, *Index VI P*. Il est moins probable qu'il s'agisse ici d'un ablatif.

4. 4e et 5e déclinaisons

acc. sing. avec *-m* tombé, voir Phonétique p. 14 s.

dat. sing. de la 4e décl. en *-o*: *SPIRITO* 149; 279.

acc. plur. de *dies*: *DIS* 104; *DES* 144. L'un et l'autre se retrouve en maints endroits, voir DIEHL, *Index XII*. *DIS* 8; 148; 176; 315, voir p. 30 (abréviations).

5. Comparaison

PATRI PISSIMO 281; *MATRI PIENTISSIME* 42. A coté du superlatif normal *piissimus* apparaît en un certain nombre de matériaux épigraphiques la forme *pientissimus*, formée, manifestement pour des raisons euphoniques, à partir d'une forme positive équivalente, comme c'est le cas pour ex. *benevolentissimus*. Cf. Cicero *Phil.* 13, 43. Voir sur ce sujet SOMMER 463; ERNOUT 77; BATTISTI 214. A en juger par l'*Index XII* de DIEHL, les *piissimus* dominent nettement dans les inscriptions chrétiennes.

6. Nombres

ANNOS DVO 38. Dès l'époque classique, par ex. Horatius Sat. I 7, 15, on trouve l'acc. *duo* qui remonte à l'identité originelle entre le nom. et l'acc. *Duo* dans les documents épigraphiques a plutôt tendance à être

indéclinable, cf. par ex. DIEHL 3197 C *cum filiis suis duo*; CIL VI 2785 *annis duo*. Cf. ERNOUT 106; SOMMER 465.

ANNIS TRES 230, cf. par ex. SOMMER 466; STATI § 105.

QVATTOR 116; 293, voir Phonétique p. 12.

SEPTIM 297 NOBE (lettres grecques); 94; DECE 323; CENTV 4; SEPTIMV 285. Voir Phouétique p. 14 s.

VICINTIQVATTVOR 230, voir Phonétique p. 13.

7. *Pronoms*

HEC 191; QVÉ passim, voir Phonétique p. 9.

QVI pour *quae* 143; 149; 230; 249; 315. Sur la contamination des genres, voir p. 24.

8. *Verbes*

POSIERVNT 300. Une forme plus ancienne de *posui* a été *posivi*. Seule l'épigraphie présente des cas de *posierunt*; voir NEUM-WAGENER III 399, ainsi que GEORGES, *Lexikon der lat. Wortformen* s.v., et encore MIHAIESCUL § 162.

9. *Adverbes*

AVTE 18; PLV MINV 182. Sur la chute de l'*m*, voir Phonétique p. 14 s.

10. *Prépositions et préverbes*

CV 176; 255; MECV 143; 296. Sur la chute de l'*m* voir Phonétique p. 14 s. QVVM 237, cf. Phonétique p. 14. CVN 233, cf. Phonétique p. 18. TRASISTI 232, 3, cf. Phonétique p. 15.

b. Composition thématique

1. *1ère déclinaison*

DECVSE SVAE 206. *Decusa* ne saurait guère être un nom propre dans le présent contexte; cf. *Decus* (cognomen mul.) dans *Thes. Onom.* III: 1 col. 82, 74. Il faut manifestement y voir une dénomination affectueuse du type *deliciae*, *dulcitudo*, etc. Le mot n'a pas été formé à partir du thème *decor-*, mais par le moyen d'une désinence directement ajoutée au nom. sing. Pareille formation hybride manque d'équivalents.

2. 3e déclinaison

On peut ici relever un certain nombre de déformations du thème, qui toutes se réfèrent à un développement phonétique.

CONIVCI 18; 47; 163; COIVCI 179; COICI 237. *Media* devient *tenuis* à la fin du thème. Voir Phonétique p. 13.

n tombe devant s: INFAS 115; INNOCES 274. Voir Phonétique p. 15.

n tombe devant une dentale: BENEMAERETI 206, voir Phonétique p. 16.

DEPOSSIO 227; DEPOSSTONE ? 19; DEPOSSONE 285; DEPOSSO 319. Voir Phonétique p. 11 et 17. Dans l'ensemble des documents épigraphiques, *depositio* est de plus en plus corrompu dans la formation du thème, comme c'est le cas avec des mots souvent employés, par ex. (re)quiescere.

Pour la composition thématique dans les mots et noms empruntés au grec, voir ci-dessous.

c. N o m s , f o r m e s e t t h è m e s g r e c s

Les noms grecs de femmes se terminant par *-e* sont rendus en latin sous une forme inchangée au nom. sing.: AGAPE 122; 171; 252; BASILICE 168; CYRIACE 205; EVTYCHIANE 18; AEYTYCIANE 118; GRAPTE 237; IRENE 156; SIME 326. C'est encore le cas pour quelques noms d'origine romaine: MARCIANE (datif ?) 110; QVINTIANE 231.

acc. sing.: chute de l'-*m*, voir Phonétique p. 14 s.

Par suite du manque de mots latins de la première déclinaison en *-e*, les noms équivalents empruntés au grec se déclinent en général selon une déclinaison consonantique. Il ressort de DIEHL *Index I* que la chose est assez fréquente.

thèmes terminés par une nasale: AGAPENI 40; 122; 317; CYRIACENI 135; GRAPTENI 237. Un cas analogue: ISPENI (de *S̄pes*) 207; voir de nombreux exemples dans DIEHL *Index XII* ainsi que dans SCHUCHARDT I 34 et MIIĀESCU § 143.

thèmes terminés par une dentale: CYRIACETI 14; on peut à la rigueur supposer un nom en *Cyriacete*, cf. CYRIACETE 111; EVTYCHIANETIS 18; ERMIONETI 128; MVSETI 278; SEMPRONIANETI 245 est une forme hybride gréco-romaine. Pour ces formations de mots, voir SCHUCHARDT I 34; GROSSI GONDI 89.

Noter le dat. sing. HERMIONE 182.

Des noms en — (*i*)*as* dont le thème se termine par une dentale se déclinent également d'après un modèle grec: HYGIATI CONIVGI 42; IVGATI CONIVGI 268. AFRODISIAS 134 et CYRIAS 133 ne se rencontrent qu'au nominatif. *fragm. jATI* 247. La déclinaison de thèmes terminés par une

dentale a manifestement été influencée par l'analogie avec des noms propres latins du type *Hilaritas*, *Felicitas*, etc. formés de la même manière.

C. SYNTAXE

a. N o m b r e

L'accord des nombres est en général correctement observé. Exceptions:

1. *Sujet au singulier avec attribut au pluriel*

100 BENERVIS FELICITATI CONIVGI SVE CVM QVA VIXIT AN XIII RECCEQVNT IN PACE. Toutefois il faut noter que la forme verbale d'un autre nombre ne se trouve pas dans la même phrase.

2. *Sujet au pluriel avec attribut au singulier*

221 EROTI ET TRYPOSAR FECIT ... MATER. ANNIS [VI]XIT XXV ... Toutefois, dans la même inscription, l'adjectif attribut des défunts, BENEMERENTIBVS, se trouve, comme il faut, au pluriel.

b. G e n r e

1. *Compléments nominaux*

A l'exception des fluctuations d'origine phonétique, les formes d'adjectifs et de participes suivent correctement le genre du défunt dans tous les cas qui ont pu être observés. La même chose vaut pour les compléments nominaux, quand ceux-ci constituent des désignations de parenté. Si un substantif d'une autre sorte est utilisé comme apposition ou comme attribut de la personne du défunt, aucune concordance de genre ne s'impose alors: 45 INNOCENTIVS INFANS ANIMA DVLCIS; 291 PRIMVS VRBICO FILIO[!] ANIME INNOC[!]. En se basant sur ce cas, on peut en toute certitude reconstituer STERCORIVS ANIM[A] ... 169.

2. *Pronoms démonstratifs*

Il faut considérer comme pleinement normal le fait qu'un pronom déictique prenne le genre d'un substantif prédictif: ... HANC ... SIBI

SEDEM CONSTANTIA QVAERIENS (objet prédictif) 173; ... IIEC
FVIT EIVS SENECTVS ... 191; LOCVS VICTORIS HIC 309.

3. *Pronoms relatifs*

Un pronom relatif accompagné du nom du défunt ou d'une apposition faite à ce nom suit en général correctement le genre du défunt. Pour le relatif masculin, la chose peut être établie dans 29 cas; pour le féminin, dans 59.

On relève les écarts suivants, où *qui* est employé pour désigner un terme corrélatif qui ne peut être que féminin: *FLABIUS SATVRVS COIVGI ... QVI BIXIT ... 143; FELICITATI INNOCENTISSIMAE ... QVI VIXIT ... 149; PVPIANE ... IN PACE QVI VIXIT ... 230; ... FILIE SVE bINCENTIE ... FECIT bENE QVI bIXIT ... 249; ... CICERCVLA ... INNOCENS QVI VIX ... 295; ISTINA QVI VIXIT ... 315.*

Que les formes masculines de pronom relatif aient éliminé ou absorbé les formes féminines et partiellement aussi les neutres (cf. le même développement dans les langues romanes), la chose est amplement démontrable à partir environ du 4e siècle après J.-C. Voir par ex. LÖFSTEDT *Peregr. Aeth.* 131 ss.; MIHAESCU § 156. VÄÄNÄNEN 114 montre que le phénomène commence à apparaître dès le premier siècle de notre ère dans des inscriptions pompéiennes. Une substitution inverse est très rare et il ne s'en trouve aucun exemple dans notre documentation, si non 200. Mais comme pareille contamination est relativement rare dans nos inscriptions, — 6 cas, contre 59 relatifs féminins employés correctement — il semble justifié de reconstituer selon l'usage «correct» les trois relatifs avec corrélatif féminin contenus dans notre documentation 50; 215; 306, qui se trouvent amputés par suite d'une fracture de la pierre. C'est une autre question de savoir s'il est *a priori* sage de réduire l'abréviation *Q* après un terme corrélatif féminin: 18; 29; 41; 43; 95 (ut vid.); 103; 154; 185 (ut vid.); 263; 275. Non seulement le manque de place, mais encore une certaine hésitation devant le choix de la forme peut avoir été décisif, ce qui ressort au mieux du fait suivant: on a eu recours à une abréviation dans dix cas après un corrélatif féminin, mais seulement deux fois après un masculin: 224; 265. *Q* semble en d'autres termes être devenu un sigle, à peu près de la même manière que l'abréviation *an(n)*, cf. p. 30 s.

Le relatif masculin après un corrélatif féminin n'apparaît qu'une seule fois, sous une autre forme que le nominatif: [V]ICTORIAE ORPIV[S] ... [CV_M QVEM VIXIT ... 34; pour la contamination des cas, voir p. 32. Un relatif féminin équivalent, c'est-à-dire du type *cum qua* se retrouve 5 fois: 30; 100; 130; 237; 325. Voir encore une abréviation d'un relatif dans la même situation par rapport à un corrélatif féminin: *CVM Q* 315.

c. Personnes grammaticales

La plupart des inscriptions de notre documentation se présentent sous forme d'une notification objective et sont pour cette raison formulées à la troisième personne. Celle-ci se reconnaît formellement au pronom *suis* et à la forme verbale à la 3e personne, ainsi qu'à la tendance à rédiger le texte funéraire comme un rapport, une déposition, même en l'absence de verbe à une forme définie. Exceptions à la règle:

1ère personne. 130 TETTIE TRIGRIDI CVM QVA VIXI . . . 276 AVR VRSACIVS COIVGI QVE VIXIT MECVM ANNIS VIII MERENTI FECI QVE VIXIT ANNIS XXV. Sans verbe attributif, mais avec le mot *mecum*: 42; 143; 262; 305; 311. Voir encore 325 . . . VT EGO SENSI ET EXHIBVI . . .

2e personne. 140 AVRELIA VIVAS; 164 LVCI TE IN PACE; 188 PROBLEPI TE IN PACE; 223 EVCARPIA DORMIS IN PACE.

Des cas mixtes avec une personne grammaticale adoptée illogiquement ne sont pas exceptionnels:

1ère et 2e personne: L'inscription métrique 232 est rédigée intégralement à la 2e personne, mais elle est dotée du préambule ANTONIAE SEVERAE CONIVGI. Cela peut se lire comme rédigé soit à la 1ère personne sans verbe, soit à la 3e.

1ère et 3e personne: 27 VIENERIVS CONIVGI AEI, IE TIGRIDI QVE VIXIT MECVM AN XXVIII BNM FECIT; 47 BENIGNVS FAVSTINAE CONIVGI BENEMERENTI FECIT QVE FECIT MECVM ANN III VIXIT ANN XXX IN PACE; 296 CARAE COIVGI BENE MERENTI POSVIT QVAE ANNIS VIXIT MECV XIII MESES X DIES V. Dans les inscriptions 13; 165 il n'est pas possible de voir si le texte reste de façon continue à la 1ère personne ou s'il s'y mêle des formules à la 3e. Noter le changement de personne des pronoms possessifs: 233 DONATA NVNO SVO TERTVLLO CVN FILIA MEA IN PACE.

2e et 3e personne: Invocation comportant *te in pace* ou *te cum pace* après des tituli rédigés objectivement; 35; 213. Cf. encore 328 FRATRIBVS INNOCENTIBVS FORTVNIONI ET MERCVRIO. IN PACEM ESTOTE. L'inscription 2, comportant une invocation à l'intérieur d'une phrase relative objective, constitue un cas spécial, ainsi que l'inscription 259 (*tabula lusoria*).

d. Les cas sans préposition

1. *Le vocatif*

Dans les inscriptions **140; 164; 188; 223** le nom du défunt se présente sous une forme qui déjà par l'addition d'une expression à la 2e personne est qualifiée comme le vocatif; cf. en outre les trois vocatifs dans **259**. Pareille qualification manque dans le texte **319**, mais la forme **VALERI** pourrait être un vocatif. Notons enfin le cas très spécial de notre inscription **2 . . . IOHES QVEM ROGO CLAVDE SINVS HABRAAE IACET HIC . . .**

2. *Nominatif à la place d'un accusatif*

Ne se rencontre dans notre documentation que pour des formes de *annus*: **ANNVS 7; 115; 116; 277; 283; FECIT MECV ANI XVIII 143**. Voir encore sur ce point p. 31 s. Ce phénomène n'est pas d'ordre syntaxique au sens propre du mot; il correspond plus à une stéréotypisation de la forme **ANNVS** dans des énumérations qu'à une forme accusative *annus* = *annos*. Le pluriel *ani* est un phénomène analogue sans parallèle.

3. *Accusatif exclamatif et isolé*

TE IN PACE 35; 164; 188; TE CVM PACE 213. Comme on le voit, n'apparaît qu'à la 2e personne du pronom personnel et ne saurait être expliqué par une ellipse. Sur le phénomène en général, voir **HOFMANN, Umgangssprache 53; SCHMALZ-HOFMANN 385; VÄÄNÄNEN 116 s.**

La fonction syntaxique de l'accusatif isolé *depositionem* est assez obscure. Il apparaît dans deux cas: **DEPOSSTONE 19** (le A qui lui fait suite pourrait à la rigueur être reconstitué de la façon suivante: (H)A[BVIT]); **DEPOSSONE VALERIES 285**. Ce phénomène est assez souvent rapporté par **DIEHL** et pourrait illustrer le remplacement d'un nominatif par un accusatif.

4. *Ablatif à la place d'un locatif*

ROMA DEF(VNCTVS) 219. Sur le phénomène en général, voir par ex. **LÖFSTEDT Synt. II 73 ss.; SCHMALZ-HOFMANN 387; VÄÄNÄNEN 119.** Il est frappant que le seul exemple de notre documentation où un locatif est remplacé par un *ablativus loci* est justement *Roma*: de tous les locatifs latins, c'est également *Romae* qui fait preuve de la plus grande résistance, cf. **LÖFSTEDT Synt. II 77 s.**

5. *L'ablatif numero*

A(NNIS) N(VMERO) X ? 59; VIXIT ANNOS NVMERO VIGINTI 111; D(IES) N(VMERO) XVIII 149; [M]ENSES N(VMERO) XII 256; DIES N(VMERO) XI 285; VIXIT ANNIS N(VMERO) VIII 329. Sur l'origine de cette expression, voir SVENNUNG, «Numéro — Nr», *Arctos* NS I 174 ss. (1954).

6. *L'ablatif absolu*

L'ablatif absolu apparaît dans l'expression SE VIVO 142. SCHMALZ-HOFMANN 447 montre que l'ablatif absolu, en dépit de la règle générale, peut s'employer aussi pour désigner un substantif dans la proposition principale, ce substantif se trouvant à un autre cas; voir aussi PIRSON 185. Quand l'expression *se vivo* se stéréotype, cela conduit de nouveau à des contaminations: SE BIBVM 123 peut s'expliquer par des procédés phonétiques ou bien par une confusion de l'accusatif et du nominatif dans la langue vulgaire. Le type représenté dans nos documents par SE VIVI 157 est particulièrement courant, voir DIEL. *Ind.* XII s.v. *vivus* F 2. On pense d'embrée dans ce cas à une contamination de *se vivis* et de *vivi*. Voir encore MIHĂESCU § 194.

7. *L'usage des cas dans les datations*

Les datations faites conformément au schéma normal sont dans nos documents la règle, par.ex. III NONAS AVG 107. Nous relevons 39 cas de datation normale comportant *Kalendae*, 2 comportant *Nonae* et 8 avec *Idus*.

De *dies* se trouve deux fois un *ablativus temporis*, placé avant le date *Idus*: DIE VI IDVS AVG 111 et DIE VII IDVS FEBRARIAS 284.

Les termes fixes (*Kalendae*, *Nonae*, *Idus*) peuvent être donnés à l'accusatif sans être précédé d'un chiffre: KAI, SEPTEMBRIES 13 (sur la forme particulière SEPTEMBRIES, cf. p. 20; elle pourrait s'interpréter comme un ablatif); KAL, IVLITAS 61; IDVS APRIL, ES 126. KAL, APRIL, 16, d'un autre côté, est incertain; il peut naturellement être interprété comme un ablatif: en ce cas, le seul exemple d'ablatif normal dans le présent matériel. Pour abondants parallèles voir par ex. PIRSON 187 s.

8. *Confusion entre accusatif et ablatif dans des déterminations de temps duratifs*

On peut nettement discerner l'*ablativus durativus* dès l'époque classique, même si l'on n'en peut alors donner que des exemples assez rares, par ex. dans Cic. *De or.* 3, 138 *quadraginta annis praefuit Athenis*. Voir sur ce sujet par ex. SCHMALZ-HOFMANN 451 s.; ERNOUT-THOMAS 133. Dans les inscriptions païennes de l'époque impériale, quand il s'agit de donner l'âge qu'avait le défunt à sa mort, les *annis* ou *mensibus* et *diebus* en liaison avec la forme verbale *vixit* sont déjà plus fréquents que *annos* ou *menses* et *dies*. Cela ressort, en ce qui concerne les inscriptions de la ville de Rome contenues dans *CIL* 1-31000, de KONJETZNY 331, même si l'on ne peut rendre compte en détail de cette proportion. Dans les inscriptions provinciales de Gaule, accusatif et ablatif s'équilibrent à peu près, d'après l'estimation de PIERSON 183. Dans les inscriptions danubiennes, il y a proportionnellement, selon MIHĂESCU § 190, trois *vixit annis* contre un *vixit annos*.

Nulle statistique équivalente n'a encore été faite pour les vieilles inscriptions chrétiennes. D'après nos calculs, l'usage des cas dans ces inscriptions chrétiennes semble un peu plus traditionnel. Si l'on regroupe les chiffres valant pour les documents chrétiens, de la ville de Rome (DE ROSSI-GATTI, *ICVR - ICVR Nova Series I-III + SICV*) et notre propre documentation (= *SICV*), on obtient les tableaux suivants:

<i>accusatif:</i>	total	1.029 = 62 %	<i>SICV</i>	87 = 64 %
<i>ablatif:</i>	total	635 = 38 %	<i>SICV</i>	49 = 36 %

<i>annus</i>				
<i>accusatif:</i>	total	432 = 45 %	<i>SICV</i>	36 = 50 %
<i>ablatif:</i>	total	526 = 55 %	<i>SICV</i>	36 = 50 %

<i>mensis</i>				
<i>accusatif:</i>	total	295 = 86 %	<i>SICV</i>	23 = 80 %
<i>ablatif:</i>	total	47 = 14 %	<i>SICV</i>	6 = 20 %

<i>dies</i>				
<i>accusatif:</i>	total	302 = 83 %	<i>SICV</i>	28 = 80 %
<i>ablatif:</i>	total	62 = 17 %	<i>SICV</i>	7 = 20 %

Dans cette statistique, on a compté toutes les formes qui ont pu être reconnues comme appartenant à ces différents cas, mais non les abréviations, même lorsque la reconstitution du mot entier paraissait plus que probable.

Il ne manque toutefois pas de variantes locales, comme il ressort des chiffres suivants, tirés, pour permettre une comparaison, de VIVES, *Inscripciones cristianas de la España Romana y Visigoda* et de GOSE, *Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier*:

<i>accusatif:</i>	VIVES	109	=	84 %	GOSE	71	=	94 %
<i>ablatif:</i>	VIVES	22	=	16 %	GOSE	4	=	6 %

			<i>annus</i>					
<i>accusatif:</i>	VIVES	89	-	81 %	GOSE	35	=	90 %
<i>ablatif:</i>	VIVES	21	=	19 %	GOSE	4	=	10 %

			<i>mensis</i>					
<i>accusatif:</i>	VIVES	14	-	100 %	GOSE	20	=	100 %
<i>ablatif:</i>	VIVES	—	-	— %	GOSE	—	-	— %

			<i>dies</i>					
<i>accusatif:</i>	VIVES	6	=	86 %	GOSE	16	=	100 %
<i>ablatif:</i>	VIVES	1	=	14 %	GOSE	—	-	— %

Ces regroupements statistiques font apparaître une nette incongruence dans l'usage des cas, lorsqu'il s'agit d'une part de *annus*, d'autre part de *mensis* et de *dies*. Ces anomalies apparaissent avec encore plus de netteté si l'on examine l'usage des cas dans les *combinaisons de ces mots*. C'est LÖFSTRÖM *Peregr. Aeth.* 54 ss. qui, le premier, a attiré l'attention sur ce point, (cf. aussi *Synt.* II 60 ss.), qui, en utilisant les statistiques de KONJETZNY valables pour CII, VI, obtenait les chiffres suivants:

<i>annis</i>	163	<i>mensibus</i>	37	<i>diebus</i>	27
<i>annos</i>	14	<i>menses</i>	138	<i>dies</i>	150

Parcils résultats se trouvent en général confirmés par les chiffres obtenus dans des statistiques équivalentes relatives à certains groupes d'inscriptions provinciales (païennes). HOFFMANN, *Index grammaticus ad Africæ titulos Latinos* 128 relève 14 exemples de mélanges équivalents de cas dans les notations portant sur l'âge des défunts, et chaque fois que le cas a pu être établi avec certitude, on lit *annis*, mais *menses*, *dies*, (*horas*). L'étude de PIRSON sur l'usage des cas dans les inscriptions galloises donne sensiblement le même résultat: en tout, 13 cas complets de mélange, tous, sauf un, du type *annis*, *menses*, *dies*.

Une comparaison de ces chiffres relatifs avec ceux que nous avons pu obtenir pour tous les documents chrétiens de la ville de Rome donne les totaux suivants. D'abord les chiffres relatifs aux inscriptions chrétiennes:

<i>annis</i>	19	<i>mensibus</i>	5	<i>diebus</i>	4
<i>annos</i>	1	<i>menses</i>	16	<i>dies</i>	18

La comparaison des pourcentages entre les documents païens et les documents chrétiens de la ville de Rome donne donc les résultats suivants:

	<i>annis</i>	<i>mensibus</i>	<i>diebus</i>
païens	92 %	21 %	15 %
chrétiens	95 %	24 %	18 %
	<i>annos</i>	<i>menses</i>	<i>dies</i>
païens	8 %	79 %	85 %
chrétiens	5 %	76 %	82 %

L'homogénéité à l'intérieur du groupe des inscriptions provenant de la ville de Rome est évidente et sans aucun rapport avec l'appartenance religieuse. Pour ce qui est de la préférence dans l'usage des cas, l'accusatif de *mensis* et de *dies* domine très nettement sur l'ablatif, tant dans la statistique relative aux formes isolées que dans celle relative aux trois déterminations temporelles.

Pour ce qui est de *annus*, on se trouve en présence d'une étrange anomalie: dans les formes isolées, accusatif et ablatif sont sensiblement à égalité; mais dans les formes combinées, l'ablatif domine nettement. La combinaison «idéale», une sorte de moyenne, serait donc un ablatif de *annus* combiné avec un accusatif de *mensis* ou de *dies*, autrement dit sous une forme pure *annis menses dies*. Mais en pratique cette formule ne se retrouve pas souvent, seulement 13 fois dans l'ensemble des documents chrétiens de la ville de Rome, dont deux fois dans *SICV*: 296, 297. Les variantes et combinaisons diverses sont évidemment légion, et l'on ne saurait ici en rendre compte en détail.

Les très nombreuses abréviations qui n'ont pas été comptées dans les statistiques précédentes forment un chapitre à part. Pour *SICV* nous obtenons les chiffres suivants: *annus* est écourté 59 fois, soit 7 A et 52 AN(N). De *mensis* nous avons 44 abréviations réparties comme suit: 33 M, 2 ME, 2 MEN, 6 MENS et 1 MES. Le chiffre correspondant pour *dies* s'élève à 35, dont 29 D, 1 DI et 5 DIE. Il est facile de comprendre pourquoi on a souvent écourté ces mots: d'une part ils étaient très fréquents; d'autre part ils ne pouvaient prêter à confusion. Mais cela montre en même temps à quel

point on pouvait hésiter devant le choix de la forme de cas exacte. Même si bien des fois le cas se laisse deviner avec une grande probabilité, ce serait perdre son temps que de vouloir en chaque cas spéculer sur la véritable solution de l'abréviation. On ne peut guère se défendre contre l'impression que ces abréviations sont fort souvent considérées comme des sigles généraux, sans qu'aucune forme de cas précise n'ait effleuré la pensée du rédacteur. C'est justement pourquoi il n'a pas paru opportun de les faire entrer en ligne de compte dans les statistiques précédentes, pas même dans les cas relativement clairs.

Ajoutons que tous les cas et chiffres examinés ici ne valent que pour *vivere* combiné avec une expression temporelle durative, du type *vixit annos* etc. Les autres verbes équivalents se construisent toujours avec l'accusatif. Une exception: FECIT . . . ANI 143 (cf. p. 26).

La préférence pour *annis* d'une part et pour *menses* et *dies* d'autre part, établie par les statistiques précédentes, quand ces termes sont combinés entre eux, ne trouve guère d'explication syntaxique ou structurelle. Elle est manifestement la conséquence de facteurs secondaires formels, euphoniques ou techniques. LÖRFSTEDT *Synt.* II 61 s. a peut-être raison de supposer que la suite de désinences *-is -es -es* était plus harmonieuse ou encore que l'on préférait pour chacun des mots une forme bisyllabique. Ce même LÖRFSTEDT *Synt.* II 62 rappelle une observation générale: les gens du commun parlant la langue vulgaire n'aimaient guère les désinences en *-bus*; à ce propos, il renvoie notamment à l'évolution des langues romanes. Il est également possible que la langue lapidaire évitait les formes longues pour des raisons purement pratiques: le manque de place.

9. La forme *annus* utilisée au pluriel

Dans les statistiques précédentes, on n'a jamais rencontré à l'accusatif pluriel la forme *annus* (*anus*). Notre documentation en présente 4 cas, et l'ensemble des documents chrétiens de la ville de Rome rien moins que 118; il s'agit toujours de plusieurs années. Si, comme c'est habituellement le cas, cf. par ex. DIEHL *Index XII*, on prend cette forme pour un accusatif pluriel — *annos*, le pourcentage subit alors une notable modification. Mais il est, semble-t-il, loin d'être certain que cette interprétation soit fondée. Un passage de la désinence de l'accusatif *-os* à *-us* dans d'autres mots manque d'appuis épigraphiques. DIEHL lui-même en est conscient quand il explique: «vocalis *u* orta est ex numero singulari ad analogiam 'horam horas, diem dies, mensem menses, manum manus' potius quam ex vocali *o* mutata in *u*. Qui étudie l'usage de *annus* ne peut manquer de remarquer certaines particularités. Des 118 *annus* isolés, rien moins que

50 sont reliés à un *p(bis) m(inus)*. Cela donne environ 42 %, tandis que de tous les *tituli* ne comportant qu'un renseignement sur l'âge en années, seulement 29 % se trouvent reliés à un *plus minus*. Il faut encore noter que pour les 118 *annus*, les années ne sont dans 78 cas données qu'approximativement par des chiffres en 5 ou en 10, tandis que le pourcentage total ne s'élève guère qu'à 46 %. On décèle ainsi un lien très net entre les formes en *annus* et les chiffres d'années approximatifs. Il faut enfin remarquer qu'*annus* ne correspond jamais au chiffre un. — C'est pourquoi il semble hautement probable que *annus* soit un nominatif singulier, qu'il constitue une dénomination stéréotypée de catégorie d'«années» dans les calculs de date et qu'il n'ait pas de forme de cas déterminée. Au total, il correspondrait assez à la formule: «année: tant et tant».

e. Les cas avec préposition

1. *cum* avec accusatif

[CV]M QVEM VIXIT 34 (cette reconstitution n'est pas tant certaine); FECIT CVM MARITVM 38; CVM MAXIMVM BIRGINIVM 59; CVM PARENTES SVOS 111; VIXIT CVM MARITVM SVVM 136; CVM VIRGINI SVVM 283.

C'est un phénomène connu dans le latin vulgaire que l'accusatif gagne de plus en plus de terrain au détriment des autres cas. Pour ce qui est de l'accusatif après une préposition qui, d'après l'usage classique, exige l'ablatif, on a cherché deux sortes d'explications: d'une part une explication phonétique dans les cas présentant une chute d'un *-m* final et une confusion entre l'*o* et l'*u* ou entre l'*e* et l'*i*; d'autre part dans le rôle toujours croissant que les prépositions jouent au détriment des désinences de flexion et de leur capacité de désigner *en ipso* une relation, auquel cas la désinence suivante jouerait un rôle secondaire. Les plus anciens exemples de *cum* avec un accusatif se trouvent dans les graffiti de Pompeï, voir VÄÄNÄNEN 121. Considérations générales sur ce point: SCHMALZ-HOFMANN 532; ERNOUT-THOMAS 144; CARNOV 269; PIRSON 200 ss.; MIHĂESCU § 214.

2. *in* avec accusatif dans le sens de «ù»

IN PACEM 150; 154; CVM QVIEVERIT IN PACEM 270; IN PACEM ESTOTE 328. Pour les nombreux parallèles, voir DIEHL *Index VII s.v. pax II*. Cf. encore *εἰς κίρινην*. Sur ce point, consulter SCHMALZ-HOFMANN 558; MIHĂESCU § 216.

3. *in avec ablatif dans le sens de « où » (avec mouvement)*

173,3 HANC IN AETERNO SIBI SEDEM CONSTANTIA QVAERENS.

Parallèles dans DIEHL *Index XII* s.v. *in B a*, ainsi que dans MIHĂESCU § 216, par ex. *veni in D(al)matia*. C'est ainsi que les expressions *in aeterno vivere* et *in aeternum vivere* apparaissent parallèlement l'une à l'autre sans différence de sens, ce qui peut expliquer l'usage reproduit ci-dessus.

f. Pronoms

hic à la place de is anaphorique. . . HIC VIXIT ANNOS NVMERO VIGINTI ET MENSES N QI . . . HVIC PARENTES POSVERUNT 111. En revanche, nous trouvons un *is* employé anaphoriquement dans 191 EIVS et 294 CVM EO.

L'emploi du démonstratif à la place de *is*, discernable déjà dans le latin le plus ancien, mais surtout dans le latin tardif, est traité par SCHMALZ-HOFMANN 475; 477 qui note que *hic* aussi bien que *ille* perdent peu à peu leur caractère déictique. Exemples tirés de graffiti pompéiens dans VÄÄNÄNEN 122. L'évolution qu'on peut observer dans les langues romanes est de ce point de vue très révélatrice.

III. LANGUE DES INSCRIPTIONS GRECQUES

A. PHONÉTIQUE

Dans bien des cas il s'agit de latin transcrit sous forme grecque. Surtout quand il s'agit de noms propres, il est souvent risqué de tracer des frontières trop tranchées. Ces cas, étant donné leur caractère de cas-limites, on les a pour plus de clarté traités aussi dans un contexte grec.

a. Vocalisme

1. *Voyelles simples et diphthongues*

ai > *ɛ*, *ɛ* > *ai*. Le phénomène est tellement répandue dans la phonétique du grec tardif qu'il ne nécessite pas d'analyse détaillée. Cf. BLASS 62—69; BLASS-DEBRUNNER 19; MAYSER I 107 s.; SCHWYZER 195 s.; LEJEUNE 200; ECKINGER 23, qui prête une particulière attention aux transcriptions. *ΗΕΖΕ 44* =: *παλξε*; *ΚΙΤΕ 80* =: *κειται*; *ΑΙΤΩΝ 82* =: *ετων*; en transcription *IN ΗΑΚΑΙ 76* . . . *ιν παξε*.

$\eta > \alpha$. *ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΑΙΝΑΙ ΦΙΛΙΑ*[1] 76, cf. p. 8. Ne saurait guère être une réminiscence de la prononciation diphthonguique latine, mais témoigne plutôt de la confusion grecque $\alpha \sim \epsilon$; il s'agit donc d'un développement du type *SARDINIAE* > *ΣΑΡΑΙΝΗ* > *ΣΑΡΑΙΝΙΑ* > *ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ* avec échange de quantité $\eta \sim \epsilon$; cf. sur ce point MAYSER I 62 ss.; STURTEVANT 125 ss. On a la relation inverse dans *ΗΛΙΑ* 94; *ΒΕΙΤΑΛΙΕ* 272.

$\epsilon > \iota$. Cet échange de voyelles se rencontre assez souvent dans les documents épigraphiques devant un *o* lors de la transcription de mots et de noms latins. Cf. ECKINGER 20 et les exemples qu'il donne; *Ορδονίος*; *καλίκιος*; *Ποτιολανός* (passim). Sur le phénomène en général, voir MAYSER I 80 ss. *ΠΟΥΤΙΟΛΑΝΟΣ* 73 = *Ποτεολαρός*, du latin *Puteolanus*.

$\varepsilon i > \iota i > \varepsilon i$. La fréquence des phénomènes de l'itacisme rend superflu tout commentaire détaillé. Cf. par ex. BLASS 57 s.; BLASS-DUBRUNNÉ 18-20; MAYSER I 87-94; STURTEVANT 40 s.; voir encore ECKINGER 42-46 du point de vue des transcriptions.

ΙΣ 70; *ΙΦΗΝΗ* 64; 73. Le phénomène se reproduit très souvent dans les documents épigraphiques, précisément quand il s'agit de ce nom; cf. par ex. *ICVR* 7187; 7191 a; 7240; 7246; 8044 a; 8050; 8073; 8395 et passim.

Encore: *ΡΟΝΙΣ* 80; *ΚΙΤΕ* 80; *ΜΕΙΑΝ* 71; *ΤΕΠΕΝΤΕΙΑΝΟΥ* 87.

$\iota > \varepsilon i$: *ΠΟΥΦΕΙΝΗ* 71; *ΠΑΤΡΕΙ* 78; *ΒΡΕΝΖΕΙΝΟ* 78; *ΙΟΥΣΤΕΙΝΗ* 89; *ΒΕΙΤΑΛΙΕ* 272. Il faut remarquer que le changement $\iota \sim \varepsilon i$ concerne avant tout des transcriptions de noms propres latins.

$\eta > \iota$: *ΑΡΧΙ* 44; *ΚΥΜΙΣΙΣ* 82.

$\iota \varepsilon i > \varepsilon i$: *ΥΙΕΙΑ* 71. Pareille simplification est fréquente dès le 2e siècle avant J.-C. Voir par ex. BLASS 17; MAYSER I 92; L.-S. s.v.

$\alpha \sim \nu$: *ΚΥΜΙΣΙΣ* 82. Le phénomène se rencontre très souvent dans les inscriptions. Voir STURTEVANT 52; MAYSER I 110 s.

$\iota \varepsilon i > \iota \varepsilon$: Le phénomène correspondant en latin semble être d'origine osque, cf. STOLZ-LEUMANN 94. Sa fréquence, surtout pour les noms propres, dans le grec vulgaire tardif, n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante. Voir sur ce point ECKINGER 56 f.; DÖTTLING 43. *ΕΛΠΙΔΙΣ* 71; *ΑΥΓΟΥΡΙΣ* 75; *ΙΦΝΑΤΙΣ* 85; *ΑΦΡΟΔΙΣΙΣ* 86; *ΕΥΓΕΝΙΣ* 88; *ΜΑΡΙΣ* 97.

2. *Syncope*

BPENZEINO 78 = *Verentino*? L'interprétation est incertaine. Comme cas parallèle dans les inscriptions aussi bien que dans la littérature, on peut citer le fréquent *oὐετγαρός* = *veteranus*; voir encore par ex. *Βερείνη* = *Berenice*; *κερβητον* = *cerevisia*. Voir sur ce sujet ECKERINGER 23; MAYSER I 146 ss.

3. *Haplographie*

MNHΣ 85 = *μνημης*: Abréviation assez fréquente, mais peut n'être qu'un simple *error quadratarii*.

b. *Semi-voyelles**Transcription du latin u(w)*

La semi-voyelle latine *u (w)*, pour laquelle le grec manquait d'équivalent, fut d'abord régulièrement transcrise par *ον*, puis, à partir du premier siècle après J-C, de plus en plus souvent par *β*; cf. les courbes graphiques dans ZILLIACUS, »Till frågan om det grek. B:s övergång till spirant». Cela montre que le *β* grec, dès le cours du 1er siècle de notre ère, a dû se prononcer de façon nettement spirantique. Parallèlement à cette manière d'écrire, le *u* est parfois rendu par un *v*; c'est le cas après les voyelles *a*, *ε*, et *o*, manifestement pour éviter de gênantes accumulations de voyelles. C'est un fait que, dans les documents épigraphiques, *Severus* est souvent rendu par *Σενῆρος*; voir par ex. DIERI, *Index* I avec plusieurs exemples. Dans les inscriptions des catacombes, les trois orthographies se retrouvent à peu près avec la même fréquence. Sur le phénomène en général, voir DITTENBERGER, »Römisches Namen etc.» 302—304; ECKERINGER 82—94; BLASS 106 s.; MEINERSMANN, *Die lateinischen Wörter und Namen* etc. 11 s.; SCHWYZER 207 s.; ZILLIACUS, »Till frågan om det grekiska B:s övergang till spirant» 63—74.

BPENZEINO 78 = *Verentino*; *BEITAAIE* 272; avec *v*: *ΣΕΒΗΡΗ* 73.

Sur la portée des transcriptions grecques pour nous éclairer sur la prononciation du *b* latin, voir p. 5 s.

c. *Consonantisme*1. *Dentales*

EMNHΣETH 83 = *ἐμνήσθη*. Cf. MAYSER I 177 s.; SCHWYZER 205 s. *ΕΤΕΛΕΥΘΗ* 82 est difficile d'expliquer. Sans doute s'agit-il d'une cor-

ruption orthographique, d'autant plus que l'inscription semble par ailleurs être corrompue. On pourrait supposer une haplographie pour *ἐτελενθήθη*, une abréviation pour *ἐτελενθῆσε* = *ἐτελεντησε*, ou encore un lapsus du graveur pour *ἐτελεντη* — *ἐτελεντα*.

2. *v final avant une labiale*

ΣΥΝΒΙΩ 74; 85. La façon d'écrire étymologique, qui toutefois est beaucoup plus rare que l'assimilée (mais qui n'est représentée dans notre collection que par 86 et 89), résulte d'une tendance plus marquée dans le grec tardif à l'isolement des syllabes, cf. MAVSER I 233.

B. MORPHOLOGIE

On n'a pas relevé d'anomalies dans la déclinaison de mots purement grecs, ou bien elles ont été traitées dans notre analyse phonétique. Seuls, quelques phénomènes ayant trait à des déclinaisons de noms latins rendus sous forme grecque sont dignes d'intérêt. Sur ce phénomène en général, voir par ex. ECKINGER 129—138; DÖTTLING; MEINERSMANN, *Dic lateinischen Wörter und Namen etc.* 114—121.

1. *Déclinaison en -a*

ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΛΑΙΝΑΙ ΦΙΑΙΑ [I] 76, cf. p. 8 et p. 34. Un dat. *ΣΕΥΗΡΗ* 73. Sur la déclinaison des mots en *-a* après soit *e* et *i* soit *ø* dans la *koine*, voir DÖTTLING 20 s.; RADERMACHER 45.

2. *Déclinaison en -o*

-ιος>-ις: voir les exemples p. 34 et la bibliographie qui y est joint.

3. *Conjugaison*

ΕΤΕΛΕΥΘΗ 82; *ΕΜΝΗΣΤΗ* 83 cf. ci-devant; *[ΑΝΕΠΑΗ* 290, cf. BLASS-DEBRUNNER § 78.

Henrik Ziliacus et Rolf Westman

OUVRAGES CONSULTÉS

- ALTHEIM, F.: Die Anfang des Vulgärlateins. *Glotta* 20, 1932 pp. 153—171.
- BATTISTI = C. BATTISTI: *Avviamento allo studio del latino volgare*. Collane di grammatiche storiche neolatine I. Bari 1949.
- BATTISTI, C.: *La crisi del latino*. Lezioni universitarie sul latino volgare. Firenze 1946.
- BLASS = F. BLASS: *Über die Aussprache des Griechischen*. 3. Auflage. Berlin 1888.
- BLASS-DEBRUNNER — F. BLASS: *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*. bearbeitet von A. DEBRUNNER. 9. Auflage. Göttingen 1954.
- CARNOY, v. Bibliographie générale.
- DIEHL, v. Bibliographie générale.
- DIEHL, E.: De M finali epigraphica. *Jahrbücher für classische Philologie. Suppl.* Band 26 pp. 1—327. Leipzig 1899.
- DITTMERBERGER, W.: Römische Namen in griechischen Inschriften und Literaturwerken. *Hermes* VI. 1872. p. 129 ss., 281 ss.
- DÖTTLING = CHR. DÖTTLING: *Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschriften*. Diss. Basel. Lausanne 1930.
- DRAGOESCU, P.: *Limba latina pe inscriptile din Dacia. Contributii epigrafice*. Râmnicu Valcea 1930.
- ECKINGER = TH. ECKINGER: *Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*. Diss. Zürich. München 1892.
- ERNOUT = A. ERNOUT: *Morphologie historique du latin*. Troisième édition revue et corrigée. Paris 1953.
- ERNOUT-THOMAS = A. ERNOUT, F. THOMAS: *Syntaxe latine*. 2e édition revue et augmentée. Paris 1953.
- GEORGES, K. E.: *Lexikon der lateinischen Wortformen*. Leipzig 1890.
- GOSE, v. Bibliographie générale.
- GORDON, v. Bibliographie générale.
- GRANDGENT = C. H. GRANDGENT: *An introduction to Vulgar Latin*. Boston 1907.
- GRAUR, A.: *I et V en latin*. Collection linguistique 29. Paris 1929.
- DE GROOT = A. W. DE GROOT: *Die Anaptyxe im Lateinischen*. Forschungen zur griechischen und lateinischen Grammatik herausgegeben von Kretschmer und Kroll. 6. Heft. Göttingen 1921.
- GROSSI GONDI, v. Bibliographie générale.
- HAMP, E. P.: Final-s in Latin. *Classical Philology* 54, 1959 pp. 165—172.
- HEHL, A.: *Die Formen der lat. ersten Deklination in den Inschriften*. Diss. Tübingen. 1912.
- HOFFMANN = E. HOFFMANN: *De titulis Africae Latinis quaestiones phoneticae*. Diss. Vratislaviensis. Bonn 1907.
- HOFFMANN, M.: *Index grammaticus ad Africae provinciarum Tripolitanae Byzacenae proconsularis titulos Latinos*. Diss. Argentorati 1878.
- HOFMANN, J. B.: *Lateinische Umgangssprache*. 3. Auflage. Heidelberg 1951.
- KENT = R. G. KENT: *The forms of Latin. A descriptive and historical Morphology*. Baltimore 1946.
- KONJETZNY, v. Bibliographie générale.
- LEJEUNE = M. LEJEUNE: *Traité de phonétique grecque*. Deuxième édition. Paris 1955.

- LIUmann, M.: *Kleine Schriften*. Zürich 1959.
- B. LÖFSTEDT *Lang.* = B. LÖFSTEDT: *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Latina Upsaliensia I. Uppsala 1961.
- LÖFSTEDT *Peregr. Aeth.* -- E. LÖFSTEDT: *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*. Uppsala 1911.
- LÖFSTEDT *Synt.* II - E. LÖFSTEDT: *Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*. Zweiter Teil. *Syntaktisch-stilistische Gesichtspunkte und Probleme*. Lund 1933.
- LOMMATZSCH, E.: Zur lateinischen Orthographie: *ei* für *i* auf lateinischen Inschriften der Kaiserzeit. *Archiv für lateinische Lexicographie* 15 1908 pp. 129—137.
- MAYSER I = E. MAYSER: *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemaerzeit. I Laut- und Wortlehre*. Leipzig 1906.
- MAYSER² = E. MAYSER: *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemaerzeit. I Laut- und Wortlehre, II Teil: Flexionslehre*. 2. Auflage. Berlin 1938.
- MEINERSMANN, B.: *Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyri*. Leipzig 1927.
- MICHEL -- L. MICHEL: *Etude du son »Ss en latin et en roman*. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier 6. Montpellier 1953.
- MIHAESCU — H. MIHAESCU: *Limba Latina in provinciile Dunarene ale Imperiului Romane*. Bucuresti 1960.
- MOHRMANN, V. Bibliographie générale.
- MOHRMANN, CHR.: Les origines de la latinité chrétienne à Rome. *Vigiliane Christianae* III. 1949 pp. 67—106; 163—183.
- MONTEVERDI, A.: *Manuale di avviamento agli studi romanzo*. Lingue romanzo. Milano 1952.
- NEUE-WAGENER = F. NEUE-C. WAGENER: *Formenlehre der lateinischen Sprache I—III*. Berlin 1892—1902.
- NIEDERMANN — M. NIEDERMANN: *Historische Lautlehre des Lateinischen*. Dritte neu bearbeitete Auflage. Göttingen 1953.
- NIEDERMANN, M.: *E und I im Lateinischen. Ein Beitrag zur Geschichte des lateinischen Vokalismus*. Diss. Basel. Darmstadt 1897.
- PIRSON, V. Bibliographie générale.
- PRINZ, O.: *De O et U vocalibus inter se permutatis in lingua Latina. Quaestiones epigraphicae*. Diss. Halle 1933.
- PRINZ, O.: Zur Entstehung der Proththese vor s-imprumum im Latein. *Glotta* 26, 1938 pp. 97—115.
- PROSKAUER, C.: *Das auslautende -s auf den lateinischen Inschriften*. Strassburg 1910.
- SCHUCHARDT = H. SCHUCHARDT: *Vokalismus des Vulgärlateins I—III*. Leipzig 1866—1868.
- ROHLS = G. ROHLS: *Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen. Sammlung kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen* 15. Kempten / Allgäu 1960.
- SCHOPF = E. SCHOPF: *Die konsonantischen Fernwirkungen: Fern-Dissimilation, Fern-Assimilation und Metathesis*. Göttingen 1919.
- SCHRIJNEN, V. Bibliographie générale.
- SCIMALZ-HOFMANN, V. Bibliographie générale.
- RADERMACHER = L. RADERMACHER: *Neutestamentliche Grammatik*. Tübingen 1911.
- SCIWYZER = E. SCIWYZER: *Griechische Grammatik auf der Grundlage von K. Brug-*

- manns *Griechischer Grammatik. I. Allgemeiner Teil. Lautlehre. Wortbildung. Flexion.* Handbuch der Altertumswissenschaft II: 1, 1. München 1939.
- SOFER, J.: *Reichssprache und Volkssprache im römischen Imperium.* Wiener Studien 65. 1950/51, pp. 138—155.
- SOMMER = F. SOMMER: *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre. Indogermanische Bibliothek 1 Abt. I Reihe: III;* 1, 2. und 3. Auflage. Heidelberg 1914.
- STATI = S. STATI: *Limba Latina inscriptile din Dacia și Scythia minor.* Bucuresti 1961.
- STOLZ-LEUMANN = STOLZ: *Lateinische Grammatik, Laut- und Formenlehre* in fünfter Auflage völlig neu bearbeitet von M. LEUMANN. Handbuch der Altertumswissenschaft II 2. München 1928.
- STURTEVANT = E. H. STURTEVANT: *The Pronunciation of Greek and Latin.* 2nd edition. Philadelphia 1940.
- SVENNUNG = J. SVENNUNG: *Kleine Beiträge zur lateinischen Lautlehre.* Uppsala Universitets Årsskrift 1936: 7. Uppsala 1936.
- SVENNUNG, J.: *Numero — Nt. Arctos* NS I. 1954, 171 ff.
- TAGLIAVINTI = C. TAGLIAVINTI: *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza.* Bologna 1959.
- TESTINI, V. *Bibliographie générale.*
- THYLANDER, V. *Bibliographie générale.*
- TRAINA, A.: *L'alfabeto e la pronuncia del latino.* Bologna 1957.
- VAANANEN, V. *Bibliographie générale.*
- VAANANEN, V.: *Le nominatif pluriel en -as.* Neuphilologische Mitteilungen 1934. pp. 81—95.
- VIVES, V. *Bibliographie générale.*
- VOSSLER = K. VOSSLER: *Einführung ins Vulgärlatein* herausgegeben und bearbeitet von H. SCHMEICK. München 1953.
- ZILLIACUS, H.: *Till frågan om det grekiska B:s övergång till spirant.* Eranos 33, 1935 pp. 63—74.

LES NOMS

I. LES SYSTÈMES DE NOMS

A. FRÉQUENCE DES DIFFÉRENTES FORMES DE NOMS

On peut reconnaître dans les différents systèmes de noms latins quatre types divers de noms pour les hommes et trois pour les femmes, suivant lesquelles des trois parties fondamentales — pour les hommes: *praenomen*, *gentilicium* et *cognomen*; pour les femmes: *gentilicium* et *cognomen* — on rencontre dans le nom. Afin de disposer d'un matériel de comparaison suffisant pour l'étude de l'ensemble de ces formes de noms en *SICV*, j'ai également relevé leur présence dans les inscriptions païennes typiques de Rome. Le compte suivant a été effectué dans les épitaphes (34030—36602 et 37858—39082a) des deux suppléments de *CIL VI*. En laissant de côté les noms d'esclaves — environ 3 % du matériel — les noms des 2516 hommes et 1950 femmes restants se répartissent de la façon suivante:

*Les différentes formes de noms dans les épitaphes de
CIL VI 4:2 et 5*

	hommes	femmes	
<i>Praenomen + gentilicium</i>	87 —	1,5 % —	— —
<i>Gentilicium</i>	—	—	45 2,5 %
<i>*Tria nomina</i>	1792	71,5 %	4 —
<i>*Duo nomina</i>	268	10,5 %	1606 82,5 %
<i>Cognomen</i>	419	16,5 %	295 15,0 %

Le tableau ci-dessus montre que la forme dite classique — pour les hommes *tria nomina* (*praenomen*, *gentilicium* et *cognomen*), pour les femmes *duo nomina* (*gentilicium* et *cognomen*) — était de beaucoup la plus habituelle dans les inscriptions païennes de Rome originaires pour la plupart du premier et du second siècle A.D. D'après le tableau le *praenomen* manque chez environ 1/10 des hommes. Cela provient de ce que, à l'époque impériale, le *praenomen* avait en grande partie perdu sa signification, les fils héritant toujours du prénom de leur père; on pouvait ainsi facilement l'omettre tout à fait (THYLANDER, p. 77 s.). Le nombre des cas où le *gentilicium* manque également est notablement plus élevé; ils se rencontrent aussi chez les femmes. On ne saurait toutefois faire entrer ces cas dans le système

tardif des noms uniques, car il est possible que se trouvent parmi eux des noms d'esclaves enterrés sans qu'aient été gravés dans la pierre les mots *servus-va* ou *verna* indiquant leur origine.

Les inscriptions chrétiennes de Rome, telles que *SICV*, diffèrent radicalement des inscriptions païennes en ce qui concerne la forme des noms. L'abandon du *praenomen* était si répandu que notre matériel ne fournit que trois cas où figurent les *tria nomina* des hommes (267; 311; 317). Dans le tableau ci-dessous on a réparti la matière de telle sorte que le premier ensemble contient les cas où l'on rencontre le *gentilicium* et le dernier ceux où seul le *cognomen* représente le nom. J'ai de plus compté les cas séparément dans les inscriptions latines et dans les inscriptions grecques. Les variations de forme des noms, dont on traitera plus tard, ont été de même mentionnées à part.

Les différentes formes de noms en SICV

	hommes		femmes	
	inscriptions latines	inscriptions grecques	inscriptions latines	inscriptions grecques
<i>*Tria nomina*</i>	3	—	—	—
<i>«Duo nomina»</i>	30 20 %	3	27 18 %	2
<i>duo gentilicia</i>	—	—	2	—
<i>Cognomen</i>	130	15	120	18
<i>duo cognomina</i>	4 80 %	—	2 82 %	1
<i>Gentilicium</i>	3	—	6	1
Total	170	18	157	22

Le bouleversement du système latin des noms ressort avec évidence quand on compare les tableaux précédents de *CIL VI* et de *SICV*. Dans les inscriptions païennes typiques de Rome 85 % environ des hommes et des femmes ont un *gentilicium*; en *SICV* 18-20 % seulement. Dans les inscriptions grecques les *gentilicia* sont encore plus rares que dans les inscriptions latines. Il se peut que les inscriptions grecques soient d'une époque un peu antérieure à celle des inscriptions latines (en *SICV* le nombre des personnes mentionnées dans les inscriptions grecques est d'environ 11 % — pourcentage légèrement supérieur à celui des inscriptions chrétiennes de Rome en général, où il est de 9 % environ — mais il est de 28,5 % dans les inscriptions chrétiennes de l'époque primitive, cf. p. 42 s), mais il y avait tout naturellement parmi elles un grand nombre d'épitaphes de personnes qui, du point de vue onomastique, ne s'étaient pas assimilées à

leur milieu, mais avaient conservé la forme de nom grecque, notamment les *peregrini*.

Il n'est peut-être pas nécessaire de traiter ici plus amplement des raisons qui ont conduit à l'abandon du *gentilicium*. Il provient probablement pour une part de la généralisation de quelques *gentilicia*, surtout de ceux des familles impériales, au point que le *gentilicium* perdit beaucoup de sa signification comme nom distinguant les unes des autres les différentes familles. En *SICV* 67 personnes ont un *gentilicium* employé comme nom de famille et, pour 29 d'entre elles, il s'agit de *Aelius* (5), *Aurelius* (11), *Antonius* (3), *Flavius* (6), *Iulius* (2) et *Valerius* (2). Par ailleurs l'importance du *gentilicium* avait diminué lorsque la dignité de citoyenneté romaine avait perdu une partie de sa signification primitive au troisième siècle A.D., car le droit d'avoir un *gentilicium* était jadis le signe distinctif du citoyen romain libre.

Des changements notables se produisirent également ailleurs que dans les parties principales du nom. Le plus important est l'abandon de la filiation aussi bien dans les noms des citoyens libres que dans ceux des affranchis. Dans le matériel fourni par *CIL VI* mentionné à la page 40, il y a 26 % environ d'affranchis; en *SICV* il n'y en a qu'un seul, 320: *Statilia Tauri l. Albana*, et là aussi il s'agit probablement d'une inscription païenne. La filiation d'une personne libre ne figure qu'une seule fois en *SICV*, 150: *Flavius Domitius Maximus filius Flaviani*; en l'absence de prénom on ne pouvait toutefois pas employer la formule classique de filiation, mais le prénom a été remplacé par un *cognomen*. Je n'aborderai pas ici le difficile problème des motifs de la disparition de la filiation des affranchis. Il est possible que la disparition de la filiation des personnes libres s'explique avant tout par le fait que, le père et le fils portant toujours le même prénom, on pouvait déduire le prénom du père de celui du fils.

B. CHRONOLOGIE DES FORMES DE NOMS DANS LES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

Comme les inscriptions chrétiennes primitives de Rome remontent à une époque qui couvre plusieurs siècles, il est évident que la forme des noms indique diverses étapes d'évolution dans les inscriptions qui datent d'époques différentes. Le tableau ci-dessous donne une brève explication des formes de noms dans les inscriptions chrétiennes de Rome qui sont datées¹⁾:

¹⁾ Les inscriptions chrétiennes de Rome, qui sont datées, ont été publiées dans DE ROSSI *ICVR I*; celles qui ont été découvertes plus tard l'ont été dans d'autres volumes de *ICVR* et dans la série *RAC*. Comme il y a très peu d'inscriptions datées qui remontent à une époque antérieure à Constantin, j'ai complété cette partie à l'aide des inscriptions qui proviennent de la partie la plus ancienne des catacombes de Priscille, publiées par DE ROSSI, «*Epigrafia primitiva priscilliana*», *BAC* 1886, p. 34 ss.; 1887, p. 109 ss.; 1892, p. 57 ss.

Les formes de noms dans les inscriptions chrétiennes de Rome, datées

	ante pacem	A.D. 313—410	A.D. 410—500	A.D. 500—600
Hommes	« <i>Tria nomina</i> »	18 10,5 %		
	« <i>Duo nomina</i> »	54 32,0 %	31 9,5 %	5 5 %
	<i>Cognomen</i>	98 57,5 %	292 90,5 %	98 95 %
	Total	170	323	103
Femmes	« <i>Duo nomina</i> »	80 50 %	28 10 %	3 3,5 %
	<i>Cognomen</i>	79 50 %	245 90 %	82 96,5 %
	Total	159	273	85
				48

L'abandon du *gentilicium* à l'apogée de la Rome chrétienne, durant le siècle qui sépare l'édit de Milan de l'invasion d'Attila, est d'autant plus significatif que, après la victoire du christianisme, il y eut, beaucoup plus qu'autrefois, dans les rangs des chrétiens, des gens appartenant aux classes sociales supérieures, parmi lesquelles le *gentilicium* se conserva plus longtemps que dans les classes inférieures. En comparant le matériel fourni par *SICV* au tableau précédent, on peut peut-être dire que la plupart de nos inscriptions datent du 4e siècle; une notable partie renoue à l'époque précédant Constantin — c'est ce qu'indique le pourcentage de *gentilicia* plus fort en *SICV*, comparé au matériel daté des années 313—410; un certain nombre enfin sont des 5e et 6e siècles.

La datation de chaque inscription d'après les formes des noms n'est possible que dans des cas exceptionnels. Comme après 313 il n'y a pas une seule inscription datée qui présente un *praenomen*, il est vraisemblable que les trois inscriptions (267; 311; 317), où les hommes ont les traditionnels *tria nomina*, remontent à une époque antérieure à Constantin le Grand. De plus on peut probablement affirmer que la majeure partie des inscriptions où le *gentilicium* figure employé comme nom de famille datent également de l'époque primitive.

C. LES GENTILICIA EN *SICV*

Selon une habitude courante à la fin de l'époque impériale (cf. THYLANDER p. 97 s.), certains *gentilicia* extrêmement fréquents sont, en *SICV* également, écrits en abrégé: AVR 13; 64; 276; AVRE 22; FL 166; ΦΑΑ 64; IVL 207. P 22 est incertain, mais peut être *P[ublicius]* ou *P[ublius]*. La lettre *P* est souvent dans les inscriptions chrétiennes l'abréviation d'un

gentilicium (DIEHL III, p. 119 s. mentionne 12 exemples) et peut en principe être naturellement l'abréviation de n'importe quel *gentilicium* commençant par un *P*.

En *SICV* on trouve en tout 36 *gentilicia* employés comme nom de famille. La plupart d'entre eux sont des *gentilicia* latins ordinaires, mais il y a tout de même parmi eux quelques cas qui demandent une explication.

MATIDIAE ou *MATIDIA E* 49 est vraisemblablement un *gentilicium* (SCHULZE, *Eigennamen*, p. 275 mentionne le nom sous la forme parallèle du nom de famille *Matius*), mais on le rencontre cependant aussi comme *cognomen* d'origine manifestement barbare (*CIL* III 3179a et 7477, parmi de nombreux *cognomina* barbares).

NVMIDIA CONCORDIA 257 est un cas semblable, car *Numidius* se rencontre aussi bien comme *cognomen* tardif (*RE* XVII, col. 1397 s.) que comme *gentilicium* surtout en Afrique et en Italie méridionale (*CIL* VIII quatre cas, X deux cas, cas épars XII et XIV). Comme un *cognomen* suit le nom, il s'agit ici probablement d'un *gentilicium*.

L. ORINATIVS BARBENTIVS 317 est digne d'intérêt, car le *gentilicium* et le *cognomen* (cf. p. 66) sont l'un et l'autre inconnus jusqu'à présent. *Orinalius* est certainement un *gentilicium*, car il est précédé d'un *praenomen* et suivi d'un *cognomen*. Il s'agit peut-être d'un nouveau *gentilicium* formé à partir du nom de personne *Orinus*, car à l'époque impériale on a souvent formé de nouveaux *gentilicia* à partir de *cognomina*; ce fut le cas notamment en Gaule et dans les noms de soldats (cf. SCHULZE, *Eigennamen*, p. 48 ss.).

VEFINIA FLORENTIA 25 et *VIFIDIA CASTRICIA* 217 sont des cas problématiques, car ni dans la littérature ni dans les inscriptions latines on ne trouve de noms commençant par *Vef-* ou *Vif-*. Il s'agit probablement des noms de famille *Vibinius* et *Vibidius* (SCHULZE, *Eigennamen*, pp. 102, 428). Sur l'explication grammaticale des formes cf. p. 12 et 8.

D. L'EMPLOI DU GENTILICIUM COMME COGNOMEN

L'emploi des vieux *gentilicia* comme *cognomina* est caractéristique du système latin des noms dans la basse antiquité. L'usage est né dans les noms de femmes, où l'on rencontre très tôt des *gentilicia* doubles, le second *gentilicium* étant au début hérité de la mère, par exemple *CIL* VI 7308 = DESSAU 8186: *Volussia Cornelia*; son père était *L. Volusius Saturninus*, consul de l'an 3 a.D., sa mère *Cornelia*. Les *gentilicia* doubles devinrent plus fréquents au fur et à mesure que le *gentilicium* perdit sa signification de nom de famille; le dernier *gentilicium* commença alors à être un nom librement choisi à la place du *cognomen*, par exemple *CIL* VI 9661 = DESSAU

7517, où *Ulpianus Eutyches* et *Ulpia Secundina* ont trois de leurs enfants qui portent un *cognomen* ordinaire, un autre se nominant par contre *Ulpia Julia*. En *SICV* il y a deux cas de *gentilicia* doubles: **VIFIDIA** (= *Vibidia*) **CASTRICIA** 217 et **FABIA CLAVDIA** 266. Outre ces deux cas il y en a un autre en *SICV* où un *cognomen* suit le *gentilicium* double: **FLAVIVS DOMITIVS MAXIMVS** 150 (cf. p. 42), mais dans ces cas le second *gentilicium* a été hérité de la mère en des temps également postérieurs.¹⁾

L'emploi du *gentilicium* comme *cognomen* est encore plus habituel lorsqu'il s'agit d'un nom unique; comme l'emploi du *gentilicium* comme *cognomen* avait commencé dans les noms de femmes, il a continué de se présenter surtout chez les femmes; c'est ce que montre également notre matériel (cf. tableau p. 41). On a mentionné ci-dessous les *gentilicia* uniques figurant en *SICV* et utilisés comme *cognomina*; on y a inclus de même un ensemble de cas incertains qu'on n'a pas pris en considération dans le tableau de la page 41:

AELIVS 116; **AVRELIA** 140; **306**; **BRITTIA** 222; **CALPVRIA** 107, incertain, écrit sous forme de monogramme; **FLAVIA** 198; **IVLIA** 124; **261** peut être également un *gentilicium*; **PETRONIVS** 128; **POMPEIA** 32; **HOMIΩNIA** 80; **VALERIVS-IA** 147 est incertain, car il peut s'agir d'un *gentilicium* employé comme nom de famille; **285**; **319**.

Il y a ainsi en principe une grande différence entre l'emploi du *gentilicium* seul à l'époque de la république et le même phénomène de la basse antiquité. Dans le premier cas la femme héritait du *gentilicium* de son père et cela indiquait qu'elle appartenait à une *gens* déterminée; dans le second cas le nom était librement choisi et il avait pour raison d'être de désigner la personne en question en tant qu'individu. Les *gentilicia* employés comme *cognomina* étaient devenus tellement semblables aux *cognomina* que leur sens étymologique fut beaucoup plus mis en avant que lors de leur emploi comme nom de famille; il arriva même qu'il changea complètement. C'est ainsi par exemple que l'emploi du nom *Iulus* comme *cognomen* peut provenir de ce qu'on a considéré ce nom comme un *cognomen* tiré du calendrier au même titre que par exemple *Aprilis*, *December* et *Ianuarius* (cf. p. 58). Quant au nom *Valerius* on a pu y voir un *cognomen* lié étymologiquement au verbe *vulere*. Dans le nom *Petronius* employé comme *cognomen* le sens étymologique avait complètement changé: il y a des exemples qui indiquent que *Petronius* surtout sous sa forme féminine a été considéré comme dérivé du nom biblique *Petrus*, comme *ICVR* 4280 — *DIEHL* 694, en 522 après Jésus-Christ, le nom du père est *Ioannes*, le nom de la mère *Anasta-*

¹⁾ Par exemple *RAC* 1936, p. 21: le père *Flavius Julianus* c.v., la mère *Insteia Cilonis* c.f., le fils *Flavius Insteius Cilo* c.p. Comme on peut le remarquer également dans cet exemple, on trouve des *gentilicia* doubles, dont le second est hérité de la mère, cela dans les classes supérieures de la société.

sia et celui de la fille *Petrunia*. Comme les parents ont l'un et l'autre un nom manifestement biblique ou chrétien (cf. p. 68 et 71), le nom de la fille est lui aussi du même type.

E. LE COGNOMEN DOUBLE

Le double *cognomen* n'est pas inconnu dans les inscriptions païennes, mais sa fréquence est dominante dans le matériel chrétien. Dans les épitaphes de *CIL VI* mentionnées p. 40 on trouve 26 *cognomina* doubles, soit 0,6 %; en *SICV* il y en a huit, c'est à dire 2,2 %. En voici la liste:

IVSTVS SERENV<S>	5
MAVRVS GAVDENTIVS	60
<i>ΗΡΑΚΛΙΑ ΡΩΜΗ</i>	70
<i>ΣΑΡΔΙΝΙΑ ΚΑΤΟΥΛΛΙΝΑ</i>	76
VETVRIA MACROIA VRBICA	101
NEMESIA MAXIMINA	176
MARCIANVS EVMERVS	243
G<R>E<G>ORIVS CRESCENTINVS	287

Il n'y a donc qu'un seul cas (101) où un double *cognomen* est joint à un *gentilicium* ordinaire.

Quand on examine le tableau, on remarque que certains des *cognomina* qui sont en tête se terminent par les suffixes *-ius-ia* et sont ainsi tout à fait semblables à des *gentilicia* (70; 76; 176; 287). *Ηρακλία* est toutefois un vieux *cognomen* grec (on rencontre le nom dès le premier siècle avant le Christ, *RE VIII*, col. 504), et *Nemesia* et *Gregorius* sont des *cognomina* nouveaux formés à l'aide des suffixes *-ius-ia* et entrés en usage à partir de la fin du second siècle A. D. (cf. p. 65). Le seul nom qui puisse faire question est *Σαρδίνια*. On ne le rencontre pas plus comme *gentilicium* que comme *cognomen*, mais si l'on considère que l'on trouve des noms de pays — par exemple *Italia* (DESSAU en comporte cinq exemples) — employés comme *cognomina* de femmes, il semble naturel de penser qu'il s'agit d'un *cognomen* double.

Les *cognomina* doubles sont d'origines diverses. Souvent un enfant a hérité de ses parents ou d'autres membres de sa famille deux *cognomina* (cf. THYLANDER, p. 114); dans d'autres cas un surnom a été ajouté tel quel au nom original; mentionnons comme exemple *CIL VI* 16771a: *P. Decumins M. P. V. l. Philomensus Mus*, où le dernier *cognomen*, formé de façon amusante à partir du précédent, doit son origine à l'humour populaire. Comme il n'y a pas en *SICV* un seul cas de double *cognomen* où l'on puisse

suivre la transmission des noms, on est réduit à faire des conjectures sur leur origine. Il se peut que dans le double *cognomen* GREGORIVS CRESCENTINVS 287 le premier nom soit, pour une raison ou pour une autre, un surnom; par contre dans le nom VETVRIA MACROBIA VRBICA 101, le dernier *cognomen*, qui est latin, a pu être ajouté plus tard pour corriger le *cognomen* grec: les *cognomina* grecs en effet, qui dénonçaient une origine vulgaire, n'étaient pas toujours aussi considérés que les *cognomina* latins (cf. MOMMSEN, *Römisches Staatsrecht* III 1, p. 426; DUFF, *Freedmen in the Roman Empire*, p. 54). Il semble malgré tout plus vraisemblable que la plus grande partie des doubles *cognomina* de *SICV* sont nés par transmission des noms.

F. LE SUPERNOMEN

Un autre phénomène onomastique de la basse antiquité est apparenté au double *cognomen*, c'est le *supernomen* ou *signum*. Dans le matériel limité fourni par *SICV* il n'y a cependant pas de *supernomina* à proprement parler. Le seul phénomène du genre est 177, épitaphe consacrée à une femme nommée *Rufina*, dans la marge gauche de laquelle a été gravé verticalement BIBELLI (= *Vibelli*). Le cas est d'ailleurs semblable à celui de nombreuses inscriptions où le *signum* est un vocatif terminé en *-i*, gravé à part dans la pierre (cf. MOMMSEN, «*Signum*», p. 449 ss.; DIEHL, «*Signum*», p. 396 ss.). Ces *signa* étaient cependant dans la plupart des cas des noms nouveaux, formés à l'aide des suffixes *-ius-ia* et riches de signification étymologique (cf. p. 65). Même chez les femmes ils avaient une forme terminée en *-i* (cf. MOMMSEN, «*Signum*», p. 450; DIEHL, «*Signum*», p. 400). Dans l'inscription de *SICV* il ne peut donc être question d'un véritable *signum*, mais le *gentilicium* a été écrit à part sur le modèle des *signa*. On connaît des cas semblables dans des inscriptions de la noblesse (par exemple *CIL* VI 1683 = DESSAU 1221: *Amnii iun.* au bord supérieur de la plaque; le nom de la personne en question est *Amnii Manius Caesonius Nicomachus Anicius Paulinus v.c.*), mais ailleurs également, par exemple *CIL* VI 9477 = DESSAU 7806, où on peut lire, au bas de la pierre tombale d'une femme nommée *Valeria Bercunda, Petrei hibas* (= *vivas*), ce qui est vraisemblablement le second *gentilicium* de cette femme.

L'emploi mentionné ci-dessus de la forme vocative masculine en liaison avec les *signa* de ce genre a eu pour conséquence que les nouveaux *cognomina* de femmes terminés en *-ia* (cf. p. 65) furent aussi parfois écrits sous la forme masculine. Notre matériel nous en fournit un bon exemple, FLABIA PERISTERIVS 178, qui est d'autant plus précieux que l'on rencontre rarement des nominatifs dans ces noms de femmes sous la forme masculine.

G. I, A TRANSMISSION DES NOMS

Le matériel limité fourni par *SICV* ne permet pas de faire de généralisations au sujet de la transmission du *gentilicium*. On peut cependant faire quelques remarques. Les seuls cas où l'on peut suivre dans notre matériel la transmission du *gentilicium*, sont 133 et 225. Dans ce dernier cas *Ragonius* est le *gentilicium* à la fois du père et du fils; c'est le cas normal, car il était de règle que le *gentilicium* du père se transmettait aux enfants. Au contraire le premier cas est plus intéressant: la mère est *POL-*L*IA EYLOGIA* et la fille *POL-*L*IA CYRIAS*. Lorsque la mère et les enfants ont le même *gentilicium*, il peut s'agir d'enfants naturels (cf. THYLANDER, p. 89); ou bien le père et la mère ont pu avoir le même *gentilicium*. L'identité du *gentilicium* de deux époux ne saurait surprendre quand il s'agit d'un nom aussi courant que par exemple *Aurelius*. Mais il arrive que des époux aient en commun un *gentilicium* plus rare, par exemple *ICVR 405 = DIEHL 4127E*, où *Rupilius*, et *3672 = DIEHL 4488*, où *Modius* sont le *gentilicium* à la fois des parents et des enfants. Dans ces cas il se peut que les deux parents soient des affranchis ou des étrangers qui ont reçu un *gentilicium* d'un même patron (cf. THYLANDER, p. 84 ss.). Dans l'inscription de *SICV* dont nous parlons, il peut donc s'agir d'un enfant naturel ou d'un cas où le *gentilicium* du père était également *Pollius*.

Dans la mesure où, en latin, le *cognomen* s'héritait, il se transmettait la plupart du temps inchangé des parents aux enfants. Il en va de même dans tous les cas de *SICV* où l'on peut constater une transmission du *cognomen*: le père et le fils *ΑΣΚΑΛΗΠΙΟΣ[ΟΤΟΣ]* ou *ΩΡΟΣ/ 64*; *FELICIO 229; IADYR 300; TIMOT_HEVS 303*, mais le nom du père est incertain; *{D}ZOSIMVS 108*.

II. ORIGINE ET MODE DE FORMATION DES COGNOMINA EN *SICV*

A. PROPORTION DES COGNOMINA LATINS ET DES COGNOMINA ÉTRANGERS

Dès que l'on compare les inscriptions païennes et les inscriptions chrétiennes primitives de Rome, on remarque la diminution du nombre des *cognomina* d'origine grecque. Comme on sait, il y avait beaucoup de noms grecs à Rome où vinrent d'Orient un grand nombre d'esclaves parlant grec. Bien que la plupart des esclaves venus des pays barbares aient reçu un nom nouveau, grec ou latin (THYLANDER, p. 179), des noms de personnes, d'origine barbare, s'introduisirent aussi à Rome avec eux. Le compte effectué dans le matériel *CIL VI* mentionné p. 40 a donné pour résultat que 56 % des *cognomina* sont grecs, 41,5 % latins et 2,5 % d'origine barbare.

Les proportions ont changé dans les inscriptions chrétiennes, comme le montre le tableau ci-dessous qui explique l'origine des *cognomina* de *SICV*:

Les cognomina latins, grecs et barbares en SICV

	hommes		femmes		fragm.	total
	inscriptions latines	inscr. gr.	inscriptions latines	inscr. gr.		
<i>Cognomina Latina</i>	107	64,5 %	7	104	66,5 %	229
<i>Cognomina Graeca</i>	48	27,5 %	9	50	32,0 %	121
<i>Cognomina Barb.</i>	13	8,0 %	1	2	1,5 %	18
Total	168		156		20	368

A ce compte manquent deux inscriptions, *BPENZEINOΣ 78*, qui est manifestement une forme corrompue, et *AMMIANOΣ 98*, qui peut aussi bien être un *cognomen* latin qu'un *cognomen* grec (SCHULZE, *Eigennamen*, p. 121).

D'après ce tableau le nombre des *cognomina* d'origine latine dans les inscriptions latines représente plus du double du nombre des *cognomina* grecs; dans les inscriptions grecques les *cognomina* grecs continuent à être la majorité. Cela provient en partie de ce que ces inscriptions remontent en général à une époque plus ancienne que les inscriptions latines, en partie aussi de ce qu'un grand nombre des personnes qui y sont mentionnées étaient des *peregrini* (cf. p. 41). La raison principale de la diminution du nombre des *cognomina* grecs dans les inscriptions chrétiennes est peut-être bien la diminution de l'esclavage à la fin de l'antiquité. L'étude de la transmission des noms montre que le nombre des *cognomina* grecs diminue d'une génération à l'autre; autrement dit les parents qui ont un *cognomen* grec donnent à leurs enfants plus souvent un *cognomen* latin qu'un *cognomen* grec (cf. FRANK, »Race Mixture in the Roman Empire», p. 693; THYLANDER, p. 124 s.). Il en serait évidemment résulté une rapide disparition des noms grecs, si l'introduction de nouveaux *cognomina* d'origine grecque par les esclaves venus de l'Orient n'avait pas toujours compensé les pertes. Mais si les arrivées d'esclaves diminuaient, il en résultait une réduction du nombre des *cognomina* grecs. C'est ce qui s'est produit à Rome à la fin de l'antiquité.

Selon le matériel dont nous disposons, les noms d'origine barbare auraient triplé chez les hommes et diminué chez les femmes. Le caractère limité du matériel de *SICV*, où peut jouer un accident statistique, ne justifie cependant pas de semblables généralisations. Le compte que j'ai effectué dans la plus grande partie des inscriptions chrétiennes primitives de Rome qui ont été publiées, montre que sur 11.000 personnes 399, soit 3,5 %, avaient un *cognomen* d'origine barbare. L'augmentation de la proportion

ne provient toutefois que de la généralisation de certains noms hébreux, d'origine biblique ou traduisant des idées chrétiennes. Parmi les *cognomina* de *SICV* d'origine barbare, les noms hébreux constituent également le groupe le plus important (cf. p. 63). Les autres noms ont probablement pénétré à Rome avec les étrangers ou les esclaves venus des provinces. Toutes les personnes qui portaient un nom barbare n'étaient évidemment pas de soi des esclaves, des affranchis ou des étrangers, mais cela montre qu'il faut prendre en considération la transmission des noms d'une génération à l'autre, même lorsqu'il s'agit de noms d'origine barbare.

B. LES COGNOMINA LATINS EN *SICV*

La majorité des *cognomina* latins et grecs que l'on rencontre en *SICV* et aussi, d'une manière générale, dans les inscriptions chrétiennes de Rome sont un héritage ancien. Bien des noms grecs sont entrés en usage des centaines d'années avant la naissance du Christ (par exemple *Alcidamas* au 5e siècle, de même *Alexander*; *Castor* au 3e siècle et *Daphnis* au 6e; datations tirées de BECHTEL). Le plus grand nombre des *cognomina* latins remontent à la fin de la république et au commencement de l'empire, époque où les *cognomina* commencèrent à devenir courants. La formation de nouveaux *cognomina* se poursuivit naturellement, mais leur nombre ne fut pas très important. Le plus grand changement a consisté en ce que les formes latines à suffixes devinrent absolument habituelles à la fin de l'antiquité (cf. p. 64).

Dans le tableau suivant le matériel latin a été réparti selon l'origine grammaticale des noms. Une telle répartition se justifie du fait que, pour ainsi dire sans exceptions, les *cognomina* latins vont de pair avec les appellatifs correspondants. On ne prêtera ci-dessous attention au sens des noms que pour les cas qui font exception. Le groupe le plus nombreux, celui des noms formés à partir d'adjectifs, a cependant été subdivisé selon le sens. Le sens des noms a pu être un facteur important lors de l'entrée en usage de ces noms pour la première fois; par exemple le nom *Proculus* a pu être donné à un enfant qui était né *patre peregrinante a patria procul* (Festus ed. LINDSAY, p. 251) et *Rufus* à ceux qui avaient les cheveux roux (Plut. *Coriol.* 11, 6); mais à mesure que le nom se généralisait et qu'il se transmettait d'une génération à l'autre, on ne prêtait que très peu d'attention à ce qu'il signifiait.

Dans le tableau de la p. 51 on a compté pour un seul nom les différentes formes à suffixe d'un même nom; on a compté deux fois les *cognomina* doubles.

D'après le tableau, les *cognomina* tirés d'adjectifs forment le groupe le plus important, mais ceux formés à partir de substantifs et de noms

propres constituent également un groupe nombreux. Les différents cas sont présentés ci-dessous par groupe; des commentaires accompagnent les cas plus exceptionnels; on a écrit en retrait les formes à suffixe.

Origine des cognomina latins en SICV

	adjectifs	verbes	nomina	substantifs	nomina propres	nomina complices	Total
num.	37	1	9	9	3	6	123
Personnes	75	1	11	92	10	12	
nom. %	30 %	15,5 %	2,5 %		23,5 %		236
Personnes %	32 %	15 %	4 %		24,5 %		

Origine des cognomina grecs en SICV

	nomina complices	nomina typocoristiques	adjectifs	verbes	substantifs	nomina propres	Total
num.	21	4	9	2	3	13	89
Personnes	21	1	10	4	3	13	
nom. %	24,5 %	6,5 %	10,5 %	6 %		31,5 %	128
Personnes %	19 %	3 %	8 %	5,5 %		41 %	

a. Les cognomina tirés d'adjectifs

1. *Noms exprimant des traits de caractère*

- BENIGNVS 47
 < B >ONOSA 1
 CANDIDA 300
 CLEMENTIANVS 118
 FERIANVS 218 peut provenir de l'adjectif *ferus*.
 FESTIVA 208
 < G >ENIALIS 48
 HILARIANVS 215
 HILARINVS 42
 INNOCENTIVS-IA 45; 103; 125
 IVSTVS-TA 5; 160; 181
 IVSTINVS-NA 89; 104; 105
 MEI,< L >ITIVS 141
 SERENV< S > 5
 SEVERA 73; 232
 S< E >VERINA 195
 SIMPLICIVS 19; 99; 265
 V< E >RINVS 282

2. *Noms exprimant des qualités physiques*

- CELERINA 139
 CRISPVS 65
 DEXTER 238
 MAXIMVS-MA 59; 114; 150; 168; le nom peut toutefois appartenir aussi au groupe suivant.
 MAXIMINVS-NA 159; 176
 PAVLVS 212
 PAVLINA 56
 RVFINA 71; 177
 SIRICA 215

3. *Noms de bonne augure*

- FAVSTINVS-NA 47; 83; 180; 253; 326
 FAVSTINIANVS 180

- ?FELIX 147; il peut aussi s'agir de FELICA
 FELICIANVS 68
 FELICIO 229 (*duo*): 281
 FELICISSIMVS-MA 160; 167; 201; 262
 FORTVNATVS-TA 270; 294
 PRI<N>CIPALIS 326
 [S]ECVRA 251
 BEITAAIA 272
 <V>ITALIO 29

4. *Noms exprimant des circonstances liées à la naissance et à l'origine*

- DATI<V>VS 293
 GEMINVS 212
 GEMELI,VS 278
 MATERNA 151
 PEREGRINA 175
 PROC<V>LA 38; 305
 PROCI,OCIA 220, cf. p. 37
 PROVINCIALIS 184
 VRBANIL<L>A 39
 VRBICVS-CA 101; 291; 313

b. *Les noms tirés de verbes*

1. *Gérondit*

- SERVANDVS 193 *idem* 225

2. *Participe passé*¹⁾

- DONATVS-TA 17; 189; 233; 322

FAVTVS 252; le nom est si rare que l'on a parfois douté de sa forme, par exemple *ICVR* 7579: *Fautus* est lu *Fau(s)tus*; *CIL VIII* 25276 et *ICVR* 4757 sont d'autres exemples du nom *Fautus*. *ICVR* 576 *Faultine* est lu *Fau(s)tine*.

- LIBERATA 197

- PARATVS 304

¹⁾ Cf. OTTO, »Nomina propria Latina oriunda a participiis perfectiis», et SCHWAB, »Nomina propria Latina oriunda a participiis praesentis» etc.: les noms formés à partir de participes sont entrés en usage à l'époque impériale notamment parmi les classes inférieures de la société.

REDEMPTA 248

- ?REJECTICIA 309, cf. p. 66; sur le sens du nom cf. p. 55.
 RENATVS-TA 12; 228, incertain, écrit sous forme de monogramme.
 RRS(T)VTVS-TA 61; 284
 SVCCESSVS 245

3. *Participe présent*

Contrairement aux noms formés à partir de participes passés, la plupart de ceux formés à partir de participes présents ont subi l'adjonction de suffixes.

- CONSTANTIVS-IA 104; 157; 159, incertain, monogramme; 173
 CRESCENS 299
 CRESCENTINVS-NA 114; 287
 CVRRENTIVS 258
 FIDENTIVS 297
 [FLO?]RENTINA 274
 FLORENTIVS-IA 25; 318
 GAVDENTIVS-IA 26; 53; 60; 137; 311
 VALENS 217; 226
 VINCENTIA 43; 249; 283
 <V>I<V>ENTIVS 305

c. Les noms tirés des noms de nombres

- PRIMVS-MA 1; 4; 123; 183; 291; 324
 SECUNDVS 259
 SECUNDINA 253
 SECUNDILLA 329
 TERTVLLVS 233

d. Les noms formés à partir de substantifs

1. *Substantifs abstraits*

- CREME[N]TIA 312, cf. *crementum*.
 FELICITAS 100; 149; 196; 250
 HILARITA[S] 41
 SALVTIA 5
 SPES 207; 226
 VICTORIA 34; 119; 148

2. *Noms tirés de mots désignant des personnes*

- ADIVTRIX 191
 ADSERTOR 149
ΑΥΓΟΥΠΙΟΣ 75
 BELLATOR 107, incertain, monogramme.
 DOMNINA 325, mais cf. p. 70
 DOMNIO 135, cf. p. 70
 PRINCIPIVS 53
 PPIANA 230, cf. *pupus*, *pupa*
 VIATORINVS 66
 VICTOR 277; 309; 324
<V>ICTORICA 271
 VICTORINVS-NA 5; 13; 111; 115

3. *Cognomina tirés de noms d'animaux*

- ASELLICA 65; 226
? RATOYAAINA 76, cf. *Catellus*, *Catulus*
 LEO, LEA 36; 144; 193; 211; 213; 312
 TAVRILIO 224, incertain, monogramme; sur le suffixe cf. p. 64
 VRSA 92; 127; 329
 VRSACIVS 276, cf. p. 66
 VRSILLA 218
 VRSVLVS 190; 277

4. *Cognomina tirés de noms de plantes*

- CICERCVLA 295
 IAVRIS 202, au sujet du suffixe cf. p. 64

5. *Autres cas*

- BARBENTIVS 317, cf. p. 66
 FRONTO . . . 36
 IVGAS 268, au sujet du suffixe cf. p. 64
 NA<V>IGIA 149
 STERCORIVS-IA 121; 169; 327, cf. *stercus*. *Stercorius* est, avec *Reiecticia* (p. 54), le seul nom de notre matériel à avoir un sens nettement péjoratif. Bien qu'on ait parfois considéré ces noms et quelques autres du même genre comme des noms traduisant l'humilité chrétienne (par exemple *GROSSI GONDI*, p. 83 s.), cela

semble peu probable, car on rencontre des noms péjoratifs en latin dès les commencements, par exemple *Balbus*, *Brutus*, *Naso* etc. *Stercorins* et *Reiecticia* appartiennent au même groupe, mais comme ils sont des formations tardives, on les trouve surtout ou uniquement dans les inscriptions chrétiennes. *Stercorius* figure en tout 15 fois dans les inscriptions païennes; sur *Reiecticia* cf. p. 66. *Praeiecticia*, dont il peut aussi s'agir, est un nom qui ne se rencontre que dans les inscriptions chrétiennes.

VINDEMIAN[240

e. Les cognomina tirés de noms propres

1. *Cognomina formés à partir d'un gentilicium*

Les noms formés à l'aide du suffixe *-anus* à partir d'un *gentilicium* constituaient depuis longtemps un groupe important de *cognomina* latins. A l'origine ces *cognomina* étaient ou bien des noms d'adoption formés à partir d'un *gentilicium* antérieur (cf. Mommsen «Zur Lebensgeschichte des jüngeren Plinius», p. 70 ss.) ou bien des noms d'anciens esclaves de l'empereur, car ces esclaves portaient souvent deux noms, dont l'un était formé à partir du *gentilicium* du donateur (cf. Mommsen, *Römisches Staatsrecht* I, p. 323). En *SICV* les *cognomina* formés à partir d'un *gentilicium* sont les suivants:

AELIANVS 211

ANICIANVS 33

APPIANVS 131

ΚΑΩΛΙΑΝΗ 79

ΛΕΚΟΥΝΙΑΝΟΣ 91

ΛΕΚΟΥΝΙΝΟΣ 91; ces deux noms sont vraisemblablement formés à partir de *Liconius*.

MARCIANVS-NH 110; 243

SEMPRONIANE 245

ΤΕΡΕΝΤΕΙΑΝΟΣ 87

2. *Cognomina tirés de prénoms*

Certains *cognomina* ont été obtenus à partir de vieux prénoms, soit tels quels, soit par l'adjonction de suffixes:

LVCIVS 164; 182; 186

MAR[C]ELLA 157 (cf. Schulze, *Eigenamen*, p. 177)

MARCELLINVS-NA 6; 135; 316

OVINTIANE 281

3. *Cognomina tirés de noms mythologiques*

Ces noms n'étaient pas aussi habituels en latin qu'en grec (cf. p. 66). Par ailleurs leur étude est souvent difficile car un grand nombre de noms latins de divinités rappellent à ce point des appellatifs qu'on peut tout autant considérer que certains noms de personnes proviennent de ces appellatifs, par exemple *Silvana* < *silva*, cf. *Silvinus*, *Montanus* etc. *Fortunio* est un cas analogue, car *fortuna* était à la fois un appellatif très répandu et une divinité importante à l'époque impériale. Dans la mesure où un nom a été formé à partir d'une idée abstraite ayant fait l'objet d'un culte sous l'empire, par exemple *Felicitas*, *Spes* et *Victoria* (cf. K. LATTE, *Römische Religionsgeschichte*, p. 233 ss.), son interprétation comme nom théophore est assez improbable (cf. les noms grecs correspondants *Hilaritas*, *Elpis* et *Nice*). *Concordia* pourrait appartenir au même groupe, mais comme il est entré en usage plus tôt que, d'une manière générale, les *cognomina* terminés en *-ia* -*ius* (*Thes.*, Suppl. *Onom.* II, col. 558, 58; cf. p. 65, ci-dessous) et comme dès l'époque impériale *Concordia* fut l'objet d'un culte important (LATTE, op.cit., p. 237 s.), il est probable que le nom est théophore.

CONCORDIA 257

FORTVNIO 328

IOVIANVS 204

LVPERCILLA 63

MERCVRIVS 328

MERCVR<I>ANA 263

SATVRNINA 310

SATVRVS 143; 174

SILVANA 132

VENERIVS 27; 100; 207

<V>ENER<I>OSA 264

4. *Cognomina formés à partir de noms géographiques*

ALBANA 320

DALMATIVS 141; 289

GERMANVS 330

LAVENTIVS 8; 138

MAVRVS 60

ΠΟΥΤΙΟΑΑΝΟΣ 73

SABINA 117; 136; 206

SAINIANVS 179

ΣΑΡΔΙΝΙΑ 76

ΣΙΚΕΛΟΣ 97

TRIFOLINA 183, cf. ager *Trifolinus*

VENENIO 259, dérivé de *Veneni* (*RE* VIII A 1 col. 699)?

5. *Cognomina tirés du calendrier*

Les noms de personnes tirés des noms de fêtes et des noms marquant des divisions du temps étaient courants aussi bien chez les grecs que chez les romains (FICK-BECHTEL, p. 295 ss., GOTTANKA, *Epigraphische Beiträge*, p. 33 ss.). Il est probable que la plupart du temps ces noms ont été donnés à des enfants nés justement à ce moment; il faut cependant donner une autre interprétation en ce qui concerne un certain nombre de noms de ce groupe. C'est ainsi que, si le nom *Iannarius* est extrêmement fréquent, c'est peut-être aussi en partie parce que le début de l'année était considéré comme un moment d'heureux présage, et *Ianuarius* était ainsi un «nom de bonne augure» (le nom est surtout fréquent en Afrique, où les «noms de bonne augure» étaient d'ailleurs particulièrement en vogue, cf. MOWAT, «L'éléments», p. 244). En *SICV* les *cognomina* tirés du calendrier sont:

IANVARIVS-IA 11; 145; 146; 170; 191; 199
DECEMBER 142

f. Les noms composés latins

A l'opposé du grec la formation en latin de nouveaux *cognomina* à partir de deux noms différents et indépendants n'était pas habituelle. En *SICV* il y en a trois exemples:

AGRIPPINA 59 est la forme féminine du vieux nom *Agrippa*; sur l'étymologie du nom, cf. Gellius XVI 16, 1: *vocabulum ab aegritudine et pedibus confictum*.

BONIFATIA 275 est un nom qui est né en Afrique et qui est peut-être la traduction latine d'un nom punique (cf. MOWAT, «L'éléments», p. 240); il est formé des mots *bonum* et *fatum*.

QVOBBVL(VS) 262 (— *Quodvultdeus?*, cf. p. 69; 129) appartient également au même groupe, mais le nom est de type sémitique.

C. LES COGNOMINA GRECS EN *SICV*

Le mode de formation des noms grecs de personnes différait de celui des noms latins en ce que les noms composés, constitués de deux parties, et les noms hypocoristiques qui en étaient tirés en supprimant l'une ou l'autre partie et en ajoutant un suffixe, constituaient depuis longtemps le groupe le plus remarquable des noms grecs de personnes; les noms brefs, formés d'appellatifs et de noms propres, étaient également très nombreux (cf. FICK-BECHTEL, p. 1—3). On remarque d'après le tableau de la p. 51, où les *cognomina* grecs ont été groupés selon leur mode de formation, que la proportion du type ancien de noms a notablement diminué.

a. Les noms composés

ALCIDAMAS 163

ALEXANDER 149

APTEMIAΩΡΑ 74

ΑΣΚΑΛΗΠΙΟΔ[ΟΤΟΣ, -ΩΡΟΣ] 64 *duo*

EPICTETVS 111

EYGENI<Ο>Σ 88

EVMERVS 243 est rare, car jusqu'à présent le seul exemple est un cas incertain mentionné dans PAPE-BENSELER; *CIL* II 2594; *Emmer[]* est fragmentaire et incertain.

[EV]MOR<PH>VS 250

EVFRACTVS 35 est peut-être une écriture défectueuse de EV-
<PH>RASTVS, qui est un vieux nom composé grec (BECHTEL, p. 176).

EVS{A}EBIVS 162

EVTROPIVS 314

EVTYCHES 30

MACRO<Β>IA 101

MEI,IMENVS 153. Je n'ai pas trouvé d'autres cas de ce nom, qui est cependant un nom composé typique formé de deux parties. On rencontre souvent la première partie; il peut s'agir soit de μέλει soit de μέλι (FICK-BECHTEL, p. 201; BECHTEL, p. 304). -νερος est plus rare comme seconde partie, mais on le trouve cependant par exemple dans le nom *Xaguό-μενος* (BECHTEL, p. 307).

MENANΔΡΟΣ 80

MENEΚΑΗΣ 98

SY<Μ>PHORION 152

THEOCTISTVS 152 idem 204, cf. p. 69

ΘΕΟΦΙΑΟΣ 84

TIMOTIEVS 192; 303 *duo*, le second incertain.

JODOTVS 240

b. Les noms hypocoristiques

ANAPREAΣ 74

BΙΩΝ 85

THEONIS 187 est rare, car le seul autre exemple que j'ai trouvé est De Rossi RS II, tab. XLIII n. 28: . . . r. *Theonidi*. Cf. cependant *Prosopographia Imperii Romani* III, p. 312 n. 123, où une femme appartenant à la classe sénatoriale porte le nom de *Theonis*. Le nom est constitué de la forme Θέον et du suffixe -ις.

ZENON 281

c. Les noms tirés d'adjectifs

- AMBRO[SI]A 241
XPHΣT[H] 86
 GENETHLIA 268
 POLYC(H)RONIVS 225
ΣEMNH 81
 SIME 326
 TELESP(H)ORIANIVS 222, mais cf. la divinité *Τελεσφόρος*.
 {D}ZOSIMVS 108 *duo*
ZΩ(TI)KH 64; 187, très incertain, monogramme.

d. Les noms tirés de verbes

1. Formés à partir du radical du verbe

- GREGORIVS-IA 259; 287; 307
 PROBLEPIVS 188

2. Formés à partir de participes

- GRAPTE 237
 THALLVSA 152 *eadem* 204
 TRY(PH)OSA 221

e. Les noms tirés des substantifs

1. Substantifs abstraits

Les substantifs abstraits étaient depuis longtemps à la mode en grec comme noms de femmes, surtout dans les classes inférieures de la société (cf. BECHTEL, *Die attischen Frauennamen*, p. 129 ss.). Ces noms grecs tirés de réalités abstraites prirent également une place importante dans le répertoire des noms romains: ce sont les esclaves parlant grec qui les introduisirent en occident.

- AGAPE 40; 122; 171; 252; 317, cf. p. 71
 ANASTAS(I)A 109, cf. p. 71
 ELPIS 179; 194
ΕΑΗ(I)ΑΚΟΣΙ 71, ELPIDIA 35
 EPICTESIANVS 161, cf. le nom de femme *Ἐπικτηνίσι*.
 EVCARPIA 223
 EVLOGIA 133
 EVPLIA 240
 EVTYCHIA 166
 EVTYCHIANE 18; 118

HΣΥΧΙΣ 88

HYGIA 42; 71

IRENE 156

PARABASIVS 22

PΩMH 70 est tiré du mot abstrait *ρώμη* et non du nom de la ville, car *Roma* ne se rencontre pas comme nom latin de femme.

2. *Noms tirés de mots qualifiant des personnes*

BASILEVS 62

BASILICE 168

BASILIVS 242

CYRIACVS-CE 14; 15; 83; 135; 205, cf. p. 69

CYRIACTE 111

CYRIAS 133

CYRILLVS 159

SOTERICVS 158, dérivé de *Σωτήρ*, *Σωτηρίαν*, mais cf. *Σωτήριος*.

T_(Y)RANNIS 93 est très vraisemblablement formé du nom *τραγαρρός* et du suffixe *-ις*, et non pas du mot abstrait *τραγαρρίς* utilisé comme nom de personne (cf. BECHTEL, p. 570).

3. *Noms de personnes formés à partir de noms d'animaux*

LEONTIVS 206; 279; 302

LEOPARDVS 209

PERISTERIVS 178

TIGRIS 27; 30; 130

4. *Noms de personnes formés à partir de noms de plantes*

AMPELIVS 227

DA_(PH)NIS 158

5. *Autres substantifs*

AMETH_(Y)STIVS¹ 182

CHARIA 187 est problématique, car le nom semble être tiré du mot très rare *χαρία* (LINDELL-SCOTT: «hill, mound»); l'inscription peut toutefois être fragmentaire, et le nom [EV]CHARIA ou quelque chose de semblable.

COSMVS 224

LAIS 66 est tiré du mot dorien *λαῖς*, le *λαῖς* de l'attique.

PETRVS 82; 129

PETRIVS 117

TPΛΦΟΣ 85 semble être une forme dorienne du mot *τάργας*.

f. Les noms de personnes tirés d'un nom propre

1. *Les noms de personnes formés à partir de noms de la mythologie*

Les noms de personnes mythologiques étaient depuis longtemps en vogue en grec (cf. FICK-BECHTEL, p. 300 ss.). La plus grande partie étaient formés d'un nom de dieux ou d'êtres divins et d'un suffixe de dédicace; mais surtout à l'époque impériale on a souvent utilisé des noms de dieux tels quels comme noms de personnes (cf. MEVERS AHM, *Deorum nomina hominibus imposita*, p. 30).

ΑΦΡΟΔΙΣΙΑΣ 86

Α<PH>RODISIAS 134

CASTORA 102

CASTORIVS-IA 29; 120

DIONYSIA 255

EROS 221

GORGONIVS 213

<Η>ERAACLVS, HPAKAI/A 70; 172

EPHMΣ 89

HERMICVS 126. Ce nom ne se trouve pas ailleurs, mais est constitué du nom *Ἑρμῆς* et du suffixe *-ικός*, cf. p. 64

HERMIONE 128; 182

MVSA 278

NEMESIA 176

OLYMPIVS 139

OLYMPIAS 234

PARE<G>ORIVS 31

PIERIVS 200

TH<A>LIA 311

2. *Noms des héros et des héroïnes de l'antiquité*

BRISEIS 149

DANAE 185

ΙΑΣΩΝΙΣ 80 est formé du nom du célèbre héros et du suffixe *-ις*.
RHODOPE 238

3. *Noms de personnes tirés de noms géographiques*

- ALEXANDRIA 28
 CHA{I}LCEDONIA 121
 CRETICVS 174
 ΕΦΕΣΙΑ 272

D. LES COGNOMINA BARBARES EN *SICV*

Les *cognomina* que l'on trouve en *SICV* et qui ne sont ni grecs ni latins ont été groupés ci-dessous suivant leur origine; un certain nombre de cas sont naturellement incertains:

- | | |
|------------|---|
| HÉBREUX | IOH(ANN)ES, IOHA[2; 9, cf. p. 68
<i>MAPIA</i> 290, cf. p. 68
 PA SC<II>ASIVS 308
SABATIVS-IA 94; 133, cf. p. 70 |
| PUNIQUES | ANNIBONIVS 224; le nom est un dérivé du nom <i>Hanno</i> .
BARIGBAL 178; cf. TOUTAIN, <i>Les cités romaines de la Tunisie</i> p. 175
IADYR 300 <i>duo</i> ; ibid. p. 171, sous la forme <i>Iader</i> . |
| CELTES | ?LACIARVS 112; cf. HOLDER, le nom de personne <i>Lac-arus</i> et les noms de lieux <i>Lacci-acus</i> et <i>Laci-acus</i> .
?SALDESA 293; cf. HOLDER, le nom de lieu pannoenien <i>Saldae</i> ; il existe cependant en Afrique du Nord un lieu du même nom.
?SETAL 174; cf. HOLDER, qui mentionne une personne du même nom sur une pièce de monnaie antérieure à Tibère. |
| ÉGYPTIENS | <H>ATRES 269; le nom est courant en Égypte, cf. PREISIGKE, <i>Namenbuch</i> . |
| TRACIENS | BESSVS 294; cf. <i>Thes. II</i> , col. 1935, 2. |
| INCERTAINS | EXADRVS 298
PAPER 22
ΗΙΜΕΣΤΟΣ 88 |

E. LES FORMES DES COGNOMINA À SUFFIXES

a. Les vieux suffixes latins

D'après la liste précédente des *cognomina* latins et grecs, où les formes à suffixes ont été écrites en retrait, il est manifeste que l'adjonction de suffixes était très habituelle dans les inscriptions chrétiennes primitives. La généralisation des formes à suffixes provient peut-être de ce que les enfants héritaient très souvent du *cognomen* de leurs parents sous une forme avec suffixe (cf. THYLANDER, p. 110 ss.), et ainsi le nombre des formes à suffixes a augmenté progressivement. Les suffixes latins que l'on rencontre en *SICV* sont:

-*ianus* -*na* ou -*anuſ* -*na*, par exemple CLEMENTIANVS 113; EVTYCHIANE 18; 118; sur l'emploi du suffixe avec un *gentilicium* cf. p. 56.

-*icus* -*ca* est d'un usage limité, dans notre matériel ASELLICA 65; 226 et <V>ICTORICA 271, peut-être aussi ?FELICA 147. Le suffixe correspondant en grec est -*ικος*, que l'on rencontre dans notre matériel dans les noms HERMICVS 126 (cf. p. 62) et SOTERICVS 158.

-*ilio*, dans le nom TAVRILIO 224, est formé du suffixe diminutif et du suffixe -*io*.

-*inuſ* -*na* est l'un des suffixes les plus habituels, dans notre matériel par exemple CRESCENTINA 114; MAXIMINVS-NA 159; 176; VICTORINVS-NA 5; 13; 111; 115. Le suffixe est parfois ajouté aux *gentilicia*, dans notre matériel AEKOYNINΟΣ 91.

-*io* a été très tôt utilisé en latin comme suffixe de noms; dans notre matériel DOMNIO 135; FELICIO 229 (*duo*); 281; FORTVNIO 328; VENENIO 259; <V>ITALIO 29.

-*lus* -*la*, suffixe diminutif, auquel est joint une première syllabe variable, par exemple VRSVILVS 190; 277; SECVNDLLA 329 etc.

On employait rarement des suffixes purement grecs avec des noms latins. En *SICV* il y en a cependant deux exemples. LAVRIDI 202 est formé du nom latin *Laurus* et du suffixe féminin -*ης*. Le nom IVGATI 268 (cf. p. 55), dans le texte au datif IVGATI, est vraisemblablement formé du substantif *iugum* et du suffixe grec -*ης*.

Outre ces vieux suffixes on rencontre dans les inscriptions chrétiennes primitives un grand nombre de noms, qui sont formés de deux suffixes entrés en usage fin 2e-début 3e siècle.

-*osuſ* -*sa* est, en tant que suffixe de noms, d'origine africaine (MOMMSEN, »Cognomina Africana», p. 520 ss.), mais on le rencontre surtout à l'époque chrétienne même ailleurs dans l'empire romain, en *SICV* ONOSA 1 et <V>ENER<I>OSA 264.

-*inuſ* -*ia* était d'un emploi beaucoup plus large et il convient d'en traiter à part.

b. Les cognomina formés avec le suffixe *-ius -ia*

L'étude des *cognomina* se terminant par le suffixe *-ius -ia* présente des difficultés, car il existe un grand nombre de noms grecs de personnes, qui sont formés avec le suffixe dédicatif *-ιος* (FICK-BECHTEL, p. 300). Bien qu'il soit aisé de reconnaître l'ancienneté d'un nom comme *ΑΦΡΟΔΙΣΙΑΣ* 86, il se peut que *(Η)ΕΡΑCLIVS-IA* 70; 172; *LEONTIVS* 206; 279; 302 et *OLYMPIVS* 139 aient l'air de formes récentes, surtout qu'ils se présentent souvent comme *signa* (par exemple DESSAU 7742a. *Heracli* écrit séparément; 4316: *signum Olympi*) et même dans les noms de sociétés de pompes funèbres (par exemple DESSAU 6022: *Leontior(um)*, 7945a: *Oly(m)piorum*). Le nom *Heraclius* est cependant déjà un nom du temps de la république (cf. p. 46), *Leontius* se rencontre à l'époque hellénistique (RE XII col. 2048) et *Olympius* au 4^e siècle avant J.-C. (BECHTEL, p. 525). Par ailleurs les noms abstraits en *-a* furent très tôt en usage comme noms de femmes grecs (cf. p. 60). C'est ainsi que par exemple, bien que *Eutychius*, qui, il est vrai, ne se trouve pas dans notre matériel, soit une formation nouvelle typique à partir du nom *Eutyches* ou *Eutychus*, on ne saurait faire entrer dans le même groupe le nom *EVTYCHIA* 166, car le nom *Εὐτυχία* se rencontre déjà en grec avant le début de notre ère (BECHTEL, p. 614). En *SICV* *EVCARPIA* 223 et *EVILOGIA* 133 sont des noms abstraits du même genre, qui furent très tôt en usage, mais auxquels correspondent des formations masculines en *-ius*. Il est possible que le mot latin *CONCORDIA* 257 doive également être considéré comme un nom du même type, car, bien que *Concordius* soit une nouvelle formation évidente (on rencontre aussi *Concordius* comme *gentilicium*, mais principalement chez les affranchis de *colonia Concordia*, cf. SCHULZE, *Eigennamen*, p. 483, note 5), on trouve *Concordia* bien plus tôt et bien plus souvent. Il s'agit peut-être plutôt de l'emploi comme *cognomen* du nom de la déesse *Concordia* (cf. p. 57).

Si l'on néglige les noms de ce type, on constate que en *SICV* il y a 67 nouvelles formations en *-ius -ia*, soit 18,5 % de tout l'ensemble des *cognomina*, par exemple *SIMPLICIVS* (p. 52); *GAVDENTIVS* (p. 54); *VINCENTIA* (p. 54); *SAIVTIA* (p. 55); *PRINCIPIVS* (p. 54); *BONIFATIA* (p. 58); *EVS{A}EBIVS* (p. 59); *POLYC(H)RONIVS* (p. 60), formé à partir de l'adjectif de même forme et que l'on ne rencontre pas comme nom de personne avant l'époque des noms en *-ius -ia*; *GREGORIVS* et *PROBLEPIVS* (p. 60), qui sont tous deux formés à partir d'un radical verbal; *BASILIIVS* (p. 61); *PERISTERIVS* (p. 61); *PETRIVS* (p. 62); *CASTORIVS-IA* (p. 62) etc.

On a dit que les nouveaux *cognomina* de ce type tireraient leur origine des *signa* de forme correspondante (MOMMSEN, «*Signum*», p. 435 s.; DIEHL,

«Signum», p. 408, cf. p. 47 de notre étude). Mais on rencontre ces noms comme purs *cognomina* à une époque aussi ancienne que comme *signa*, par exemple *CIL VI* 1056, 4, 93: *T. Innius Laurentius* (A.D. 205); 1058, 3, 118: *C. Ligurius Argentius* (A.D. 210); 1058, 2, 80: *L. Crescentius Eugenius* (A.D. 210). La naissance de noms de ce type en *-ius -ia* peut peut-être s'expliquer par le fait que, le *gentilicium* commençant à perdre sa signification (cf. p. 42), on a commencé à employer le vieux suffixe du *gentilicium* comme suffixe du *cognomen*, et qu'on a utilisé les nouveaux noms ainsi formés aussi bien comme *cognomina* que comme *signa*.

On a également beaucoup utilisé ce suffixe en constituant des *cognomina* à partir de mots qui n'étaient pas utilisés auparavant comme noms de personnes, par exemple *STERCORIVS* (p. 55), *GREGORIVS-IA* et *PROBLEPIVS* (p. 60). On est également amené à faire des remarques intéressantes quand on examine à partir de quelles classes de mots, qu'on les ait ensuite utilisés comme *cognomina* ou non, les noms latins en *-ius -ia* ont été formés:

Origine des *cognomina latins* en *-ius-ia* en *SICV*

	part. prés.	part. passé	substan- tifs	adjec- tifs	noms géo- graphiques	noms composés
noms	?	1	?	5	2	1
personnes	16	1	10	9	4	1

Chez près de la moitié des personnes qui portent un nom latin en *-ius -ia*, ce nom a été formé à partir d'un participe présent.

Au point de vue technique les noms en *-ius -ia* ont été formés en ajoutant le suffixe au radical du mot. Il y a toutefois des exceptions: dans quelques cas le suffixe a été augmenté. Dans notre matériel *BARB-ENTIVS 317*; *[PAS]C< H>-ASIVS 308*; *PROCL-OCIA 220* et *VRS-ACIVS 276* en sont des exemples. Les cas sensibles sont peut-être des formations d'imitation, par exemple *Barbentius* est vraisemblablement formé à l'imitation de *Vincentius*. C'est aussi une augmentation du suffixe qui se présente peut-être dans le nom *REIECT-ICIA 309*. Le nom est rare, car on n'en rencontre pas d'autre exemple dans les inscriptions latines. *CANNEGIERER* qui écrivait à la fin du 18e siècle, renvoie certes à des noms du genre de *Reiectius* (*De mutata Romanorum nominum sub principibus ratione*, p. 77), mais, comme notre inscription était déjà connue au 18e siècle (d'après les œuvres de *LUPI* et de *MURATORI*), il se peut que *CANNEGIERER* ait justement pensé à cet exemple. Le passage de l'inscription en question est *HICPOREIECTICIA*, ce qu'on peut interpréter: *hic po(sita) Reiecticia*; mais *hic P{o}r(a)eiecticia* est une autre interprétation possible.

III. LES NOMS CHRÉTIENS EN *SICV*

A. LE DÉCLIN DES NOMS PAÏENS MYTHOLOGIQUES

L'influence directe du christianisme sur les noms de personnes s'est traduite de deux façons: d'une part le déclin des noms païens mythologiques et d'autre part l'introduction de nouveaux noms proprement chrétiens. Le premier phénomène n'a pas été aussi radical qu'on aurait pu s'y attendre. Les dieux païens ont survécu dans les noms des romains chrétiens longtemps encore après la victoire définitive de la nouvelle religion. C'est ainsi qu'un certain *Apollo* est mort en 527 (DIEHL 344) et un *Dionisius* en 498 ou 534 (DE ROSSI *ICVR* 1050). En *SICV* également, dont le matériel est en majeure partie originale du 4e siècle (cf. p. 43), on rencontre bon nombre de noms païens mythologiques (cf. p. 57 et p. 62). L'existence de tels noms chez des chrétiens s'explique peut-être par le fait que l'héritage séculaire de noms païens était trop important pour pouvoir disparaître en un instant (cf. VON HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums* I, p. 438 s.).

B. CLASSIFICATION DES NOMS CHRÉTIENS

Les noms chrétiens proprement dits que l'on rencontre dans les inscriptions chrétiennes primitives peuvent être répartis en 4 groupes: 1) les noms bibliques et les noms de martyrs; 2) les noms chrétiens qui incluent le nom de Dieu; ils sont en principe formés de la même manière que les noms païens analogues, autrement dit on a ajouté au nom de Dieu un suffixe qui indique que la personne en question est la propriété de Dieu ou est placée sous sa protection (cf. p. 62); 3) les noms tirés du calendrier et des fêtes chrétiennes; 4) les noms exprimant des vertus et des idées chrétiennes.

Comme la majorité des noms que, pour des raisons mentionnées plus haut, on peut faire entrer dans la catégorie des noms chrétiens, se rencontrent également dans le matériel païen, il faut comparer leur fréquence à celle dans le matériel païen. Ce n'est que si la fréquence augmente dans une notable proportion, que l'on pourra conclure à la certitude absolue du caractère chrétien du nom. Le matériel de *SICV* est cependant trop réduit pour permettre une telle confrontation. C'est pourquoi je prendrai pour base, dans l'étude suivante, le matériel que j'ai utilisé pour une étude onomastique plus vaste et où j'ai étudié 11.000 noms de personnes mentionnés dans les inscriptions chrétiennes de Rome.

C. LES NOMS BIBLIQUES ET LES NOMS DE MARTYRS

a. Les noms bibliques

1. *Noms de l'Ancien Testament*

Sauf *Susanna* les noms de l'Ancien Testament étaient rares dans les inscriptions chrétiennes primitives. En *SICV* il n'est pas sûr qu'il s'en trouve un seul. Le nom *ΙΩΝΑ* 96, qui est fragmentaire, est peut-être plutôt un fragment de mot *-iōwā* que le *'Iwāq* de l'Ancien Testament, qui est d'ailleurs un nom inconnu dans les inscriptions chrétiennes de Rome.

2. *Noms du Nouveau Testament*

Les noms du Nouveau Testament furent très utilisés dans les inscriptions chrétiennes primitives, mais seuls les noms les plus connus ont eu une très large diffusion. Tous les cas sont représentés en *SICV*.

ΑΝΑΠΕΑΣ 74 doit peut-être être considéré comme un nom biblique car, bien qu'il s'agisse d'un vieux nom grec (cf. p. 59), sa fréquence est plus élevée dans le matériel chrétien (en *CIL* VI il y en a 7 cas; il y en a 10 dans le matériel chrétien à peu près 4 fois plus réduit).

ΙΟΗ(ΑΝΝ)ΕΣ, ΙΟΗΑ[2; 9 est purement chrétien, car le nom hébreux *Ioannes* est inconnu ailleurs que dans les inscriptions chrétiennes. (FREY, *CII* 717: un juif d'Achaïe du même nom, mais un tel cas isolé ne signifie rien).

ΜΑΠΙΑ 290; *Maria* est à vrai dire deux noms différents: la forme féminine d'un *gentilicium* romain connu ou un nom hébreu qui, outre qu'il était l'un des noms bibliques les plus importants, était fréquent parmi les juifs (FREY, *CII* cite neuf cas rien qu'à Rome). Il semble cependant plus vraisemblable, si on considère le notable accroissement de sa fréquence (en *CIL* VI cinq fois, dans le matériel chrétien 22), que *Maria* était donné comme nom aux enfants en l'honneur de la mère de Jésus.

PAVLVS 212; le nom présente des difficultés semblables, car *Paulus* était l'un des *cognomina* romains les plus courants; l'augmentation de sa fréquence est cependant telle (*CIL* VI: 51, matériel chrétien: 81) que dans la plupart des cas le nom a dû être donné en l'honneur de l'apôtre.

PETRVS 82; 129 et *PETRIVS* 117; *Petrus* est à vrai dire un nom grec (cf. p. 62); c'est pourquoi on le rencontre de temps en temps même chez des païens, comme *CIL* VI 10882 = 21034: *Acilius Primigenius Petrus*. De tels cas isolés ne peuvent cependant pas changer le caractère exclusivement chrétien du nom.

b. Les noms de martyrs

Malgré l'extension prise par le culte des martyrs dans la Rome du 4^e siècle, les noms des martyrs ne sont guère fréquents dans les inscriptions. C'est ainsi que de tous les martyrs dont la *Depositio martyrum*, qui date de 354, signale le culte dans la Rome de cette époque, seul *Laurentius* semble bien être un nom fréquemment donné. Le nom se rencontre également deux fois en *SICV* (8; 138).

D. LES NOMS CHRÉTIENS QUI INCLUENT LE NOM DE DIEU

Les noms chrétiens qui incluent le nom de Dieu constituaient le groupe de noms chrétiens le plus important. Ces noms étaient constitués à partir de mots désignant Dieu et le Sauveur, *Christus*, *Deus*, *Θεός*, *Dominus*, *Κύριος*. Particulièrement nombreux furent ceux formés à partir de *Deus*: *Adeodatus*, *Quodvultdeus* etc., qui avaient vu le jour en Afrique, probablement comme traductions de noms puniques ou aussi de quelques noms grecs (MOWAT, «L'élément», p. 246 s.), car surtout les noms du genre de *Quodvultdeus* étaient des «noms-phrases» étrangers à l'onomastique grecque et latine. En *SICV* il y a un exemple de ce nom, d'ailleurs écrit en monogramme et, pour cette raison, quelque peu incertain, *QVOBBVI*, (VS) 262 (cf. p. 58). En *SICV* il y a aussi quelques noms formés à partir de *Θεός*: *ΘΕΟΦΙΛΟΣ* 84; *TIMOTHEVS* 192; 303 (*duo*); *THEONIS* 187, mais les premiers sont des «noms composés» grecs anciens, qui étaient en usage dès avant le début de notre ère (BECHTEL, p. 205 s.; cf. p. 59 de notre étude), et le dernier est dérivé du nom *Θεων* fréquent dans le matériel païen (cf. p. 59). En *SICV* on rencontre aussi *THEOCTISTVS* 152 idem 204 (cf. p. 59), mais bien que le nom soit entré en usage tardivement — et il est rare — (cf. PAPE-BENSELER et RE V A, col. 2028 s.), sa signification fait plutôt penser au monde de pensée païen (fondé par Dieu) qu'à des idées chrétiennes. Du seul dérivé de *Θεός* qui soit indubitablement chrétien, *Theodulus*, il n'y a pas d'exemple en *SICV*.

Par contre il y a en *SICV* des dérivés de *Κύριος* et de *Dominus*. *CYRIACVS-CE* 14; 15; 83; 135; 205 (CVRIACETE 111) est l'un des noms chrétiens les plus courants; bien que le nom soit païen d'origine, sa fréquence a plusieurs fois décuplé dans le matériel chrétien (*CIL VI* neuf; matériel chrétien 113). Le nom est devenu chrétien en raison du changement de sens de l'adjectif *κυριακός*: à l'époque païenne *κυριακός* signifiait «qui appartient au maître» — nom qui convenait bien aux esclaves — et à l'époque chrétienne «qui est au Seigneur» (LIDDELL-SCOTT). Comme le nom correspondait ainsi parfaitement à l'idée chrétienne de l'homme

esclave de Dieu — cf. la fréquence de l'épithète *servus Dei* dans les inscriptions chrétiennes (par exemple DIEL 1454 ss.) — il est devenu d'un emploi très fréquent chez les chrétiens.

A partir du mot *Dominus* on a formé de nombreux *cognomina* qui étaient tous des formes syncopées; mais la plupart, comme par exemple DOMNIO 135, figuraient déjà dans le matériel païen. Au contraire DOMNINA 325 est une forme qu'on trouve presque exclusivement dans les inscriptions chrétiennes (*Domininus-na* CIL VI un cas; matériel chrétien 19). A la base du contenu chrétien de ce nom, il y a un même changement de signification du mot primitif que dans le nom précédent: *Dominus* avait fini par indiquer le Dieu ou le Sauveur des chrétiens. Le nom est formé de la même manière que de nombreux noms latins qui incluent le nom d'un dieu (par exemple *Iov-innus* et *Saturn-innus*): le suffixe ajouté au nom de Dieu marquait l'appartenance à Dieu de la personne en question ou indiquait qu'elle jouissait de sa protection (cf. SCHULZE, *Eigennamen*, p. 467).

F. LES NOMS DE PERSONNES TIRES DU CALENDRIER CHRETIEN

Les seuls noms qui soient certainement tirés du calendrier chrétien sont *Quadragesima* et *Paschiasius*. Le premier est rare (quatre exemples dans les inscriptions chrétiennes de Rome) et ne se trouve pas en *SICV*. Le dernier, qui est l'un des noms chrétiens les plus courants, se rencontre au contraire: [PA]SC(H)ASIVS 308. Figure deux fois dans notre matériel le nom SAB(B)ATIVS-IA 94; 133. Le caractère chrétien du nom est quelque peu problématique, car fêter le sabbat n'était pas une habitude chrétienne. Par ailleurs les noms tirés du mot *sabbatum*, surtout le nom de femmes *Sabbatis*, étaient fréquents parmi les juifs (FREY, *CIL* mentionne 17 noms tirés du mot *sabbatum* rien qu'à Rome) si bien que *Sabbatius*, qui est une formation en *-ius-ia* à partir du précédent (cf. p. 65), peut être d'origine juive.

F. LES NOMS EXPRIMANT DES VERTUS ET DES IDEES CHRETIENNES

Les noms de ce groupe sont les plus difficiles de tous à interpréter. Il y a très spécialement lieu d'être prudent quand on considère qu'un nom exprime des «vertus chrétiennes», car la plupart des noms de cette sorte, par exemple *Elpis* et *Irene*, qu'on considérait autrefois comme chrétiens (GROSSI GONDI, p. 83; SCHRIJNEN, «Die altchristliche Namengebung», p. 275, ne compte que *Irene* comme nom chrétien), sont déjà courants dans le matériel païen (CIL VI comporte *Elpis* 400 fois environ et *Irene* 150 fois environ).

Certains noms exprimant des dogmes chrétiens sont à peu près sûrs. L'exemple le plus clair est ANASTAS^(I) A 109, qui, sous la forme en *-ius-ia* tirée du terme *ἀνάστασις* exprimait une idée chrétienne centrale. De l'identité de la foi en la résurrection il résulte que l'on rencontre également le nom chez les juifs (FREY CIL en mentionne 4 exemples pour Rome), et les juifs furent vraisemblablement les premiers à utiliser ce nom. Les autres noms de dogmes que l'on rencontre en *SICV* sont REDEMPTA 248 et RENATVS-TA 12; 228. Bien que ces noms se rencontrent également dans le matériel païen (*Redemptus CIL VI: 15*, matériel chrétien: 31; *Renatus* pareillement 12 et 19), ils ont reçu une nuance nouvelle, chrétienne, la signification des verbes dont ils dérivent (sur la formation des noms cf. p. 53) ayant changé dans l'usage chrétien: *redimere* a alors signifié la rédemption et *renascor* la nouvelle naissance (cf. BLAISE). La fréquence du nom *Renatus* augmente cependant si peu que le caractère chrétien du nom n'est pas absolument certain.

Parmi les noms exprimant des vertus chrétiennes, seul *Agape* est certain: il correspond à l'idée chrétienne centrale de *ἀγάπη*. En *SICV* il y a cinq exemples du nom (40; 122; 171; 252; 317). Ce nom appartient au groupe des noms grecs de femmes formés à partir de mots abstraits et courants surtout dans les basses classes (cf. p. 60). Bien que le mot *ἀγάπη*, contrairement à ce que l'on pensait auparavant, se trouve également dans les documents païens (cf. CERESA-CASTOLDO, «*Ayáthi nei documenti anteriori al Nuovo Testamento*», p. 269 ss.) et que le nom *Agape* soit aussi parfois un nom païen, l'augmentation de sa fréquence dans le matériel chrétien est cependant si grande qu'on ne saurait douter du caractère chrétien du nom (*CIL VI: 4 exemples, inscriptions chrétiennes: 66*).

Il est possible également qu'on doive considérer INNOCENTIVS-IA 45; 103; 125 comme chrétien. Le nom est rare dans les inscriptions païennes (*CIL VI: 2 cas, inscriptions chrétiennes: 28*). Bien que l'on puisse expliquer la généralisation du nom à l'ère chrétienne comme une conséquence également du fait que les noms en *-ius-ia* ne devinrent courants qu'à la fin de l'antiquité (cf. p. 65), il faut remarquer par ailleurs que l'adjectif *innocens*, dont le nom est tiré, avait reçu un sens particulier dans l'usage chrétien: *respicitur infantia quae arbitrii expers peccare nescit* (*Thes. VII 1, col. 1703, 7*), et que le nom avait pu se généraliser en raison de ces associations.

OUVRAGES CONSULTÉS

- BECHTEL, =: F. BECHTEL: *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit*. Halle a.d.S. 1917.
- BECHTEL, F.: *Die attischen Frauennamen nach ihrem Systeme dargestellt*. Göttingen 1902.
- CANNEGISTER, H.: *De mutata Romanorum nominum sub principibus ratione*. Lugduni Batavorum 1774.
- CERESA-CASTOLDO, A.: *Ἀγάπη nei documenti anteriori al Nuovo Testamento*. Aegyptus 1951. p. 269 ss.
- DIENL, «Signum» = B. DIENL: Das Signum. *Rheinisches Museum für Philologie* 1907, p. 390 ss.
- DUFE, v. Bibliographie générale.
- ENSSLIN, W., *RE* V A s.v. Theoktistos; XVII s.v. Numidius.
- FICK-BECHTEL = A. FICK & F. BECHTEL: *Die griechischen Personennamen nach ihrer Bildung erklart und systematisch geordnet*². Göttingen 1894.
- FRANK v. Bibliographie générale.
- FREY v. Bibliographie générale.
- GOTTANKA, H.: *Epigraphische Beitrage*. Programmschrift. Augsburg 1912.
- HARNACK, von A.: *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* I. Leipzig 1924.
- HOLDER = A. HOLDER: *Alt-Celtischer Sprachsatz I—III*. Leipzig 1896—1913.
- LATTE, K.: *Romische Religionsgeschichte* v. Bibliographie générale.
- MEVERSHEIM, H.: *Deorum nomina hominibus imposita*. Diss. Kiliae 1891.
- MOMMSEN, TH.: *Cognomina Africana. Ephemeris epigraphica* IV 1881, p. 520 ss.
— Zur Lebensgeschichte des jungeren Plinius. *Hermes* 3, 1869, p. 70 ss.
— *Romisches Staatsrecht I³ et III*: I. Leipzig 1887.
— Signum = Sallustius. Salutius und das Signum. *Hermes* 37, 1902, p. 443 ss.
- MOWAT, L’element = R. MOWAT: De l’element africain dans l’onomastique latine. *Revue archologique* 1869 I, p. 238 ss.
- OTTO, W.: *Nomina propria Latina oriunda a participiis perfecti*. *Jahrbucher für classische Philologie*, Supplementband 24 1898, p. 743 ss.
- PAPE-BENSELER = W. PAPE & G. E. BENSELER: *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*³. Braunschweig 1884.
- PREISIGKE, F.: *Namenbuch der griechischen Papyrusurkunden*. Heidelberg 1922. *Prosopographia Imperii Romani* I—III. Berolini 1897—1898.
- RADKE, G. *RE* VIII A I s.v. Veneri.
- DE ROSSI, G. B.: *L’epigrafia primitiva priscilliana*. *BAC* 1880 p. 34 ss.; 1887 p. 109 ss.; 1892 p. 57 ss.
- SCHRIJNEN, A.: Die altchristliche Namengebung. *Mnemosyne* 2, 1935, p. 271 ss.
- SCHULZE, W.: *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*. Abhandl. der Ges. d. Wissenschaft. zu Göttingen. Phil.-hist. Klasse, N.F. V: 5². Berlin 1938.
- SCHWAB, J.: *Nomina propria Latina oriunda a participiis praesentis activi, futuri passivi, futuri activi quae quando quomodo facta sint*. *Jahrbucher für classische Philologie*, Supplementband 24, 1898, p. 637 ss.
- THYLANDER v. Bibliographie générale.
- TOUTAIN, J.: *Les ciles romaines de la Tunisie*. Biblioth que des  coles fran aises d’Athen s et de Rome 72. Paris 1896.

SYMBOLES, SIGNES ET MONOGRAMMES

I. INTRODUCTION

La symbolique chrétienne primitive est un sujet qui a été souvent traité, surtout du point de vue de l'histoire de l'art. On a publié un grand nombre de monographies consacrées essentiellement à l'analyse des symboles. Cependant il nous manque encore pour les premiers siècles chrétiens une étude d'ensemble comparable à celle que ERWIN R. GOODENOUGH a publiée dans son domaine propre: le *Jewish Symbolism in the Greco-Roman Period* (huit volumes parus jusqu'ici).

La riche documentation rassemblée par Goodenough redonne de l'actualité à la théorie de PAUL STYGER, vieille de plus de trente ans (*Die altchristliche Grabeskunst*, p. 92 ss.) sur les origines judaïques de l'art funéraire chrétien primitif, et qui notamment prenait en considération la forte proportion de juifs résidant à Rome. LOTHAR qui (p. 2 s.) rejette la théorie de Kraus sur la naissance à Alexandrie de l'art chrétien aussi bien que celle de Strzygowski qui la situe en Asie-Mineure, accepte en principe la position de Styger, mais il estime que les matériaux laissés par la diaspora ne constituent pas un appui suffisant pour sa thèse. ELLIGER (II, p. 271) souligne avec insistance l'influence paralysante du judaïsme sur l'art chrétien. Les décorations trouvées dans les catacombes de la Vigna Rondanini à Rome, en si manifeste contradiction avec l'interdiction judaïque de faire des images (*Exode* 20: 4), ne peut qu'être due à une prise de position exceptionnelle de la communauté juive de Rome (ELLIGER II, p. 15 ss.). Selon ELLIGER (II, p. 272 ss.), il a fallu attendre l'ethnisation du christianisme pour voir naître un ensemble d'expressions plastiques du message chrétien, d'abord à Rome, puis à Alexandrie vers l'an 200 de notre ère, encore plus tard en Syrie et en Palestine, vers la fin du quatrième siècle. Avant le milieu du deuxième siècle il n'aurait pas existé d'art plastique chrétien.

Depuis la parution des recherches d'Elliger, du Mesnil du Boisson a publié les documents relatifs à la synagogue de Doura-Europos si richement décorée (ELLIGER ne connaissait la synagogue de Doura que d'après *The Illustrated London News*, et il estimait que les matériaux qui y étaient publiés ne motivaient pas une révision de ses positions, cf. II, p. 47, note 1) et GOODENOUGH de son côté a présenté son impressionnante documentation. En présence de ces documents, ce dernier se demande si le judaïsme rabbinique d'après la période hasmonéenne a réellement pu adoucir l'interprétation d'*Exode* 20: 4, alors qu'aucun indice en ce sens ne se trouve dans

l'abondante littérature juive qui est parvenue jusqu'à nous (I, p. 53 s.; IV, pp. 11—24).

Pour pouvoir justifier l'apparition dans l'art juif d'une symbolique d'origine païenne antique, et cela en l'absence d'appuis apportés par des sources écrites, GOODENOUGH (IV, p. 35 s.) recourt à une distinction importante entre symboles «morts» et symboles «vivants». Les symboles religieux fondamentaux sont en réalité peu nombreux, pense-t-il, et dans l'histoire des religions il n'est pas rare qu'une religion emprunte à une autre un symbole qui y est «mort», un symbole ayant perdu toute relation vitale avec le culte ou la doctrine, et qui par conséquent peut recevoir un nouveau contenu, être rendu à la vie.

Parelle théorie constitue assurément une explication générale de la mobilité des symboles religieux. Une autre circonstance permettant d'expliquer l'apparition d'une symbolique et d'un art juifs malgré le témoignage contraire des sources écrites est à chercher dans les persécutions impitoyables menées par le judaïsme talmudique contre le judaïsme hellénistique, et dans la disparition de sa littérature et de son art (LIETZMANN, *The Beginnings of the Christian Church* I, p. 95 s.). Il est donc fort possible que les juifs de la diaspora tout spécialement aient eu une attitude plus favorable à l'égard de l'art plastique et une attitude plus réservée à l'égard de l'interdiction portée en *Exode* 20: 4, que la littérature rabbinique parvenue jusqu'à nous ne le laisse entendre. Que de cette manière le judaïsme ait transmis au christianisme bien des éléments de la symbolique funéraire d'origine païenne n'est en conséquence aucunement impensable (pour GOODENOUGH IV, p. 43 s., la chose est absolument certaine, cf. aussi KLAUSER, *Gnomon* 1960, p. 175, et encore STUBER, pp. 14, 31, qui rappelle la ressemblance entre la conception juive tardive et la conception chrétienne primitive de l'«état intermédiaire» souterrain. Sur la portée de cette conception dans l'art funéraire, cf. ci-dessous p. 76 s.).

Prétendre que le premier siècle chrétien a été dépourvu d'images (EILIGER I, p. 95 ss.) est une assertion qui demande certainement à être nuancée. Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien montrent que la question des représentations plastiques était à l'ordre du jour (elle devait longtemps le demeurer comme le montre le fameux canon 36 du synode d'Elvira: *placuit picturas in ecclesia esse non debere ne quod colitur et adoratur, in parietibus depingatur*). Les textes de Clément (*Strom.* V 5, 28. 4) prouvent que les chrétiens usaient de tout un lot de symboles. Il nomme lui-même la colombe, le poisson, le navire, la lyre, l'ancre, tous symboles largement représentés dans l'art funéraire païen, et encore le pécheur (cf. l'analyse pénétrante faite par EIZENHÖFER, p. 50 s., du *Paedag.* III 59, 2 *καὶ ἀλείφω τις ἦ*, où τις porte sur *αρρενίς* et ne se réfère donc aucunement à une personne fictive). EIZENHÖFER pense, p. 68 s., que de tous ces symboles, seuls le

poisson, la colombe, et le navire, et en plus le pêcheur, étaient au temps de Clément connus comme symboles chrétiens. (Eisenhöfer souligne en même temps que l'usage de pareils symboles n'équivalait pas à l'existence d'un art chrétien). Le caractère neutre de ces images, leur facilité d'emploi et leur utilisation de fait ont certainement joué un rôle dans le choix des motifs. A l'instant même où Clément recommande ces symboles, il estime nécessaire de mettre en garde les chrétiens contre la représentation de «dieux» (KLAUSER, *JAC* 1958, p. 23, pour sa part ne croit pas à l'existence d'un art chrétien en Orient au temps de Clément, mais il pense que des recherches ultérieures montreront qu'ailleurs il n'existaient plus à cette époque de répulsion à représenter des hommes). On peut considérer qu'Origène a défendu la même position que Clément (ELLIGER II, p. 238). Tertullien (*Adv. Marc.* II 22) fait une distinction de principe entre ce qui doit être interdit *idolatriæ causa* et ce qui n'était que *simplex ornamentum* ou encore *ad idolatriæ titulum non pertinebat*.

En prenant comme point de départ Clément et Tertullien et comme arrière-fond la documentation fournie par Goodenough, on devrait pouvoir raisonnablement faire une distinction entre d'une part une symbolique telle que la symbolique funéraire des inscriptions et admettre que celle-ci, remontant aux plus anciens temps chrétiens, prolonge une tradition ininterrompue venue du paganisme antique et du judaïsme, et d'autre part un art funéraire apparenté par sa nature aux fresques des catacombes, qui remontent au début du 3e siècle (et ayant lui aussi des racines dans le judaïsme, cf. GOODENOUGH IV, p. 43 s.). DE BRUYNE, *RAC* 1959, p. 185 souligne lui aussi la différence: «Il y a même une légère différence entre l'épigraphie chrétienne et l'art chrétien». La différence apparaît surtout dans le but poursuivi.

L'idée centrale de l'art funéraire est la résurrection, note ELLIGER (II, p. 35). L'art funéraire chrétien a un caractère affirmatif; son but n'est pas *die lange Reihe der Argumente für die Gewissheit zu vermehren...* Toutefois bon nombre d'inscriptions sont nettement acclamatoires, comme le montre KAUFMANN (*Epigraphik*, p. 134 s.). Le texte et probablement aussi l'image exprimaient en ce cas une espérance. Sur l'objet de cette espérance les opinions sont partagées. Se basant sur la langue des inscriptions NEUSS (p. 140) en est venu à penser que la conviction selon laquelle le défunt était déjà au ciel ne s'est établie qu'à une date tardive et d'une façon hésitante. Selon NEUSS (l.c.), *in pace* et autres expressions semblables ont été créées à partir de conceptions plus anciennes sur «l'état intermédiaire» (entre la mort et la résurrection, i.e. *refrigerium*). Au cours du 3e siècle seulement apparaît de temps à autre le désir de voir le défunt denierer parmi les saints, et il faut attendre jusqu'au 4e siècle pour voir des inscriptions oser vraiment affirmer que le défunt est au ciel (l.c.). DE BRUYNE,

RAC 1959, p. 185, qui n'a guère de sympathie pour les points de vue de Neuss, souligne la différence qui oppose l'épigraphie et l'art chrétien: «Alors que certaines épitaphes souhaitent ou implorent l'accomplissement d'un voeu, l'art figuratif supprime même cette marge d'incertitude; il présente «comme» accompli ce que les épitaphes implorent.»

STUIBER (p. 117) souligne que la formule *«pax»* ne peut être comprise que compte tenu de l'usage qu'en faisaient les vivants entre eux. L'acclamation *«pax»* est une formule chrétienne de salut et de bénédiction d'origine judéo-bible qui en est venu à remplacer le salut païen adressé aux morts: *ave ou vale*. L'acclamation *vivas*, liée à *in pace* était une formule païenne neutre christianisée qui par la suite a été appliquée aux morts. Toutefois *dormire, requiescere in pace* ne valent que pour les morts, et par exemple *sonnum pacis* vise la paix dans la tombe, une paix qui garantit également la paix de l'âme (ibid., p. 117 s.).

Il importe cependant de noter que le témoignage des sources littéraires ne correspond pas toujours à celui des inscriptions. »Die Vorstellungen vom Zwischenzustand sind ihrer Herkunft gemäss nicht Erzeugnis gelehrter Theologie, sondern schlichtes Gemeingut der Christen, die an die Auferstehung des Leibes glauben» (STUIBER, p. 202, cf. aussi pp. 13, 105). C'est donc une analyse des inscriptions elles-mêmes qui doit permettre de répondre à la question: quelles idées et quelles représentations ont dicté la composition de ces inscriptions?

La conception chrétienne primitive de la vie après la mort n'a que trop rarement été prise comme point de départ de l'analyse des symboles. L'importance accordée par Neuss à l'«état intermédiaire», de même que la façon plus poussée dont Stuiber a examiné cette question ont ouvert de nouvelles perspectives, mais aussi occasionné de sérieuses divergences de vues. DEICHMANN (dans sa recension de Stuiber dans *ByzZ* 1958, p. 154) parle d'un tournant que toute recherche iconographique à venir portant sur l'art funéraire chrétien primitif devra prendre en considération, tandis que DE BRUYNE (p. 87) rejette catégoriquement la conception de Deichmann; il donne bien à Stuiber son approbation pour sa façon de traiter les aspects théoriques et théologiques du *refrigerium interim* (p. 93), mais il critique très durement, et avec raison, son analyse de certains motifs de l'art funéraire chrétien (pp. 98—111). Le fait que l'âme après la mort séjournait dans l'Hadès (TOYNBEE rejette catégoriquement cette idée dans une recension de Stuiber dans *JThS* 1958, p. 142 s.) et que le corps en conséquence restait dans la tombe jusqu'au dernier jour, jusqu'à la résurrection des corps, explique l'usage des repas funéraires (cf. KLAUSER, *Die Cathedra im Totenkult der heidnischen und christlichen Antike*, Munster 1927, et »Das altchristliche Totenmahl nach dem heutigen Stande der Forschung», *Theologie und Glaube* 20, pp. 599—608, et aussi DYGGE, pp. 99—117). La pratique de

pareils repas peut expliquer certaines images tracées sur les inscriptions, ce qui ne veut pas dire que tout motif pouvant avoir quelque rapport avec les repas funéraires doive être expliqué par eux. TOYNBEE (op. cit., p. 146) relève la pratique de *funerary meals*, mais elle estime téméraire de croire que les repas funéraires imités des païens aient été si fréquents dans l'église romaine du 3^e siècle que pratiquement toute scène de repas dans l'art des nécropoles publiques devrait s'expliquer non comme des symboles de la béatitude céleste durant l'état intermédiaire, mais comme des concrétisations de repas réels pris à proximité des tombes et destinés à nourrir, à soutenir les âmes chrétiennes languissant dans l'Hadès souterrain. Depuis, DE BRUYNE a, dans une scrupuleuse analyse de la documentation publiée par Stuiber, surtout en ce qui concerne les repas funéraires, dénoncé des erreurs d'interprétation et des contresens qui ont conduit à de regrettables généralisations (pp. 98—111).

Pour l'étude des images tracées sur les inscriptions il est donc de première importance de déterminer si telle image a une signification particulière, liée à la tombe, c'est-à-dire si elle est une illustration de repas funéraires par opposition à la symbolique générale visant la résurrection, le jugement dernier et la vie éternelle (STUIBER, p. 12), ou bien si elle a un contenu symbolique général (»Die Darstellungen am Grab, die sich auf den Totenkult beziehen, dürfen wir als Fixierung zur immerwährenden Fortsetzung und als Ersatz des wirklichen Totenkults betrachten», STUIBER, p. 123). Pareille étude devrait prendre en considération la structure de chaque inscription; à cette seule condition nous serions en mesure de déterminer si l'art funéraire chrétien est affirmatif dans sa croyance à la résurrection, comme le prétend Elliger (voir ci-dessus), ou bien optatif, acclamatoire comme le croyait Stuiber. DE BRUYNE, RAC 1959, p. 186 rejette une troisième possibilité et pense que l'art «n'implore pas, ne souhaite pas, n'affirme pas, mais éteint sous les regards des visiteurs l'album... du salut éternel promis, et donc assurément destiné aux fidèles du Christ.» La fonction primaire de l'art aurait donc été décorative (ibid., p. 119).

A cause du rôle central tenu par la formule *in pace* dans les inscriptions funéraires chrétiennes, il y a lieu de commencer par étudier la structure des inscriptions comportant *in pace* reproduites dans notre documentation.

A. De la forme la plus simple (un nom seul ou un nom et une courte épithète, le tout accompagné de *in pace*), nous relevons 22 cas dans notre documentation; dans 14 de ces cas le défunt est au datif (plus 2 cas incertains, 76; 231); dans 6, le défunt est au nominatif.

B. Un groupe à part est formé par les inscriptions plus longues se terminant par *in pace*. Elles comprennent souvent deux parties; la première décrit le défunt; la seconde porte *in pace* (seul ou avec allusion au défunt). Des 32 inscriptions appartenant à ce groupe, 4 seulement sont au nominatif

(c'est-à-dire que le défunt est au nominatif); 17 sont au datif (dans 2 de ces cas il y a en outre dans la seconde partie un vocatif relié à *in pace*); 6 ont le datif gouverné par un verbe (2 de ces cas portent dans la seconde partie un nominatif relié à *in pace*); enfin une inscription, commençant par le défunt comme sujet du verbe *dormit*, a dans le seconde partie un datif et un *in pace*. A cela s'ajoutent quelques cas particuliers.

C. Le troisième groupe important porte *in pace* au milieu de l'inscription. Les 18 inscriptions de ce groupe sont à leur tour généralement partagées en deux parties dont la première correspond ordinairement au schéma du premier groupe (voir ci-dessus). Ici, aucune inscription avec nominatif, le datif se retrouve dans 12 cas.

D. Les inscriptions (31) où *in pace* est intégré dans le contexte syntaxique forment un groupe à part. Il est intéressant de noter que nous n'avons qu'un cas d'impératif (328 ESTOTF); autrement, rien que des indicatifs dans les contextes suivants: avec *dormit*, *quiescit*, *neitai* etc. (12 cas), avec *decessit* (2 cas, 48; 144), avec *depositus* ou *decessit* (2 cas, 18; 278), avec *depositus* (6 cas certains, 6 cas où la liaison *depositus* — *in pace* est douteuse). Il est notable que le datif domine ce groupe: 16 cas contre 11 nominatifs.

E—F. Les courtes inscriptions acclamatoires sont au nombre de 5, et 10 inscriptions commencent par le nom, immédiatement suivi de *in pace*. Dans ce dernier groupe on relève 3 cas de nominatif, 2 de datif, 2 de vocatif et un cas de datif ou de vocatif.

En résumé le nominatif se retrouve 25 fois (dont un cas douteux) dans les inscriptions avec *in pace*; le datif 65 fois (un cas douteux), le datif régi par un verbe 4 fois, et le vocatif 13 fois (un cas douteux).

Quant au contenu, le génitif peut être mis en équivalence avec le nominatif; dans l'un et l'autre cas il est question de constater un fait. Dans l'ensemble de notre documentation, le défunt apparaît au nominatif dans 62 cas, au génitif dans 2 cas (84; 87). Les cas nettement acclamatoires avec le défunt au vocatif ne sont qu'au nombre de 13 (dont un cas douteux), à quoi s'ajoutent 2 cas soit de vocatif et de génitif soit de datif (168; 197) et 2 cas de vocatif ou de génitif (31; 162). Le groupe des datifs vient en tête avec 120 cas, auxquels s'ajoutent 24 cas d'inscriptions fragmentaires où le datif semble certain, mais dont la structure comme telle est incertaine. De plus nous avons 30 cas avec datif régi par un verbe (*facere*, *ponere*, *parare* etc.). Il se peut qu'une forme verbale soit sous-entendue dans les cas simples de datif sans verbe.

Le groupe D semble d'une importance capitale pour la compréhension des idées qui ont déterminé la facture de ces inscriptions. Trois éléments se reflètent dans ces inscriptions: la mort elle-même (rendue par *decessit*), la mise au tombeau (*depositus*) et la conception que se font les survivants du sort du défunt (*dormit*). Le moins fréquent de ces éléments est la for-

mule *decessit*. *Decessit in pace* (si toutefois il n'y a là aucune ellipse) ne peut guère vouloir dire autre chose que: le défunt est mort dans la foi et peut ainsi être considéré comme participant à la paix éternelle. Mais *depositus in pace* ne peut pas facilement recevoir une interprétation analogue à celle que suppose IN PACE BOTIS DEPOSITA (199); il faut ici entendre la paix de la tombe, et la même idée se cache certainement derrière la formule *dormit* (etc.) *in pace* (KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 134 s. pense que l'exclamation *in pace* se retrouve dès le premier siècle dans le sens de paix de Dieu, tandis que les inscriptions funéraires païennes visaient le calme de la tombe).

Pareille conception trouve un appui dans des expressions telles que *locus* avec le défunt au génitif où la tombe et le calme de la tombe apparaissent comme les éléments centraux (pour *locus* avec le génitif, voir 123; 129; 309; 314; dans l'avant-dernière de ces inscriptions, VICTORIS peut toutefois être un appellatif et non un nom, et dans cette hypothèse la signification change évidemment).

Cela étant, et aussi longtemps que d'autres critères ne justifieront pas de nouvelles hypothèses, il devient naturel d'interpréter la formule au nominatif dans le groupe d'inscriptions portant *in pace* comme une simple constatation du fait que le défunt jouit de la tranquillité du tombeau. La forme dative des inscriptions portant *in pace* est plus difficile à interpréter. Un trait caractéristique de nos inscriptions est le grand nombre de datifs avec *fecit* (ou équivalents) sans objet; en ce cas l'objet sous-entendu est la tombe. Pareillement sans objet sont des formules comme IN PACE. FRATER FECIT (297, cf. 247; 265). C'est pourquoi il est possible que le datif avec *in pace* soit une ellipse qui se soit par la suite réduite à une formule de paix stéréotypée et dont l'idée centrale était le calme de la tombe. Des circonstances particulières peuvent cependant justifier une autre interprétation.

Le dernier et le plus petit groupe de cas présentant quelque intérêt dans le contexte présent est celui des vocatifs (E. ci-dessus). Ici non plus il n'est pas possible de déterminer si le souhait exprimé dans l'inscription vise la paix éternelle, la paix du paradis, ou le calme de la tombe.

La conclusion générale à laquelle nous avons abouti sur la base de la documentation réduite présentée dans ce volume ne doit pas être appliquée sans plus à chaque inscription. Il est clair que l'art funéraire chrétien, apparu dans un milieu païen et sans tradition propre ferme, en vint avec le temps à dégager sa nature propre de façon plus accusée et à donner un contenu plus profond même à des inscriptions qui conservaient leur forme habituelle. Seule une documentation beaucoup plus riche, où l'on prendrait en considération tous les points d'appui chronologiques que les inscriptions peuvent fournir, permettrait de conduire à une prise de position plus nuancée.

L'interprétation suggérée par la structure littéraire des inscriptions et par leur contenu doit en outre être complétée par un examen de la symbolique elle-même. Par là les résultats de l'exégèse philologique pourraient certainement être mis au point au moins en certains cas. Mais l'étude des symboles présente bien des risques. Même si l'idée centrale des inscriptions funéraires est le calme de la tombe, on peut penser que les images qui y sont tracées expriment non pas l'état intermédiaire, le *refrigerium*, mais la victoire finale sur la mort et la bénédiction éternelle au paradis (STUIBER, p. 195 exclut toutefois cette possibilité). On a démontré avec certitude pour l'art chrétien primitif (RINGBOM, p. 9 s.) le rôle central joué par le paradis dans le monde de représentations chrétien, mais ceci n'inclut pas que la symbolique paradisiaque soit incompatible avec la conception de l'état intermédiaire (DE BRUYNE, p. 118, cf. encore RAC 1959, p. 183, où DE BRUYNE développe sa pensée. D'après lui, le caractère optimiste de l'art des catacombes montrerait que l'idée du *refrigerium interim* n'a laissé aucune trace dans cette symbolique).

A cela s'ajoute une nouvelle conception qui fait son apparition au cours du 4^e siècle: même des non-martyrs peuvent dès avant la résurrection être reçus dans la bénédiction céleste (STUIBER, p. 195), et au milieu de ce siècle »liest man . . . immer wieder von *caelum, caeleste regnum, regia caeli, sidera, sidereae sedes, astra, aelhra, aetheriae plagae, polus, lux aeterna, lumen, paradies, campi Elysii* (STUIBER, p. 112 s.). L'élément qui détermine la confiance dont témoignent de telles inscriptions est l'innocence du défunt, innocence qui au début est en premier lieu celle des enfants, des nouveaux baptisés et des ascètes (ibid., p. 113, note 20).

En plus des risques déjà signalés, l'étude des symboles présente de grandes difficultés. D'une part on peut dire avec Franz Cumont que l'archéologue qui étudie la symbolique sans recourir à la philologie ne connaît d'autres limites à son pouvoir d'interprétation que celles assignées par sa propre fantaisie (cf. GOONENOUCHI IV, p. 26, cité selon CAMPBELL BONNER, *Hesperia* 1951, p. 301). D'autre part le mot d'Ovide est d'une vérité indiscutable: *Crede mihi, plus est quam quod videatur, imago* (*Heroides Epist.* XIII 153).

ELLIGER note que l'acte créateur de symboles est un acte social (II, p. 84): »Nur kommt der Zeichendeutung der Einzelnen noch kein Symbolwert zu, weil sie nicht, wenn schon in einem relativ kleinen Kreise 'allgemeingültig' ist« (cf. également TULLICI, *Journal of Liberal Religion* 1940, pp. 13 -33 qui, parmi les éléments du symbole religieux note au no. 4 que le symbole a a socially accepted rather than private meaning). Le difficile dans l'analyse des représentations graphiques sur des épitaphes est de déterminer quand un élément, reçu habituellement comme un symbole chrétien, a réellement un caractère symbolique; il s'agit de juger dans quelle mesure l'interpréta-

tion symbolique de telle image trouve un appui dans le monde de représentation de cette époque, ceci en tenant compte des facteurs géographiques. Le fait qu'aucune chronologie détaillée et valable de la symbolique ne semble pouvoir être établie sur la base des matériaux se trouvant à notre disposition constitue ici la plus grande difficulté. De ce point de vue STUIBER se rend coupable d'une grave négligence. Il accorde trop peu d'attention (pp. 12, 201 s.) à la chronologie des motifs de l'art funéraire et se contente de la remarque générale suivante: Ce n'est qu'au cours du 4e siècle, après que la puissance du gnosticisme ait été brisée, que des représentations d'origine gnostique ont pu, par le monachisme, pénétrer dans *das kirchliche Christentum*. Mais à cette époque encore domine la conception plus ancienne sur l'état intermédiaire. L'hypothèse de Stuiber suppose dans l'art funéraire du 3e siècle un choix de motifs beaucoup plus riche qu'on ne l'a supposé jusqu'ici.

C'est pourquoi prudence et réserve s'imposent quand il s'agit d'interpréter les symboles. Il ne faudrait pas ignorer ces difficultés en rejetant radicalement toute interprétation symbolique; mais il ne faut pas davantage faire de simples ornements l'objet de jeux spirituels, ni encore chercher *hinter jedem Pinselstrich geheimnisvolle Weisheit und tiefsten Sinngehalt* (ELLIGER II, p. 83 s.).

Il semble que ce conseil n'ait pas été pris suffisamment en considération dans l'un des travaux les plus significatifs et les plus suggestifs qui de longtemps aient été publiés dans le domaine de l'épigraphie chrétienne primitive, l'imposant *I graffiti sotto la confessione di San Pietro I—III*, de MARGHERITA GUARDUCCI. Sa thèse la plus remarquée présentée avec un rare enthousiasme et avec une ingéniosité infatigable veut qu'une suite de lettres latines ou de combinaisons de lettres aient une valeur symbolique en plus de leur valeur phonétique. A l'inverse des lettres grecques qui, de par leur valeur numérique, se prêtaient aisément à un jeu mystique isopspéique dont la littérature nous donne de nombreux exemples (cf. pp. 106, 156), on ne connaît rien d'équivalent pour l'alphabet latin. Si le critère d'un symbole doit être son universalité (au moins locale), la thèse de Margherita Guarducci, si stimulante soit-elle, doit être rejetée compte tenu de notre connaissance actuelle du caractère des lettres latines. Seule une riche documentation statistique peut être censée remplacer dans une certaine mesure le silence des sources écrites et éliminer le jeu du hasard chez les tailleurs de pierre romains. (Dans une analyse pénétrante récemment publiée, ANTONIO FERRUA rejette catégoriquement ses thèses, cf. »La criptografia mistica ed i graffiti Vaticani», *RAC* 1959, pp. 231—247).

Il semble que Guarducci ait voulu prêter à chaque ouvrier de la très grande industrie qui fabriquait de façon rapide et machinale les plaques des *loculi* une imagination créatrice et un degré de culture qui correspondent

mal à la facture des inscriptions funéraires. Il peut être motivé, du moins en principe, de souligner que les plaques des *loculi* ne doivent pas être considérées comme le reflet des discussions théologiques du temps telles que nous les trouvons chez les Pères de l'Église. Mais de même qu'un Père de l'Église peut, mu par une sorte d'inspiration, fondre un concept chrétien avec une image, et par là créer, *consensu Christianorum*, un nouveau symbole qui peu à peu trouve le chemin des pierres tombales, de même des images employées machinalement, dans un but décoratif, peuvent recevoir d'un Père de l'Église un contenu chrétien qui gagne droit de cité, mais qui jusque-là avait été totalement étranger tant aux *quadratarii* qu'à leur clientèle.

Dans la suite de cet ouvrage on a examiné les symboles qui se retrouvent dans notre documentation dans l'ordre alphabétique d'après leur dénomination latine correspondant aux textes qui les accompagnent. Lettres et groupes de lettres sont groupés sous le titre *Litterae*, monogrammes sous *Monogrammata*. Les christogrammes viennent en dernier dans le catalogue.

II. LISTE ANALYTIQUE DES SIGNES ET SYMBOLES

AGNUS

désigne le croyant, à moins qu'il ne s'agisse du Christ (*Agnus Dei*), surtout quand l'agneau est représenté dans un cadre paradisiaque, reconnaissable aux arbres (cf. *palma, arbor*), aux sources, etc. Il ne faut pourtant pas majorer la contenu symbolique des scènes bucoliques (cf. *pastor bonus*).

peut-être un agneau, fragmentaire, combiné avec palme, manifestement dans une symbolique paradisiaque, 91. Cf. également *asinus*.

ANCORA

était autrefois considérée comme un symbole développé en milieu chrétien et par des chrétiens (KIRSCH, *DACL* I 2, col. 2002), représentant l'espérance de la vie éternelle (op. cit., col. 1999 ss.) et appartenant aux symboles chrétiens les plus anciens, se faisant plus rare à partir du milieu du 3e siècle. On ne connaît aucun monument comportant une ancre qui soit daté et postérieur à l'année 300 (op. cit., col. 2030). STYGER (*Katakomben*, p. 127) fut l'un des premiers à signaler que l'ancre, au cours du 3e siècle, se retrouve également sur des inscriptions païennes et à mettre en garde contre des datations par trop anciennes. FIZENHÖFER, dans son analyse récente du *Paedag.* III 59, 2 de Clément d'Alexandrie (p. 67 s.), fait valoir que l'ancre considérée comme un symbole chrétien apte à évoquer chez le spectateur une idée chrétienne déterminée ne peut avoir été connue de Clément ou de ses contemporains. Le symbole de l'ancre, qui est chose courante dans l'antiquité (cf. STUMPF, *RLAC* I, col. 441, s.v. *Anker*), doit donc être interprété avec prudence. Sur les inscriptions chrétiennes, l'emplacement de l'ancre semble dénué de signification symbolique.

fragmentaire, entouré d'une ligne de points en forme de demi-cercle, 4; avec *folium*, celui-ci probablement employé dans un but décoratif (cf. LECLERCQ, *DACL* V 1, col. 1464 ss.) 74; l'ancre avec les griffes en haut comme 292; 79 couchée, insérée comme introduction de la première ligne du texte (v. aussi *Chronologie*, p. 233); 164 couchée, insérée dans la seule ligne du texte, séparant le nom et le reste du texte; 251 dans la marge de droite, les griffes en bas. -- Aucune de ces ancre ne constitue une combinaison de croix et d'ancre.

ASINUS

se retrouve de temps à autre dans la symbolique du paradis, cf. *palma, arbor*.

Peut-être queue et croupe d'âne, combinées avec palme, 91. Toutefois plus probablement agneau (q.v.).

CALIX

(*κιλις*) une coupe pour boire de dimension variable, habituellement dotée d'anses et d'un pied (cf. également *vas*). Ce vase à boire fut probablement adopté pour l'eucharistie parce que les coupes profanes avaient cette forme lors de l'apparition du christianisme (LECLERCQ, *DACL* II 2, col. 1600, BRAUN, p. 53), mais tant la forme que le nom pouvaient varier de façon notable. SCHNYDER (pp. 111—114) identifie le *cantharus* doté d'anses au calice eucharistique, mais nous n'avons que très peu de renseignements sur les coupes vraiment utilisées pour la célébration de l'eucharistie. Les plus anciennes représentations de vases qui furent en toute certitude des calices se trouvent à S. Vitale et à S. Apollinaire in Classe de Ravenne (BRAUN, p. 55, FORSTNER, p. 554). Ce sont les uns et les autres des *canthari*, et Braun pense que ce sont des calices liturgiques, mais non eucharistiques. THURSTON (*The Catholic Encyclopedia* III, p. 562) est encore plus prudent et estime que le plus ancien exemplaire d'un calice dont nous soyons à peu près sûrs de la fonction est le calice de Chelles, probablement exécuté par Eligius de Noyon, mort en l'année 659. Un *calix* sans anses est très rare dans l'art funéraire, et la représentation la plus ancienne qui nous soit connue d'un tel calice dans un contexte eucharistique date du 6e siècle (l'évangéliaire de Rossano, KLAUSER, *RLAC* II, col. 56). Le type *cantharus* apparaît encore au 13e siècle (FORSTNER, 1.c.). Des vases larges et sans pied s'emploient encore de nos jours dans le rite nestorien (BRAUN, p. 18), et KLAUSER (1.c.) en tire la conclusion qu'ils ont dû à l'origine être fort répandus en Syrie et en Mésopotamie.

5 Trois *calices* sans anses et dotés d'un grand pied, centrés sous le texte; l'intermédiaire accompagné de cinq objets, peut-être des pains (cf. *panis*); les deux autres avec chacun trois objets semblables. Probablement allusion au repas funéraire, attendu qu'il semble typologiquement impossible de rapprocher ce calice d'autres représentations, certaines, de calices eucharistiques. A en juger par les descriptions de calices nestoriens (à l'exception du pied), ceux-ci correspondraient le mieux aux calices ici représentés, mais rien dans l'inscription n'indique une influence orientale. Il peut être hon-

de noter que, tandis que le calice de type *cantharus* ne reçut que tardivement une forme correspondant exclusivement à son usage sacré, il s'est développé relativement vite un type sacré de calice sans anses, se distinguant des coupes profanes apparentées (BRAUN, p. 53).

Ni le nombre des coupes ni le nombre des pains se semble avoir ici de contenu symbolique (à moins que le nombre des *calices* ne corresponde au nombre des personnes nommées dans l'inscription). Le contenu incertain de ces symboles forme un contraste frappant avec l'exécution soignée qui montre que ces signes furent le résultat d'un choix réfléchi.

CAPUT VELATUM

caractéristique de l'orante chrétienne (cf. également *orans*). Cet usage remonte à une exigence orientale fort ancienne: les femmes doivent être voilées (JEREMIAS, sur la voile dans le langage symbolique de la bible, cf. pp. 27—36), mais surtout au texte de S. Paul dans 1 Cor. 11: 10 *Ideo debet mulier pectorale (έξοντα) habere supra caput propter Angelos . . . 11, 12 Vos ipsi indicate: decet mulierem non velalam orare Deum*, qui semble indiquer que le fait de se voiler pouvait être considéré comme une manière de combattre les démons (JEREMIAS, p. 36; cette interprétation est toutefois rejetée par FOERSTER, Kittels *Wörterbuch* II, p. 570 s., qui voit dans le voile un signe de la soumission de la femme à l'homme. Voir encore Foerster sur la question de l'*έξοντα* dans le sens de voile). C'est Tertullien qui a traité le plus à fond de l'habitude de se voiler et de la nécessité de le faire. Il constate que les femmes en orient étaient totalement voilées (*De virg. vel.* 17, 2) et que les juives ne sortaient que voilées; on les reconnaissait réellement à leur voile (*De corona* 4, 2) et dans les églises grecques la même chose valait pour les vierges chrétiennes (*De virg. vel.* 2, 8). En occident on exigeait cela des femmes mariées, tandis que les vierges faisaient souvent exception (LECLERCQ, *DACL* XV 2, col. 3189). Tertullien pense de plus (*De virg. vel.* 4—8) que l'ordre de S. Paul intimant aux femmes d'être voilées visait toutes les femmes, et il veut que le voile couvre la tête tout entière et la poitrine, aussi bas que tombent les cheveux (*ibid.*, 17, 2). Sans doute ceci fut-il écrit durant la période montaniste de Tertullien; malgré cela il n'est pas question d'une innovation montaniste (LECLERCQ, op. cit., col. 3188).

Tertullien ne se contentait pas d'exiger en général que les femmes soient voilées (*De cultu fem.* II 7). Il essayait en outre de montrer que les femmes devaient être voilées à l'église (*De orat.* 20—22). Dans quelle mesure Tertullien réussit-il dans sa propagande en faveur du *caput velatum* pour les vierges, c'est là chose incertaine. Toujours est-il que des *puellae orantes*

sont représentées tête nue sur des inscriptions funéraires (cf. *orans* et Tertullien, *De orat.* 22, 8 . . . *etiam adeas virgines, quas pueritia defendit*).

En plus des femmes il arrivait aux esclaves d'aller la tête voilée. L'ESÉTRE (Dict. de la Bible V, col. 675) pense que c'était la raison pour laquelle les hommes libres priaient tête nue (mais cf. *orans, infra*), alors que la modestie prescrivait aux femmes le contraire.

10 *Caput velatum* et partie de *caput velatum* à droite du texte et près d'un  (q.v.), l'un  l'autre sans doute fragments d'une *mulier orans*, bien que de simples bustes soient également possibles. LECLERCQ (DACL XII 2, col. 2301) note que l'orant à l'origine était représenté en pied, mais que durant le 4e siècle on se mit (partiellement?) à dessiner les orants seulement en buste. La juxtaposition des deux figures l'une près de l'autre n'auraient guère permis au *quadratarius* de reproduire le geste *manibus expansis* si toutes deux avaient été reproduites en pied. Les deux têtes sont nettement drapées dans un manteau (*Manteloranen*, cf. *orans*).

264 *Orans nimbata* avec un voile à peine esquissé, cf. *orans*.

307 *Orans* en dalmatique portant un long voile qui tombe jusqu'à la ceinture, conformément à la recommandation de Tertullien (*De virg. vel.* 17, 2), cf. *orans*, avec un  (q.v.) de part et d'autre.

COLUMBA

Le recours à la colombe comme symbole et comme élément décoratif dans l'art funéraire a de profondes racines dans le paganisme antique et dans le judaïsme (GOODENOUGH VIII, pp. 27–46). Il est difficile de tracer une frontière entre le décoratif et le symbolique, mais il semble évident qu'un certain nombre de colombes n'ont pas de signification symbolique. La plus ancienne symbolique chrétienne de la colombe serait liée au récit vétérôtestamentaire relatif à Noé (cf. ICVR 1599 qui montre Noé et une colombe en vol portant un rameau d'olivier dans son bec). On a donc de bonnes raisons d'associer une colombe en vol avec cette symbolique. Au sens dérivé, Noé est interprété comme l'âme du défunt (WILPERT, *Malereien*, p. 344), tandis que le rameau d'olivier était déjà dans le paganisme antique un signe de paix (SUHLING, p. 217). Il est possible que la colombe avec un rameau d'olivier dans le bec soit symboliquement identique à la colombe posée sur un rameau d'olivier; toutefois la seconde image a également été interprétée comme une image du paradis (GUARDUCCI I, pp. 115 ss., 263, cf. également SUHLING, pp. 116, 241, surtout la note 8). Mais cela correspondrait déjà à un stade ultérieur dans le développement de la symbolique, quand la colombe en est venue à désigner l'âme.

A considérer la colombe porteuse d'un rameau d'olivier on peut se demander si cette image tout entière ne peut à peu près équivaloir à *In pace*, *εν εἰρήνῃ*. Notre documentation comprend un nombre relativement élevé d'inscriptions avec colombes mais sans *In pace* (en tout 13, dont une sans texte aucun). 3 n'ont certainement jamais porté d'*In pace*, 3 autres sont si fragmentaires qu'on ne peut rien dire sur l'absence ou la présence d'un *In pace*. 13 inscriptions portent *In pace* ou une expression équivalente). Une étude statistique de *ICVR I* montre que la colombe (ou des colombes) seule ou avec un autre symbole revient 161 fois sans *In pace* (toutefois 38 de ces inscriptions n'ont aucun texte). Dans 108 cas, la colombe (ou des colombes) se trouve sur des inscriptions portant *In pace*; dans 47 cas les inscriptions étaient si fragmentaires qu'il a été impossible de dire si elles ont comporté ou non *In pace*. Même si cette documentation ne donne pas de réponse catégorique, on peut toutefois pencher pour une certaine équivalence entre la colombe porteuse d'un rameau et *In pace*.

Le lien plus étroit entre la colombe et la symbolique de la paix apparaît toutefois dans *ICVR 1496*, où une colombe se tient près d'un PAX isolé, en dehors de la surface du texte (SÜHLING, pl. 44, 2); d'ailleurs le texte contient un *In pace*. GUARDUCCI 1, p. 260 s., attaque cette interprétation, mais elle fait l'objet d'une critique sévère de la part de DE BRUYNE, *RAC* 1959, p. 167, note 113.

Une analyse détaillée des 3.000 premières inscriptions reproduites dans *ICVR I* donne 78 *tituli integri* avec colombe sans *In pace* (en plus de 27 sans aucun texte), 76 avec *In pace* (noter que le nombre des *tituli* fragmentaires est de 40; dès qu'un *titulus* pouvait théoriquement comporter un *In pace*, on a du le placer parmi les fragmentaires). Mathématiquement parlant, il est vraisemblable que le nombre des inscriptions avec *In pace* soit moindre que celui des inscriptions sans *In pace*.

Classe-t-on les inscriptions en fonction de la présence de *In pace* (ce qui naturellement n'est pas nécessairement une variable significative), on obtient le tableau suivant:

	sans <i>In pace</i>	avec <i>In pace</i>
Colombe seule	45	37
Colombes avec rameau d'olivier (ou arbre)	21	30
Colombes avec christogramme (de type variable) ..	17	24
Colombes avec un autre symbole	16	15
(le groupe des colombes avec rameau d'olivier classées dans le groupe 2 peuvent aussi appartenir aux trois autres groupes).		

Ce tableau n'autorise pas de conclusions fermes car les variations sont trop faibles. Toutefois le groupe de colombes sans *In pace* est si important

qu'on a de bonnes raisons de s'adonner à une recherche plus poussée, portant surtout sur des inscriptions datées. Il n'est pas impossible que dans des analyses antérieures de la symbolique de la colombe sur les inscriptions funéraires, on soit allé trop loin dans les nuances, sur la seule base des décorations d'églises ou des déclarations des Pères de l'Eglise; la grande industrie fournissant les plaques des *loculi* produisait certainement ces plaques de façon mécanique, selon des schémas très simples et traditionnels, sans relation directe avec les artistes créateurs ou les spéculations théologiques et exégétiques des théologiens de l'époque. DE BRUYNE, *RAC* 1959, p. 165 souligne la chose avec insistance.

On a également laissé entendre que la colombe aurait été employée sur les inscriptions funéraires comme allusion au nom du défunt ou à ses traits de caractère. La colombe (surtout portense d'une branche de palmier ou posée sur une telle palme) illustrerait ainsi des noms comme *Victor* ou *Victoria* (SÜHLING, p. 258, cf. 119 et 148) ou encore *IΩNA* (en hébreu Jona = colombe, cf. SÜHLING, p. 235 s., note 20 s., notre 96). Cette thèse ne manque pas d'appui, par ex. dans *ICVR* 548, où deux colombes encadrent le texte, l'une avec la souscription INNOCENS, l'autre avec IN DOMINO (cf. notre 111 portant INNOCENTISSIMO EPICTRTO; INNOCENTIS- SIME VIXIT, suivi d'une colombe). Mais passe-t-on en revue *ICVR*, on n'obtient qu'un maigre résultat; moins de 10 des inscriptions pourraient être classées dans cette catégorie. On ne peut donc établir de règle générale, ce qui toutefois n'exclut pas la possibilité d'une allusion à un nom ou à un trait de caractère dans tel cas particulier.

Le résumé qui suit répartit la symbolique de la colombe d'après l'état actuel de la recherche, sans prendre comme critère la présence ou l'absence de *In pace*. Si *In pace* manque dans une inscription, on le signale explicitement. Attendu que *In pace* est considéré comme un élément structurel, on relèvera dans la suite toute expression reconstituée hypothétiquement et portant sans doute *In pace*, même si la forme correcte exigeait *EN EIPHNH*.

A. Porteuse de paix, d'abord représentée en liaison avec Noé et le rameau d'olivier, ensuite isolée (cf. STUIBER, p. 176), un symbole de la paix céleste à laquelle le chrétien prend part par le baptême (SÜHLING, p. 219 s., cf. également Tert. *De baptismo* VIII) ou encore symbole de la paix dans la vie future, que l'on souhaitait au défunt (KIRSCH, *DACL* III 2, col. 2203 ss., cf. également SÜHLING, pp. 217—222, ELLIGER II, p. 85). Cela reposait sur la conception que l'on se faisait dans l'antiquité et de la valeur symbolique du rameau d'olivier et du caractère de la colombe (SÜHLING, p. 220). Même sans rameau d'olivier la colombe peut pour cette raison être un symbole de paix (*ibid.*). En relation avec la symbolique de Noé la colombe est souvent représentée en plein vol (SÜHLING, p. 227).

122 avec rameau d'olivier, à gauche du texte, tournée vers l'intérieur, faisant pendant à un grand *folium* à droite des trois premières lignes du texte.

142 sous la première ligne du texte, à droite de la seconde (et dernière), tournée vers l'intérieur, levant les ailes. Au-dessus du texte, un christogramme. GUARDUCCI I, p. 334 interprète cette colombe comme l'âme du défunt et fait remarquer que le christogramme est placé sur un V qui selon elle doit être la *Vita* (cf. *litterae*, V, p. 117, *infra*), la vie éternelle, le Christ (cf. *christogramma*, p. 159). La colombe est à la place où l'on s'attendrait à trouver *In pace*, qui manque ici.

206 à gauche du texte, avant la première ligne, tournée vers l'intérieur, avec rameau d'olivier.

220 au centre sous le texte avec *folium hederae* (sans doute purement décoratif), peut-être dans le sens de *In pace*, qui vraisemblablement manque dans le texte. L'inscription n'est pas forcément chrétienne (cf. notre 211 avec DMS et deux colombes et pp. 211—222). Encore une décoration: une bordure le long du rebord gauche de la pierre (cf. *ornamentum*, p. 142, *infra*).

230 à gauche du texte, avec un rameau d'olivier, tournée vers l'intérieur. A droite le texte est fragmentaire.

242 au centre de la pierre avec un rameau d'olivier à gauche sous une *tabella ansata* (cf. p. 151, *infra*) avec la partie acclamatoire du texte. Cette partie de l'inscription avec *In pace* est la plus importante de ce *titulus*; la colombe peut être une illustration de celui-ci; le reste du texte remplit les parties de la pierre qui ne sont pas occupées par la colombe.

287 avec rameau d'olivier, levant ses ailes, tournée vers la gauche, reposant sur un *dolium* (cf. p. 99, *infra*), qui joue le même rôle que le vase (GUARDUCCI I, p. 81). L'image est au centre sous le texte. *In pace* manque.

[329 avec rameau (reconstitué d'après MAR.; l'essence n'est pas spécifiée), sous le texte. La classification de cette symbolique dépend de la nature du rameau. Avec la colombe un *modius* (cf. p. 126, *infra*). *In pace* manque.]

B. A la fin du 3^e siècle et au début du 4^e (SÜHLING, p. 295 s.) la colombe commence à apparaître seule, c'est-à-dire sans rameau d'olivier, symbolisant souvent l'âme du défunt (KIRSCH, *DACL* III 2, col. 2203 ss., 2207 s., qui toutefois pense que cela se produisit plus de cent ans plus tôt), une conception ayant ses racines dans le paganisme antique (SÜHLING, pp. 155—163, cf. également GOODENOUGH VIII, pp. 27, 29—34). En cette qualité la colombe se voit attribuer divers attributs ayant trait au paradis (KIRSCH, op. cit., col. 2210, mais cf. également *orans*, ci-dessous p. 138 s.). Des colombes utilisées dans un but purement décoratif ou avec une signification sotériologique en général devraient se retrouver surtout dans ce groupe, et Stuiver,

en accord avec SÜHLING (p. 296), accepte des colombes sans attribut comme des symboles de l'âme.

a. L'arbre, souvent rendu par un simple rameau sur lequel est posée la colombe (GUARDUCCI I, p. 53 s.):

15 au-dessus d'un texte (d'une seule ligne?), tournée vers l'intérieur, juste au-dessus de IN PA[CH]?, posée sur une palme.

16 posée sur une palme ou un rameau d'olivier et portant dans son bec un rameau d'olivier (l'image est si mal conservée qu'on ne peut reconstituer sa composition), l'image est sous l'avant-dernière ligne, à gauche de la dernière qui est reportée vers la droite; colombe tournée vers l'intérieur.

105 tournée vers l'intérieur, posée sur un arbre (ses racines ne sont qu'esquissées), manifestement un olivier, picorant parmi ses feuilles. A la colombe située à gauche du texte, a probablement correspondu une colombe équivalente à droite, mais la pierre est brisée de ce côté.

111 posée sur une palme, à gauche du texte, tournée vers l'intérieur, placée symétriquement par rapport à un *folium* à droite du texte. *In pace* manque (?); sur un lien éventuel entre la colombe et les traits de caractère ainsi que la vie du défunt, cf. p. 88, *supra*.

199 posée sur un rameau d'olivier, picorant parmi les feuilles, à gauche du texte, tournée vers l'intérieur.

213 Deux colombes encadrant le texte, posées sur des palmes et portant des palmes dans le bec selon MARANG., MAR., bien que seule une partie de la composition, celle de gauche, ait été conservée (cf. *fragmenta*, p. 102, *infra*). Illustrant probablement l'âme au paradis avec la palme de la victoire (cf. *palma*, p. 142 s., *infra*). |

293 sur palme, centrée sous le texte, tournée à gauche vers une grappe de raisins avec feuille de vigne (cf. *infra*, *columba Bb*). *In pace* manque.

328 Au milieu, sous le texte, deux colombes tournées l'une vers l'autre, presque bec à bec (position illustrant l'amour fraternel, selon SÜHLING, p. 240); entre elles, un rameau d'olivier représentant un olivier, symbole du paradis (*ibid.*).

b. La grappe de raisins avec ou sans vigne (SÜHLING, p. 212). Toutefois ne symbolisant pas l'eucharistie, cf. LÉONARDI, p. 129 s., et encore *uvae*, p. 154 s., *infra*).

58 à gauche de la vigne avec raisins (cf. *vitis*, *uvae*, p. 153 s., *infra*). Ce *titulus* ne comporte pas de texte.

97 au milieu, sous le texte, se tenant sur un palmre, picorant parmi les feuilles. *In pace* manque.

293 sur une palme, au centre sous le texte, tournée à gauche vers une grappe de raisins (cf. *uvae*, p. 154 s., *infra*) avec feuilles de vigne. *In pace* manque. Ici, symbolique renforcée par combinaison de palme et de raisins.

c. Vase au sens de *refrigerium* (sc. *cæleste*, GUARDUCCI I, p. 83 ss.), contenant *acqua di vita*, $\nu\delta\omega\varphi$ ζωῆς. *Wohl nicht mehr Sinnbild der Einzelseele . . . Hinweis auf die Seligkeit selbst* (SUHLING, p. 117 s., qui pense également que des colombes en train de boire *trinken sich ewiges Leben*, p. 212). Deux colombes et un vase formeraient un groupe symbolique même si les éléments de ce groupe étaient séparés les uns des autres par exemple à cause de la symétrie (KIRSCH, *DACL* III 2, col. 2209; sur la symétrie, voir encore SUHLING, p. 230 s.). Deux colombes tournées l'une vers l'autre et reposant sur une corbeille à pains ou un vase sont un motif décoratif qui se retrouve également dans le judaïsme antique (KIRSCH, op. cit., col. 2198 ss.). Deux colombes posées sur les deux côtés d'une auge, d'une citerne etc. symbolisent «l'idée du rafraîchissement spirituel dont jouissent les âmes au ciel.» En d'autres termes, l'image aurait le même contenu que les orants au paradis (KIRSCH, op. cit., col. 2200 ss., mais cf. également *orans*, p. 138 ss., *infra*).

78 Deux paires de colombes, chacune sur un vase (cf. *vas*, p. 152, *infra*), à gauche et à droite sous le texte, mangeant des raisins (cf. *uvae*, p. 154 s., *infra*). L'exécution est si grossière que les grains sont représentés par de simples points (cas parallèle *ICVR* 7328); sur l'image de droite on voit la queue de la grappe entre les raisins. *In pace* manque.

91 Dans la composition qui inclut l'*imago defuncti*, colombe et vase. Le lien entre l'un et l'autre n'est pas clair attendu que la colombe tourne le dos au vase; l'*imago* devrait avoir été placée au centre. L'identification du vase n'est d'ailleurs pas absolument certaine (cf. *vas*, p. 152 s., *infra*), par suite de la grossièreté de l'exécution. Notre jugement repose non seulement sur notre interprétation de cette forme, mais encore sur l'idée que nous nous faisons des proportions de l'original. Si l'objet en question n'est pas un vase mais une *ampulla*, la signification symbolique du tout se trouve changée. *In pace* manque.

119 à gauche du texte, tournée vers l'extérieur; il lui correspond un vase (cf. *vas*, p. 152 s., *infra*) à droite du texte. Sur la colombe comme allusion éventuelle au nom *Victor*, cf. p. 88, *supra*.

d. Sans attribut.

1. Seule.

27 à gauche sous le texte, tournée vers l'intérieur, grossièrement exécutée, sans pattes. *In pace* manque. Cf. *phoenix*.

95 fragmentaire, au début de la seconde (dernière) ligne, qui est centrée. La partie inférieure a disparu. Peut être supposée reposant sur une palme.

96 seule au dessus du texte et de *ΙΩ* dans *ΙΩΝΑ*, tournée vers la droite. Au cas où le texte se lit *Jona*, la colombe peut être considérée comme une illustration de ce nom, cf. p. 88, *supra*. *In pace* manque.

126 à droite du texte, tournée vers l'intérieur, à la hauteur de *In pace*, qui, chose exceptionnelle, apparaît seul sur la seconde ligne.

140 à gauche du texte, tournée vers l'intérieur. *In pace* manque.

148 au-dessus d'une inscription de deux lignes dont la seconde ne porte que IN P, regarde vers la gauche; son emplacement est déterminé par celui de IN P. GUARDUCCI I, p. 114, fig. 31 affirme que la colombe a été placée intentionnellement au-dessus des lettres (VICTOR)IA qui équivaudraient à *in Christo*. A ce sujet, cf. *litterae*, p. 108 s., *infra*. Quant à l'interprétation de SÜHLING (p. 358) selon laquelle la colombe, de par son emplacement par rapport au nom, devrait être lue comme un symbole de victoire, cf. p. 88, *supra*.

202 L'emplacement de la dernière ligne du texte semble indiquer que *In pace* manque. Dans le texte, un E, peut-être un E modifié en forme de croix (cf. *litterae transfiguratae*, p. 123, *infra*). La colombe à droite, tournée vers l'intérieur.

275 à droite de la ligne inférieure d'une inscription de trois lignes, faisant pendant à *vas* à gauche (cf. p. 152 s., *infra*). *In pace* manque.

2. Par paires.

211 encadrant le texte qui commence par DMS (cf. *litterae*, p. 119, et pp. 211-222, *infra*). *In pace* manque peut-être.

316 de part et d'autre d'un ☧ (cf. ce signe, p. 160), au centre sous le texte. *Pars superior* de la pierre, peut-être colombe posée sur des palmes.

318 encadrant le texte. *In pace* manque.

c. Oiseau dans un cadre bucolique.

264 dans le coin gauche inférieur de la pierre, avec un orant (cf. *orans*, p. 141, *infra*) et un olivier, le tout représentant un cadre bucolique. Dans des cas semblables, la colombe peut aussi être un symbole du salut, pense GOODENOUGH (VIII, p. 40 s.) dans une analyse de la polémique de SÜHLING contre DÜTSCHKE (*Ravennatische Studien*, 1909, pp. 32 s., 134 s., 168 s.). Selon SÜHLING, p. 295 s., la colombe serait ici l'animal favori du défunt, tandis que Dütschke l'interprète comme un symbole de l'âme.

CORONA

le salaire de la victoire, la couronne de la vie, στέφανος τῆς ζωῆς (*Apoc.* II: 10, *Jac. Epist.* I: 12). C'est habituellement sous cette forme que le christianisme, après une certaine opposition venue surtout de Tertullien, a conçu la symbolique païenne de la couronne (BAUS, pp. 144, 162, 173), qui au préalable avait également fait, son entrée dans le judaïsme (BAUS, p. 153). C'est ainsi que la couronne est devenue une image de la vie éternelle (GUARDUCCI I, p. 132). Un trait caractéristique de la couronne de lauriers romaine était les deux rubans par lesquels cette couronne avait été liée et dont les

deux extrémités pendaient sur la nuque. Dans les portraits ceci était utilisé dans un but décoratif (cf. par ex. SUTHERLAND, *Am. Num. Soc. Centennial Publication*, p. 630 s.); sur les inscriptions les rubans apparaissent presque toujours, indépendamment de ce que la couronne symbolise. Pareille couronne a également été interprétée comme le Christ en tant que *Sol salutis*, les deux rubans étant alors identifiés aux deux mains étendues de Jésus (cf. LÉCLERCQ, *DACL* XIV 1, col. 671 s.). Ce serait en ce cas une réinterprétation tardive de la symbolique païenne.

Comme symbole de victoire la couronne est souvent combinée avec des palmes, tant dans l'épigraphie païenne que dans la chrétienne (CUMONT, p. 485, note 1, cf. également p. 482 ss.). Une inscription chrétienne du Latran porte une couronne radiée et une palme au-dessus du texte (DÖLGER, *Antike und Christentum* I, p. 313, cf. aussi CUMONT, p. 482, note 3, qui nomme une inscription identique du Mithreum sous S. Clément à Rome), symboles du *deus invictus (sol invictus)* qui «assure aussi la victoire, c'est-à-dire le salut de ses sectateurs» (CUMONT, *ibid.*). Il semble plus probable que la différence entre une couronne de lauriers ordinaire et ce qu'on appelle une couronne radiée n'est autre que graphique. Tantôt la couronne apparaissait sous une forme simplifiée sans feuilles apparentes, tantôt avec des feuilles ayant l'apparence de traits courts (imitant des rayons). Les représentations de couronnes sur les monnaies (cf. par ex. MATTINGLY, *Roman Coins*, pl. I, V 5—6; LXI 1—2; LXIII 8—10) montrent régulièrement des feuilles tournées vers l'intérieur et vers l'extérieur. On en trouve une équivalence sur une inscription publiée par De Rossi et reproduite par LÉCLERCQ (*DACL* XIV 1, col. 671). C'est pourquoi il est peu probable que le symbole qui, sur notre 223, est combiné avec une palme, soit autre chose qu'une couronne.

Couronne et christogramme (ou *crux monogrammatica*), avec ou sans $\Lambda\Omega$, sont souvent combinés l'un avec l'autre, et la couronne est fréquemment tellement stylisée qu'elle se réduit à un simple cercle ou à un ovale (BAUS, p. 216). Dans ce cas également la couronne est une couronne de victoire (Sozomenos V 2, col. 1212), qui ne peut donc être plus ancienne que la victoire de l'Église (en 311 ou 313). Cette symbolique avec le nom (monogramme) du vainqueur inscrit dans la couronne avait auparavant des parallèles dans le paganisme antique (BAUS, p. 218).

66 Peut-être couronne ne comportant qu'un seul ruban, malgré sa forme inhabituelle, ou peut-être une feuille grossièrement dessinée et renversée. L'inscription relativement régulière forme contraste par son exécution avec celle du symbole (cf. *folium*). 223 Couronne, non *sol salutis*, et palme (cf. *palma*). 295 Couronne, c'est-à-dire cercle autour du christogramme (cf. *christogramma*) avec $\Lambda\Omega$ (q.v.) à droite des deux premières lignes du texte; au centre, au-dessus du texte, une *crux monogrammatica* (q.v.) avec $\Lambda\Omega$.

CRUX

Des croix et des signes ressemblant à des croix apparaissent et ont apparu dans le monde entier comme ornements et comme signes magiques. On peut noter en passant que X et -| sont deux manières possibles d'écrire la lettre grecque Chi (DÖLGER, »Beiträge zur Geschichte des Kreuzzeichens III», *JAC* 1960, p. 5 s.). Il est indéniable que des croix préchrétiennes sont à mettre en relation avec la symbolique chrétienne de la croix (DINKLER, *Rel. in Gesch. u. Gegenwart* IV, col. 45). Le développement le plus ancien du symbole chrétien de la croix doit être reconstitué sur la base des sources littéraires, et les deux lignes de développement qui, à l'origine, furent relativement indépendantes sont la croix

A. comme signe eschatologique et

B. comme symbole du salut manifesté par la mort de Jésus sur la croix et en même temps comme symbole du retour de Jésus (*ibid.*, col. 46).

La première de ces significations est la plus ancienne, plongeant ses racines dans le judaïsme vétérotestamentaire; mais c'est au plus tard à l'époque constantinienne que les deux significations se fondent (*ibid.*).

Les types de croix varient: *crux decussata, commissa (patibulata), immissa (latina, capitata), quadrata (graeca), ansata* (également identifiée avec l'héroglyphe égyptien *ankh*) et *florida* (LECLERCQ, *DACL* III 2, col. 3061 s.); on estime que la croix en forme de T(tau) est la plus ancienne ou l'une des plus anciennes formes de croix (cf. *litterae*, T). Dans la mesure où -| ou X sont utilisées comme abréviations du nom du Christ, cf. DÖLGER, op. cit., pp. 12 – 16, ces «croix» peuvent naturellement être encore plus anciennes. Mais ces cas particuliers restent en dehors du cadre de la présente discussion sur la croix comme symbole.

Malgré les témoignages littéraires sur la signification de la croix dans le monde de pensée chrétien (voir là-dessus l'aperçu de SULZBERGER, pp. 341–360), il n'existe aucune croix certainement chrétienne qui nous soit conservée sur des monuments de l'époque constantinienne. Les inscriptions datées reproduites dans *ICVR* ne comportent pas de croix. Celle d'Herculaneum a été expliquée comme la trace d'*il modesto laboratorio di un mestierante* (DE BRUYNE, *RAC* 1944–45, p. 309). Quant aux signes préconstantiniens ressemblant à des croix et relevés en Palestine, certains d'entre eux ont été présentés par SUKENIK (*AJA* 1947, 4, p. 365) comme *the earliest records of Christianity in existence*, ils sont maintenant considérés comme des variantes du «taw» sémitique, un symbole de la divinité (sur les ossuaires de Talpioth publiés par Sukenik, cf. CECCHELLI, p. 62). Dans le cimetière sis près du *Dominus Ilevit* (cf. BAGATTI, pp. 149–185) apparaissent trois variantes différentes de la croix, X (taw), T (tau) et -| (cf. BAGATTI, *RAC* 1950, p. 119, VOELKL, *RQS* 1959, p. 87, pl. 3), à la fois seules

et combinées avec d'autres lettres. BAGATTI, qui avait d'abord considéré les matériaux palestiniens comme des signes remontant au christianisme préconstantinien (RAC 1950, p. 131), a depuis lors, dans *l'Osservatore Romano* (21—22 juin 1957, no. 144, p. 3 selon VOELKL, l.c.) partiellement modifié son point de vue dans une analyse de ces signes menée à partir de Ezéchiel 9: 4 et de Zacharie 14: 20. D'après le commentaire d'Origène sur Ezéchiel (PG 13, col. 799—802), le »taw« désigne un hébreu soumis à la loi; cette lettre est en même temps un signe de la perfection, attendu qu'à l'origine elle terminait l'alphabet, comme le fait le Ω. Finalement elle en vint à désigner un hébreu converti au christianisme. La combinaison des divers signes et monogrammes avec des noms »macht die Vermutung zur Gewissheit, dass durch die Beigabe dieser Siglen der damit bezeichnete als gesetzestreuer Jude bzw. Christ, und damit als auserwählter des Herrn, gekennzeichnet werden sollte« (BAGATTI, l.c. selon VOELKL). GOODENOUGH (VII, p. 177 ss.) n'accepte pas ces signes comme des signes chrétiens. Quant à CECCHELLI (p. 58, note 117, il parle d'*una velata prefigurazione della Croce*, cf. encore p. 62 f. avec la note 120, p. 161 ss.) qui n'est pas clair, il identifie ces signes avec le »taw« sémitique. Une importante contribution à la compréhension du »taw« et à son usage est la publication récente des notes laissées par DÖLGER (»Die Schreibweise des Taw (Tau) in vorchristlicher Zeit« dans »Beiträge zur Geschichte des Kreuzzeichens II«, JAC 1959, pp. 15—20).

Dans les catacombes de Novatien on a trouvé une inscription (— IIIII, cf. JOSI, p. 233, no. 162) que CECCHELLI (p. 68) date de l'année 266 en se basant sur une inscription voisine et qui, elle, est datée. Mais cette base est sujette à caution: l'inscription en question, dans l'allée latérale d'”-d” (cf. esquisse dans RAC 1934, p. 47), se trouve fort éloignée des inscriptions datables par les consuls des années 323 (no. 29), 270 (no. 33), 266 (no. 39) ainsi que de la tombe de Novatien (no. 43). Il est impossible de déterminer quand cette allée latérale a été ouverte et d'obtenir ainsi pour l'inscription un *terminus post*.

Les deux autres cas de croix supposées préconstantiniennes sont d'une part celle de Doura Europos (sceau de potier, cf. du MESNIL DU BUISSON, RAC 1947—48, p. 321; fig. 4, CECCHELLI, pp. 65, 192, fig. 13) dont la date ne fait pas question et dont on ne saurait nier le caractère de signe chrétien, et d'autre part celle de l'hypogée des Auréliens à Rome (CECCHELLI, pp. 58, 169, 201, fig. 54). Le caractère chrétien de cette croix semble assuré: sa date est considérée comme déterminée par le fait que la tombe est située à l'intérieur du mur d'Aurélien. Mais ce lieu de sépulture était réservé à des hérétiques (du même endroit provient également l'inscription funéraire de Beratius Nikatoras portant un †, q.v., p. 97 s.). STUBER (p. 165 s.) estime toutefois, en s'appuyant sur DE ROSSI (BAC 1886, p. 17 s.), que ce

lieu de sépulture hérétique était encore utilisé au 4^e siècle en vertu d'une permission spéciale. Cette hypothèse n'est pas impossible (cf. FERRUA, *Epigraphica* 1940, p. 17 s.) même si Stuiver y est conduit par la présence de »das spätkonstantinische Christusmonogramm» sous le texte. De fait cette inscription et l'hypogée des Auréliens pourraient nous offrir les seuls exemples acceptables de croix préconstantiniennes et de christogrammes, du moins à Rome. Toute la question est de savoir si la croix, même à l'époque constantiniennes, est devenue un signe de victoire répandu. Sur le sarcophage des Grottes Vaticanes, daté d'environ 340 (DE BRUYNE, *RAC* 1944-45, p. 275, cf. également la note 2), la croix est un élément secondaire à l'extrême droite. »Quanto alla croce, qui non è concepito come oggetto di venerazione, né di omaggio, né come segno trionfale . . . Qui la croce è segno di passione . . . » (*ibid.*, p. 280, cf. aussi CECCHELLI, p. 169).

112 *Crux ansata* ainsi que *flagellum* (q.v.) au-dessus de l'inscription qui ne porte que le nom du défunt (*crux ansata* non pas conçue comme la *ankh* égyptien, cf. LÉCLERCQ, *DACL* III 2, col. 3120 ss., mais comme une croix grecque dont les bras ont été dessiné comme des *ansae*). La forme est d'une date relativement tardive; elle est peu courante dans les inscriptions romaines, peut-être parce que le matériau difficile à travailler imposait des formes de croix moins compliquées, se bornant à de simples traits. L'exemple peut-être le plus ancien d'une forme de croix apparentée est une croix latine employée comme signe d'émission à Aquilée en 335-337 (BRUNN, p. 25). La forme ovoïde de la partie supérieure de l'axe vertical a été interprétée comme marquant une influence égyptienne; en ce cas la croix d'Aquilée pourrait être la combinaison d'une croix et d'un *ankh* (cf. LÉCLERCQ, *DACL* III 2, col. 3124). On ne connaît pas de *cruces ansatae* datées avec certitude qui remontent au-delà du 5^e siècle (*ICVR* 4904, pl. IX al. porte une *crux ansata* latine renversée, c'est à-dire dont la partie supérieure de l'axe vertical est plus long que la partie inférieure; elle date de l'année 438; la croix de S. Vitale à Ravenne, cf. RINGBOM, p. 41, fig. 12, est du milieu du 5^e; la couverture de livre en argent de la collection Kouchakji à New York est de la seconde moitié du 5^e siècle, cf. CECCHELLI, fig. 61, et la croix pectorale est du 6^e siècle, cf. WESSEL, *ByzZ* 1960, p. 99 ss., fig. 3). De date ancienne sont assurément quelques croix de l'ossuaire du Mont des Oliviers (BAGATTI, *RAC* 1950, p. 119, nos. 10-13). Les numéros 10, 13 sont des croix latines avec *ansae*. La date ne peut en être fixée (*ibid.*), mais il n'est pas impossible qu'elles remontent à l'époque préconstantiniennes.

En Orient la *crux ansata* avait d'ailleurs une longue phase d'évolution derrière elle (DÖLGER, *JAC*, 1959 p. 26 s., fig. 1a-b publiée de telles croix remontant à l'époque babylonienne, 1746-1171 avant le Christ). Le motif

oriental de la rosette pouvait facilement en se modifiant devenir une *crux ansata* (GOODENOUGH VII, p. 195 s.; une forme intermédiaire entre la rosette et la *crux ansata* est publiée par CRAMER, *Das christlich-koptische Ägypten*, p. 42, fig. 52), et le *ankh* égyptien peut évidemment avoir servi de base à une telle évolution, comme le laisse entendre la croix — signe d'émission de Aquilée. De nombreuses *cruces ansatae* apparaissent sur des monuments coptes, mais en l'absence d'une chronologie iconographique on n'en saurait tirer aucune conclusion générale (cf. GOODENOUGH, 1.c., fig. 210, 218—223, CRAMER, op. cit.; pour les plus anciennes voir pl. 37, 83, du 4^e ou 5^e siècle, cf. p. 74 mais aussi la note 8). CECCHELLI (p. 92 ss., fig. 58) examine le sarcophage de porphyre de Constantinople qui est d'origine égyptienne, attribué par Piganiol à Constantin, daté par Cecchelli lui-même au milieu du 4^e siècle. L'un des tympans de la façade du sarcophage est décoré d'une *crux ansata*, dont la partie supérieure de l'axe vertical a été remplacée par une couronne portant à l'intérieur un ☧ (on pourrait aussi bien décrire ce signe comme un *ankh* dont la boucle aurait reçu la forme d'une couronne).

La *crux ansata* semble donc avoir ses racines en Orient. Il n'est guère possible de dire quand le christianisme a, pour la première fois, donné cette forme à la croix. Sur notre inscription, on serait porté à interpréter la combinaison *crux ansata* — *flagellum* comme une allusion à l'ascèse orientale, mais l'onomastique (cf. p. 63, *supra*) indique que le défunt était d'origine celte.

CRUX MONOGRAMMATICA

D'origine païenne, ayant des antécédents remontant à l'époque antérieure au Christ, selon GARDTHAUSEN (p. 78 s.: »Das Kreuz lud die Christen ein sich dieses heidnischen Symbol anzueignen»); on les retrouve en tous cas sur des petites lampes pompeïennes non-chrétiennes (CECCHELLI, p. 67, note 131 a, cf. MALLARDO, *Riv. di Studi Pompeiani* 1934, p. 246 ss., qui fait remarquer que, des quatre lucernes portant des signes et symboles chrétiens, une seule a été trouvée à Pompeï même; les autres, *nell'agro pompeiano*). CECCHELLI voit son origine dans la vieille communauté judéo-chrétienne (p. 65 *molto antica . . . forse di non oltre gl'inizi del III secolo*) par suite d'une combinaison du Tau (*T*) et du Rho (*P*). Le Tau à son tour ne représente pas seulement la croix (comme instrument de torture) telle qu'elle était au temps du Christ, mais il se réfère également au «*stav*» hébreïque, signe divin (CECCHELLI, pp. 58 s., 71 s.). Le même auteur souligne toutefois que l'existence du christogramme ☧ était une condition de l'usage de la croix monogrammatique (p. 72 s.), et il fait remonter son origine à

l'époque antérieure au règne d'Aurélien 270—275 (*ibid.*). Cette datation repose sur l'inscription funéraire pour *BHPATIOYΣ NIKATOPAΣ* au Latran (par. XXV B, cf. CECCHELLI, fig. 52) trouvée dans une catacombe située à l'intérieur du mausolée aurélien (CECCHELLI, p. 66 s.). STUBER (p. 165 s.) suppose que cet emplacement funéraire était encore en usage au 4e siècle (cf. *pastor bonus*). Les deux autres exemples donnés par CECCHELLI de croix monogrammatiques préconstantiniennes sont présentés avec réserves (celle de Napoca, p. 67 ss. et celle des *Horti Sallustiani*, pp. 167, 195). Une explication plus plausible que celle de Cecchelli sur l'origine des croix monogrammatiques est donnée par DÖLGER (»Beiträge zu Geschichte des Kreuzzeichens III», *JAC* 1960, p. 8 ss.) qui, après avoir rappelé que la lettre grecque Chi pouvait s'écrire tant X que +, estime que la fonction primitive de la croix monogrammatique fut essentiellement monogrammatique et que en conséquence l'interprétation de sa partie inférieure comme une croix fut secondaire.

Le signe de victoire constantinien avait primitivement la forme ☐, s'il faut en croire VOGT (*RLAC* III, col. 321—325), dont l'analyse philologique donne plus confiance que les émendations du texte de Lactance par GRÉGOIRE et SULZBERGER (*Byzantion* 1925, p. 407 s., plus tard MOREAU, *ByzZ* 1954, p. 136 s.). Un fait pourtant nous laisse rêveurs: le signe de victoire est constamment rendu par un christogramme sur les monnaies constantiniennes, à l'exception de quelques médailles d'or datant des dernières années de Constantin (BRUUN, p. 29 ss.). VOGT explique ceci comme le passage délibéré de l'exceptionnel ☐ au ☐ plus souvent utilisé par les chrétiens (*ibid.*, col. 325). Durant le 4e siècle l'usage du ☐ se fait très général, mais la théorie de DE ROSSI, selon laquelle ☐ vers la fin du siècle remplace ☐, est démentie par de récentes découvertes dans les catacombes de Commodille, datées des années 370—410 (cf. FERRUA, *RAC* 1957, pp. 7—44; p. 31 s. »l'uso della forma decussata anche in si tarda età è sempre prevalente su quello della forma crociata»).

La croix monogrammatique, symbolisant le Christ, apparaît à la fois seule et accompagnée des lettres *A* et *Ω* (cf. *litterae*, *A* et *Ω*).

67 avec *A* et *Ω* sous la branche horizontale de la croix, au milieu d'un autel funéraire païen, de part et d'autre de cette partie médiane décorée de génies et d'un serpent, symbole païen de l'immortalité (cf. *genius*, *serpens*). Il se peut que le texte original, sur la partie médiane, ait été effacé et remplacé par les symboles chrétiens.

295 centré au-dessus du texte, avec *AΩ* (cf. *litterae*) sous la branche horizontale; à gauche, christogramme (cf. *christogramma*) avec *AΩ* inscrits dans un cercle (couronne).

[DELPHINUS

apparut d'abord comme attribut de Neptune et comme motif décoratif dans l'art funéraire païen; n'était pas non plus étranger au judaïsme (cf. GOODENOUGH V, p. 12 avec note 67). Ce motif reçut du christianisme une signification nouvelle, bien que les dauphins semblent n'avoir d'abord été utilisés que pour leur seule valeur décorative (FORSTNER, p. 360). Comme symbole véritable, le dauphin semble être de 50 à 100 ans plus récent que *JXΘΥΣ* (ibid.). L'image du dauphin, iconographiquement distincte de celle du poisson, est devenue peu à peu un symbole sotériologique avec le sens de *Delphinus Salvator* (LECLERCQ, *DACL* IV 1, col. 287, FORSTNER, 1.c.). La symbolique chrétienne a également pu prendre en considération la propension du dauphin à accompagner les navires, surtout après l'entrée de la symbolique du navire dans l'art chrétien (FORSTNER, 1.c.). Pour le reste, cf. *phiscis*.

304 à droite du texte, avec *tridens* (q.v.), reconstitué par *priores*.j

DOLIUM

tonneau, tonneau destiné à conserver du liquide, souvent de l'huile ou du vin. Comme lieu de conservation du vin *dolium* revêt aussi un sens symbolique *analogo a quello del vaso* (GUARDUCCI I, p. 81, note 2, qui à la même page le désigne comme un symbole très fréquent du *refrigerium* et de la résurrection). LEONARDI (p. 30, note 1) note que *dolium* peut remplacer la grappe de raisins. LECLERCQ (*DACL* IV 1, col. 1273—6) rapporte trois autres usages: comme insigne des tonneliers, comme allusion à la tristesse par suite de la ressemblance des mots *dolere*, *dolens*, *dolium* (un jeu de mots qui ne semble guère correspondre à une vue chrétienne primitive), enfin comme désignation des chrétiens, attendu que le vin, le contenu, désignerait les bonnes œuvres. Alors que l'explication n. 1 de Leclercq est évidemment fondée dans certains cas particuliers, les deux autres semblent difficilement acceptables.

286 Colombe (cf. *columba*) avec rameau d'olivier (?), cf. s.v.), au centre sous le texte, posée sur *dolium*, regardant vers la gauche.

FLAGELLUM

instrumentum verberandi d'usages et de formes différents (cf. FOUGÈRES, pp. 1152—6). Le plus terrible était le *flagrum* à plusieurs queues, doté d'un manche court et de lanières renforcées par des noeuds, des fragments d'os,

des boules de plomb, etc. (ibid., p. 1154 s.). Comme instrument de punition il était destiné aux esclaves (cf. également LECLERCQ, *DACL* V 2, col. 1640). Le *flagellum* apparaît aussi dans un contexte religieux, surtout dans le culte de Cybèle (FOUGÈRES, p. 1154 ss.) et l'on peut même le mettre en relation avec l'adoucissement des mœurs se manifestant par la suppression des sacrifices humains. Bien avant que les ascètes du Moyen-Age l'aient adopté comme instrument de mortification, le *flagellum* avait été utilisé par les chrétiens, comme le montrent les catacombes (ibid.). *Flagellum* est utilisé métaphoriquement par Apulée (*Apol.* 74) dans le sens de *incitamentum*. Dans le sens de *poena*, *calamitus*, il gagne du terrain durant la seconde moitié du 4^e siècle (cf. *Thes.* VI 1, col. 846 s., s.v. *flagellum* III, *metaphorice*).

112 avec manche court et trois lanières munies à leur extrémité de boules, juxtaposé à une *crux ansata* (cf. *crux*), le tout au-dessus du texte. *Flagellum* apparaît bien également comme *insigne* de certains fonctionnaires tels que *designatores*, *flagelliferi* et *mastigophori* (FOUGÈRES, p. 1156), mais l'insigne de ces fonctionnaires était en règle générale un simple fouet. Sur notre pierre, *flagellum* est manifestement un instrument de punition. Dans ce contexte chrétien et à une date si tardive, indiquée par la forme de la croix, il ne peut guère être conçu comme une allusion au métier du défunt, il doit plutôt être mis en relation avec l'ascèse et la mortification, pour les mêmes raisons qui font apparaître le fouet sur une stèle érigée en l'honneur d'un grand prêtre de Cybèle (ibid., fig. 3091). Il reste une autre possibilité: associer ce *flagellum* à l'usage transposé du mot, surtout appliqué à la vigne (qui dans la symbolique chrétienne évoque le paradis, la vie éternelle, cf. *vitis*), sans doute surtout chez des auteurs païens (cf. *Thes.* VI 1, col. 836, *flagellum* II, *sensu latiore*) tels que Columella (III 10, 1) *caput vitis . . . id est ultimum et productissimum flagellum*, Plinius (*Nat.* 14, 12) *ramorum digitos flagella* (sc. *vitis*) *dispergunt*, mais parfois aussi chez des chrétiens comme S. Jérôme (*Adv. Pelag.* 3, 9) *rami et flagella vitium* et Prudence. En ce cas *flagellum* désignerait à la fois les mortifications du défunt et leur récompense, le paradis.

FOLIUM (HEDERAE)

élément décoratif connu dans toute l'antiquité gréco-romaine (cf. OELCK, *RE* V, col. 2839 ss., exemples entre autres dans KAUFMANN, *Arch.*, p. 53). *Hederae distinguentes mihi sunt foliola quae passim in titulis cernuntur punctorum instar* (MOMMSEN, *CIL* VIII 6982); ceux-ci n'ont pas été examinés ici, mais seulement les *folia* ayant un caractère décoratif, voire sym-

bolique. L'ECLERCQ (*DACL* V 1, col. 1464 ss.) rejette catégoriquement toute tentative d'interpréter ces *folia* de façon symboliste indépendamment de leur emplacement sur la pierre, ceci en opposition entre autres à F. BOUTILLER (»De la feuille en forme de cœur des inscriptions antiques et chrétiennes jusqu'au IXe siècle». *Bull. soc. niver. des lettres, sciences et arts* XII, 1883, p. 3 ss. Telle est du moins la référence donnée par *DACL*, mais l'analyse en question ne se trouve pas à l'endroit indiqué). Sur les formes que pouvait prendre les *hederae*, cf. illustrations de L'ECLERCQ (l.c.) Comme éléments décoratifs les *folia* sont souvent agrandis, leur forme peut rappeler celle d'un cœur (avec un double contour, 47; 285) ou d'une grappe de raisins stylisée (118; 181; 260; 146 où les nervures soulignent le caractère de l'image); parfois sont également marqués les nervures (146; 239); parfois la feuille est dessinée de façon purement fantaisiste (319).

A. immédiatement avant ou après le texte: 26 (une seule ligne); 183 (texte de cinq lignes dans une *tabella ansata*), *folia* en dehors des *ansae*; 210 mais la pierre n'est probablement que l'*inf. pars tituli*; 225 encadrent les deux premières lignes d'une inscription de six lignes.

B. immédiatement avant et après le texte, et au milieu de la première ligne: 29 *folium* avant le texte toutefois dessiné comme un *hedera* négligemment exécuté.

C. avant et après le texte et ses deux lignes; de plus, avec une forme exactement pareille dans le texte avant et après les noms: 179.

D. immédiatement avant et après

a. la première ligne (*titulus* de quatre lignes): 160 chacun au-dessus d'un ☰ (q.v.); 200 à droite, précédé d'un ☰ (q.v.);

b. la seconde ligne: 287, centrée sous le texte *columba* (q.v.) sur *dolium* (q.v.) avec *ramus* (q.v.).

E. immédiatement avant le texte: 27, de plus, sous le texte (de trois lignes) un *phoenix* (?); 31 (une seule ligne; le *folium* après le texte est peut-être disparu; il n'est pas sûr que la pierre tout entière soit conservée); 63 (une seule ligne); 74 faisant pendant à *ancora* (q.v.) à droite du texte; 148 (deux lignes; au-dessus de la première, *columba*, (q.v.); 220 (deux lignes, mais la première est fragmentaire à droite) avec un motif décoratif à gauche (cf. *ornamentum*) et *columba* (q.v.) ainsi qu'un *folium* nettement plus grand centré sous le texte; 288; 317 (quatre lignes).

F. à gauche des deux premières lignes du texte, en dehors de la surface de ce texte: 191; 285 (deux lignes); 313 à gauche de la seconde ligne du texte (*sin. pars tab.*); 232 à gauche de la dernière ligne du texte (*sin. pars tab.*).

G. à droite de la première ligne du texte: 239 (noter la forme); 260 (noter la forme) mais *dextra pars tab.*; 279; en plus, hors de la surface du texte, à gauche des lignes 1—3, grappe de raisins stylisée (cf. *uvae*), faisant pendant

à une colombe (cf. *columba*), avec rameau d'olivier à gauche du texte, 122; de plus en dehors et au-dessus de la surface du texte, 324.

H. à droite des deux premières lignes du texte: 47; 146; à droite de la seconde ligne du texte, 152.

I. en dehors du texte à droite: 66 peut-être une couronne (cf. *corona*); 311 (aussi haut que le texte de quatre lignes).

J. en même temps que palmie, à droite des lignes du texte: 65 (ligne 2, 5, palme après la ligne 4). *Dextra pars tab.*, impossible de dire si le texte a également été précédé de *folia*.

K. à droite des quatre dernières lignes du texte; y correspond, à gauche du texte, une *columba* (q.v.) sur palme: 111.

L. terminant le texte, dont la dernière ligne est centrée: (avec *vas*, q.v., et *pampinus*, q.v., à droite du texte) 93; 142, toutefois suivi d'une *columba* (q.v.).

M. terminant le texte: 17, deux lignes (*dextra pars tab.*) ainsi que *ramus oleae* (q.v.); 154; 157; 181 (une seule ligne, faisant pendant à *vas*, q.v.); 264 à gauche du texte, oraute avec olivier et *columba* (cf. ces mots); 284.

N. centré sous le texte: 25; 113; 220 avec *columba* (q.v.) comme motif décoratif, nettement plus grand que le *folium* qui introduit le texte (cf. *supra*, p. 101). A l'extrême gauche, bordure décorative (cf. *ornamentum*); 319, noter la forme du *folium*.

O. sous le texte, à droite: 48.

FRAGMENTA

85 à droite du texte, passe pour être *pars rumi*, mais c'est probablement inexact. Pas impossible que ce signe soit une lettre hébraïque fragmentaire. De telles lettres se trouvaient parfois placées sur des inscriptions funéraires à cause de leur puissance magique (cf. par ex. FREY *II*, p. 273, no. 349, et encore GOODENOUGH *II*, p. 124 s.).

213 probablement deux branches (de palmier) et une partie indéfinissable d'un animal; la grandeur de l'animal et la forme du fragment vont contre l'hypothèse (de MARANG., MAR., qui a vu ce *titulus* alors qu'il était entier) selon laquelle il s'agirait d'un oiseau (cf. *columba*) portant un rameau dans le bec.

214 K aussi haut que le texte de quatre lignes, sans doute destiné à donner les contours d'une *tabella ansata* (q.v.). Le signe fragmentaire à l'intérieur de l'*ansa* est peut-être un *hedera*, attendu que de tels *hederae* sont parfois placés juste à cet endroit. A en juger par la partie du *titulus* qui nous est conservée, la frontière inférieure de la *tabella* n'a jamais été tracée.

255 à gauche du texte, peut-être partie de navire, voiles dehors, bien qu'il soit difficile de voir comment des voiles latines pourraient prendre cette

forme sous le vent (cf. STUHLFAUTH, *RAC* 1942, planche). Cette figure pourrait aussi représenter une proue, et le trait du bas un éperon, ou encore un dauphin stylisé à l'extrême.

GENIUS

deus, comes et protecteur d'un homme, d'une corporation, d'un lieu, d'une ville ou d'un état, correspondant au grec τύχη. Apparaît pour cette raison presque toujours de la même manière que *Fortuna* (OTTO, *RE* VII, col. 1155 s.). Vers la fin de la république, est aussi associé au δαιμονίον des grecs (CUMONT, p. 395). Les *genii* de personnes semblent remonter aux toutes premières apparitions des génies en général, mais l'idée que les *genii* étaient les âmes des défunt a aussi des racines particulièrement anciennes (BIRT, col. 1617 s.). Les *genii* devinrent objet de culte en même temps que les lares et les pénates (ibid.), en liaison avec le culte funéraire où ils sont représentés sous la forme d'un serpent (OTTO, op. cit., col. 1161 s., CUMONT, p. 394 s.). Le *genius* porte souvent des *cornucopiae*, surtout en sa qualité de ~~τύχη~~ d'une ville (BIRT, col. 1625). Son rôle de *genius* d'une corporation, c'est-à-dire d'un groupe de gens exerçant un même métier, est très fréquent (cf. LATTE, p. 332 qui donne des exemples de groupes ayant leur propre *genius*: *fabri, familia monetalis, pavimentarii, saccarii, salarii* etc. et surtout divers détachements militaires).

67 Deux *genii* sur autel funéraire, de part et d'autre d'une surface médiane décorée d'un ♀ et de ΑΩ (cf. *crux monogrammatica et litterae, ΑΩ*). Une pierre païenne dotée par la suite d'une symbolique chrétienne (les lettres sont seulement peintes; ♀ est gravée). La partie centrale a sans doute porté une inscription païenne qui aura été effacée. *Genius* à gauche, drapé dans un *himation* avec couronne murale (peut-être *nimbus* aux rayons très accusés, cf. LECLERCQ, *DACL* XII 1, col. 1275 s.), *cornucopiae* sur le bras gauche, *pharos* (q.v.) dans la main droite, probablement *genius* d'une cité portuaire ou d'un corps de métier ayant à faire avec la navigation; dans l'un et l'autre cas, allusion au métier du défunt. La riche décoration de la pierre fait penser à un officier supérieur de la flotte ou encore à un armateur ou à un grand commerçant. Le *genius* avec *pharos* apparaît ici comme protecteur de la navigation. Un *pharos* dans la main du *genius* ne permet pas de l'identifier avec la ville d'Alexandrie (sur la personification des villes, cf. encore TOYNBEE, *JRS* 1947, p. 135), attendu que cette ville était représentée sous les traits d'une femme et que son attribut maritime semble s'être réduit à une proue ou peut-être à un navire (cf. STERN, *Le Calendrier de 354*, p. 141 s., qui note toutefois que le τύχη d'Alexandrie dans le calendrier de Philocalus est dessiné sur le modèle de celui de Carthage. RUHL, *Roschers*

Myth. Lex. V, col. 1356 s. et WASER, *ibid.*, col. 1366 ss. montrent comment la forme donnée au *τιχη* d'Alexandrie se réfère ou même s'assimile au culte d'Isis). Le *genius* avec *pharos* comme allusion au métier du défunt se justifie par le texte placé sur la surface située sous ce *genius*: *ΕΙΥΠΛΑΟΙΑ* avec fragment d'animal (?) L'autre *genius* est probablement le *genius* du défunt, drapé, portant des *cornucopiae* et dans la main droite une statue qui ne saurait être identifiée. Cette statue peut pourtant laisser entendre qu'il s'agirait là du *genius* d'une ville. Le serpent placé sous ce génie symbolise l'âme du défunt, dans la mort, sans doute en contraste délibéré avec le métier (maritime) de celui-ci durant sa vie, suggéré à gauche à une place correspondante. Le caractère relativement neutre de cette symbolique et des détails comme le *pharos* et *ΕΙΥΠΛΑΟΙΑ*, également utilisés dans la synbologique funéraire chrétienne, expliquent peut-être le fait que cette pierre ait pu être acceptée par des chrétiens. Les *cornucopiae* également se retrouvent exceptionnellement dans des contextes chrétiens (LECLERCQ, *DACL* III 2, col. 2966 s.).

ICHTHYS

cf. *piscis*.

IMAGO DEFUNCTI

Il est pas si rare dans l'art funéraire chrétien, tant sur des sarcophages (LAURENT I, p. 131) que sur des inscriptions.

91 tout en haut à gauche avec *columba* (q.v.) et *vas* (q.v.), probablement allusion à la vie éternelle.

IUGUM

cf. *libra*.

LIBRA

un symbole à la fois païen antique et chrétien; païen, lié au zodiaque où *libra* est mis en relation avec le monde souterrain (CUMONT, p. 41, fig. 3, et DÉONNA, *Bull. Corr. Hell.* 1932, p. 478 ss., qui montre les rapports entre la balance et toute une suite de divinités païennes, entre autres Nemesis; cf. fig. 15, 2). En milieu chrétien semble apparaître tard, en liaison avec le jugement dernier, mais il en existe peu d'exemples (cf. LECLERCQ, *DACL* VI 1, col. 134—7) et dans bon nombre de cas, elle n'est qu'une sorte d'insigne pour certains métiers, tel que *nummularius* (*ibid.*, cf. *RS* III, p. 392, pl. 30—31, no. 11). Il est possible que le rôle de la *libra* en astrologie l'ait rendue peu apte à entrer dans la symbolique chrétienne. *Libra* (ou encore *trutina*) s'emploie également, très rarement, comme mot (cf. BLAISE

s.v. qui dans ce contexte ne renvoie qu'à *Pass. Seb.*, p. 467). Quand Lactance parle de peser, en liaison avec le jugement dernier, il emploie le verbe *ponderare* (*Div. Inst.* VII 20, 6 *iudicabuntur ergo qui deum scierunt et facinora eorum id est mala opera cum bonis contata ponderabuntur . . .*).

268 sous la première ligne, à gauche du IN PACE centré de la seconde. Qu'il soit ici question d'une balance, cela ressort du fait que le point central (point d'équilibre) de l'axe transversal est doté d'un crochet auquel pendait la balance lors des pesées. LECLERCQ (*DACL XII* 2, col. 1500 s., fig. 8922) voit dans cet objet un *iugum* à cause du nom *Iugas* (IVGATI), GUARDUCCI (I, p. 224, fig. 96) donne deux possibilités: joug et balance. Mais le joug était en général droit; dans les seuls cas où il était utilisé comme instrument pour porter quelque chose, il était légèrement incurvé et alors doté de lanières de cuir pendant aux extrémités de l'axe transversal (GEORGES, s.v. *iugum* II 5, col. 489). Le joug se portait dans ce cas sur une seule épaule. Interprète-t-on la présente image comme un joug, le crochet du milieu reste inexplicable. Mais *iugum* peut encore signifier l'axe transversal d'une balance (GEORGES, *ibid.*, II 2), et il existe manifestement un lien entre *iugum librae* et IVGATI, ceci en conformité à la propension de l'antiquité à illustrer les noms des défunt par des objets ou des animaux. Par métonymie *iugum* peut encore être employé pour désigner la balance comme telle (GEORGES, *ibid.*, qui renvoie à Cicéron et à Sénèque). D'ailleurs *iugum* semble avoir joué un plus grand rôle que *libra* dans l'imagination chrétienne, entre autre comme symbole de la soumission au Christ (Matt. 11: 29—30, cf. encore BLAISE, col. 479, s.v. *ingum*). C'est pourquoi il n'est pas impossible que le chrétien soit désigné comme *iugatus* et que ce soit là le fondement du nom paraissant dans notre texte.

GUARDUCCI (I.c.) donne de la symbolique de notre *titulus* une interprétation plus détaillée. Elle remarque que le crochet est orienté vers la lettre N de la ligne supérieure et pense que cet N (sur la valeur symbolique de N, cf. *litterae*, N) tient lieu de *Nixa*, une allusion à la victoire sur la mort, victoire par laquelle «l'augurio di vittoria alluderebbe a quel momento solenne in cui tutte le azioni del defunto vengono pesate sulla bilancia infallibile della giustizia di Dio». Son interprétation de N, qui est fort discutable, n'altère en rien le contenu de la présente symbolique.

LITTERAE

a. Introduction

De radicales abréviations, telles qu'une seule ou seulement quelques lettres d'un mot sont de fait gravées, sont un des traits caractéristiques du style lapidaire. De telles abréviations se retrouvent tant à l'intérieur

du texte qu'en dehors de la surface du texte proprement dit. Quant à apprécier la valeur symbolique éventuelle de ces lettres isolées, c'est là une question difficilement résoluble; il existe toutefois un cas indiscutable, celui des lettres grecques *A* et *Ω* (cf. *infra*) qui désignent le Christ. Les autres cas possibles demandent à être traités chacun séparément, même si le sens mystique de *A* et son usage sont attestés par d'autres documents que les inscriptions elles-mêmes (DORNSEIFF, p. 21); la ressemblance de la lettre *T* avec la croix a été remarquée également par les païens (*ibid.*, p. 23 s.) et *I*, surtout au Moyen-Age, peut désigner Jésus (*ibid.*, pp. 28 s., 131) entre autres en référence à Matt. 5: 18. Isidore de Séville (*Etymologiae* I 3, 8—9) nomme cinq lettres mystiques, à savoir *A*, *Θ*, *T*, *Y*, *Ω*. *Ω* est originairement *τὸ γράμμα φιλάσσοντος* (DORNSEIFF, p. 24). *Ω* dans *Ωκεανος* est l'origine de tous les dieux (*ibid.*, p. 25) tandis que *Θ* portait tellement malheur (*θύματος* commençant par cette lettre) qu'on l'évitait dans le comput alexandrin des années et dans la frappe des médailles de Gallien (*ibid.*, p. 28).

Les lettres grecques, également utilisées comme chiffres, ont sous une influence orientale donné naissance à la mystique des nombres et à des calculs isopséphiques (*ibid.*, pp. 91 ss., 96—106, cf. également SUHLING, p. 78 s. qui se réfère surtout au Ps. Tertullien (*Adv. omnes haer.* V) et au philosophe Salluste (XV): *οἱ δὲ γραμτῆρες τὰς ἀρρήτορες ἀνα δυνάμεις*, ce qui amène MURRAY (*Five Stages of Greek Religion*², pp. 137, 306) à interpréter les sept voyelles *α*, *ε*, *ι*, *ο*, *υ*, *ω* comme les signes mystiques des planètes). De ceci, on ne trouve aucun équivalent latin; et l'on ne saurait supposer que les lettres grecques ayant quelque caractère mystique aient été sans plus transposées en latin.

Selon une théorie récemment lancée (dans l'ouvrage de MARGHERITA GUARDUCCI: *I graffiti sotto la confessione di San Pietro in Vaticano I—III*), pratiquement toutes les lettres et un grand nombre de groupes de lettres, même en latin, auraient une signification mystique, symbolique. La théorie dans son ensemble ne saurait être discutée ici, mais comme Guarducci traite d'un certain nombre d'inscriptions publiées dans le présent ouvrage, on a des raisons de prendre position vis-à-vis de ses idées relatives à ces inscriptions et de plus, dans la mesure où cela semble nécessaire, vis-à-vis des principes généraux qu'elle a appliqués sur ces cas particuliers.

Pour qu'une lettre ou un groupe de lettres puisse être interprété symboliquement (à l'exclusion de sa fonction dans un mot ou dans une phrase ou encore parallèlement à cette fonction), elle doit

a. être signalée ou mise en valeur d'une manière spéciale, tirée hors de la surface du texte, placée apparemment sans raisons par rapport au reste de l'écrit, ou bien désignée à l'attention, isolée de son contexte textuel organique par une ponctuation, un groupe de lettres ou encore par une figure ou un signe se trouvant hors du texte,

b. quant à sa valeur symbolique, pouvoir être justifiée indépendamment de l'inscription en question.

GUARDUCCI (I, p. 31 s.) fait valoir que cette *disciplina arcani* était un héritage du paganisme antique, mais le fait est que, malgré l'intérêt pour la mystique marqué par l'antiquité plus récente et malgré sa tendance à la superstition, les inscriptions païennes n'offrent aucun exemple d'utilisation symbolique de lettres isolées. C'est ainsi que les lettres rapportées dans *CIL* III (1—2) sont toutes des abréviations dont le contenu ressort en général clairement du contexte. En parcourant les 500 premières inscriptions de *CIL* VI 4, 1 (24321—24820), c'est-à-dire une documentation notablement plus riche que celle qui est publiée dans le présent ouvrage, on n'a pu trouver qu'un seul cas où un I, situé en dehors de la surface du texte pourrait être conçu comme ayant une valeur symbolique (24710) par suite de son emplacement et de sa configuration, mais même dans ce cas cette lettre pourrait n'être qu'une partie d'un nom ou encore équivaloir à un prénom.

La seconde explication donnée par Guarducci pour expliquer l'existence supposée d'une *disciplina arcani*, ce sont les persécutions. A ceci on peut objecter que, les recherches récentes l'ont montré, l'importance des persécutions a été nettement majorée par les savants des générations précédentes (GRÉGOIRE, *Les Persécutions*, p. 7 ss., MOREAU, pp. 73 s., 107 s.), même si des attaques locales très graves ont pu être menées contre les chrétiens durant les longues périodes où l'état romain les laissait en paix. A ceci s'ajoute que les lieux de sépulture étaient protégés par la loi. Le recours à une *disciplina arcani* pour cacher le caractère chrétien d'une inscription funéraire n'aurait eu dans ces conditions aucune raison d'être (cf. PFAFF, *RE* II A, s.v. *Sepulcralmulten*, *Sepulcri violatio*, et aussi MOREAU, p. 87).

A l'exception des cas isolés nommés plus haut et qui pratiquement sont tous des lettres grecques, les lettres isolées et les groupes de lettres apparaissant sur les inscriptions sont des abréviations. Pour qu'une lettre puisse recevoir et garder une valeur symbolique, il lui faut avoir un contenu compréhensible des initiés, contenu plus profond que son sens immédiat, mais qui parte de celui-ci (ELLIGER II, p. 83). C'est un indice que le langage symbolique a été longtemps en usage si la signification symbolique se distingue notablement de la «littérale». Cependant ELLIGER met en garde contre ce qu'il appelle *geistvolle Spielerei* dans l'analyse du caractère d'un symbole. On doit se garder de chercher *hinter jeden Pinselstrich geheimnisvolle Weisheit und tiefsten Sinngehalt* (op. cit., p. 83 s.) MALLARDO (p. 100) va dans le même sens quand il écrit: «il simbolismo deve essere sempre dimostrato con prove positive» et rappelle l'attitude réservée de DE ROSSI (*BAC* 1867, p. 32). L'interprétation d'un signe par un savant isolé n'inclut pas encore que ce signe ait une valeur symbolique, sauf si on est unanime à le lui reconnaître.

ne fût-ce qu'à l'intérieur d'un cercle relativement limité. L'acte de créer un symbole est un acte social (*Sozialakt*), c'est là un fait dont il faut tenir compte lorsqu'on veut juger du caractère d'un symbole (HELLIGER, 1.c.).

Si vraiment la mystique des lettres et leur symbolique avait pénétré les milieux chrétiens, comme le prétend Guarducci, on en trouverait des preuves également dans la littérature. Le renvoi de GUARDUCCI à S. Augustin est trompeur au plus haut point (cf. *infra, littera M, 86*). Quant à Paulin de Nole qu'elle nomme également (I, p. 36 ss.) il ne s'est guère intéressé qu'aux lettres *A* et *Ω* (cf. encore GUARDUCCI I, p. 104), et l'on n'en peut tirer de conclusions portant sur l'alphabet tout entier. (La présente étude était prête pour l'impression quand a paru la recension faite par le R. P. ANTONIO FERRUA, S. J., de l'ouvrage de Guarducci, «*L'a criptografia mistica ed i graffiti Vaticani*», *RAC* 1959, pp. 231—247. Ce recenseur, qui connaît parfaitement tout ce qui a trait aux inscriptions et qui est très au courant des conditions techniques du travail des lapicides, se voit obligé de rejeter totalement les thèses de Guarducci).

Ci-dessous sont traités séparément tous les cas où une lettre ou un groupe de lettres d'une inscription apparaissent séparées du contexte ou encore ont été placées hors de la surface du texte proprement dit. En revanche resteront hors de notre propos un ensemble de juxtapositions de lettres considérées comme des phénomènes accidentels, par ex. le 60:

M AVRO . . .
BENE . . .

où il n'est pas impensable que la seconde ligne ait commencé par un retrait, soit pour que *M(aria?)* soit mis en valeur, soit pour que *A* = le Christ (selon Guarducci, cf. *infra*, pp. 108—111) soit placé au-dessus de *B* — *B(ita)* = *I ita*, la vie éternelle. La même chose vaut pour le 18 qui porte sur la dernière ligne (pour des raisons symétriques?) un *D* isolé.

Mais on commence par traiter d'un certain nombre de cas de portée générale, rendus actuels par l'interprétation de Guarducci.

I A

= *in A — in Christo*, où *A* serait l'équivalent du Christ, c'est-à-dire de la vie éternelle, ce pour quoi GUARDUCCI (I, p. 114, fig. 31) trouve également un exemple dans notre 148. On ne saurait discuter ici le fait que les chrétiens primitifs aient pu voir dans *A* la *vita aeterna*, le Christ; théoriquement il n'est pas impensable que *A*, la première lettre de l'alphabet latin, ait été conçu comme doté de propriétés mystiques, au même titre que l'*alpha* (cf. GUARDUCCI I, p. 54 ss.). Toutefois GUARDUCCI n'apporte

qu'un seul exemple indépendant des inscriptions pour prouver l'usage symbolique d'un A isolé; mais dans ce texte apporté comme appui à sa thèse, la citation d'un poème du 12e siècle, il n'est question que de l'alpha grec (I, p. 102, renvoie à RADOLPHUS de Caen, *Gesta Tancredi* 90 dans *PL* 155, 549 D).

Toujours selon GUARDUCCI (I, p. 104 ss.) le caractère mystique et symbolique de A trouverait un nouvel appui dans le fait que la forme triangulaire de cette lettre en aurait fait un signe de la Trinité. Elle fait manifestement erreur dans son interprétation des documents et oublie la mise en garde explicite de S. Augustin contre l'usage du triangle en ce sens (*Contra Faustum* 20, 6). L'usage fait du triangle par les manichéens pour désigner le soleil, la Trinité, la superstition et l'inmoralté justifie la prise de position d'Augustin et explique le fait que le triangle ne fasse son entrée dans la symbolique chrétienne qu'au 12e siècle (STUHLFAUTH, col. 215).

Même en supposant que A, malgré ces objections, ait dès les premiers temps chrétiens équivaut au Christ, il ne s'en suit pas que IA équivale à *I(n) Christo*. Il semble déjà a priori peu vraisemblable qu'une préposition soit écourtée de cette façon, et une analyse de la démonstration donnée par Guarducci montre qu'elle ne parvient pas une seule fois à prouver que IA ait cette signification particulière. Notre 148 constitue l'un de ses arguments (I, p. 114, fig. 31). Elle note que la colombe est placée de façon asymétrique au-dessus de IA et indirectement au-dessus de INP(ace), mais ne remarque pas que l'inscription tout entière est asymétrique; elle commence par une *hedera* sans être terminée par une autre; la marge de gauche est nettement plus large que celle de droite; l'intervalle entre les lettres commence par être grand pour se faire de plus en plus petit. Il est donc impossible de tirer quelque conclusion de l'emplacement asymétrique de la colombe au-dessus de IA.

D'ailleurs ses appuis pour l'interprétation de IA sont faibles. Le graffito no. 10 sur le mur g (I, p. 113; II, p. 102) est lu par elle *in A cum I.* Par malheur A appartient à un autre graffito et *cum* qu'elle décompose en *cu(m) M(aria)* (ibid. p. 116, cf. aussi TOYNBEE dans *The Dublin Review* 1959, p. 242), se trouve en fait sur la ligne précédente. A supposer même que sa lecture soit bonne, le texte devient VIVAS CVM; il faut noter que

X
IN A VI X

Guarducci entre autre saute une partie du texte entre A et VI ainsi que plusieurs lignes dans la lecture de cette partie spéciale. A cela s'ajoute que A est environ cinq fois plus grand que les autres lettres et appartient manifestement à un tout autre graffito comportant des lettres de même format (cf. GUARDUCCI III, pl. 4). Que malgré cela la lettre en question ait pu être

utilisée dans un nouveau graffito, la chose est possible, mais il est impensable que celui-ci soit lu tantôt verticalement, tantôt horizontalement.

Chacun des autres exemples données par elle peut trouver une tout autre explication naturelle:

— L'inscription du Latran comportant un prétendu IA dans la racine d'un arbre (GUARDUCCI I, p. 114 s., fig. 32) où «La I andò perduta in una piccola scheggiatura del marmo» et où «Nell'A è certa la linea mediana». Sur la surface de rupture du marbre le I aurait à peine été visible; quant à la barre horizontale du A, elle est à peine discernable. L'autre solution rejetée par GUARDUCCI (ibid., p. 115, note 2) selon laquelle A reproduirait la fourche des racines de l'arbre, est donc la plus probable (cf. FERRUA, «Criptografia», p. 240).

XIT ANNVS ET

— L'interprétation de ♀ SIS VI (ibid., p. 116 s., fig. 33), où les axes en diagonale du christogramme relierait I et A, est d'un parfait arbitraire.

IA

— ICVR 2263 (= DIEHL 4147 A) GAVDENT SE VIVA (ibid., p. 117 s., fig. 34). Le fait que IA est exécuté de façon si négligée et en caractères plus petits semble indiquer que le lapicide a placé ces lettres au-dessus de la ligne pour corriger son erreur — il les avait oubliés dans le nom GAVDENTIA (cf. FERRUA, «Criptografia», p. 235 et fig. 1b).

— GUARDUCCI I, p. 118 s., fig. 35 donne à une série d'outils, à savoir un ciseau, une équerre avec fil à plomb (*archipènolo*) et un marteau, d'ailleurs point du tout rares dans les inscriptions, le sens de IA (— *in Christo*), combiné avec l'*ascia* comme symbole de la croix. Pareille interprétation est purement fantaisiste attendu que rien dans l'inscription n'indique qu'il s'agisse d'une inscription chrétienne. Sur le rôle de l'*ascia*, cf. FÉVRIER, p. 137, qui recherche des études sur ce sujet: «il est hors de doute que l'*ascia* ne put être considéré seulement comme un outil qui rappellerait la profession du défunt». (Sur cette interprétation, voir encore FERRUA, «Criptografia», p. 240).

— ICVR 7619, GUARDUCCI I, p. 119 s., fig. 36, ibid., p. 120 s., fig. 37 et ICVR 2237 (= DIEHL 2509 A), ibid., 121 s., fig. 38. Dans tous ces cas, des signes ou symboles situés hors de la surface du texte ont été placés à proximité immédiate de IA; dans l'inscription de la fig. 36, de façon asymétrique; dans l'inscription de la fig. 37, de façon tout à fait naturelle eu égard à la structure de l'inscription; dans l'inscription de la fig. 38, de façon symétrique. Que dans le premier de ces cas la croix ait été placée au-dessus de I, la prétendue préposition, qui est secondaire, et non au-dessus, de l'élément central, A — le Christ (selon Guarducci), laisse entendre que l'interprétation de Guarducci est fautive. Le second cas se passe de commentaire, mais le troisième présente de l'intérêt à cause de la con-

figuration de l'inscription, ... IAA PACE, où une palme est placée sous le I et la première partie de la ligature (?) AM. Il semble toutefois impossible de tirer de cet emplacement quelque conclusion précise; le I et le A lié à l'M ne sont pas mieux mis en valeur que plusieurs autres lettres du texte qui se trouvent être situés au-dessus de la colombe et de la palme de gauche. Il n'est pas d'ailleurs certain qu'il faille trouver un sens précis à la combinaison de lettres IA; en revanche on peut se demander si M de IAA PACE résulte d'une assimilation ordinaire (voir de nombreux exemples dans l'index de DIEHL III, p. 378) ou bien si M a été amenée à remplacer le N de IN pour que l'on puisse, par une barre transversale dans l'M, amener la combinaison MA ou AM. Une intention délibérée se cache manifestement derrière ce tracé des lettres, mais nous avons peu de chances d'en découvrir la véritable portée. Les interprétations de GUARDUCCI offrent une possibilité, même si ce n'est pas la plus probable. (FERRUA, «Criptografia», p. 237, suppose qu'il s'agit tout simplement d'une erreur d'écriture, de même que pour l'omission de la seconde lettre I dans le nom *Faustin*< i>anu< s>**).

— *ICVR* 1797 (= DIEHL 2202) avec I A/DEO, de même que I A/ PACE *CIL* VIII 27992 (= DIEHL 2667). GUARDUCCI (I, p. 122 s., note 3) soutient que IA dans le premier cas signifie *in Christo*, mais pas dans le second (selon elle, la formule aurait été inconnue en Afrique). On peut s'en tenir ici à l'explication de DIEHL: *a n ligatis, ita ut n ex a correcta videtur esse.*

— Finalement GUARDUCCI (I, p. 123 s., fig. 39) cite une inscription juive (*CIH* I, no. 480) qui est peut-être fragmentaire et de plus brisée de sorte qu'une lettre peut avoir disparu à l'endroit de la brisure, et elle suppose, s'appuyant sur des documents chrétiens, que le IAA de la dernière ligne serait utilisé dans des inscriptions juives pour signifier *In deo*. Ce genre d'arguments peut être totalement passé sous silence.

En résumé on peut constater qu'un seul des exemples de GUARDUCCI (I, fig. 38) est tel qu'une signification cachée puisse être incluse dans IAA, mais qu'il est loin d'être certain que l'on ait voulu souligner précisément les lettres IA. Elle ne peut davantage être considérée comme ayant prouvé que IA ait jamais été utilisé dans le sens de *in Christo*. Que l'emplacement de la colombe sur notre inscription ait une valeur symbolique est pour cette raison incroyable ou tout au moins indémontrée.

N

— *Nixa, Nica* dans le 268, où le crochet de suspension d'une balance, placé sous la première ligne, est tourné en direction de la lettre N. Selon GUARDUCCI (I, p. 222 ss., fig. 96) cet emplacement serait intentionnel, attendu que N est un symbole de victoire, soit la victoire du christianisme, soit la victoire sur la mort. Que la formule avec NIKA existe, le graffito des

catacombes de Priscille le montre (GUARDUCCI I, p. 217, fig. 89) *ΕΡΩΣ ΝΙΚΑ* ainsi que notre *titulus* 259: *VENENIO NIKA*. PETERSON (pp. 152—163) a étudié l'usage de la formule grecque et constaté sa dépendance de la vision constantinienne du Ponte Molle (op. cit., p. 153, Eusebius, *Vita Constantini* I 28,2). Mais son équivalent latin était «*In hoc signo vince*» ou encore «*In hoc signo vicit eris*» (sur cette seconde formule, cf. la monnaie de Vetrano CARSON HILL KENT II, p. 70 et ALFÖLDI, *Pisciculi*, p. 7, pl. I 1). C'est pourquoi il est peu probable que la valeur symbolique éventuelle de la lettre grecque ait été employée dans des inscriptions latines. Pourtant *nica* apparaît en toutes lettres à côté de *vince* ou *vincas*, surtout en référence à des courses dans le cirque (FERRUA, *Civ. Catt.* 1947 II, pp. 440 ss., 444 s., et *Epigraphica* 1946, p. 59, surtout la note 12). Un demi-cercle sur une *tabula lusoria* porte en outre NI (ca). A propos des théories de Guarducci, FERRUA écrit ensuite («*Criptografia*», p. 241): «*ho trattato . . . dell'acclamazione circense vincas . . . e della sua variante greca nica, comincettendo persino il piccolo peccato di supporre che una volta essa sia stata abbreviata in NI.*»

Mais Guarducci ne réussit pas à démontrer que N ait été employé symboliquement en latin. Les éléments de sa démonstration vont être ici examinés rapidement.

— Une série de graffiti sur le mur g. Au sujet de 2,6 (II, p. 12 s., pl. 1,12), il est douteux qu'on ait pensé à *Nica*; les lettres N, C, A sont incertaines, leur connexion est douteuse; le C est placé beaucoup plus haut (et plus éloigné des autres lettres) que son esquisse (p. 12) ne laisse croire.

Les fig. 15, 14 semblent d'abord acceptables, du moins jusqu'au moment où l'on examine de près les lettres en question; l'on constate alors qu'elles ne peuvent guère être ce qu'en pense Guarducci. La pl. 56 est la seule où la lettre C ressemble à un C; de A on voit une vague esquisse; en revanche il est impossible de discerner un N.

Sur les fig. 38, 13—14 (II, p. 255 s.), pl. 41 on peut évidemment distinguer les traits qu'elle signale dans tout cet amoncellement de lignes, mais il est plus qu'incertain de retrouver là une intention de former précisément ces lettres et de les rassembler pour en faire NIKA. Noter que le K est quatre fois plus grand que le I.

— Dans bon nombre de cas les maladresses du lapicide ont occasionné des formes étranges, interprétées par Guarducci comme trahissant l'intention délibérée d'insérer ou de souligner un N dans l'inscription. Sa fig. 90 (I, p. 219) montre un M isolé (?) tracé de façon négligée, lu par elle comme un N, à droite d'une couronne (solaire?); sur la place correspondante à gauche de la couronne, il est possible qu'une lettre ait été effacée, probablement soit un D soit un B. La fig. 100 (I, p. 229 s.) semble porter XI N, c'est-à-dire un T lié à un N. Dans le cas présent le lapicide a manifestement

d'abord esquissé légèrement un N, puis remarqué son erreur et après coup gravé un T, plus profond et doté comme les autres lettres d'un double contour. La fig. 101 (I, p. 230 s.) est un cas parallèle (malheureusement illustré sur la base de la copie de De Rossi). Dans le CLANDNS (=CLAVDIVS) du texte, le premier \wedge commence comme une dittographie, le lapicide a doublé l'A, ce qui ressort également de l'inclinaison de cette lettre, puis il a cherché à corriger ceci pour en faire un V en gravant cette lettre plus profondément: \wedge . L'autre prétendue lettre N, dont les jambages verticaux sont perpendiculaires aux lignes du texte, est une ligature défectueuse de I et V. FERRUA à son tour, «Criptografia», p. 238, donne une explication analogue.

La fig. 102 (I, p. 231 s.) reproduit à la ligne 2 JINQVAGINTA, dont le V, délibérément selon GUARDUCCI, a reçu la forme d'une ligature de N(ica), V(*īta* = la vie éternelle) et Y(*γέια* = *Salus*, le salut). Mis à part ce qu'aurait d'in vraisemblable un tel mélange de lettres latines et grecques, l'inclinaison du premier jambage vertical indique que le lapicide a d'abord pensé graver un N, puis qu'il a remarqué son erreur et, pour la corriger, a prolongé vers le bas le jambage gauche de la bonne lettre V pour bien montrer qu'il n'avait pas voulu graver un N. Cet enchevêtrement de lignes vise donc à effacer l'impression de N, et non l'inverse. Voir aussi FERRUA, «Criptografia», p. 238.

— Dans un certain nombre de cas, GUARDUCCI s'appuie sur les inscriptions où la proximité d'une palme, d'une colombe etc. par rapport à un N non autrement mis en valeur dans le texte, est considérée comme prouvant la valeur symbolique du N. Les fig. 91—92 (I, p. 220) ne sauraient être invoquées comme preuves, attendu qu'elles ne reproduisent pas l'original mais des copies ou des schedae, exactement comme la fig. 103 (I, p. 232 s.) où Guarducci publie une des copies de Marini, où la lettre T entre V et N apparaît notablement plus grande que les autres lettres. Notre 302 montre qu'en réalité toutes les lettres ont exactement la même grandeur. Des circonstances accidentelles jouent certainement un rôle dans les fig. 93, 94 de GUARDUCCI (reproduites à partir d'une copie, non d'une photographie), ainsi que dans les fig. 96 (=notre 268), 99 (où R et N dans le texte sont soulignés par deux instruments placés sous le texte de façon asymétrique), 104, 105. Un cas intéressant présente la fig. 95 (I, p. 222 s., cf. DNEHI, 3367 A), malheureusement reproduite sur la base d'une copie, dont la première ligne donne JLE TINA. Entre l'E et le T se trouve un vase symbolisant le *refrigerium*, dessiné comme un cercle reposant sur un pied triangulaire. Dans le cercle se trouve un N. Guarducci propose de lire VA \wedge I, E \oplus TINA selon GROSSI GONDI (*I monumenti Cristiani* II, p. 75, mais doit être De Rossi, cf. FERRUA, «Criptografia», p. 236, note 10) contre le JLEONTINA de DNEHI. Dans la première hypothèse le O du vase ne sert qu'à mettre en valeur le N; dans la seconde, le vase a été combiné intentionnellement avec

l'écrit pour donner ingénieusement deux lettres nécessaires. Guarducci note, avec raison semble-t-il, que la lecture VALENTINA donnerait à l'inscription une meilleure symétrie que l'autre interprétation. On peut reconnaître que cette inscription apporte un appui à la thèse de Guarducci, bien que rien dans cet N isolé n'indique qu'il signifie *Nica*.

— GUARDUCCI relève deux cas de N isolé, fig. 98 (I, p. 227 s. = *CIL* X 362) et 108 (I, p. 240 ss.); dans le second cas, la proximité d'une colombe picorant une grappe de raisins peut justifier que l'on accorde à cette lettre un sens particulier.

— GUARDUCCI donne la figure 111 (I, p. 246 s.) comme exemple d'une ligature de A et de N, les deux seules lettres se trouvant sur cette pierre. L'inclinaison des jambages montre que c'est V qui est la lettre fondamentale et que A y a été ajouté. Peut-être un monogramme comme AV(*rebus*).

— Enfin GUARDUCCI reproduit dans ses monuments latins quelques combinaisons de N avec des christogrammes ou avec des croix monogrammatiques. Les fig. 113—114 (I, p. 249 s.) reproduisent deux des *schedae* de Marini. GUARDUCCI elle-même suppose que ces deux figures, malgré certaines différences de configuration, reproduisent la même inscription. La fig. 113 porte OCLATINA I X tandis que la fig. 114 porte OCTALIANA I X , et Guarducci a certainement raison de lire *in Christo in pace*. On ne saurait guère tirer autre chose de ce christogramme ainsi allongé. Il se peut que la fig. 116 (I, p. 251 s.) offre un cas parallèle où X a été placé entre les lignes, serré entre le I de la première et le N de la seconde. La seule autre intention possible aurait été de placer X au-dessus du N, précédé de l'I, sur la ligne 2. FERRUA, »Criptografia«, p. 236, constate très justement que le monogramme est plus tardif que le texte. Mais la question principale reste la suivante: pourquoi le monogramme a-t-il été placé juste à cet endroit? Il y avait autant d'espace en bien d'autres endroits de la pierre.

Quant à la fig. 115 (*ibid.*) portant X et reproduite d'après une copie, Guarducci se croit en droit de lire *Nomen Christi*, comme le fait Bosio. Comme le caractère littéraire de cette inscription nous demeure inconnu, bornons nous à constater que la documentation apportée par Guarducci ne nous permet guère de supposer qu'un lapiçide latin ait pu combiner la croix monogrammatique avec *Nica*, mais peut-être qu'un lapiçide grec aurait pu le faire avec *Nixā*.

— La documentation grecque de GUARDUCCI est particulièrement réduite, et aussi longtemps qu'on n'y trouve pas de cas d'utilisation symbolique de N, il est difficile de concevoir que le latin ait eu recours à cette lettre dans un sens totalement étranger. La fig. 110 (I, p. 244 s.) reproduit une inscription latine écrite en lettres grecques; dans le nom *BENINA* de la première ligne des *hederae distinguentes* ont été placées avant et après *NA*,

d'où Guarducci conclut que *NA* = *NIKA*. Mais étant donnée la propension des lapicides à insérer des *hederae* au milieu des mots, et cela sans raison apparente, il faut bien reconnaître que la proposition de Guarducci reste indémontée. Enfin la fig. 97 (I, p. 255 ss. — DIRM, 1524) reproduit un acrostiche dont les premières lettres des cinq premières lignes donnent *IXΘΥΣ* et dont le *Σ* de la cinquième ligne est suivi d'un *N* isolé, entouré de *hederae*. Guarducci lit *N(ιxā)* (en accord avec WILPERT, *Prinzipienfragen der christlichen Archäologie*, p. 88 et avec LECLERCQ dans *DACL* I 1, col. 358), ce qui lui fait rejeter la proposition de DÖLGER *IXΘΥΣ* I^a, p. 183 ss., cf. aussi IV, pl. 188): *N(ηxāτον)*, *N(εορτίστων)* ou bien *N(εοντίστων)*, appuyée sur le fait que la formule *IXΘΥΣ* *νιxā* manque de parallèles et que *Ιησοῦς Χριστός* *νιxā* n'apparaît pas avant le 6^e siècle. Guarducci attaque ce raisonnement en s'appuyant sur la présence (plus ou moins douteuse) de *NIKA* et *NICA* sur le mur g. Même si l'on ne peut accorder de valeur à cet argument, on ne saurait nier radicalement la possibilité que *N* dans un texte grec ait été utilisé comme abréviation de *νιxā* (donc, non symboliquement), de la même façon que les lettres formant *IXΘΥΣ* sont toutes des abréviations.

Disons en résumé que Guarducci ne parvient pas à prouver que *N* ait eu une valeur symbolique = *NIKA*. Ceci vaut absolument pour la latin, même si deux cas de *N* isolés n'ont pas encore reçu d'explication satisfaisante (ceci à cause du caractère fragmentaire de ces deux inscriptions). C'est pourquoi la place donnée au crochet de la balance sous un *N* dans notre 268 doit être considéré comme une chose accidentelle dénuée de sens symbolique.

T

= *crux*. T apparaît sur notre inscription 269, ligne 3 dans la ligature *N*. Toutefois il serait trop risqué d'interpréter le haut jambage T comme voulant représenter une image chrétienne. Des cas exactement semblables se retrouvent sur des inscriptions païennes, par ex. *CIL* VI 24536 et 24686 (portant la même ligature). GORDON (*Album of Dated Latin Inscriptions* no. 24, pl. 15 a = *CIL* VI 11034) attire en général l'attention sur les grandes lettres T. Un rapide passage en revue des 500 premières inscriptions funéraires reproduites dans *CIL* VI 4,2 montre que T est mis en valeur (plus grand que les autres lettres) dans 20 cas nouveaux (24332, 24325, 24372, 24376, 24481, 24540, 24641, 24647, 24691, 24702, 24731 — 2, 24767, 24777, 24793, 24812—3, 24830, 24845). Limite-t-on le nombre de ces inscriptions de sorte qu'il corresponde exactement à nos 325 inscriptions, T apparaît sous cette forme 15 fois dans des inscriptions païennes contre trois fois dans notre documentation (191 avec les lettres F et T grandes; 222; 269).

GUARDUCCI fait encore appel à notre 302 (I, p. 232 s., fig. 103) portant un T plus grand que les lettres voisines et placé au milieu du nom L^EVTN-TIVS (cf. aussi *supra*, p. 113). Cette inscription est reproduite sur la base d'une copie défectueuse de Marini; elle n'a pour cette raison aucune valeur probante. En réalité T est aussi grand que les autres lettres. Voir aussi FERRUA, «Criptografia», p. 238.

Il n'en est pas moins clair que T a aussi une signification arcanique, et même en milieu païen il a été identifié à la croix (voir *supra*, p. 106); cette lettre était l'une des lettres arcaniques grecques: c'est pourquoi sa valeur mystique semble pouvoir avoir été particulièrement claire dans des inscriptions grecques. Il existe des documents chrétiens anciens pour fonder cette opinion (Clément d'Alexandrie, *Strom.* VI 11, *PG* 9, col. 305; Origène, *Selecta in Ezechiel* IX, *PG* 13, col. 800 s.; Tert. *Adv. Marc.* III 22,6: *Ipsa est enim littera Graecorum T, nostra autem T, species crucis . . .*). GUARDUCCI étudie la lettre T de façon approfondie (I, pp. 302--332). Une part de ses exemples apportés comme preuves échappe à toute appréciation puisqu'il ne s'agit que de copies d'inscriptions (elle fonde sa démonstration sur ces copies, fig. 146, 150, 152, 156, 160, 164). En d'autres cas elle semble forcer les documents, là où le souci de la symétrie (fig. 147) ou d'autres causes accidentelles peuvent avoir mis en valeur un T (fig. 155, 156, 157, 158, 159(?), 162) en plaçant près de lui d'autres symboles. La combinaison fréquente d'un *ascia* et d'un ciseau est lue par elle: TI (ou IT) = crux et *Iησοῦς* (fig. 164—166), ceci sans raison suffisante. (Sur l'*ascia*, cf. FÉVRIER, p. 137). Néanmoins les matériaux apportés par elle témoignent clairement d'un usage symbolique de T, surtout lorsque la lettre est combinée avec des christogrammes (fig. 148—151), tant dans des inscriptions latines que dans des grecques; (mais sur la fig. 149, la barre du T est manifestement plus tardive que le christogramme proprement dit, cf. FERRUA «Criptografia», p. 236) une fois même le T apparaît seul, semble-t-il, comme croix à la place d'un christogramme(?), même si l'inscription en question peut aussi bien être chrétienne que païenne, et si le grand T n'est qu'une touche artistique du lapicide (I, p. 309, fig. 153). Pour finir elle reproduit l'inscription fort discutée des catacombes de S. Sébastien, où le T est combiné avec *ΙΧΘΥΣ* (I, p. 309 s., fig. 154, cf. aussi CECCHELLI, p. 64 s., DÖLGER, *ΙΧΘΥΣ* II, pp. 334—337. STYGER pour sa part, *Römische Märtyrergräste* I, p. 41, pl. 31 doute du caractère chrétien de cette inscription).

222 ligne 4: IS BIXITIII . . . où T est nettement mis en valeur. Son jambage horizontal s'étend au-dessus de l'I qui le précède et de celui qui le suit. La cause peut en être que l'écriture est très resserrée dans cette partie du texte où les jambages verticaux dominent. Par ailleurs ce T forme avec le D de la ligne précédente une *crux monogrammatica* dont la forme est parfaite. C'est pourquoi il est possible que ce T ait été intentionnellement

mis en valeur. Contre cette interprétation plaide notamment l'absence de tout autre symbolique chrétienne et de formules comme *In pace*.

V

dans le sens de *vita* »come simbolo di quel sommo bene, di quel dono divino ch'essi auguravano a se stessi... il perenne godimento di Christo» selon GUARDUCCI (I, p. 332 s.), en d'autres termes la vie éternelle et le Christ. Mais les matériaux apportés comme preuves, entre autres notre 142, sont peu satisfaisants. Des 11 cas qu'elle commente (I, fig. 168-178), deux sont dénués de valeur probante attendu qu'ils reposent sur de simples copies; sur la fig. 176 portant GAMMATWS, le W peut en outre être considéré comme une ligature de I V. Dans quatre cas (fig. 169, 170, 171, 178), et parmi eux notre 142, des causes occasionnelles ont fait que la lettre V semble mise en valeur. Il semble que sur la fig. 172 le trait tracé sur le P soit un pur hasard, non gravé par un lapicide et donc ne faisant aucunement partie d'une *crux monogrammatica*; sur la fig. 173, le V a anciennement été interprété comme une abréviation de *Vivas*; il semble n'y avoir aucune raison d'interpréter la lettre symboliquement. La fig. 174 porte un COWIVGI. A côté de l'interprétation de Guarducci il reste une autre possibilité: W serait un M renversé (cf. COMIVGI chez DNEHL 115 adn., et encore GUARDUCCI I, fig. 175 et notre 37). Le M peut évidemment avoir été tracé à l'envers pour obtenir l'effet dont parle Guarducci, mais on s'attendrait dans ce cas à ce que le W ait été souligné plus fortement. La fig. 175 peut être un cas analogue, bien qu'il ait aussi été interprété comme un Ω stylisé (l'inscription est fragmentaire). Enfin la fig. 177 semble comporter une ligature de deux V dans TVVM.

Aucune preuve positive que V ait été utilisé de façon symbolique pour désigner le Christ, la vie éternelle, n'a donc été apportée. Prend-on en considération la symétrie de notre *titulus* (celle de la surface du texte) et le peu de place qui est disponible au-dessus de la ligne 1, il n'y a aucune raison de supposer que  ait été placé au-dessus du V dans un but symbolique.

b. Analyse systématique

 $\mathcal{A}\Omega$

ce qu'on appelle les lettres apocalyptiques (*Apoc.* 1:8, 21:6, 22:18) désignant originièrement Dieu et le Christ (LOHMEYER, *RLAC* I, col. 1) dans le sens de «le commencement et la fin», «le premier et le dernier» une interprétation de lettres ayant des racines dans l'Ancien Testament (ibid., col. 2). Plus

tard, la formule ne vise plus que le Christ. Elle était aimée des gnostiques qui lui donnaient plusieurs sens (cf. Clément d'Alexandrie, *Strom.* VI 16, col. 369, Irenée *Adv. haer.* I 14, 2 ss., LOHMEYER, 1.c.). En revanche il est douteux que le carré SATOR-AREPO de Pompeï puisse être interprété comme témoignant de la diffusion ancienne de cette formule (GUARDUCCI I, p. 56, surtout 1,AST dans *JRS* 1954, p. 112 ss., contre CARCOPINO, *Études d'histoire chrétienne*, pp. 11—91; *Le christianisme secret*). Le jeu de lettres dans l'épigramme de Martial (IX 95) nommé par GUARDUCCI (I, p. 56 s.) ne peut avoir son origine dans le christianisme. Dans des cas isolés, la formule se retrouve à l'époque préconstantinienne (KAUFMANN, *Arch.*, p. 41; selon l'*Enciclopedia dell'arte antica* II, p. 951 fut découverte à Rome en 1958 dans la catacombe des SS. Processus et Martinianus une croix entre *A* et *Ω* datée de l'année 312. Il s'agit sans doute ici de la *crux monogrammatica* accompagnée de *AΩ* et provenant du cimetière anonyme de la Villa Doria Pamphilij, publiée par NESTORI, *RAC* 1959, p. 29 ss. Il est fort difficile d'interpréter cette inscription (fig. 21—22) et de se prononcer sur sa date et sa symbolique religieuse. C'est pourquoi il ne faudrait par accorder trop d'importance à ce document). La formule est fort répandue au 4^e siècle (DORNSEIFF, p. 123 s.), surtout lors de la lutte contre l'arianisme, car les paroles de l'Apocalypse pouvaient être comprises comme incluant l'identité de nature (*ὅμοοντος*) du Père et du Fils (GUARDUCCI I, p. 55 s.).

La formule a souvent été combinée avec des croix, des monogrammes, des colombes, etc.; elle apparaît en outre souvent inscrite dans une couronne avec le sens de *Christus Imperator* (LOHMEYER, op. cit., col. 3, cf. aussi BAUS, pp. 215—223).

67 sous le jambage transversal d'une *crux monogrammatica* (q.v.) sur un autel funéraire païen, décoré de génies et d'un serpent (cf. *genius*, *serpens*).

9; 115 avec *christogramme* (cf. 11, *christogramma*); 295 avec *crux monogrammatica* (q.v.) et *christogramma* (q.v.) dans une couronne (cf. *corona*).

B M

B(onae) M(emoriae). A gauche du texte; leur emplacement laisse entendre que ces lettres sont une partie indépendante du *titulus*, 66; au-dessus du texte, mais non centré, 111; centré au-dessus du texte dans 249: la première lettre est fragmentaire, probablement une minuscule (b).

B M F

245 centré sous le texte. Intervalle vide entre B et M, B(ene) M(erenti) F(ecit).

D M

136 probablement D(is) M(anibus), plutôt que D(ignae) M(emoriae), cf. pp. 211—222.

M

dans PVDICISSIME, 257. Ce n'est pas là une véritable ligature. La mise en couleur ne correspond pas aux lettres gravées, les brisures de la pierre risquent d'induire en erreur.

D M S

211 *Dis Manibus Sacrum* (cf. pp. 211—222) ainsi que colombe de part et d'autre de l'inscription (cf. *columba*, p. 92).

K T

84 précédé de *ΦΗ*, mais séparé de ces autres lettres par un grand intervalle, apparemment sans motif, à moins que cela ait été dicté par le souci de rendre l'inscription symétrique (par ailleurs le texte est continu, sans intervalles entre les mots). Lu comme un *fec(i)t* incorrect, écrit avec des lettres grecques. Selon la théorie des lettres chère à GUARDUCCI (cf. *supra*, p. 106 s.), une telle disposition de certaines lettres aurait une signification mystique. En ce cas *K* tiendrait lieu de *Κεφαλή* significante *come A principio e insieme capo* (I, p. 185) et *T* tiendrait lieu de croix (I, p. 302 ss.). Peu vraisemblable.

L

163 *L* serait selon GUARDUCCI (I, pp. 186—199) utilisé pour signifier *Lux*. La relation symbolique de la lumière avec le Christ est hors de doute et il s'en trouve aussi des exemples dans les inscriptions (GUARDUCCI, I, p. 188, fig. 71; p. 195). Mais Guarducci ne parvient pas à prouver que *L* ait la valeur symbolique *Lux* = le Christ, en partant d'inscriptions où *L* a par hasard été placé auprès de cette lettre *L*. Dans l'inscription présente, *L* pourrait être la partie inférieure de la lettre *E*, bien que la ligne provisoire tracée par le lapicide semble indiquer que les lettres de la première ligne ont été plus petites que celles de la seconde. Dans *CIL VI* 24710 apparaît un *L*, en dehors du texte à gauche, et il est plus grand que les autres lettres. Peut être conçu comme un *praenomen* d'abord oublié et ajouté après coup. Cependant cette lettre pourrait en théorie (?) avoir un sens arcanique, tel que *L*(*una*?).

M

86 (grec), remplace *H* dans la forme verbale *ANEΘHKA*, si toutefois la lecture est correcte. Selon GUARDUCCI (I, p. 199 ss.) *M* signifierait *Magia*. Selon le même auteur certaines lettres d'un texte pourraient être échangées contre d'autres douées d'un sens symbolique déterminé (I, p. 370 ss. avec

renvoi à Augustin, *De doctrina christiana* III 27.28 et *Confessiones* XII 31.32). Mais ce renvoi à S. Augustin est trompeur. Dans les *Confessiones* Augustin écrit *cur non ille omnia vidisse credatur, per quem* (sc. Moysen) *deus unus sacras litteras vera et diversa visuris multorum sensibus temperavit*. Dans ce contexte, *sacrae litterae* ne saurait eu aucune manière désigner des lettres de l'alphabet. Dans le présent paragraphe et dans ceux qui le précédent Augustin expose les principes de l'exégèse et énumère les différentes possibilités d'interprétation (cf. également CHYDENIUS, «The Theory of Medieval Symbolism», pp. 5- 8); il est question de mots, d'affirmations, de réalités et non de lettres isolées ou de symbolique de lettres. Il est donc hors de doute *Sacrae litterae* désigne ici l'Écriture Sainte. Dans le *De doctrina* Augustin traite de tropes (... *ex eisdem Scripturae verbis, non unum aliquid, sed duo vel plura sentiuntur* ...) et dans les *Confessiones* il est également question de mots (... *et si . . . quispiam in his verbis videt . . .* (32) ... *quidquid eras in eis verbis tu ipse revelaturus . . .*).

De plus la presque totalité des cas cités par GUARDUCCI se distinguent radicalement de notre *titulus* en ce que la lettre originelle a été conservée, mais enrichie de traits transversaux ou autres lui donnant un sens symbolique tout en lui maintenant sa valeur ordinaire (+ = I, ՞ - P, ՚ - X, cf. I, p. 373 ss.). Dans les autres cas, une lettre a été remplacée par une autre qui dans le contexte présent n'aurait eu qu'une valeur de symbole (I, p. 374 s., fig. 191 = ICVR 2226, DIENL 4233; IN PXCE pro PACF; cf. encore notre 188, GUARDUCCI, fig. 192). Selon GUARDUCCI l'élément déterminant l'emplacement d'une lettre-symbole aurait été soit le contenu du mot (*Pax* = le Christ, I, p. 374 s.) dans lequel l'échange s'est produit, soit la proximité d'autres lettres dotées d'une valeur symbolique (par ex. A et O, I, pp. 374 s., 378 s.). Dans les cas présents, même si l'on accepte la thèse de Guarducci, il semble qu'au moins l'une de ces voies soit une impasse; aucune des lettres avoisinantes n'ayant selon Guarducci de sens arcanique. Conformément à son système, on devrait avoir en grec Θ = θεσης et Β (droit au-dessus de Μ) = βλος. Bien que pareille solution ne puisse être exclue, il semble plus naturel de penser qu'il ne s'agit ici que d'un *lapsus quadratarii*: attendu qu'il n'existe pas plus de lien associatif entre *M/agia* et *ἀρέθησα* qu'entre, par ex., *X/πιστός* et IN PACF (d'où PXCE?).

115 entre les lignes 1 et 2, sous la lettre X de VIXIT, et partiellement au-dessus du V de AVG. I,u par GUARDUCCI (I, p. 207) comme *Maria*, conformément à son interprétation de X comme le Christ et de V comme *Vita*, la vie éternelle – le Christ. De par sa situation exceptionnelle sur la pierre M peut évidemment être considéré comme ayant un sens déterminé. Cependant l'interprétation faite par GUARDUCCI de M comme *Maria* n'est pas suffisamment établie: sa seule preuve positive de la présence de *Maria* sur des inscriptions chrétiennes primitives est un graffito situé sous Saint

Pierre (II, 15, 15, pl. 3, et encore 4, 26—7), mais sa combinaison des cinq lettres de ce nom ne peut guère se justifier. Sa lecture des traits tracés sur le mur g comme étant M, A, R, I, A peut à la rigueur être exacte (toutefois la première de ces lettres le A ainsi que le R sont fort douteux; cf. sa planche et aussi TOYNBEE dans *The Dublin Review* 1959, p. 242 s.); mais que pareille combinaison de lettres soit le résultat d'une volonté délibérée à une époque si ancienne est peu probable. Qu'il suffise par ailleurs de comparer sa façon de mettre en valeur ce nom, qui serait alors écrit de façon irrégulière et sans unité, avec les mots comparativement réguliers VENEROSA VEA; VERV BONIFATIA; VERVS BONIFATIA; VENEROSA VEA.

Ce graffito mis à part, elle ne peut présenter un seul cas de *Maria* écrit intégralement. L'exemple *ICVR* 2999, avec un M au-dessus du texte proprement dit constitue probablement la partie droite d'une inscription; son équivalent symétrique pourrait avoir été un B(*onae*); c'est pourquoi le M doit être lu M(*enoriae*) (GUARDUCCI I, p. 200 s.).

La présence d'un M, qui en même temps semble être un monogramme M (ibid., fig. 63, 81, DR. ROSSI, *BAC* 1868, p. 11 s., DIEHL 1258), c'est-à-dire MA, ou l'existence d'une inscription ne comprenant que MA avec un monogramme Iota au milieu (ibid., fig. 82), ne sauraient davantage prouver que MA veut dire *Maria*. Et il y a encore moins de raisons de voir une preuve que M signifie *Maria* dans les cas où le hasard a placé une colombe (ibid., fig. 86) ou une palme (ibid., fig. 84) au voisinage immédiat d'un M qui n'est pas autrement mis en valeur dans le texte. FERRUA, «Criptografia», p. 237 note que cette combinaison de lettres (dans GUARDUCCI I, fig. 63) vient de ce qu'un M a été gravé par dessus un A gravé par erreur. L'inscription présente d'autres traces d'erreur d'écriture.

Au total il n'y a donc aucune raison de traduire M par *Maria* dans la présente inscription. A supposer que le lapicide ait voulu rappeler sa mémoire, la véritable place de ce nom aurait été au-dessus du christogramme avec A et Ω, ou en-dessous. Or il ne faut pas oublier une autre possibilité: M pourrait équivaloir à M(*inus*), qui aurait été primitivement oublié par le lapicide, puis ajouté alors que le reste de l'inscription avait déjà été gravé. En ce cas *minus* serait à considérer comme un préfixe négatif (cf. LÖFSTEDT, *Syntactica* I², p. 353 ss., SCHMALZ-HOFMANN³, p. 643), comparable à un *minus* non accompagné du *quam* (KÜHNER-STEGMANN II³, p. 470 s., Ann. 15). Son emplacement sur l'inscription semble alors naturel si l'on songe qu'il fallait sauver la symétrie de la surface du texte et si l'on note que le M ne pouvait pas être placé sur la seconde ligne avant ANNVS, et qu'il aurait à peine tenu sur la première ligne, après VINIT. Il existe encore une troisième possibilité: M(*inus*) équivaudrait à *plus minus* (cf. DIEHL 3061 D b, 3233 B).

M

au début de la première ligne du texte, 284 = *Monumentum* ou *Memoriam* (la construction de la phrase exige l'acc.). La pierre semble intacte; un B ou un D précédant le M, peu probables.

P (?)

sur une inscription grecque, 89, mais fragmentaire; à gauche du texte, ne peut être une partie ni d'un ☰ ni d'un ☲. Contenu incertain.

P A
R E
C O

31, PA / RE / CO / RI. GUARDUCCI (I, p. 48 s.) prétend qu'un regroupement irrégulier de lettres non motivé par des circonstances extérieures pouvait avoir pour but de mettre en valeur des symboles-lettres correspondant à certains concepts chrétiens. Sur 31, on ne peut discerner aucun motif extérieur de regroupement; d'après la théorie de GUARDUCCI cette inscription serait destinée à exprimer PA(x) (op. cit., I, p. 253 ss.), RE (*surrectio*) (ibid., p. 266 s.) et CO(*rona*) (ibid., p. 128 ss.). Pareille thèse est particulièrement mal établie pour ces combinaisons de lettres.

S = 4

248, à gauche du texte, semble être intégralement conservé et ne peut donc être par ex. un *folium* fragmentaire. Si ce signe est un S, il est légèrement de travers. GOSE (no. 29, p. 9) rapporte une forme similaire. Mais la facture plus énergique indique que ce signe n'a pas été exécuté par le même *quadratarius* que le texte proprement dit. GUARDUCCI (I, pp. 279—295) tente de montrer que S aurait été connu des chrétiens dans le sens de *Salus*, sans pourtant réussir à montrer qu'il existe un lien réel entre l'indéniable usage par les chrétiens du concept de *Salus* et l'existence d'un S isolé.

V

dans un intervalle particulièrement grand au-dessus de la ligne 2 de 173. Il est douteux que l'inscription soit chrétienne. Il y a donc peu de raisons de supposer que V ait ici un sens arcanique comme GUARDUCCI croit pouvoir le démontrer en un certain nombre de cas (I, pp. 332—345, cf. aussi *litterae*, introduction, p. 117). Il faut probablement mettre cette lettre en relation avec l'erreur d'écriture de la première ligne dans le mot LVCE (cf. *imag.*). On ne saurait en donner aucune explication.

Ω

selon GUARDUCCI est doté, même seul, sans lien avec *A*, d'un sens arcanique: «la fin de la vie terrestre» (cf. I, p. 60, et encore pp. 253, 321, 485 s.). Toutefois Guarducci ne peut démontrer que Ω apparaît seul avec un sens symbolique. Une seule exception (mais trompeuse) dans son recueil d'exemples est constituée par *ICVR* 7174 (GUARDUCCI I, p. 485, fig. 249) *BIKTΩPIA*, où une grande palme semble sortir du Ω. Le sens caché qu'elle prête à cet Ω n'altère en rien notre idée sur le contenu de ce *titulus*, et il manque certainement de fondement si l'on pense à l'habitude d'utiliser le Ω pour désigner le son o long dans les *tituli Latini Graecis litteris scripti* (cf. par ex. *ICVR* 6910 . . . ωρα πρωτουρως mais aussi DÖLGER, *Antike und Christentum* I, p. 313).

GUARDUCCI (I, p. 185 s.) suppose qu' Ω alternativement équivaut à *A* == le Christ, thèse qu'elle n'est pas capable de démontrer (cf. p. 128, *infra*).

Dans notre matériel Ω n'apparaît jamais isolé, mais dans quatre *tituli* cette lettre est liée à *A* (cf. p. 117 s.), à savoir 9 (?); 67; 115 et 295 et une fois (159) comme élément monogrammatique (cf. p. 128), selon Guarducci dénotant le Christ.

c. Litterae transfiguratae

GUARDUCCI (I, pp. 370 –384) note très justement que certaines lettres reçoivent de temps à autre une configuration qui s'écarte de leur configuration habituelle, souvent par l'ajoute d'éléments étrangers, pour être dotées, en plus de leur valeur de lettre, d'une valeur symbolique, par ex. *I* ✕ *Θ* *Y* *Σ*, ✕ *X* *Θ* *Y* *Σ*, ✕ *AX* (ibid., p. 373 s.). Cependant elle semble dans certains cas forcer par trop les matériaux.

O

C modifié dans *PACE*, 188 (GUARDUCCI I, p. 375 s., fig. 192). Guarducci pense que «l'incisore abbia voluto esprimere il pensiero che la pace augurato a Problepis s'identifica con Cristo principio e fine di tutte le cose (AO)». Mais dans le cas présent le lapicide a bel et bien gravé un C; c'est le *rubicrator* qui a peint un O. Le cas parallèle du même phénomène (DE ROSSI *ICVR* I 325 = DIELI, 3797 C) porte non pas PAOE mais PAΘE, ce qui inquiète notre auteur (ibid., p. 375, note 1).

E

peut-être un E transformé pour représenter une croix, 202. La présence de E normaux aux lignes 1, 2, 4 plaide en faveur d'une modification délibérée. Par ailleurs le style irrégulier de la ligne 1 (. . . NAAE — NIAE) et de la ligne 3 (RNN = ANN) témoigne de la maladresse du lapicide. Apparaît en liaison avec une colombe à droite du texte (cf. *columba*, p. 92).

MA

dans le nom SABINA, 206. Ce ne peut guère être une combinaison monogrammatique comparable à DIEHL 1258, GUARDUCCI, pp. 172; 203 s. (fig. 63, 81), interprété comme *Maria* (cf. *supra, litterae, M*). . . . BINA dans *litura, rasura*, qui porte les traces d'une inscription antérieure. L'inutile trait en diagonale, qui relie N et A, peut n'être qu'un reste du texte antérieur, coloré sans raison par le *rubricator*.

W = M

dans MENS, 37. Le texte n'est pas absolument clair; la lecture correcte pourrait être *[A III N]FNS errore quadratarii*. Le dernier des jambages verticaux n'est pas relié en bas au N (auquel cas la lecture *[A II W]ENS* serait allé de soi); mais il n'est pas exclu que malgré cela I et N forment ensemble une seule lettre. En ce cas W serait un M renversé et en même temps un W (double V). GUARDUCCI n'apporte aucun exemple d'un M employé dans ce sens, mais seulement de ce qu'elle estime être un redoublement de V — le Christ, la vie éternelle (I, pp. 340—344, fig. 174—177). En réalité sa figure 174 RVFINA COWIVGI SVO . . . présente un exemple de M renversé (cf. COMIVGI, DIEHL 115 adn.). Notre *titulus* pourrait être un cas parallèle.

Que pareil renversement de l'M (si toutefois la lettre est bien un M) soit dû à une erreur est chose claire; nous ne possédons aucune preuve concluante de W ayant le sens de *Vittoria e vita* que propose GUARDUCCI (I, p. 341). L'un de ses exemples a été étudié plus haut. Un autre (fig. 176) repose sur une *scheda* de Marini et n'a pour cette raison aucune valeur probante; *ICVR* 4426 (fig. 175) est un fragment si petit que le rôle de W n'y peut être déterminé. Quant à DIEHL 2307 (fig. 177, ligne 2: . . . SPIRITVM TWM), il semble injustifié de rejeter catégoriquement l'explication la plus simple, à savoir que ce W est ou bien le résultat d'un jeu artistique, ou le résultat du désir d'épargner de la place (GUARDUCCI I, p. 343). W n'est nullement mis en valeur dans cette inscription, ce à quoi on s'attendrait si vraiment il devait symboliser *Vittoria e vita*.

LOULAB

palme, en général bouquet de rameaux dominé par une palme non encore développée; pareil bouquet est par ailleurs composé de trois brins de myrte et de deux brins de saule, liés d'une manière spéciale à la partie inférieure de la palme (GOODENOUGH IV, p. 145). Dans la note 1 il spécifie que la composition de ce bouquet semble avoir connu de notables variations durant la période gréco-romaine). Le loulab a son origine dans le judaïsme; on le portait ainsi que l'ethrog (un citron) au cours de certaines processions liturgiques.

Le loulab et l'ethrog apparaissent souvent en même temps que le menorah; leur apparence extérieure peut varier énormément. GOODENOUGH (IV, p. 146 s.) voit un loulab dans une image qui a souvent été décrite comme une rave (Rübe: LIETZMANN dans BEYER-LIETZMANN, p. 19 ss.). Il montre également comment la représentation d'un loulab pouvait mettre en valeur tantôt tel trait (par ex. la partie ronde du bas, à laquelle l'ethrog pouvait parfois être lié), tantôt tel autre (la palme, qui en pareil cas pouvait tellelement dominer le tout que la partie ronde n'était même pas esquissée).

La théorie de Goodenough selon laquelle le christianisme aurait emprunté au judaïsme son trésor primitif de symboles (cf. p. 73 s., *supra*) n'a pas été réenvisagée en fonction de cette identification des «raves» avec le loulab. C'est un fait connu qu'il se rencontre beaucoup de «raves» dans les plus anciennes inscriptions funéraires chrétiennes. Elles ne sont probablement souvent que des schématisations ou des représentations maladroites de feuilles, de grappes, d'amphores, etc. (cf. sur ces dernières GOODENOUGH III, fig. 704, 711). Mais il n'est pas impossible que ces «raves», non accompagnées de menorah mais combinées avec un ethrog (un citron qui a souvent la forme par ex. d'une *hedera* sur nos 279, 313), aient été empruntées au judaïsme par le christianisme (noter que palme et *hedera* sont iconographiquement représentées de la même manière que le loulab et l'ethrog). Quelques cas parallèles laissent penser que le loulab et l'ethrog (sans menorah) ont réellement été adoptées par la symbolique chrétienne; voir par ex. *ICVR* 2602 (cf. PER. V, pl. 5 P) où l'on trouve un loulab typique, PER. V, pl. 30, 74 qui portent un loulab (à base triangulaire comme sur notre *titulus*) et un ethrog, et encore PER. V, pl. 45, 8 qui comporte un loulab (?) couché sous le texte.

104 présente bien des difficultés. La palme située à droite de l'inscription porte à sa base un renflement triangulaire qui rappelle la façon de dessiner les loulabs. L'image située à gauche du texte offre de nombreuses caractéristiques de la «rave» (remarquer les radicelles remontant vers le haut) mais ne permet guère de voir de quoi il s'agit. Le caractère soigné de l'inscription porte la marque d'un *quadratarius* conscientieux, tandis que la configuration des symboles trahit la copie mécanique de modèles dont le contenu symbolique a échappé à l'artisan de ce travail. La forme de la palme aussi bien que celle de la «rave» semble indiquer un élément juif, un modèle juif. Si cette observation est juste, l'une et l'autre image représenteraient un loulab, bien que le lapicide y ait vu autre chose. A en juger par le contenu, il serait plus plausible d'identifier l'image de gauche avec un ethrog, qui se retrouve ailleurs sous des formes fort variables, mais les radicelles semblent exclure pareille interprétation.

La base triangulaire de la palme laisserait entendre qu'on peut la mettre en liaison avec un loulab. C'est pourquoi on a préféré ici mettre en avant

l'arsenal de motifs juifs plutôt que de recourir à l'hypothèse plus simple selon laquelle tant la palme que la «rave» seraient des copies manifestes de symboles chrétiens. Mais pour la «rave», on ne saurait lui trouver aucun modèle antérieur (cf. cependant les éléments de comparaison présentés plus haut).

MODIUS

habituellement l'insigne professionnel des boulangers et des menuiers, apparenté dans la mythologie romaine à la symbolique de *Annona*; de plus, dans les inscriptions funéraires, soit A. *der Schatz der gottgefälligen Taten*, soit B. *die Sättigung (der Seele) im neuen Leben* (BEYER, commentaire du no. 8).

262 centré sous le texte; configuration bizarre; l'identification avec un *modius* est loin d'être sûre (peut-être un monogramme, cf. *Quobbulus*). S'il s'agit bien ici d'un *modius*, le lapicide l'a manifestement vu d'en haut et de travers. Les deux renflements de part et d'autre correspondraient alors aux quatre pieds qui, vus en perspective, ont été accolés aux côtés. La boucle du haut est sans doute une poignée. Le *modius* pouvait avoir soit la forme d'un cône tronqué (BEYER, no. 8), soit celle d'un cylindre (ibid., no. 10, cf. SMITH, *JRS* 1918, p. 180, pl. II), comme c'est le cas ici. Pourrait être l'insigne professionnel de *Felicissima*, mais peut tout aussi bien être utilisé symboliquement dans un sens dérivé. Le texte ne donne là-dessus aucune indication.

[329 accompagné de *columba* (q.v.) qui tient un rameau dans son bec; sous le texte.]

MONOGRAMMATA



'Ι(ησοῦς) Χριστός? 44, comme *compendium scripturae* sur une *tabula lusoria* mutilée, inscrit dans un demi-cercle. La plaque de marbre a probablement été carrée à l'origine, puis, comme souvent, elle aura été sciée horizontalement un peu en-dessous de son milieu pour pouvoir être utilisée comme plaque de *loculus* (sur cette habitude, cf. FERRUA, «Tavole da gioco» dans *La Civiltà Cattolica* 1947 I, p. 495). L'échiquier avait été destiné à ce qu'on appelait un jeu de 36 cases ou encore un jeu de 6 mots (LAMER, *RE* XIII, col. 2008-2012), habituellement construit avec un cercle au milieu et un demi-cercle concave en haut et en bas de l'axe vertical (FERRUA, op. cit., p. 134 s., cf. fig., p. 136). FERRUA rejette les hypothèses an-

térieures sur le motif pour lequel on aurait utilisé des échiquiers lors d'enterrements chrétiens. Il établit que ce motif était purement utilitaire (op. cit., p. 498 s.) et montre clairement que le jeu était chose courante chez les chrétiens (pp. 500-503). La plaque en question peut fort bien avoir été possédée par un chrétien, et le monogramme(?) peut ainsi avoir fait partie de sa décoration primitive.

Il faut toutefois souligner qu'il est fort possible que ce *compendium scripturæ* soit un terme de jeu ou ait de quelque autre manière été en relation avec le jeu lui-même. Il ne s'en trouve aucun équivalent sur les autres *tabulae* connues. Le monogramme (?) inscrit dans le demi-cercle est le seul élément laissant supposer qu'il s'agisse ici d'un *titulus* chrétien. *aoxi = ἀοξι* (ad *tit.* et p. 34, *supra*) pourrait aussi être un terme de jeu. Contre cette hypothèse ne plaide qu'un seul fait: le jambage en biais de gauche n'est pas relié à la ligature *XP*, ce qui rend la lettre *A* incertaine.



Bel(l)ator(i), 107, précédé d'un

en dehors du texte. Introduit le texte, désigne le défunt. Sur l'usage des désinences dans les monogrammes, cf. GARDTHAUSEN, p. 12. La ligne 1 se termine par un autre monogramme *C_A* (cf. *infra*), désignant celui qui a pris les mesures relatives à la tombe et à l'inscription. Sur le nom *Bellator*, cf. DIEHL, 2900, 3134 A et *Thes. II*, 1809, 26 ss.



C(al)p(urni)a, 107. Les mêmes lettres se retrouvent déjà sur des monnaies républicaines pour former le monogramme de *Calpurnius* (SYDENHAM, *The Roman Republican Coinage*, pp. LIX; 39), quoique tracées autrement. Mais ceci ne suffit pas à garantir qu'un monogramme construit avec ces lettres-ci durant l'antiquité tardive soit utilisé pour désigner *Calpurnia*. DIEHL, dans son index des noms, donne une trentaine d'autres possibilités (des noms féminins en C comportant un P). Si l'on rejette l'hypothèse selon laquelle le A du monogramme constituerait la terminaison féminine du nom, il est évident que le choix de noms féminins se réduit, mais en revanche il devient possible de choisir également entre des noms d'hommes commençant par un C et comportant à la fois un P et un A. Mais prend-on en considération la structure simple de ce monogramme et la règle selon laquelle un monogramme se lit habituellement de gauche à droite, on doit alors ici considérer A comme étant une terminaison féminine. Dans l'index de Diehl, *Calpurnia* appartient aux noms les plus courants dans le groupe dont il est ici question. — Le monogramme termine la pre-

nière ligne du texte et fait pendant au monogramme initial qui désigne le défunt. Dans la structure de la phrase, *Calpurnia* a plutôt valeur de parenthèse.

Ѥ

Kω(νσ)τ(αρτια), 159, cf. GARDTHAUSEN, p. 125 et la fig. 292. Dans la forme *Ѥ*, où comme dans notre monogramme on peut distinguer les lettres *K*, *ω*, *T* (mais notre pierre est brisée à la hauteur du jambage horizontal du *T*), le monogramme est utilisé sur les monnaies byzantines comme monogramme de Constance II et de Constantin IV. Il est conforme aux principes régissant les plus anciens monogrammes byzantins et ne donne que le nom (GARDTHAUSEN, ibid.). Sur notre *titulus* il désigne manifestement le nom du défunt et représente ainsi la forme féminine *Constantia*.

GUARDUCCI elle aussi (I, p. 185 s., fig. 70) publie cette inscription et affirme que des chrétiens romains eux aussi auraient utilisé la lettre *Ω* comme équivalent à *A* = le Christ. Selon elle, ceci ressort de la présente inscription et de son monogramme, où *K* est relié à *Ω(ω)*. *K* signifierait donc *κεφαλή*. Ce faisant Guarducci néglige d'observer que *A* et *Ω* n'apparaissent jamais sous forme de monogramme. *K* et *Ω* de part et d'autre d'une croix ou d'un christogramme pourraient à la rigueur être lus comme elle le propose. A cela s'ajoute que le jambage central du monogramme comporte un trait transversal court mais bien visible qui serait inconciliable avec la lettre *Ω*, même combinée avec la lettre *K*. Il s'agit donc d'une ligature de *ω* avec *T*. Guarducci n'a d'autre appui pour sa théorie que la présence des lettres *K* *Ω* dans les catacombes de Ste Agnès, sans toutefois préciser dans quelles combinaisons elles interviennent. Son interprétation de *K* = *κεφαλή* manque donc totalement de preuve.

Ѿ

Zωτικ(ι) ou -δς), 187, un nom peu rare en Asie Mineure. Selon PAPE-BENSELER, *Zωτικάς* se retrouve sur une monnaie carienne (cf. le CHARIA MAT du texte, où l'on ne saurait sans hésitation attribuer l'aspiration à la seule ignorance du lapicide, si toutefois il y a lieu ici une allusion au pays d'origine du défunt). IUP. et MUR. lisent le monogramme: *Է(օն) Հ* et supposent qu'il donne l'âge du défunt, mais Հ ne peut guère désigner à la fois *Ω* et *E* (cf. GARDTHAUSEN, p. 14). Sur l'omission des désinences et de la fin des mots, ibid., pp. 12, 15. Le monogramme reproduit évidemment le nom d'un(e) survivant(e). Pour cette raison l'inscription doit être complétée par un *et soror* ou *pater* ou *maritus*.



Taur(ili)o, 224, mais interprété par PER comme *Renato* ce qui n'est pas impossible quoique ce soit peu probable attendu que le nom en ce cas commencerait par la dernière lettre du monogramme. Dans des cas similaires, R est placé inverse tout contre le jambage du T (comme B dans notre 107). Le jambage transversal du T ne saurait être une simple décoration; ce qui élimine des *gentilicia* telles que *Aurelius* (cf. GARDTHAUSEN, no. 430, *Aurelia*). On pourrait encore penser à *Autronius*, quoique ce soit à peine acceptable à cause de sa rareté (*ibid.*, no. 431).



Renat(a), 228, comme la chose a déjà été proposée par PER. (*Renate*).



Quobbul(us) peut-être *Cobbuldu(s)*, 262, si toutefois il ne s'agit pas d'un *modus* tracé de façon bizarre par suite d'une déformation due à la perspective (q.v.; mais cette interprétation est moins probable). La lecture de ce monogramme dépend de la lettre autour de laquelle on estime que le monogramme a été construit. La lecture QVOBBVI, suppose un O, relié en haut à un petit O. COBBVLDV suppose un C; auquel cas le O se trouverait tout en haut (sur les monogrammes construits sur des arcs en C, cf. GARDTHAUSEN, p. 143 s., fig. 354—6, 371). A strictement parler, L et D seraient alors deux lettres également possibles, mais cela donnerait un résultat moins satisfaisant du point de vue du langage (COBBVLDV ou COBBVLV). L'index de DIEHL comporte notamment les variations suivantes de *Quodvultdeus*: *Quobuldeus*, *Quodbulus*, *Codduldeu*, *Cobbuldeus* (sur le nom, cf. *supra*, p. 69). Il serait alors étrange que ce monogramme reproduise une forme du nom littérairement inexacte. Mais même en ce cas le monogramme pourrait avoir été composé par un particulier et trahir sa conception personnelle et sa manière d'écrire.

NAVIS

apparaît sur des inscriptions païennes antiques comme porte-bonheur (ALFÖLDI, *A Festival of Isis*, pp. 46 ss., 55; on trouvera chez EIZENHÖFER, p. 62 des renseignements généraux sur la symbolique du navire durant l'antiquité) mais aussi comme insigne de métier. Dans la symbolique chrétienne le navire est l'un des symboles les plus anciens de l'art sépulcral, utilisé durant les 3e et 4e siècles pour disparaître aux environs de l'année 400, probablement en partie du fait que la signification théologique du navire dans la symbolique de l'Église a pris le pas sur son contenu funéraire.

En milieu purement chrétien la conviction que le navire était un symbole de l'Église s'est développé vers la fin du 2e siècle et le début du 3e, ceci à cause du rapprochement entre l'arche de Noé et l'Église (*navis ecclesiae*, Tertullien, *Pud.* 13; Cyprien, *Epist.* 30, 2, cf. aussi STUHLFAUTH, *RAC* 1942, p. 133). Le contenu symbolique du navire est dévoilé par le fait que les chrétiens parlaient de *navigare ad patriam* ou déclaraient *patriam nos nostram paradisum competemus* (Cyprien, *De mortalitate* XXVI, cf. STUHLFAUTH, op. cit., p. 131; LECLERCQ, *DACL* XII 1, col. 1008 s. fait remarquer que la navire symbolise l'âme, surtout s'il porte un christogramme). Le bateau est souvent combiné avec un *pharos*, qui lui indique la route, ou avec une ancre. Mais son complément le plus fréquent reste la colombe, parfois avec raisins (STUHLFAUTH, op. cit., p. 130), une image de l'âme (cf. aussi GUARDUCCI I, p. 508).

La forme du navire n'a aucune importance, mais il n'en est pas de même du cap suivi par ce navire. Tourné vers la droite, la navire est en marche vers l'est, vers le paradis et la vie éternelle (STUHLFAUTH, op. cit., p. 132; mais cette règle n'est pas toujours observée de façon absolue).

106 sous l'inscription, sans attribut (mais il s'agit d'une *fragm. tab.*), orienté vers la droite; probablement *navigatio in patriam . . . paradisum*.

NIMBUS

à l'origine, dans le paganisme antique, une façon de désigner la lumière émise par un être divin (ce qui ne valait pas seulement pour les dieux de la lumière, cf. KEYSSNER, col. 592—5) en rendant l'arrière-fond de la tête plus clair, parfois grâce à des rayons nettement marqués. Le *nimbus* chrétien est par sa forme et son contenu un emprunt fait à l'art gréco-romain (KRÜCKE, p. 107 ss., cf. KEYSSNER, col. 623). Dans l'art antique plus tardif le *nimbus* était le signe que l'être représenté n'était pas un mortel ordinaire (KEYSSNER, col. 612). L'art chrétien adopta le *nimbus* à la suite du portrait de Constantin le Grand gravé sur les médailles, portrait doté d'un *nimbus* (KEYSSNER, col. 623. Sur les monnaies des années 315—6, cf. ALFÖLDI, »The Helmet of Constantine», *JRS* 1932, p. 19 ss. et »The Initials of Christ, Studies in Honor of Allan Chester Johnson, p. 303 ss.). KRÜCKE (p. 14) pense toutefois que le *nimbus* de l'empereur au cours du 4e siècle était dans une certaine mesure un attribut neutre qui ne rappelait plus le culte païen (*sic*) et donc ne choquait pas les chrétiens, mais que malgré cela il était destiné à mettre en valeur la haute position et la dignité de l'empereur. Le même KRÜCKE (pp. 73 ss., 101 ss.) montre que le Christ est, dès le second quart du 4e siècle, désigné par un *nimbus* qui peu à peu en est venu à faire partie intégrante de l'image du Christ (fin 4e, début 5e siècle). En même

temps le *nimbus* devient un attribut de Dieu, de l'agneau, de la colombe, des anges, des personnages bibliques pour finir par désigner tout simplement la sainteté. Selon SCHILLER (*Rel. in Gesch. u. Geg.*³ IV, s.v.), ce n'est qu'au cours du 6e siècle que le *nimbus* devient un attribut de Marie.

264 Orante (q.v.) dotée de *nimbus* à gauche du texte. A ses pieds, à droite, un rameau d'olivier (cf. *ramus oleae*) et *columba* (q.v.) dans une symbolique paradisiaque. A droite du texte, *folium hederae* (q.v.). Le nimbe indique que l'inscription est tardive, guère antérieure au 6e siècle. Toutefois MARUCCHI, *RQS* 1896, p. 236 s. la date du début du 5e siècle. On trouvera de nouvelles observations sur l'usage du *nimbus* dans FERRUA, *RAC* 1958, pp. 36 s., 41 avec des points de comparaison chronologiques. KRÜCKE (p. 99) affirme que ceci est le seul exemple sûr d'un *nimbus* ornant la tête d'une personne ordinaire.

OLEA

symbolise le paradis (GUARDUCCI I, p. 115) et la paix éternelle au paradis (cf. *ramus oleae*, qui pourrait bien équivaloir à la palme comme symbole de victoire, SUHLING, pp. 220 ss., 257 s.), bien qu'il se rencontre également des *oleae* réalistes et purement décoratives (cf. *orans*).

52 soit olivier grossièrement dessiné, soit deux rameaux d'olivier. Un arbre semblable est publié par DIEHL (2501) et désigné par lui comme *palma arbor* (illustration, sans doute faite d'après Du ROSSI, *RS* I—II, pl. XLV—XLVI 28 dans GUARDUCCI I, p. 220, fig. 92).

105 olivier sur lequel repose une colombe (cf. *columba*) picorant parmi ses feuilles.

264 représenté par un rameau d'olivier avec orante (q.v.) et *columba* (q.v.).

328 représenté schématiquement par un rameau d'olivier entre deux *columbae* (q.v.) se faisant face. Tout le groupe est centré sous le texte.

ORANS

L'orant et surtout l'orante sont avec Jonas l'un des motifs les plus populaires (MOREY, p. 63). L'orante, plus ancienne, a emprunté sa forme à l'art hellénistique (DE JERPHANION, «Le développement», p. 38). KLAUSER a récemment montré qu'elle a son origine dans la symbolique de la *Pietas* et de l'*εὐσέβεια* sur les monnaies impériales (*JAC* 1959, pp. 116—123), dans les sculptures (*ibid.*, p. 123 s.) et sur les bas-reliefs (*ibid.*, p. 128 s.) à partir de Trajan. La *Pietas* est alors conçue comme *pietas erga deos*. Cette image de l'orante, les chrétiens la trouvaient presque à chaque pas

dans la société romaine. C'est pourquoi il n'est pas surprenant qu'ils se soient mis à l'adopter (*ibid.*, p. 130). Mais d'une part l'image païenne de l'orante était *Vergegenwärtigung der personifizierten Frömmigkeit . . . und dann durch ein betendes weibliches Wesen dargestellt*. D'autre part on donnait également à des personnes concrètes la forme d'une orante (*ibid.*) dans l'art funéraire. C'est pourquoi il est naturel que les chrétiens aient adopté cette image dans sa double signification. Telle est selon KLAUSER l'explication de l'ambivalence qui caractérise l'image chrétienne de l'orante (l.c.); DE BRUYNE, *Rendiconti Accad. Pont. di Arch.* 1960, p. 7 s'oppose énergiquement à l'idée d'une évolution, mais il parle de fusion: »La forma ideale e individuale dell'Orante non solo coesistono sin dall'origine, escludendo ogni evoluzione, ma arrivano ogni tanto a una mistica penetrazione»

a. Attitude, gestes

L'attitude de l'orant est si bien déterminée par une vieille tradition que les mains élevées en constituent un élément iconographique essentiel (cf. LECLERCQ, *DACL* XII 2, col. 2291 s.) que S. Paul souligne déjà (*1 Tim.* 2: 8 ss. *volo ergo viros orare in omni loco levantes puras manus*). Tertullien invite les croyants à se distinguer des païens qui prient les bras tendus très haut et les paumes des mains tournées vers l'extérieur (*De orat.* 14: *Nos vero non attollimus tantum, sed etiam expandimus* (sc. *manus*), *et dominica passione modulacta, tum et orantes confitemur Christo*). L'attitude des chrétiens en prière leur rappelle la mort de Jésus sur la croix, et ces chrétiens sont prêts à se sacrifier eux-mêmes, écrit-il ailleurs (*Apol.* 30, 4: *Illuc sursum* (sc. *ad coelum*) *suspicientes Christiani manibus expansis, quia innocuis, capite nudato, quia non erubescimus . . .*; 30, 7 *paratus est ad omne supplicium ipse habitus orantis Christiani*). La prière accompagnée d'une légère élévation des bras écartés semble donc trouver place à côté de la prière faite les mains levées vers le ciel (cf. LECLERCQ, l.c. et encore Ambroise, *De virg.* I 2, *PL* 16, col. 201, qui lui aussi note que le chrétien en prière devait prendre la même attitude que le Christ sur la croix). Cette attitude est la plus fréquente sur les inscriptions funéraires. En réalité elle rappelle les modèles antécédents signalés par KLAUSER (l.c., cf. pl. 9a, b et 10 a, b). DE BRUYNE, l.c., en accord avec sa conception générale de la nature de l'orant, pense que »Il gesto della preghiera . . . è semplice espressione dell'unione con Dio nella vita eterna».

L'orante, elle, se reconnaît à sa tête voilée (cf. *caput velatum*), tandis que l'orant est représenté tête nue (*capite nudato*, selon Tertullien, *Apol.* 30, 4), peut-être pour marquer la différence entre les prêtres et autres sacrificeurs païens et d'autre part les chrétiens.

b. Costume

Le costume des orants est la tunique qui, au début du 4e siècle commence à prendre la forme d'une *tunica talaris manicata* (auparavant réservée aux hommes efféminés, selon Ciceron, *In Cat.* II 10). Des points de repère chronologiques nous sont offerts par l'arc de Constantin (inauguré en 315), où l'on remarque une tunique à longues manches et descendant jusqu'aux pieds (WILPERT, *Vestiarie*, p. 7), ainsi que par quelques portraits sur des monnaies, par ex. Constance II revêtu d'une tunique à longues manches (ALFÖLDI, «*Insignien und Tracht*», p. 63, pl. 10, 6) et un souverain constantinien portant la tunique longue (ibid., p. 64, pl. 16, 1. Cf. aussi WILPERT, *Gewandung*, p. 4 s. pour les hommes et p. 22 s. pour les femmes). Pour la tunique féminine à longues manches, nous manquons de critère chronologique. Mais on sait que la tunique féminine descendait dès le début jusqu'aux pieds (WILPERT, op. cit., p. 4 s.). Augustin note que *honesto loco natis... non eas* (sc. *tunicas talares manicatas*) *habere flagitium est* (LECLERCQ, *DACL* XV 2, col. 2996). LECLERCQ (l.c.) note que l'introduction de la *tunica manicata* a constitué une véritable révolution, le passage «du principe de la draperie (pièce d'étoffe rectangulaire disposée autour du corps et maintenue essentiellement par des agrafes, des fibules et la ceinture) à celui de l'art du couturier (étoffe tissée ou coupée suivant un patron et assemblée par des coutures)».

En plus de la tunique, les orants chrétiens pouvaient paraître en dalmatique. La dalmatique masculine est rare dans l'art des catacombes et ne se retrouve que chez les orants. La dalmatique est un vêtement de dessus, au début ne descendant qu'aux genoux, par la suite descendant jusqu'aux pieds, et qui peut se caractériser comme une tunique large. Elle se distinguait de celle-ci surtout par les manches larges et courtes et par le fait qu'elle n'était pas sanglée (WILPERT, op. cit., p. 20). Elle a été introduite à Rome sous les Antonins et n'apparaît qu'au cours du 3e siècle dans l'art des catacombes (WILPERT, ibid., p. 21). La dalmatique est devenue le vêtement liturgique de dessus pour les diacones au début du 4e siècle (ibid., p. 37).

La tunique, la masculine comme la féminine, est ou bien dépourvue de décoration ou bien ornée d'une étroit *clavis* constitué par deux bandes pourpres verticales partant de l'ouverture du col (ibid., p. 26). Dans les peintures des catacombes, le rôle d'insigne du *clavis* a totalement disparu; il est purement décoratif (ibid.). A côté des *clavi* comme décoration de la tunique apparaissent aussi deux bordures le long du lit, du col et des manches.

La dalmatique est décorée de la même manière que la tunique; celle de la femme est assez souvent pourvue d'un *clavis* (ibid., p. 27 s.) particulièrement large et très richement décoré de broderies. La tunique et la dalmatique des orantes peuvent aussi être décorées de *patagia* (cf.

SCHUPPE, *RE* VIII 2, s.v.; FORSTNER, p. 464 semble considérer comme *clavi* toutes les bordures décoratives). Le *patagium* n'était pas cousu sur la tunique, mais seulement appliqué selon une technique particulière des *patagiarii* spécialisés (*ibid.*, col. 2111 s.). On ne sait si le *patagium* descendait sur la poitrine ou bien s'il se portait autour du cou et des manches (sur les principes gouvernant la décoration et la construction, cf. LECLERCQ, *op. cit.*, col. 2997, fig. 11227).

Les premières représentations chrétiennes d'orants se distinguent déjà iconographiquement de leur modèles hellénistiques (ce que ne remarque pas STUBER, p. 189). On n'y rencontre ni «l'orant au manteau», la tête voilée, (cf. KLAUSER, *op. cit.*, p. 124, fig. 8 et pl. 9 a) ni «l'orant au peplos» non voilé (*ibid.*, pl. 9 b et p. 124, fig. 9). L'*orans tunicata et velata* est l'orant chrétien typique. Cependant *ICVR* caractérise les orantes de deux manières différentes, soit comme *tunicatae* soit comme revêtues du manteau (?) avec ce manteau ramené sur la tête. Ce dernier type représente-t-il le passage de «l'orant au manteau» de Klauser à *l'orans tunicata*? On ne saurait le dire sans étudier l'original lui-même. Il reste probable que la forme donnée à l'orant chrétien était destinée à marquer la différence entre païen et chrétien.

c. La prière

Attendu que les orants représentent la prière ou sont représentés en prière, il convient d'établir d'abord la nature de cette prière et son but, tel que cela ressort des inscriptions et ensuite d'étudier les orants eux-mêmes.

LECLERCQ (*DACL* XIV 2, col. 1770 s.) distingue trois catégories de prière, à savoir *a*) les prières des survivants pour les morts, ex. IN PACEM TE SVSCPIANT OMNIVM ISPIRITA SANCTORVM (DE ROSSI, *BAC* 1875, p. 19); *b*) les prières des morts aux survivants, ex. ROGO VOS OMNES IN DNO IHV XPO [*orate*] PRO ME PECCAT[ore] (*CIL* X 4525) et *c*) les prières des élus pour les vivants, ex. Σευη̄ ὥρα ποω̄ τοω̄ς (*ICVR* 6910) et VIBAS IN PACE ET PETE PRO NOBIS (*ICVR* 7065).

On pourrait sans difficulté multiplier ces catégories: Qu'il suffise de donner quelques exemples représentatifs: *d*) SPIRITA SANCTA IN MENTE HABETE BASSV PECCATOREM CVM SVTS OMNIBVS (*ICVR* 8034); *e*) Χ̄ CRISTE IN MENTE HABEAS MARCELLINV PECCATOREM ET IOBINV SEMPER VIVATIS IN DEO (DIEHL 2327) et *f*) PAVLE ED PETRE PETITE PRO VICTORE (DIEHL 2333). Ces exemples à eux seuls correspondent aux catégories suivantes:

a. Les survivants prient

1. les saints (d'accueillir le défunt) pour que le défunt accède au paradis (ex. *a*)

2. les saints de prier pour le défunt (ex. *f*). D'un contenu probablement identique est (ex. *d*), bien que celui qui prie puisse théoriquement être Bassus
 3. le Christ de se rappeler le mort, c'est-à-dire de lui accorder la bénédiction éternelle (ex. *e*)
 4. le défunt de prier pour eux (ex. *c*).
- b. Le défunt prie
1. les survivants de prier pour lui (ex. *b*)
 2. les saints de se rappeler le mort, c'est-à-dire de prier pour le défunt (probablement identique au cas I 2 ci-dessus), ex. *d*.

Il faut noter que presque toutes sinon toutes ces inscriptions devraient être des inscriptions votives, non des inscriptions funéraires. En théorie tous ces cas devraient être illustrés par un orant qui devrait représenter les prières du défunt ou celles du (ou des) survivant. Mais il est clair que cette classification, qui se fonde sur le choix fait par Leclercq de l'orant comme variable, prête à confusion. Tandis que si l'on part de ce qui est l'objet premier de l'inscription, la personne pour qui on espère le salut, c'est le défunt qui vient en premier dans tous les cas, sauf dans ceux du type *e*. NEGSS (pp. 136, 139) pense lui aussi que l'orant est une prolongation dans le temps des prières qui avaient le défunt pour objet lors du culte funéraire.

d. L'orant et la prière

Quand on passe en revue les inscriptions funéraires de *JCVR* qui sont illustrées par des orants (en tout environ 100), on remarque dans les cas qui ne sont pas fragmentaires une structure commune dominée par la formule *in pace* accompagnée des renseignements traditionnels sur le défunt et sur celui qui a fait faire la tombe. Dans un seul cas l'inscription a la forme d'une prière ou plutôt d'une acclamation (*JCVR* 8578: STRATONICE BIBAS IN DOM DEP XVII KAL OCT). Ceci surprend si l'on songe à la théorie selon laquelle l'orant apparaît initialement comme une personification de la prière (MOREY, p. 63 qui toutefois ajoute sans nuances: *and heavenly beatitude*; KLAUSER, op. cit., p. 130; personification de la piété selon STUIBER, p. 189), et de plus avec le caractère d'une *oratio perpetua* (STUIBER, p. 123 note 10: »auch die inschriftlichen Akklamationen und die Orantenbilder sind als Fixierungen aufzufassen, durch die das verhallende Wort der Zurufe und das Gebet gewissermassen Dauer und Ewigkeit gewinnt; irgendein etwas vom magischen Ursinn der Schrift und des Bildes lebt hier weiter«). Dans ces conditions l'image de l'orant doit être un complément du texte et représenter à elle seule l'élément prière, ou bien l'orant doit avoir une tout autre fonction.

e. La fonction de l'orant

Il s'agit maintenant d'examiner les formes d'orants contenues dans *ICVR*. Ces inscriptions sont si courtes ou si fragmentaires qu'il est difficile d'en tirer des conclusions générales. Les plus anciennes orantes datées sont de l'année 375 (*ICVR* 6032); les plus anciens *viri orantes* des années 382 et 400 (DE ROSSI *ICVR* 313 et *ICVR* 528); à cela s'ajoute un *puer orans* de 383 (*ICVR* 6037).

Une étude des détails iconographiques contribuerait certainement à établir une chronologie comparée, mais on ne saurait obtenir aucun résultat définitif sans une étude des *tituli* eux-mêmes ou de leurs photographies. On peut toutefois noter que la plus ancienne orante (datée) reproduite dans *ICVR* a été dessinée comme un orante au manteau ayant la tête drapée dans ce manteau. Iconographiquement cette image semble s'apparenter aux types hellénistiques d'orantes (l'« orante au manteau » de Klauser, cf. ci-dessus), tandis que l'*orans tunicata*, qui a dans *ICVR* un type iconographique propre, est de date plus tardive.

Dans la mesure où ces datations peuvent être considérées comme significatives, on remarque que la différenciation des sexes s'est opérée à un stade très ancien. Dans deux cas (*ICVR* 1783; 2688) cette différenciation est particulièrement remarquable. Dans l'un et l'autre cas un orant accompagne une inscription funéraire destinée à une femme. Dans de pareils cas, il n'est pas impossible que les orants représentent les prières des survivants pour le défunt.

Dans l'une de ces inscriptions (1783), cette supposition se trouve renforcée par la présence de deux *imagines* au-dessus de l'orant, de part et d'autre d'un *. Ces *imagines* représentent probablement deux saints dont l'orant essaie d'obtenir les suffrages (cf. les types de prière *d* et / ci-dessus). (Comme on l'a dit précédemment, NEUSS voit à l'origine dans les orants une personification de la prière, et il souligne, p. 140 s., que même des orants masculins, du moins dans les peintures des cimetières, pouvaient être des personifications. Mais ce serait une inutile solution de secours que d'interpréter de cette manière l'inscription en question). De plus nous avons une orante sur un *titulus viri* (*ICVR* 2606), qui peut être considérée comme un cas parallèle aux orants masculins que l'on vient de nommer. De toutes les inscriptions féminines avec orante, 9 seulement mentionnent le *depositor* (et en ce cas le *maritus*). C'est pourquoi il est impossible de savoir si l'orante sur les autres inscriptions représente le survivant (*mater, filia, soror*) ou la défunte.

Que l'orant le plus souvent représente le défunt, cela ressort clairement d'un groupe d'inscriptions avec orants provenant de tombes d'enfants. *ICVR* comprend 10 *pueri orantes* (nos. 2688; 3815; 6037; 7582; 8483; 8829; 8987; 9045; 9166). Particulièrement parlant est le no. 9045, où deux frères sont

nommés dans le texte qui est illustré par deux *pueri orantes*. Six *puellae orantes* sont certaines (nos. 713; 7309 b; 7828; 8198; 8296; 9104) auxquelles s'ajoutent deux *infantes orantes* (nos. 882; 1756).

S'il est vrai que l'individualisation des orants et leur différenciation sexuelle est de date tardive (NEUSS, p. 140 s.), toutes ces inscriptions auraient environ l'année 350 comme *terminus post*. Si durant la seconde moitié du 4^e siècle, après la défaite du gnosticisme, les inscriptions commencent à témoigner de la supposition que l'âme du défunt se trouve au paradis (ibid., cf. STUIBER, p. 201 s.) et comme les orants individualisés étaient conçus comme représentant les âmes des défunts (*anima salvata in paradiso*, cf. GERKE, *Die vorkonstantinischen Sarkophage*, p. 321), nous devrions nous attendre à trouver à partir de cette époque des inscriptions avec orants dotées d'une symbolique paradisiaque, surtout dans les cas de *pueri* ou *puellae orantes*. L'individualisation de l'orant et son identification avec l'âme devraient correspondre à la conception énoncée par ces mots: . . . *et perseverare animas et non de corpore in corpus transire, et habere hominis figuram, ut etiam cognoscantur* (Iren. *Adv. haer.*, PG 7, col. 835, cf. STOMMEL, p. 34). C'est pourquoi il est important de noter que dans trois cas seulement de *pueri orantes* la symbolique peut être interprétée comme désignant le paradis (no. 2668, *columba* sur corbeilles à pain renversées; 3815 *agnus*; 8921 *columba in ramo*). Les cas correspondants de *puellae orantes* s'élèvent également à trois: no. 7828, *calulus exilians*; 8198, *columba carpit ad canistrum itavarum plenum*, puis deux *coronae vittatue*, à quoi s'ajoute le curieux no. 6618 CRISTOR FILIAE SVAE. CRISTE IN PACE, illustré par quelque chose qui ressemble à une scène champêtre: aux extrémités, près de chaque bord, une colombe dans un olivier (schématisé par un rameau); au milieu, une grande feuille et un chien qui aboie, au milieu Criste comme orant avec à ses pieds un *calathus*; à sa droite, Cristor portant dans la main droite un pichet et dans la gauche un gobelet dans lequel il boit. Ceci ne saurait être un repas paradisiaque. STUIBER (p. 125) classe cette scène parmi les illustrations des sacrifices funéraires. DE BRUYNE (p. 98 s., photographie, fig. 1) note que la description de Stuiber est incomplète, mais il reconnaît (p. 108, note 1) que Cristor est le seul cas rapporté par Stuiber où un survivant est représenté un *calix* à la main.

A ce propos il peut être bon de rappeler qu'environ cinquante pour cent des inscriptions avec orantes comportent une symbolique que l'on interprète habituellement comme désignant le paradis. En fait ce pourcentage est peut-être plus élevé encore car au moins 12 des autres inscriptions sont si fragmentaires qu'il est difficile de se faire une idée de leur aspect primitif. Pour les orants, les chiffres sont plus bas: 13 cas de symbolique paradisiaque possible; 5, si fragmentaires que la composition primitive ne saurait être reconstituée.

f. La symbolique paradisiaque

Pour pouvoir dominer ce problème, il est nécessaire de faire d'abord une courte digression sur la symbolique paradisiaque. Les représentations du paradis, qui apparaissent (seulement) au cours du 4^e siècle sont relativement peu nombreuses (STUIBER, p. 200), et les principaux motifs sont alors:

a. Berger, jardin et fleurs. Dans chaque cas particulier, il est possible d'interpréter les motifs artistiques soit de façon plus réaliste (comme le reflet d'équivalences terrestres) soit de façon plus symbolique (STUIBER, p. 194).

b. Oiseaux, surtout colombes, qui boivent dans un vase ou picorent des baies (raisins). Ce motif est censé symboliser l'âme au paradis (cf. *columba*, ci-dessus p. 91). STUIBER (l.c.) estime que pareille interprétation ne peut valoir que pour des inscriptions tardives, et que les colombes qui symbolisent véritablement l'âme, sont accompagnées de croix, de couronnes (dans lesquelles est inscrit un ✕), de raisins ou de plantes (cf. SÜHLING, p. 212), et enfin que ces images peuvent n'être que des symboles sotériologiques fort généraux sans lien direct avec la bénédiction céleste.

c. Un orant entre des saints. Ce motif pourrait s'interpréter comme un appel aux suffrages des saints. Mais la main de Dieu qui sort de la nuée semble indiquer que, dans ce contexte, il s'agit de l'accueil au paradis (STUIBER, p. 196).

d. Scènes de jugement et d'accueil, où le défunt s'avance vers le Christ (STUIBER, p. 197 s.). Ici l'accueil du défunt dans la bénédiction céleste est bien assuré.

e. Vignes, feuilles de vigne, ainsi que navires. Le caractère religieux de ces motifs est difficile à déterminer (STUIBER, p. 199 s.).

g. Les orants et la symbolique paradisiaque

L'hypothétique symbolique paradisiaque est ainsi très peu représentée, pour ne pas dire pratiquement absente dans les inscriptions comportant des orants-enfants (il y aurait une exception, la colombe avec les raisins, cf. *columba* et *uvae*). Et quand on passe en revue toute la documentation rassemblée dans *ICVR*, on voit qu'environ la moitié des inscriptions avec orantes comportent également d'autres motifs que cette orante. Sur 17 de ces 28 inscriptions apparaissent de 1 à 2 colombes, seules ou posées sur une branche ou sur un arbre, ou encore portant un rameau dans le bec, ou encore placées près d'un arbre; on retrouve aussi 1 ou 2 arbres sans colombe. On trouve également, accompagnés de figures non identifiables, un *agnus* et une colombe sur une branche (celle-ci avec *protome*). De plus on retrouve un *catulus* sur une image et 2 agneaux sur une autre. Aucun de ces motifs n'a reçu une forme qui en fasse une allusion au paradis. Il semble

plutôt qu'il faille se tenir à une interprétation réaliste de ces images. Le groupe dauphin et ancre (no. 3415) est plutôt un symbole de l'espérance que de sa réalisation, le paradis. Deux scènes pastorales (no. 3697, *pastor, arula, aries*; no. 2026, *pastor bonus, agnus*) peuvent recevoir une interprétation réaliste ou symbolique (cf. *pastor bonus*). Après quoi il reste un *pastor bonus* accompagné d'un orant et d'une orante (no. 7427), où l'interprétation symbolique semble la plus naturelle, puis le no. 8198 avec *columba ad uvas*, qui a été nommé plus haut, enfin une autre inscription avec la symbolique de Jonas (no. 3538). Selon STUIBER (p. 151) ce symbole vise en premier l'état intermédiaire, en second la résurrection. TOYNBEE (*JThS* 1958, p. 147), qui par ailleurs rejette les conclusions de Stuiber, accepte son analyse dans le cas présent, tandis que DE BRUYNE (p. 112 ss.) la trouve totalement erronée pour ce qui est de l'état intermédiaire. On retiendra donc cette scène comme une allusion à la résurrection, l'une des rares qui soient certaines dans notre documentation.

Les inscriptions avec orants renforcent l'impression donnée par les inscriptions avec orantes. De 13 inscriptions comportant d'autres images en plus des orants, 6 sont probablement réalistes ou purement décoratives. Dans trois cas apparaissent des instruments ou objets analogues; dans un cas, une *columba ad uvas* (cf. ci-dessus); dans deux cas, probablement une allusion à Noé (nos. 2062; 7309 c). A ces cas se rattache le no. 2061, où l'orant se tient debout dans quelque chose qui (à en juger par le dessin) pourrait être une tombe creusée dans un rocher. GOODENOUGH (II, p. 120; III, fig. 701) traite d'un cas exactement semblable sur une fresque des catacombes de Priscille, et il suppose, certainement avec raison, que l'orant n'est en réalité autre que Noé lui-même, pris comme symbole de la résurrection; l'arche a la forme d'un cercueil et symbolise le sarcophage, la tombe. La colombe en plein vol renforce encore cette interprétation. Il est donc question ici d'orants bibliques qui symbolisent (l'espérance de) la résurrection (cf. également STUIBER, pp. 175—178 qui, lui, ne croit pas que l'arche puisse être remplacée par un sarcophage, ainsi que la critique fondée adressée par DE BRUYNE à l'interprétation par Stuiber de l'attitude de Noé comme une *Nolgebet*, *RAC* 1959, p. 166, note 12. Toutefois il est raisonnable de n'accueillir qu'avec réserve ses conclusions relatives aux théories générales de Stuiber).

Cette longue digression hors du domaine de la symbolique des orants montre que les images qui accompagnent ces orants ne contiennent qu'exceptionnellement une allusion au paradis. Ce qui y domine, c'est l'élément décoratif (réaliste). Un fait hautement surprenant est l'absence de colonnes buvant dans un vase (*calix*), le type de colonne le plus souvent censé symboliser l'âme au paradis. De plus il faut signaler que l'usage du christogramme et de la formule *in pace* ne semble présenter aucun caractère qui

sorte de l'ordinaire. Il faut donc en conclure que les orants ne peuvent être les âmes au paradis mais bien en règle générale les défunt qui, dans l'angoisse de l'état intermédiaire, prient pour leur délivrance (cf. STOMAN, p. 35; mais DE BRUYNE est d'un tout autre avis, *Rendiconti Accad. Pont. di Arch.* 1960, p. 7.).

h. Développement et contenu de la symbolique des orants

Si l'on se reporte à la problématique présentée ci-dessus (p. 131 s.), on peut constater que la typologie des orants apporte un appui à la thèse selon laquelle les orants représentent la prière et que rien dans les inscriptions ne va contre cette thèse. En revanche, le développement de cette typologie semble avoir suivi un cours exactement inverse à celui qu'avait supposé Neuss, partant de portraits d'orants individuels pour aboutir à une personification (peut-être) générale. Le point de départ a sans doute été la figure hellénistique de la *Pielas*. Mais le fait que les chrétiens se sont appliqués à lui donner tant de nouveaux traits la distinguaient de ses modèles hellénistiques semble trahir un remaniement intentionnel de ces modèles. Comme la chose se produit toujours quand on crée un symbole, il est «juste» lors de sa conception, correct aux yeux de qui le crée. Mais quand il a gagné droit de cité, il devient peu à peu une formule que des initiateurs moins bien initiés emploient avec moins de discernement qu'auparavant. C'est ainsi que l'orant avec le temps est devenu une formule impersonnelle, bien que les documents apportés par nous ne puissent illustrer une telle évolution.

La présente étude a suivi strictement la règle de STUIBER (p. 105 s.) selon laquelle la symbolique doit être étudiée à partir des inscriptions elles-mêmes («Die Theorien eines Theologen bedeuten wenig für den Glauben einer Gemeinde . . . Die beste Auskunft über die Vorstellungen der durchschnittlichen christlichen Gemeinde können uns nur die Grabinschriften geben.»)

Tant la plastique des sarcophages que la peinture des cimetières pourraient donner d'autres résultats (noter toutefois, que les dernières publications de KLAUSER sur l'orant et le *pastor bonus*, q.v., sur les sarcophages semblent confirmer que l'orant représente le défunt, *JAC* 1960, p. 121). Mais dans ces genres artistiques, qui exigeaient des connaissances techniques et théoriques beaucoup plus poussées, le contact avec la pensée théologique était certainement beaucoup plus étroit. Leur arrière-fond spéculatif peut pour cette raison avoir été autre que celui des inscriptions, et de même le rôle qu'y jouent les orants.

STUIBER (p. 191, note 19) note que selon son interprétation de l'orant, il est extrêmement difficile, surtout pour les orantes, de dire quand on a

affaire à une image individuelle. DE BRUYNE (p. 116 s.) met explicitement en garde contre des distinctions trop subtiles: les matériaux fournis par les catacombes ne nous permettent pas de bien distinguer «la figure générique», «la personnification», «les orants-bibliques» et les «orants-défunts». Ces matériaux nous permettent en fait de reconnaître des «orants-défunts» dans la plupart de ces orants. Mais dans certains cas exceptionnels il est manifestement question des prières des survivants rendues «permanentes» sur la pierre (ces orants ne peuvent se distinguer iconographiquement des autres; seul le contenu de l'inscription peut servir de principe directeur pour cette identification). De plus nous avons trouvé quelques cas d'«orants-bibliques» accompagnés d'orants ordinaires. Du fait que ces derniers sont individualisés, les difficultés trouvées par DE BRUYNE (p. 117) dans la juxtaposition de la prière impersonnelle et des personnages bibliques se trouvent éliminées.

149 Orant, à gauche du texte, faisant pendant à un *pastor bonus* (q.v.) à droite du texte (de ce *pastor bonus* il ne reste que des traces imperceptibles; décrit par *priores*). L'orant porte une dalmatique tombant jusqu'aux pieds, ce qui indique une date relativement tardive. Un orant sur une pierre funéraire élevée à la mémoire d'une petite fille semble indiquer que cet orant représente les prières pour la défunte et que c'est sans doute un des survivants qui a été représenté.

DE ROSSI interprétait dans ce contexte l'orant comme un symbole de l'Église (BAC 1891, p. 62 s.), interprétation qui a déjà été rejetée par L'ECLERCQ (DACL XII 2, col. 2300 ss.). *Orans-pastor bonus* est une combinaison courante; toutefois le *pastor bonus* se trouve habituellement au milieu et l'*orans* de part et d'autre. L'ECLERCQ (ibid., col. 2304) rejette également la conception du 19e siècle selon laquelle le groupe orant-bon pasteur représenterait la rencontre de l'âme avec le Christ.

264 Orante avec *nimbus* (q.v.) revêtue d'une *tunica talaris manicata* richement décorée de *clavi* ou de *patagia*, accompagnée d'un olivier (cf. *olea*) schématisé par un rameau d'olivier, et *columba* (q.v.) à ses pieds. Le texte se termine par un *folium* (q.v.). Cette orante est le seul exemple où un être de nature non divine et qui n'est pas un saint soit doté d'un *nimbus* (KRÜCKE, p. 99). MARUCCHI (RQS 1896, p. 236 s.) la date du début 5e siècle, mais tant le vêtement que le *nimbus* indiquent une date ultérieure. MARUCCHI (l.c.) pense que le *nimbus* accompagné de colombe et de palme (sic) est le signe que ces images représentent *l'anima beata nel Cielo*, d'autant plus que *Benerosa* n'est âgée que d'un an. Si l'on se rappelle ce qui a été dit dans le paragraphe introduisant cette étude sur l'*orans*, ceci ne saurait être accepté. Une attitude de prière au paradis serait en outre dénuée de signification.

307 Orante, centrée sous le texte, de part et d'autre d'un ☘ (cf. ce signe), revêtue d'une dalmatique décorée; représentant manifestement la défunte.

ORNAMENTUM

220 ☈ à l'extrême gauche, probablement purement décoratif, couvre toute la hauteur de la pierre; accompagné de *columba* (q.v.) et de *folium hederae* (q.v.), l'une et l'autre centrées sous le texte.

PALMA (ARBOR)

comme les arbres en général désigne le paradis (cf. DOERING, p. 25 s., LAURENT I, p. 83 ss.), surtout accompagné d'animaux ou du *Pastor bonus* (q.v.) avec animaux. Apparaît également dans des scènes bucoliques ou encore comme motif décoratif sans rapport avec la symbolique paradisiaque.

91 à gauche d'une inscription placée dans une *tabula ansata*. A droite, fragment d'animal (?), peut-être un âne, à en juger par la queue (un parallèle à l'âne dans une image du paradis est signalé par RINGBOM sur un plat d'argent sassanide, p. 129, fig. 61) ou bien un agneau (*passim* dans l'art chrétien primitif; agneau à longue queue dans RINGBOM, p. 42, fig. 13 à S. Constanza; p. 75, fig. 30 à S. Marc de Venise; p. 277, fig. 148 sur un sarcophage de S. Apollinaire in Classe; p. 278, fig. 149 (b), chapiteau de S. Vitale à Ravenne).

PALMA

primitivement symbole de victoire et à ce titre emprunté par les chrétiens au paganisme. C'est pourquoi elle est aussi le signe de victoire des martyrs (cf. Tertullien, *Scorp.* 6; autres preuves chez BLAISE s.v. *palme*) et leur récompense céleste (Augustin *Nat. et or.* 2, 10, 14). *Palma victoriae signum est illius belli, quod inter se caro et spiritus gerunt* (BLAISE). Mais la palme est aussi le chrétien lui-même (cf. Ps. 101: 13 *Iustus ut palma florebit*). La palme apparaît particulièrement souvent sur des inscriptions funéraires chrétiennes, d'ailleurs dans des sens divers, une fois ou l'autre comme simple ornement. C'est ainsi que la palme avec ancre, formule qui fut introduite au milieu du 3^e siècle, équivaut à *vivas in domino* (MOREY, p. 60). La colombe posée sur une palme désigne le défunt au paradis (KIRSCH, *DACL* III 2, col. 2207 s.), bien que la colombe tenuait un rameau dans ses pattes puisse n'être qu'un simple motif décoratif (*ibid.*, col. 2198 ss., cf. également *orans*).

a. Motif décoratif

65 pour terminer une ligne, dans la même position que deux *folia hederae* (cf. *folium*); 132 termine le texte, fait immédiatement suite à IN PACE. Peut à cause de sa situation avoir un contenu symbolique; 329 à droite de la première ligne accompagnée de *columba* (q.v.) avec rameau.

b. Peut-être motif décoratif

104 partiellement hors de la surface du texte à la hauteur des lignes 2—3, faisant pendant à une feuille ressemblant à une »rave» (sur la possibilité pour la *palma* d'être ici un loulab et pour la »rave» d'être un ethrog, cf. loulab). Le fait que le IN PACE de la dernière ligne ne fait pas immédiatement suite au reste du texte, mais a été reporté vers la droite en direction de la *palma*, pourrait être le signe que *palma* a ici un sens plus caché; 121 dans *l'ansa sin.* d'une *tabula ansata* (q.v.), dans *l'ansa dextra* FII, IAE isolée.

c. Symbolique paradisiaque; colombe (ou colombes) portant un rameau de palme dans le bec

[213 colombe de part et d'autre du texte selon MARANG., MAR., cf. *columba* et *fragmenta*;] 293 *columba* (q.v.) sur palme devant une grappe de raisins (cf. *uvae*) avec feuilles de vigne (cf. *pampinus*).

d. Symbole de victoire

228 à droite du texte, faisant pendant à *corona* (q.v.) à gauche de l'inscription; 309 centré au-dessus du texte surtout si *Victor* n'est pas un nom mais un appellatif (mais n'est probablement qu'une décoration).

PAMPINUS

remplace symboliquement la vigne (cf. *vitis*), mais peut aussi n'avoir qu'un caractère décoratif. L'identification des différentes feuilles que l'on trouve sur les inscriptions est extrêmement malaisée. Leur stylisation très poussée, sans doute rendue nécessaire par la dureté du matériau, semble dans le cas de l'*hedera* avoir amené les graveurs à simplifier, à schématiser, sauf lorsqu'il s'agit de la fleur sauvage des *hederae distinguentes*. Sur un matériau plus tendre l'effet est en général plus léger; mais il est lourd et massif dans deux cas sur trois de notre documentation (93, 304) à supposer toutefois qu'il s'agisse bien d'un *pampinus*; sur 293, où le lien organique avec le sarmant est maintenu, le *pampinus* a reçu une tout autre forme. Dans la présente étude, quatre cas (113, 146, 181, 260) de feuilles à trois pointes

avec un contour arrondi près de la tige mais se terminant en bas par une pointe, ont été identifiés comme étant des *hederae* et non des *pampini* ou des grappes de raisins stylisées (cf. 1, 122 et *uvae*, p. 154 s., *infra*. GUARDUCCI I, p. 130, fig. 41 penche dans un cas parallèle pour une solution différente, mais GOODENOUGH I, p. 108; III, fig. 87 montre qu'une feuille de vigne peut être dessinée de cette façon).

93 sur le bord droit de la pierre, faisant pendant à un vase (q.v.) à gauche, à la hauteur de la dernière ligne de l'inscription. Il n'est pas sûr qu'on ait là une feuille de vigne, mais ce n'est manifestement pas une *hedera* qui divise le texte lui-même. Le groupe vase-feuille de vigne, comme parfois chacun des deux éléments de ce groupe, indique la vie éternelle.

293 combiné avec *uvae* (q.v.), que picore une *columba* (q.v.) reposant sur une palme (cf. *palma*).

304 à gauche d'un texte de trois lignes; l'identification est incertaine.

PANIS

symbole parfois difficile à identifier sur les inscriptions. Le pain est presque toujours rond. Le pain eucharistique est marqué d'une croix. Le contexte historique qui explique cela est peut-être la persécution de Dioclétien au cours de laquelle les chrétiens étaient sommés d'offrir un sacrifice. C'est au moins à partir de cette date que le fait de manger des pains sacrificiels païens fut considéré comme une souillure démoniaque (DÖLGER, *Antike und Christentum* I, p. 7 s.). On connaît des cas où des chrétiens, ayant consommé du vin ou du pain sacrificiels n'ont pu prendre part à l'eucharistie (ibid.).

Le fait de marquer d'un sceau les pains du sacrifice était une coutume du paganisme antique (ibid., p. 12) et les actes de *Bonosus* (*Acta Sanctorum*, Aug. IV, 431 n. 6), datant du temps de Julien, nous rendent compte tant de l'attitude des autorités païennes que des réactions des chrétiens: »Tunc autem comes signaculo suo signabat panem et mittebat eis in carcerem, ut vel sic per panem seducerentur . . . Bonosus et Maximilianus dixerunt ad Julianum, ecce panes, quos misisti non manducavimus . . . ».

Marquer ces pains d'une croix était la façon la plus courante (*panis quadratus*, cf. ECKSTEIN-STUIBER, *RLAC* II, col. 629, et encore *Acta Thome* 50 *zai eἰρῶν ταῦτα διεχάραξεν τῷ αρτῷ τὸν σταυρόν*, *zai κιλασας ἡρξατο διαδόναι*). Mais il y avait aussi des pains partagés en trois ou en six. Ces derniers étaient interprétés comme des christogrammes (＊, ♀), ou même on leur donnait directement cette forme, cf. ECKSTEIN-STUIBER, i.e. *Das Fehlen der christlich verstandenen Kreuzkerbung wird als ungehörig angesehen* (ECKSTEIN-STUIBER, i.e. Noter que DÖLGER, op. cit., p. 42 souligne que la croix tracée sur un pain n'avait à l'origine aucun sens sym-

bolique). A titre exceptionnel la croix était remplacée par un point au milieu (cf. GUARDUCCI I, p. 512 s., fig. 257 a—b). Des pains portant un tel point en leur milieu pouvaient en ce cas représenter une sorte de pain-couronne (*corona consecrata*, STUIBER, *RLAC* II, col. 617, cf. DÖLGER, op. cit., p. 37 s. et Grég. le Grand, *Dial.* 4, 55: *oblationum coronas . . . Iste panis sanctus est*). Toutefois GOODENOUGH rappelle que la forme ronde avec un point au milieu se retrouve également dans la paganisme antique et dans le judaïsme, et que cette figure était notamment un hiéroglyphe du soleil (V, p. 66), et devint par la suite un symbole de la lumière (IV, p. 13 s.); la rosette reçut elle aussi le même contenu, VII, p. 194). Ces objets ronds pouvaient donc représenter aussi bien le pain eucharistique que la lumière (ibid., V, p. 74 s.), la lumière mystique considérée comme source de vie (ibid., p. 82 s.). Par là une pensée eschatologique pouvait être liée à cette symbolique.

Panis apparaît:

A. essentiellement comme symbole eucharistique en liaison avec:

- a. le miracle des cinq pains et des deux poissons (Joh. 6:9—13) et
- b. avec le discours où Jésus se présente lui-même comme pain de vie (Joh. 6: 35; 6: 48—65, cf. entre autres 6: 51 *Ego sum panis vivus, qui de caelo descendit*).
- c. l'institution de l'eucharistie, préfigurée par les deux faits précédents.

Sur le contenu sacramental de A a—b, cf. CULLMAN, *Urchristentum*², pp. 89—99.

Les pains eucharistiques représentés sur les inscriptions sont souvent placés dans le calice ou dans un vase désignant le *refrigerium* (sc. *caeleste*, GUARDUCCI, 1.c.), mais ils apparaissent également isolés. Leur nombre est variable. Dans les représentations de la multiplication des pains leur nombre est évidemment cinq, mais autrement on trouve de notables variations (GUARDUCCI I, fig. 257 a, quatre pains; fig. 257 b, cinq ou six; GOSE, no. 474, un grand nombre, environ trente). Sept est le nombre le plus courant et le plus correct (GOODENOUGH V, p. 66).

B. de temps à autre comme rappel des repas commémoratifs pris à proximité de la tombe du défunt et fondés sur l'idée qu'on se faisait du *refrigerium interim* et de la résurrection des corps qui n'aurait lieu qu'au jugement dernier (cf. STUIBER, p. 136). Pains et corbeilles de pains pourraient ici se concevoir comme une prolongation dans le temps, une fixation des pains consommés lors de ces repas (cf. également DVGGE, p. 110 ss. et pl. V 39), surtout si leur nombre n'évoque pas directement le miracle de la multiplication des pains (cf. STUIBER, p. 134 ss., surtout les ex. de la note 48, quoique plusieurs d'entre eux soient sujets à caution). Hors de

notre propos est l'analyse fort controversée qu'à faite Stuiber des images de repas qu'il interprète comme des illustrations de repas funéraires, non comme des repas eucharistiques).

5 Trois *calices* (cf. *calix*) sans auses, centrés sous le texte; celui du milieu avec cinq pains; les deux autres avec trois. L'aspect des pains est particulièrement déconcertant et il n'est pas sûr que le contenu de ces calices soit vraiment des pains. Si ce sont bien des pains, ils doivent être vus de côté, ce qui leur donne une apparence oblongue. Les traits tracés en travers peuvent être des restes de croix. Le chiffre total de ces pains (11) n'a aucun sens symbolique, tandis que trois (le nombre des pains contenus dans les calices les plus petits) et cinq sont des nombres sacrés, le dernier surtout en référence aux cinq pains du miracle de la multiplication. Compte tenu de ceci et de la forme inattendue des calices (cf. *calix*), il devient difficile de considérer cette symbolique comme eucharistique. L'explication la plus simple est que ces images sont comme une prolongation dans le temps du pain et du vin des repas funéraires (une chose à noter: il y a trois calices et trois personnes nommées dans l'inscription).

110 Pains en forme de cercles avec point central, alignés après le texte. La pierre semble intacte mais peut fort bien avoir été sciée de sorte qu'un ou plusieurs pains aient disparu. Autrement on voit mal comment expliquer que Marini mentionne huit pains (cf. *ad titulum*). Le chiffre 8 joue un rôle important comme signe de la perfection. Dans la conception de monde de l'époque on comptait 7 sphères et 7 cieux; mais il s'en trouvait un huitième, celui des étoiles fixes, habitation de la divinité (FORSTNER, p. 70 s.). Le huitième jour *ogdoas-octava* symbolise aussi *das ewige Heute* (ibid.), et le chiffre 8 est un symbole de la résurrection et de la force récréatrice apportée par le baptême. La résurrection du Seigneur le (premier) huitième jour rayonne sur tout ce qui a trait au chiffre huit. C'est pourquoi celui-ci oriente l'esprit vers le jugement dernier (ibid.) et est ainsi doté d'un sens profond dans une inscription funéraire. Ce sens trouve une confirmation de surcroît dans le rapport des pains avec l'eucharistie et peut-être encore dans leur forme qui rappelle les vieux symboles de la lumière (cf. ci-dessus).

[PASTOR BONUS

un berger des âmes, chef d'une communauté chrétienne (cf. BLAISE, s.v., 3). *summus pastor* = Dieu, *pastor pastorum* = le Christ (ibid.). Le bon pasteur portant un agneau sur ses épaules a de nombreux parallèles dans l'hellénisme et des antécédents dans l'art d'Asie Mineure (KLAUSER, JAC 1958, p. 28 s.) dans l'art grec archaïque (sur le bon pasteur portant un veau sur ses épaules, cf. SCHACHERMEYR, *Griechische Geschichte*, pl. 16) ainsi que dans l'art étrusque (voir un *criophorus* au Musée Barracco, Rome, cf. JAC 1958,

pl. 1 b). DALTON (p. 77 s.) nie que ce motif chrétien ait été emprunté à l'art païen (*Hermes criophorus*), mais MOREY (p. 63 s.) souligne que *pastor bonus* est un exemple qui montre comment l'art chrétien *was moulded in the current artistic forms of its time* non seulement comme un cas typique d'allégorie hellénistique, mais encore comme l'illustration d'un texte chrétien par un *time-honored type of Hellenic and Hellenistic art*. Il est plus probable qu'un développement parallèle s'est produit. Les paraboles du Nouveau Testament sur le troupeau et le bon pasteur remontent probablement à une image hellénistique générale qui aura été par la suite reprise par l'Ancien Testament et finalement développée de façon indépendante par le christianisme. Il est significatif que la parabole néotestamentaire mentionne une agnelle, et Tertullien (*De pud.* 1281 s.) semble ne pouvoir consentir à voir le bon pasteur représenté avec une *capra* sur ses épaules (cf. KLAUSER, op. cit., p. 32). Mais les recherches de KLAUSER sur les sarcophages comportant la symbolique du *pastor bonus* montrent que bon nombre de pareilles scènes où le pasteur porte réellement un agneau sur ses épaules doivent être considérées comme païennes (op. cit., pp. 37—44, cf. aussi STOMMEL, *RLAC* IV, col. 125, qui considère comme païen un sarcophage avec *pastor bonus* et orant).

Ceci vaut surtout pour des sarcophages où le *pastor bonus* et l'orant étaient à l'origine situés sur le même plan et groupés autour d'un maître ou philosophe les enseignant (KLAUSER, *JAC* 1960, p. 120 s.). L'orant, qui souvent se voit attribuer les traits du défunt (1.c.) représente *Pietas, εὐσέβεια*, le *pastor bonus, φιλαρθροποιία* (*ibid.*, p. 125). La même interprétation serait valable dans les nombreux cas où le motif central a disparu et où *pastor bonus* et orant forment une ellipse (*ibid.*, p. 130 ss.). Dans certains cas la scène d'enseignement a été conservée, tandis que l'orant ou le *pastor bonus* a disparu. Sur de tels sarcophages, la signification reste la même (*ibid.*, p. 132 s.). Certains des sarcophages étudiés par KLAUSER sont indiscutablement chrétiens et leur caractère ressort de motifs chrétiens surajoutés mais non incorporés au contexte (*ibid.*, pp. 127, 132). En d'autres termes, c'était une façon de marquer d'un sceau chrétien des sarcophages païens. Il n'est pas impossible qu'une réinterprétation de la composition tout entière se soit produite durant la période chrétienne, mais en ce cas seulement à une date plus tardive. Mais même si l'on met à part une telle réinterprétation, on peut penser que les chrétiens, en voyant cet *orans* et ce *pastor bonus*, se rappelaient *mehr an die vom Evangelium geforderten Grundtugenden der Gottes- und der Nächstenliebe und an die Unterweisung durch den kirchlichen Katecheten* que les *virtus, Eusebeia* et *Philanthropia*, qui avaient marqué la vie du défunt païen (*ibid.*, p. 127).

Dans bien des cas on peut supposer que le *pastor bonus* et l'orant avaient la même fonction sur les sarcophages que sur les inscriptions.

Toutefois le rôle joué par le *pastor bonus* dans l'art funéraire est plus difficile à établir. Une étude de la trentaine d'inscriptions comportant *pastor bonus* et reproduites dans *ICVR* ne donne que peu de points de repère positifs. Le texte est en général court et ne donne aucun explication relative à la symbolique. Les motifs les plus fréquent sont d'ordre bucolique. En plus de *pastor bonus* (avec ou sans agneau ou brebis sur les épaules), on trouve des arbres (sept cas), des brebis (11), des bétiers (1) et des oiseaux (5). A cela s'ajoute deux fois une ancre (nos. 1177; 4212) et une fois un poisson (no. 4212), mais par contre ni christogrammes ni croix, pas davantage de colombes reposant sur un vase. Cela suppose une date relativement ancienne (STÜBER, p. 162 affirme que les représentations de pasteurs appartiennent au fond au 3e siècle, bien qu'on en retrouve encore plus tard). Le bon pasteur appartient aux plus anciens motifs néotestamentaires dans la symbolique chrétienne datée de la fin du 3e siècle (GERKE, *Christus in der spätantiken Plastik*, p. 13 s.). Enfin nous avons 5 cas d'orants (une composition dont l'origine chrétienne n'est pas certaine, STÜBER, p. 159, cf. STOMMEL, l.c.).

Pour pouvoir déterminer le rôle du bon pasteur dans l'art funéraire, il faut donc appliquer la méthode de STÜBER (pp. 151—167), c'est-à-dire partir des deux passages évangéliques ayant trait à la symbolique du pasteur (Ioh. 10: 11—15, Mt. 18: 12—14) et voir comment la représentation typologique correspond aux idées fondamentales de ces textes évangéliques. Dans le premier cas le motif dominant est de protéger les brebis contre le loup; dans le second cas, c'est le propriétaire lui-même, ramenant son agneau à la maison, mais ce propriétaire n'est pas présenté dans l'Évangile comme un berger (cf. STÜBER, p. 154). La brebis perdue est apparue d'abord comme une allégorie sotériologique dans le gnosticisme. L'exégèse de cette parabole par l'Église primitive fut pour cette raison polémique, et la brebis perdue devint aux yeux de l'Église identique au pécheur (ibid., p. 154 s.). STÜBER (p. 165) pense cependant que aussi longtemps qu'on est conscient du contenu originel des deux paraboles dont le thème est lié à celui du «bon pasteur», on peut user de cette dénomination pour toutes les représentations du Christ sous forme de pasteur, sans tenir compte du fait qu'il porte ou non un agneau sur ses épaules.

STÜBER rejette les essais antérieurs d'interprétation de l'image du bon pasteur — le Christ

1. considéré dans son rôle général de sauveur,

2. comme Logos-Soter sous la forme d'un jeune et beau berger portant une brebis sur ses épaules, auquel cas la brebis représenterait l'humanité. Si l'on interprète ceci christologiquement, le pasteur serait alors le Logos, la brebis serait la nature humaine du Christ, tandis que l'orant serait l'épouse de l'Agneau (ceci d'après Th. KEMPF, *Christus der Hirt*, non consulté directement par l'auteur).

3. qui porte le défunt jusqu'au troupeau céleste ou qui garde son troupeau céleste au paradis.

Ni le Nouveau Testament ni aucune source écrite n'apporte le moindre appui à cette troisième interprétation qui serait la plus normale dans la symbolique funéraire. Une quatrième interprétation a été proposée par QUASTEN (pp. 396 s.; 400—406), qui voit dans le bon pasteur le Christ Psychopompos, une figure tirée de la sotériologie gnostique. Mais le motif du «bon pasteur» est né dès le cours du 3^e siècle, alors que l'influence gnostique et la démonologie gnostique n'avaient pas encore fait leur entrée dans l'Église; c'est pourquoi son explication ne saurait être valable (STUIBER, p. 162 s. dénonce l'erreur qui consiste à interpréter des représentations non-gnostiques du pasteur à partir de textes gnostiques qui, de plus, ne remontent qu'à une époque postérieure).

Le bon pasteur est donc une image dénuée de signification funéraire au sens étroit du mot. Il est dans tous les cas conçu comme un élément paisible, idyllique. Il est *eine allgemeine Darstellung des Heilswirkens Christi... die sich am Grabe natürlich auf den Toten bezieht* (STUIBER, p. 167). DE BRUYNE se rallie à cette conception de Stuiber, mais il ajoute: c'est justement par là que se manifeste le caractère funéraire de la symbolique du pasteur (p. 114). Quand des symboles chrétiens sont univoquement liés à cette image, il représente sans doute la plupart du temps tout simplement *φιλαρθρωτόν* dans sa version chrétienne (cf. ci-dessus).

149, à droite du texte, effacé (mais reconstitué *e prioribus*); à gauche du texte, un orant (q.v.).]

PHAROS

apparaît dans la symbolique chrétienne dès le temps de Gordien (LECLERCQ, *DACL* XIV 1, col. 671 ss.), mais l'idée est empruntée au paganisme antique. Le phare représente le Christ indiquant au défunt lui-même la vie éternelle. Parfois pourrait désigner le port final, le paradis, pour les défunts (LECLERCQ, *DACL* XII 1, col. 1009, fig. 8787).

67 dans la main d'un *genius* (q.v.) protecteur sur une inscription originarialement païenne, au-dessus d'une surface imagerie portant *E]YIAOIA*.

PHOENIX

à partir de Clément de Rome utilisé également dans la symbolique chrétienne pour désigner l'immortalité de l'âme (LECLERCQ, *DACL* XIV 1, col. 686) ou la résurrection (DALTON, p. 78). LECLERCQ (l.c.) s'étonne de ce que le phénix n'ait pas joué un plus grand rôle dans le christianisme, mais il se demande si un grand nombre des oiseaux apparaissant dans l'art chrétien primitif ne représenteraient pas en réalité un *phoenix* privé de son *nimbus* par des *lapicidae* négligeants.

20 discutable; exécution grossière; les pattes manquent, ce n'est pas un cas unique; la queue et la tête ne ressemblent guère à celles d'un oiseau. Cette figure pourrait encore représenter une limace, c'est-à-dire une *limax*; mais seule revêt une signification symbolique la limace à coquille, l'escargot (*helix*), cf. LECLERCQ, *DACL* IX 1, col. 1048 s.; *helix* se retrouve notamment dans *ICVR* 2218. 27 n'a pas de pattes; aucune trace de couronne à rayons; la ligne plus épaisse qui entoure la partie supérieure de la tête pourrait être une réminiscence de *nimbus*; autrement, peut-être une *columba* (q.v.).

PISCIS

est peut-être le plus connu et le mieux étudié de tous les symboles chrétiens primitifs, et peut-être celui qui a été considéré comme le plus exclusivement chrétien — ceci à partir de *I(ησοῦς) X(ριστός) Θ(εοῦ) Y(ἱδρυ) Σ(ωτῆρ)* (cf. l'ouvrage monumental de DÖLGER, *IXΘΥΣ*; MOREY, «The Origin of the Fish Symbol», *Princeton Theological Review* 1910, pp. 93—106, 231—246, 401—432; 1911, pp. 268—289, et LECLERCQ, *DACL* VII 2, col. 1990—2086). D'après l'opinion courante le poisson symbolise soit le chrétien sauvé par le Christ, le baptisé, soit le Christ lui-même (cf. EISENHÖFER, p. 61 s.), «il divino Pesce» (GUARDUCCI II, p. 433). Tertullien (*De bapt.* I 3) écrit: «Sed nos pisciculi (sc. Christiani) secundum ἡθὸν nostrum Iesum Christum in aqua nascimur nec aliter quam in aqua permanendo salvi sumus». GOODENOUGH (V) a récemment, à partir d'études approfondies de la symbolique du poisson dans le paganisme, le judaïsme et le christianisme, fait valoir avec de bonnes raisons que la symbolique du poisson est venue du paganisme au christianisme en passant par le judaïsme, et il a souligné que Tertullien dans sa comparaison utilise un motif juif courant (pp. 32 ss., 52 s.).

En dehors des cas cités plus haut le poisson accompagné de pain se retrouve comme une allusion au miracle de la multiplication (cf. par ex. *ICVR* 2057) et comme une allusion à la Cène, où le poisson surtout en Occident peut parfois remplacer le vin (GOODENOUGH V, p. 31). Les recherches de STUBER (pp. 120—136), même si elles ont fait l'objet de critiques sévères précisément sur ce point, justifient cependant une interprétation de la symbolique du poisson plus nuancée que ce n'a été le cas jusqu'ici (cf. également DVGGVE, p. 120 ss. et pl. V 39).

296 Poisson fragmentaire à l'extrême gauche de la pierre, regardant vers l'intérieur, probablement un symbole de l'espérance du défunt en la vie éternelle, en l'immortalité; d'une certaine manière parallèle à la symbolique de Jonas.

RAMUS OLEAE

originaiement symbole de paix extérieure et intérieure, en liaison avec le récit vétérotestamentaire de la colombe revenant à l'arche de Noé un

rameau d'olivier dans le bec (STUIBER, p. 176, DOERING, p. 76). Selon GUARDUCCI (I, pp. 53 ss., 262) représente aussi le paradis, attendu que celui-ci équivaut pour le chrétiens à la paix (voir cependant STUIBER, p. 176, sur l'olivier comme *Totenbaum* et comme motif décoratif sur les tombes précisément en ce sens).

17 très grand à droite d'un texte de deux lignes; symbole du paradis.

52 deux rameaux d'olivier; pourraient encore être un olivier dessiné de façon grossière (cf. *olea*). Dans l'un et l'autre cas le contenu est en gros le même, même si l'olivier est plus facilement rattachable à la symbolique du paradis.

264 représentant un olivier (cf. *olea*), accompagné d'un orant (q.v.) et de *columba* (q.v.).

287 *Columba* (q.v.) avec un rameau d'olivier(?) dans le bec, se tenant sur *dolium* (q.v.) comme symbole de la paix intérieure dans la vie éternelle.

328 remplaçant probablement un olivier (cf. *olea*) entre deux colombes (cf. *columba*), centré sous le texte. Symbolique paradisiaque.

SERPENS

n'apparaît dans la symbolique chrétienne que comme allusion au péché originel, mais symbolisait le *genius* (q.v.) du défunt dans le paganisme antique, cf. OTTO, *RE* VII, col. 1155 ss., CUMONT, p. 394 s.

67 sur un autel funéraire primitivement païen, sous un *genius*, sans doute le *genius* d'une ville. On aura par la suite adapté cet autel à son usage chrétien en décorant la partie centrale d'un Φ et d'ΑΩ (cf. *crux monogrammatica*, *litterae*, ΑΩ).

TABELLA (ANSATA)

apparaît de temps à autre dans les *tituli* provenant des catacombes comme cadre de l'inscription proprement dite selon un modèle courant sur les sarcophages (cf. KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 20). Quand sa fonction réelle tombe en désuétude, elle devient un élément purement décoratif.

91 encadre l'inscription ainsi que l'*imago defuncti* (q.v.), *columba* (q.v.) et vase (?) (q.v.), entouré d'une symbolique paradisiaque (cf. *palma*, *arbor*).

121 encadre le texte; *ansa sin.* avec palme (cf. *palma*); *ansa dextra* avec *FILIAE*, par manière de parenthèse; le même mot est répété dans le texte proprement dit.

183 encadre le texte, avec double contour, de part et d'autre des *ansae*, *dolium hederae* (q.v.).

242 encadre la partie vocative du texte, qui toutefois continue en-dessous de cette *tabella*.

[TRIDENS

apparaît, accompagné d'un dauphin, comme l'un des plus anciens symboles (cachés) de la croix (CECCHELLI, p. 79, et LECLERCQ, *DACL* XV 2, col. 2781 s.). Originaiement un attribut de Neptune, qui par la suite a été tiré de son premier contexte et modifié quant à sa forme (FORSTNER, p. 360).

304 à droite du texte, avec *delphinus* (q.v.), reconstitué par *priores*.]

VAS

dès les temps apostoliques employé pour désigner les croyants (LECLERCQ, *DACL* XV 2, col. 2914 ss.), cf. Lactance (*Div. Inst.* II 12): «corpus est quasi vasculum, quo tamquam domicilio temporali spiritus caelstis utatur». En d'autres cas il symbolise le vin, la vigne (cf. *DACL* I, col. 1995, fig. 546; III, col. 2723, fig. 3252), ou encore le corps enfermé dans la tombe, tandis que la colombe qui s'en libère est l'âme (LECLERCQ, l.c.). Mais le sens le plus courant reste le vase comme symbole de la joie céleste, un symbole du *refrigerium* (sc. *caeleste*, GUARDUCCI I, p. 83 ss., SCHNYDER, pp. 114, 117). Pareil contenu se trouve souligné de façon plus accusée si le vase est accompagné de colombes (les âmes des défunt) et de raisins, de fruits qui, eux aussi, symbolisent le paradis. L'absence de cette image sur les inscriptions avec orants (cf. p. 140 s., ci-dessus), qui sont en général fort anciennes, renforce encore l'interprétation de cette présente image, bien que l'on ne puisse exclure l'usage que l'on en a fait comme symbole sotériologique (STUIBER, p. 194 s.).

Le *vas ansatum* avec sarments de vigne, *hedera*, raisins, etc. ne peut guère être un calice eucharistique, mais simplement un vase ordinaire du genre cruche, doté d'anses. Sa forme à elle seule exclut a priori que ce soit un calice, quelqu'idée qu'on puisse par ailleurs se faire de ces images. On ne saurait douter qu'il ait en bien des cas un contenu symbolique; mais il est également certain qu'il n'est parfois qu'un simple ornement (BRAUN, p. 55).

BRAUN (p. 66) distingue deux types chrétiens primitifs de calices, *a)* l'un, étroit, une sorte de timbale et *b)* un autre se rapprochant d'un vase pour la partie supérieure, depuis le bord jusqu'au milieu où il se renflait plus ou moins. Dans le rite grec on usait d'un autre type de calice: la coupe n'avait en guise de pied qu'une plaque ou un anneau faisant fonction de support.

Les représentations certaines de calices eucharistiques sont tardives, et BRAUN (p. 55) considère aussi les calices-*canthari* de S. Vitalc et S. Apollinaire in Classe de Ravenne comme des calices liturgiques.

L'image la plus courante représente un *cantharus* doté de deux anses, identifié, sans fondement — la chose est claire — au calice eucharistique (par SCHNYDER, p. 114). SCHNYDER suppose que le calice remplace peu à

peu le poisson dans la symbolique chrétienne. Selon lui, il ne semble pas apparaître durant les premiers siècles de notre ère. On le trouve pour la première fois sur une inscription datée de 391 (DE ROSSI *ICVR* 392, p. 172, cf. SCHNYDER, p. 118, note 2). Mais il n'est guère probable qu'il existe une relation de cause à effet entre la disparition du poisson et l'entrée du calice dans la symbolique funéraire (selon SCHNYDER, p. 117).

Sur le calice eucharistique sans anses, cf. *calix*.

78 Deux paires de colombes (cf. *columba*) posées chacune sur un vase, picorant des raisins (cf. *uvae*).

91 Vase et *columba* (q.v.) juxtaposés, la colombe tournant le dos au vase, et de plus *imago defuncti* (q.v.). Le lien entre la colombe symbolisant l'âme du défunt et le vase n'est pas clair. L'identification du récipient à un vase est elle-même incertaine, notamment du fait qu'aucune échelle de grandeur homogène n'a été respectée par le lapicide. C'est pourquoi ce pourrait être une *ampulla*, ce qui amènerait à donner une signification nouvelle à ces symboles. Renierquer l'exécution fort primitive de ces images.

93 à l'extrême gauche dans la marge, auquel correspond à droite une feuille de vigne (cf. *pampinus*). Si l'identification de cette feuille est exacte, probablement allusion à la vie éternelle. 181 aurait le même sens, mais avec *folium hederae* (q.v.) à droite.

119 à droite du texte, avec comme pendant à gauche une *columba* (q.v.), ainsi que *oivozón* avec une poignée.

275 Objet difficilement identifiable, mais probablement vase avec deux anses, tout en bas dans le coin gauche. Le dessin est en partie effacé. Fait pendant à une colombe en bas à droite (cf. *columba*). Symbolique paradisiaque.

VITIS

utilisée en deux sens dans la symbolique chrétienne primitive. A. pour désigner l'immortalité, l'au-delà (LEONARDI, pp. 105, 226 s.). La vigne, une fois ou l'autre représentée par une simple grappe avec ou sans feuilles de vigne (LEONARDI, p. 60), était en ce sens un héritage du paganisme antique (LEONARDI, p. 105, KIRSCI, *DACL* III 2, col. 2210) et du judaïsme (GOODENOUGH IV, p. 37 s. qui note que tant le christianisme que le judaïsme rejetaient avec dégoût Dionysos, ses rites et ses mythes, mais gardaient ses symboles, cf. aussi LEONARDI, p. 226). Cependant la vigne a de temps à autre un caractère purement décoratif (DALTON, p. 79, LEONARDI, p. 226).

B. pour, à partir de représentations judeo-chrétiennes venues de l'Antiquité et du Nouveau Testament, désigner le Christ, la terre promise ou l'Église (LEONARDI, p. 105). La première acceptation, la plus répandue, repose sur les paroles *Ego sum vitis vera* et *Ego sum vitis vos palmites* (Ioh. 15: 1, 5), mais aussi sur la comparaison vétérotestamentaire entre le peuple choisi

de Dieu et la vigne (cf. BLAISE s.v. *vitis* et encore DU MESNIL DU BUISSON, p. 27 s.). Cet usage symbolique est de date relativement tardive (souvent en liaison avec une croix ou un christogramme, cf. LEONARDI, p. 144; LÉCLERCQ, *DACL* XV 2, col. 3114 s. semble donc faire erreur quand il prétend que l'usage symbolique le plus ancien serait précisément celui-ci. GOODENOUGH IV, p. 37 semble faire remonter cet aspect de la symbolique de la vigne au culte de Dionysos: «that . . . Dionysus was the vine, and that the bacchanals received his divine nature in the cup». A cette thèse s'oppose très justement NOCK, *Gnomon* 1955, p. 565). La vigne comme symbole de l'*Ecclesia Domini* apparaît au cours des 4^e et 5^e siècles (LEONARDI, p. 224).

Sur le rattachement symbolique de la vigne à l'eucharistie, cf. *uvae*, *infra*.

58 Colombe devant vigne avec grappe de raisins (cf. *columba*, *uvae*).

293 Colombe sur palme (cf. *palma*) devant vigne avec grappe de raisins (cf. *columba*, *uvae*).

UVAE

de tous les fruits, le plus fréquent dans l'art, tant pour des raisons esthétiques que symboliques. La représentation plastique d'une grappe seule (éventuellement avec quelques feuilles) est une schématisation du motif de la vigne (LEONARDI, p. 60, cf. aussi *vitis*, *supra*). L'exécution de pareilles grappes est parfois extrêmement grossière; elles ne sont guère que suggérées par des points, par ex. *ICVR* 7328 et notre 78. Prise comme symbole la grappe a le plus souvent une signification eschatologique, comme allusion au paradis, et la colombe qui picore une grappe représente l'âme du défunt qui jouit des joies de ce paradis (KIRSCH, *DACL* III 2, col. 2210). L'interprétation littéraire du symbolisme de la grappe ne correspond pas entièrement à tout ceci. Les Pères de l'Église voient dans *uvae* — $\beta\delta\tau\varphi\varsigma$ une expression de la vertu et des bonnes œuvres (LEONARDI, pp. 26, 226 ss.). La conception de LÉCLERCQ (*DACL* XIV 2, col. 2059) selon laquelle la grappe doit dans un grand nombre de cas être mise en relation avec l'eucharistie semble manquer de fondement, ou du moins être exagérée. LEONARDI (p. 129 s.) rejette pareille théorie et pense que cette signification symbolique ne fait son entrée qu'au Moyen-Age: «Al massimo si potrà dire che simile iconografia trovandosi nelle mense d'altare, prossimo perciò a un richiamo eucaristico, confonda il simbolo di Cristo-vite e di Cristo Eucaristia». MALLARDO (p. 103) prend occasion de cette déclaration pour demander qu'on étudie sérieusement les décorations des autels chrétiens anciens.

Dans deux cas (1, 122) l'identification des grappes est particulièrement incertaine. La présence sur 122 d'une *hedera* ordinaire montre que la grande image ressemblant à une feuille doit être interprétée autrement. La sché-

matisation de la grappe peut, comme c'est le cas sur le pilier de la synagogue de Beit Jidrin (GOODENOUGH I, p. 212; III, fig. 537), donner un contour à trois pointes, mais le portail de Pella (GOODENOUGH I, p. 108; III, fig. 87) montre une vigne fortement stylisée où la grappe de raisins a la forme d'un triangle équilatéral reposant sur l'une de ses pointes; quant aux feuilles de vigne, elles ont soit la forme d'un cœur, soit celle d'une feuille à trois pointes (cf. aussi GUARDUCCI I, p. 130, fig. 41). Les images ici en question pourraient encore être des *pampini* (q.v.) stylisés.

1 à droite du texte (identification incertaine).

58 Colombe devant vigne avec grappe (cf. *columba, vitis*).

78 Deux paires de colombes (cf. *columba*) posées chacune sur un vase (q.v.), mangeant des raisins.

122 à droite des trois premières lignes du texte, faisant pendant à colombe (cf. *columba*) avec rameau d'olivier (cf. *ramus oleae*) à côté d'une *hedera* ordinaire. La comparaison avec l'*hedera* confirme l'identification qui autrement serait fort incertaine. Remarquer la forme.

293 Grappe avec feuilles de vigne (cf. *pampinus*) devant lesquelles une colombe (q.v.) repose sur une palme (cf. *palma*).



symbole de la divinité et de la lumiére ayant de profondes racines dans le paganisme antique, mais dont le mode de passage au christianisme est difficile à déterminer. Il est peu probable que l'élément primaire ici ait été un monogramme *IX* et que l'élément secondaire ait été le cercle le circonscrivant (peut-être une couronne stylisée), comme le propose GOSE (... *um die Herrschaft Gottes über die Welt und den Triumph Christi über die Sünde anzudeuten*, p. 128, «*Symbola*»). Selon qu'on estime la stylisation plus ou moins poussée, on est amené à considérer ce signe soit comme une «rosette» schématisée dont l'usage était fort répandu surtout dans la symbolique orientale antique, mais aussi dans la juive (cf. GOODENOUGH VII, entre autre pp. 189—198) tant comme élément décoratif que comme symbole de la divinité combiné avec l'espérance d'une vie future, soit comme une roue, un symbole du soleil et de sa révolution, peut-être parfois une schématisation du dieu-soleil et de son char (GOODENOUGH VII, p. 200). C'est probablement comme symbole de la divinité, encore plus accentué quand, avec le temps les rayons perdirent leur caractère de rayons par le fait que l'axe vertical se transforma en *P* et que les six rayons formèrent un christogramme, que ce signe fut adopté par le christianisme.

307 de part et d'autre d'une orante (q.v.). L'ensemble est placé au centre à l'intérieur du texte.


, CHRISTOGRAMMA

avant l'ère chrétienne et en dehors du monde chrétien ce signe, ainsi que ses variantes (X et P) a été employé à la fois comme symbole et comme monogramme (STUHLFAUTH, col. 213, cf. aussi GARDTHAUSEN, pp. 80—83 et fig. 182—258), notamment en liaison avec le culte solaire. Digne d'intérêt est l'interprétation isopséphique de X à l'intérieur du christianisme, interprétation selon laquelle la lettre P ayant la valeur 100 était identifiée à *βαΐθια* (DÖLGER, *Sol Salutis*, p. 61, cf. Ephraem, *In sanctam Parasceven* III, p. 477, DÖLGER, *ΙΧΘΥΣ* I², p. 309). Ceci laisse entendre que les païens eux aussi interprétaient X isopséphiquement et que X d'une manière générale était un signe fortement chargé de signification.

On a cru constater la présence de monogrammes préconstantiniens tant à Doura-Europos, dans le cimetière judéo-chrétien du Mont des Oliviers qu'à Rome, à Doura surtout sur certains sceaux de vases (DU MESNIL DU BUISSON, p. 314, fig. 1). Le monogramme X n'apparaît toutefois que sur une lampe publiée par FRYE-GILLIAM-INGHOLT-WELLES (no. 216, p. 194). Son caractère chrétien a été mis en question par ceux qui l'ont publié, sinon aussi par GUARDUCCI (I, p. 74 s., fig. 9. Elle voit en X un symbole, non un monogramme. DU MESNIL DU BUISSON, p. 313, croit au caractère chrétien de ce monogramme et note qu'il n'est jamais placé auprès d'un nom, ce qui à cette époque eut été trop compromettant). Les monogrammes XI de Doura trahissent leur caractère de monogrammes par l'adjonction de lettres. CECCHELLI (pp. 76 s., 192) n'est pourtant pas absolument certain qu'ils soient chrétiens (à l'opposé de GUARDUCCI, I.e.).

Ce qui dans les matériaux romains a fait l'objet de discussion, c'est la présence de X sur certaines inscriptions des catacombes et sur le mur g sous S. Pierre. CECCHELLI publie deux cas qu'il estime remonter à la période préconstantinienne, une inscription des catacombes de Priscille où Ι(ΣΟΥΣ) X (ΙΣΤΟΣ) auraient selon lui été combinés intentionnellement (p. 74, note 147 a, cf. aussi DU MESNIL, DU BUISSON, p. 315), et une stèle du Latran (par. IX 46) dressée sur Iulia Callista (pp. 73 ss., 79, fig. 49) portant sous le texte P, H, X. Dans l'un et l'autre cas CECCHELLI fonde ses datations sur des bases paléographiques qui ne sont pas convaincantes. SULZBERGER (pp. 393—401) a étudié les rares cas qu'on a cru remonter à la période préconstantinienne et il a été amené à des conclusions négatives en ce qui concerne X, tandis que X, le plus ancien christogramme, serait apparu avant l'année 270 (p. 395 s.). SESTON, *La vision païenne*, p. 391, note 1, estime de son côté que cette inscription peut être plus tardive.

Le sens des graffiti sur le mur g dépend de la date que l'on assigne à ce mur. Selon le consensus général ces graffiti remonteraient au début de l'ère constantinienne (cf. KLAUSER, p. 58, KIRSCHBAUM, p. 225, note 24: »Die

Datierung in das Ende des 3. Jahrhunderts ist unrichtig. Es handelt sich um Kritzeleien aus der Zeit der Zuschiitung des Mausoleums unter Konstantin. Wir stimmen hierin überein mit dem Urteil von RUYSSCHAERT (8—18), TOYNBEE-PERKINS (14—17), KLAUSER (60—61, Ann. 112»). On ne connaît donc aucun christogramme χ indiscutablement daté de l'époque pré-constantinienne. χ se répandit dans l'empire romain comme signe constantinien de victoire après la victoire de Constantin au Ponte Molle, signe qui au début fut manifestement dépourvu de caractère chrétien. C'est en 315 qu'il apparaît pour la première fois comme emblème sur le casque de Constantin sur une monnaie d'argent provenant de Ticinum (BRUUN, p. 9 ss.), puis un peu plus tard, vers 318—319 sur quelques monnaies de bronze frappées à Siscia (BRUUN, p. 13 ss.), enfin quelques années plus tard comme signe d'émission à Ticinum, Aquilée, Siscia et Thessalonique (BRUUN, p. 19 ss.). L'édit de tolérance lancé en 313 par Constantin et Licinius a amené un changement radical dans la position du christianisme. Surtout après la victoire de Constantin sur Licinius à Chrysopolis en 324, ce signe monogrammatique a commencé, par suite de la politique religieuse de Constantin, à être interprété par les chrétiens comme un signe de victoire du christianisme. Les chrétiens ont pu le faire en recourant au caractère monogrammatique de ce signe ainsi qu'à ses nombreuses interprétations possibles. (Constantin au Ponte Molle fut-il conscient de toutes ces interprétations possibles, entre autres la chrétienne? Cela échappe à tout jugement objectif). L'interprétation de ce signe comme christogramme a dû être rapidement acceptée par tous. En 351 Vetranio frappe la première monnaie dont le revers soit purement chrétien (*Hoc signo victor eris*, CARSON-HILL-KENT, p. 70, ALFÖLDI, *Pisciculi*, pl. I 1). Peu après apparaît sous Magnence la première symbolique chrétienne sur le revers, dominé par le christogramme entouré de A et Ω (CARSON-HILL-KENT II, no. 19, pl. III). Mais Julien interdit l'usage du signe de victoire constantinien, du labarum, dont le χ était une partie importante (Grégoire de Nazianze, *Contra Jul.* I 66, col. 588, Sozomenos V 17).

χ a été utilisé sur les inscriptions funéraires soit comme monogramme soit comme symbole. Un exemple du premier usage est donné par *ICVR* 3314 comportant IN CRISTO IN PACE. La même combinaison exactement avec χ — CRISTO précédé d'une préposition se retrouve un grand nombre de fois (*ICVR* I, 21 cas où χ remplace le Christ à l'ablatif ou au génitif). Bien plus nombreux sont toutefois les cas où IN PACE (ou *EN EIPHNH*) est précédé ou suivi d'un χ sans préposition. En principe la signification est la même. Le difficile est de déterminer quand χ doit être interprété comme un signe à part, donc symbolique, et quand il faut y voir un déterminant de IN PACE, le mot principal, ou un mot équivalent à IN PACE. Il semble qu'on puisse raisonnablement compter 59 de ces cas dans *ICVR* I.

Il est parfois fort difficile de dire quand \star est utilisé de façon symbolique, surtout dans les cas où une inscription se termine par IN PACE mais peut être interprétée comme se prolongeant par un grand \star à droite du texte ou bien sous celui-ci.

Les inscriptions datées et comportant un \star sont trop peu nombreuses pour nous donner une image claire de l'évolution des choses. Mais il semble probable que l'usage monogrammatique ait été le premier, l'usage symbolique, le second. A ce stade IN \star IN PACE aurait été remplacé par un \star , placé comme on le voit n'importe où et surtout compte tenu de facteurs esthétiques. (Une forme intermédiaire intéressante est publiée par GUARDUCCI, «Intorno ad una lucernetta», p. 209, fig. 4. Cette inscription se termine par EST IN PACE I \star N, qui doit certainement se lire *in Christo*). Le stade second, où \star a valeur de symbole, a probablement été précédé par une phase durant laquelle IN \star IN PACE aura été remplacé par un \star placé à l'endroit réservé à cet effet dans la structure de l'inscription. Quand la conscience du rôle joué par ce signe dans son cadre organique s'est perdue, le \star a commencé à «bouger», ce qui a fait disparaître son élément monogrammatique. A ce stade, les inscriptions ont recommencé à être complétées par un IN PACE.

Seule une étude statistique prenant en considération tous les critères chronologiques pourrait nous faire savoir de façon définitive comment l'usage de \star a évolué au cours des temps. Un rapide passage en revue de *ICVR* I (au cours duquel on a étudié tant \star avec toutes ses variantes que \ddagger , l'un et l'autre avec ou sans *AΩ*; et ceci vaut également pour les chiffres de *ICVR* donnés plus haut) montre que \star a été utilisé de façon symbolique sur 175 inscriptions ne comportant pas IN PACE (auxquelles s'ajoutent 24 cas de tituli sans texte) et sur 168 inscriptions comportant IN PACE. Dans 75 cas l'inscription est si fragmentaire qu'il a été impossible de se prononcer sur la présence ou l'absence de IN PACE. \star est employé comme monogramme dans 80 cas (21 -59), comme on l'a dit plus haut.

Sur nos inscriptions, le christogramme *XP* se répartit en différents groupes de la manière suivante:

Monogrammes

- Déterminé par une préposition, complément de *In pace*: 270.
- Complément de *In pace*.
 - L'inscription commence par *In pace*. *In pace* \star sur la première ligne, limité par *hederae*: 200.
 - Suit *In pace*, qui termine le texte: 277 sur une ligne à part, au centre sous le texte: 299 à droite des deux dernières lignes du texte. Le texte se termine par un *In pace* centré sous la ligne 3.

3. Suit immédiatement *In pace*, qui termine la ligne 1, ayant la même grandeur que les lettres du texte. Après quoi le texte continue sur la ligne 2: 263.

S y m b o l e s

- a. Employé eschatologiquement comme symbole du Christ et de la vie éternelle, correspond en même temps à *In pace*:
1. «acclamatoire», centré sous le texte: 195; 142 accompagné de colombe en plein vol (cf. *columba*) après le dernier mot du texte, séparé de celui-ci par une *hedera*. La colombe peut toutefois être ici interprétée comme tenant lieu de *In pace* surtout du fait que celle-ci, en vol, se rattache à la symbolique de Noé. Par suite du manque de place, la partie inférieure du jambage vertical de  se trouve être incluse dans le premier V de VIVO, ce qui pousse GUARDUCCI (I, p. 334 s.) à lire cette lettre V: *Vita* = la vie éternelle = le Christ. Cf. commentaire, *litterae*, V, ci-dessus.
 2. centré dans le texte: 109.
 3. sous le nom par quoi commence la première ligne, avec un vide avant le texte centré de la seconde ligne: 116.
 4. deux  encadrant le texte: 160.
- b. Eschatologique comme symbole du Christ et de la vie éternelle. Acclamatoire. Tous les textes comportent *In pace*:
1. centré au-dessus du texte: 128; 274.
 2. avant la première ligne, en dehors du texte: 107; 188.
 3. à droite des deux premières lignes du texte, encadré par *A* et *Ω* (cf. *litterae*, *A* *Ω*), inscrit dans un cercle ou une couronne (pour suggérer la victoire du Christ sur le monde et son triomphe sur le péché, GOSR, p. 128, cf. BAUS, p. 218). Centré au-dessus du texte, un  encadré de *A* et *Ω* (cf. *crux monogrammatica* et *litterae*, *A* *Ω*): 295. La présence sur la même inscription de  et , l'un et l'autre accompagné de *A* et *Ω*, laisse supposer que ces signes avaient la même valeur symbolique, du moins aux yeux de celui qui les a fait graver.

Inscriptions fragmentaires. L'usage de  est incertain:

9 Probablement  encadré de *A* *Ω* (cf. *litterae*, *A* *Ω*).  centré dans le texte sous la ligne 1. Que le dernier signe de la ligne 2 soit une partie d'un  et que le *A* de la troisième ligne soit la première partie de la constellation *A* *Ω*, cela ressort de la place de cette

lettre. L'intervalle entre les lignes 2 et 3 est exceptionnellement grand et montre que 3 n'appartient pas au texte proprement dit. De plus *A* est le premier signe de la ligne 3. Que le dernier signe de la ligne 2 soit une partie d'un , cela ressort de l'inclinaison qui, si ce signe était un *V*, donnerait une lettre d'une largeur disproportionnée. Supposons que l'on prolonge vers le bas le jambage et que l'on reconstitue le  en tenant compte de l'angle que le jambage en biais forme avec la ligne (de sorte que le point de coupure des axes du christogramme soit à la hauteur de l'*A* de la troisième ligne). Un *P* vertical passant par ce point n'atteindrait pas dans ce cas la partie de notre pierre qui a été conservée. D'ailleurs notre 115 montre que le *P* d'un christogramme peut être plus long que le *X*.

10 La structure de l'inscription est fort aléatoire. Le signe pourrait avoir été placé à droite du texte près de deux *capita velata* (q.v.), autrement dit près de deux orantes. Cette symbolique est probablement complétée par un  316, centré sous le texte, encadré de deux colombes fragmentaires (cf. *columba*). Ce *titulus* a sans doute été constitué de deux pierres dont celle-ci serait celle de gauche. En liaison avec les colombes, , symbole du paradis; [261 en partie reconstitué d'après MAR., qui a relevé un  fragmentaire à l'extrême droite. Le texte comportait vraisemblablement deux lignes, ce qui explique l'absence de *In pace* (mais il est également possible qu'un éventuel *In pace* n'ait pas été centré mais ait commencé la ligne 3 sans aucun retrait, et que de plus une bonne part du texte manque à gauche.)



variante du simple; peut-être combinaison d'un  et d'une *crux monogrammatica* , et alors guère antérieure à 330 (GOSZ, p. 128 propose une date encore plus tardive). Cet usage ne semble pas se distinguer de l'usage du simple . Nos deux cas appartiennent au groupe «symbole eschatologique du Christ, comprenant également *In pacem*» 43 centré au-dessus du texte; 162 après le texte qui ne comporte qu'un nom au vocatif (mais il se peut également que le texte ait continué à droite du , par ex. par un [TE IN PACE]). Le christogramme est presque effacé et il semble que cette dégradation ait été intentionnelle.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ALFOLDI, The Helmet of Constantine = ANDREAS ALFOLDI: The Helmet of Constantine with the Christian Monogram. *JRS* 22, 1932 pp. 1—23.
 — Insignien und Tracht = ANDREAS ALFOLDI: Insignien und Tracht der römischen Kaiser. *RM* 50, 1935 pp. 1—171.
 — A Festival of Isis = ANDREAS ALFOLDI: *A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IVth Century*. Diss. Pannonicae. Ser. II 7. Budapest 1937.
 — *Pisciculi* = ANDREAS ALFOLDI: Hoc signo vitor eris. Beiträge zur Geschichte der Bekleidung Konstantins des Grossen. *Pisciculi. Antike und Christentum*, Ergänzungsband I. Münster 1939 pp. 1—18.
 — The Initials of Christ = ANDREAS ALFOLDI: The Initials of Christ on the Helmet of Constantine. *Studies in Honor of Allan Chester Johnson*. Princeton 1951 pp. 303—311.
- BACATTI, *RAC* 1950 — B. BAGATTI: Resti Cristiani in Palestina anteriori a Costantino. *RAC* 26, 1950 pp. 117—131.
 — , B.: Scoperta di un cimitero giudeo-cristiano. *Studi biblici Franciscani. Liber annuus* 3, 1952—53 pp. 149—184.
- BAUS = KARL BAUS: *Der Kranz in Antike und Christentum. Eine religionsgeschichtliche Untersuchung mit besonderer Berücksichtigung Tertullians*. Theophania 2. Bonn 1940.
- BEYER — LIETZMANN — H. W. BEYER — HANS LIETZMANN: *Jüdische Denkmäler: Die jüdische Katakombe der Villa Torlonia in Rom. Studien zur spätantiken Kunstgeschichte* 4. Berlin — Leipzig 1930.
- BIRT = THEODOR BIRT, *Roschers Myth. Lexicon* I 2 s.v. Genius.
- BRUUN = PATRICK BRUUN: The Christian Signs on the Coins of Constantine. *Arctos* N.S. 3, 1962 pp. 5—35.
- DE BRUYNE — LUCIEN DE BRUYNE v. STUIBER.
 — *RAC* 1944—45 pp. 249—280 — LUCIEN DE BRUYNE: Sarcofago Cristiano nelle Grotte Vaticane. *RAC* 21, 1944—45.
 — *RAC* 1944—45 pp. 281—309 — LUCIEN DE BRUYNE: La «crux interpretum» di Ercolano. *RAC* 21, 1944—45.
 — *Rendiconti Pont. Accad. di Archeologia* 32, 1960 p. 7 — LUCIEN DE BRUYNE: Problema della Orante nell'arte paleocristiana.
 — *RAC* 1959 = LUCIEN DE BRUYNE: Les «lois» de l'art paléochrétien comme instrument herméneutique. *RAC* 35, 1959 pp. 105—186.
- CARCOPINO, Jérôme: *Études d'histoire chrétienne*. I. Le christianisme secret du carré magique. Paris 1953 pp. 11—91./ Rec. Hugh LAST, *JRS* 1954 p. 112 ff.
- CARSON-HILL-KENT = R. A. G. CARSON — P. V. HILL — J. P. C. KENT: *Late Roman Bronze Coinage*. London 1960.
- CECCHELLI — CARLO CECCHELLI: *Il trionfo della croce*. Roma 1954.
- CHYDENIUS, Johan: *The Theory of Medieval Symbolism*. Soc. Scient. Fenn., Comm. Hum. Litt. 27, 2. Helsingfors 1960 pp. 1—12.
- CII v. FREY, Bibliographie générale.
- CRAMER, Maria: *Das christlich-koptische Ägypten einst und heute*. Wiesbaden 1959.
- CUILLMANN, Oscar: *Urchristentum und Gottesdienst*. Abh. zur Theologie des Alten und Neuen Testaments. Zürich 1950.

- CUMONT — FRANZ CUMONT: *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*. Haut-commissariat de l'État français en Syrie et au Liban. Service des Antiquités. Bibliothèque archéologique et historique 33. Paris 1942.
- DALTON — O. M. DALTON: *British Museum Guide to Early Christian Antiquities*. London 1921.
- DEICHMANN v. STUIBER.
- DÉONNA, W.: Ex-voto déliens. *Bull. Corr. Hell.* 56, 1932 pp. 410—490.
- DINKLER, Erich, *Religion in Geschichte und Gegenwart* IV s.v. Kreuz.
- DÖLGER, ΙΧΘΥΣ = F. J. DÖLGER: I² Das Fisch-Symbol in frühchristlicher Zeit. *ΙΧΘΥΣ als Kurzung der Namen Jesu ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΖΩΤΗΣ*. Münster 1928. IV Die Fischdenkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst. Münster 1927.
- DÖLGER, F. J.: Sol Salutis. Gebet und Gesang im christlichen Altertum. *Liturgiegeschichtliche Forschungen*. Heft 4—5. Münster 1920.
- Heidnische und christliche Brotstempel mit religiösen Zeichen. *Antike und Christentum* 1. Münster 1929 pp. 1—46.
- Eine christliche Grabinschrift vom Jahre 363 mit exorzistischen Zeichen als Zeilensicherung. *Antike und Christentum* I. Münster 1929 pp. 299—315.
- Beiträge zur Geschichte des Kreuzzeichens. I. *JAC* 1 1958 pp. 1—19; II *JAC* 2, 1959 pp. 15—29; III *JAC* 3, 1960 pp. 5—16.
- DOERING — OSCAR DOERING: *Kristna symboler*. Stockholm 1939.
- DORNSEIFF — FRANZ DORNSEIFF: *Das Alphabet in Mystik und Magie. ΣΤΟΙΧΕΙΑ* 7. Leipzig-Berlin 1922.
- DU MESNIL DU BUISSON = R. DU MESNIL DU BUISSON: Sur quelques signes chrétiens. *RAC* 23—24, 1947—48 pp. 313—325.
- R.: *Les peintures de la Synagogue de Doura-Europos. 245—256 après J.-C.* Scripta Pontificii Inst. bibliici 86. Rome 1939.
- DYGGVE = EJNAK DYGGVE: *History of Salonian Christianity*. Inst. for sammenhørende kulturforskning, Serie A 21. Oslo 1951.
- ECKSTEIN — STUIBER — T. ECKSTEIN — A. STUIBER, *RLAC* II s.v. Brotformen.
- EIZENHÖFER = LEO EIZENHÖFER: Die Siegelbildvorschläge des Clemens von Alexandrien. *JAC* 3, 1960 pp. 51—69.
- ELLIGER — WALTER ELLIGER: *Die Stellung der alten Christen zu den Bildern in den ersten vier Jahrhunderten. I Nach den Angaben der zeitgenössigen kirchlichen Schriftsteller; II Zur Entstehung und frühen Entwicklung der altchristlichen Bildkunst*. Studien über christliche Denkmäler 20 et 23. Leipzig 1930 et 1934.
- Encyclopédia dell'Arte Antica* II (1959) s.v. Croce.
- FERRUA, Antonio: Sopra un'iscrizione del Museo Lateranese. *Epigraphica* 2, 1940 pp. 7—20.
- Tavole lusorie scritte. *Epigraphica* 8, 1946 pp. 53—73.
- Tavole da giuoco. *La civiltà cattolica* I, 1947 pp. 135—142; 495—503.
- Liber, l'auriga del circo. *La civiltà cattolica* II, 1947 pp. 438—447.
- Una nuova catacomba cristiana sulla Via Latina. *La civiltà cattolica* 1956, 2 pp. 118—131.
- Scoperta di una nuova regione della catacomba di Commodilla. I *RAC* 33, 1957 pp. 7—44; II *RAC* 34, 1958 pp. 5—56.
- FERRUA, Criptografia v. GUARDUCCI. Bibliographie générale.
- FÉVRIER = P. -A. FÉVRIER: A propos de l'ascia figurée sur les monuments chrétiens. *RAC* 33, 1957 pp. 127—137.
- FOERSTER, Werner. *Kittel's Theol. Wörterbuch zum Neuen Testament* II s.v. εξονσιού.

- FORSTNER — DOROTHEA FORSTNER: *Die Welt der Symbole*. Innsbruck 1961.
- FOUGÈRES = G. FOUGÈRES, *Daremberg-Saglio II* 2 s.v. Flagellum.
- FRYE. *Corpus inscriptionum iudaicarum (CII)* v. Bibliographie générale.
- FRYE — GILLIAM — INGHOLT — WELLES = R. N. FRYE — J. F. GILLIAM — H. INGHOLT — C. BRADFORD WELLES: *Inscriptions from Dura-Europos*. *Yale Classical Studies* 14, 1955 pp. 127—213.
- GARDTHAUSEN = VICTOR GARDTHAUSEN: *Das alte Monogram*. Leipzig 1924.
- GERKE, Friedrich: *Christus in der spätantiken Plastik*. Berlin 1940.
- Die christlichen Sarkophage der vorkonstantinischen Zeit. Studien zur spätantiken Kunstgeschichte* 11. Berlin 1940.
- GOODENOUGH — ERWIN R. GOODENOUGH: *Jewish Symbols in the Greco-Roman Period I-VIII*. Kingsport Tenn. 1953—1958. Bollingen Series 37./ Rec. A. D. NOCK, *Gnomon* 1955 pp. 558—572 (vol. I—IV).
- GORDON, Arthur E. v. Bibliographie générale.
- GOSE v. Bibliographie générale.
- GRÉGOIRE, Henri: *Les persécutions dans l'empire Romain*. Acad. Royale de Belgique. Classe du lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires 46,1. Paris-Bruxelles 1951.
- GROSSI GONDI, F.: *I monumenti cristiani II*. Roma 1923.
- GUARDUCCI v. Bibliographie générale.
- *Intorno ad una lucernetta* — MARCHERITA GUARDUCCI: *Intorno ad una lucernetta cristiana dei Musei Vaticani. Rendiconti Pont. Accad. di Archeologia* 30—31, 1959 pp. 205—211.
- HIM, RM 6, 1891 v. Bibliographie générale.
- *Bonner Studien* v. Bibliographie générale.
- JERREMIAH, Alfred: *Der Schleier von Sumer bis heute*. Der alte Orient 31, 1—2. Leipzig 1931.
- DE JERPHANTON, G.: *Le développement iconographique de l'art chrétien. La voix des monuments* pp. 30—54.
- JOSI — ENRICO JOSI: *Cimitero alla sinistra della via Tiburtina al viale Regina Margherita*. *RAC* 10, 1933 pp. 187—233; *RAC* 11, 1934 pp. 7—47, 203—247.
- KAUFMANN Arch. v. Bibliographie générale.
- KAUFMANN *Epigraphik* v. Bibliographie générale.
- KEYSSNER, KARL, KEYSSNER, RE XVII s.v. Nimbus.
- KIRSCH, J. — P., *DACL* I 2 s.v. Ancre; III 2 s.v. Colombe.
- KIRSCHBAUM, Engelbert: *Die Gräber der Apostelfürsten*. Frankfurt a.M. 1957.
- KLAUSER — TH. KLAUSER: *Die römische Petrustradition im Lichte der neuen Ausgrabungen unter der Petruskirche*. Arbeitsgemeinschaft für Forsch. des Landes Nordrhein Westfalen 24. Köln 1956.
- KLAUSER, JAC 1958 60 — TH. KLAUSER: *Zur Entstehungsgeschichte der frühchristlichen Kunst*. *JAC* 1, 1958 pp. 20—51; *JAC* 2, 1959 pp. 115—145; *JAC* 3, 1960 pp. 5—16.
- KLAUSER, TH., *RLAC* 11 s.v. Becher.
- KLAUSER, TH., Rec. (ÉTIENNE COCH DE LA FERTÉ: *L'antiquité chrétienne au Musée du Louvre*. Paris 1958) dans *Gnomon* 1960 p. 175.
- KRÜCKE v. Bibliographie générale.
- KÜHNER — STEGMANN — R. KÜHNER — C. STEGMANN: *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, IV³ Satzlehre*, durchgesetzen v. A. THIERFELDNER. Leverkusen 1955.
- LAFAVE, G., *Daremberg-Saglio III* 2 s.v. Iausotia tabula.

- LAMER = LAMER, *RE* XIII s.v. *Lusoria tabula*.
- LAST v. *CARCOFINO*.
- LATTE v. *Bibliographie générale*.
- LAURENT = MARCEL LAURENT: *L'art chrétien primitif I—II*. Paris—Bruxelles 1911.
- LECLERCQ, Henri dans *DAC* s.v. *Acrostiche* (I 1); *Balance* (II 1); *Corne d'abondance*, *Croix* (III 2); *Dauphin*, *Dolquin* (IV 1); *Feuille de lierre* (V 1); *Flagellation* (V 2); *Helix* (VI 2); *Ichtye* (VII 2); *Limaçon* (IX 1); *Navite, Nîme* (XII 1); *Nomis propres*, *Orant—Orante* (XII 2); *Ptatre*, *Phoenix* (XIV 1); *Prière, Raisin* (XIV 2); *Trident*, *Vas. Vêtements*, *Vigne*, *Voile* (XV 2).
- LEONARDI v. *Bibliographie générale*.
- LESÉTRE, H., *Dict. de la Bible* V s.v. *Prière*.
- LIETZMANN, Hans: *The Beginnings of the Christian Church I*. London 1937.
- LÖFSTEDT, *Syntacticus I²* v. *Bibliographie générale*.
- LOHMEYER, Ernst, *RLAC* I s.v. *AQ*
- LOTHER = HELMUT LOTHER: *Der Pfau in der altchristlichen Kunst. Eine Studie über Verhältnis von Ornament und Symbol*. Studien über christliche Denkmäler 18. Leipzig 1929.
- MALLARDO — DOMENICO MALLARDO: La vite negli antichi monumenti cristiani di Napoli e della Campania. *RAC* 25, 1949 pp. 73—103.
- D.: La questione dei cristiani a Pompei. *Riv. di Studi Pompeiani* I, 1934, pp. 116—165, 217—261.
- MARUCCHI, *RQS* 1896 v. *Bibliographie générale*.
- MATTINGLY, Harold: *Roman Coins*. London 1927.
- MOREAU = JACQUES MOREAU: *La persécution du christianisme dans l'Empire Romain. Mythes et Religions*. Paris 1956.
- J.: Rec. (PIO FRANCII DR' CAVALIERI: *Constantiniana. Studi e Testi* 171. Città di Vaticano 1953) dans *ByzZ* 47, 1954, pp. 134—142.
- MORBY — CHARLES R. MORBY: *Early Christian Art²*. Princeton 1953.
- Charles R.: The Origin of the Fish Symbol. *Princeton Theological Review* 8, 1910 pp. 93—106, 231—246, 401—432; 9, 1911 pp. 268—289.
- MURRAY, Gilbert: *Five Stages of Greek Religion³*. New York 1955.
- NESTORI, Aldo: Un cimitero cristiano anonimo nella villa Doria Pamphilij a Roma. *RAC* 35, 1959 pp. 5—47.
- NEUSS — WILHELM NEUSS: Die Oranten in der altchristlichen Kunst. *Festschrift Paul Clemen*. Dusseldorf 1926 pp. 130—149.
- NOCK v. *GOODENOUGH*.
- OLCK, *RE* VII s.v. *Hedera*.
- OTTO, W. F., *RE* VII s.v. *Fortuna*.
- PETERSON — E. PETERSON: *EΙΣ ΘΕΟΣ. Epigraphische, formgeschichtliche und religionsgeschichtliche Untersuchungen*. Förschungen zu Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments. N. F. Heft 24. Göttingen 1926.
- PFAPP, *RE* II A s.v. *Sepulcrumulten*; *Sepulcri violatio*.
- QUASTEN, Johannes: Der gute Hirte in frühchristlicher Totenliturgie und Grabskunst. *Studi e Testi* 121. Città di Vaticano 1946 pp. 373—406.
- RINGBOM — LARS-IVAR RINGBOM: *Paradisus Terrestris. Myt, bild och verklighet*. Acta Soc. Scient. Fenn. N.S. C 1. Helsingfors 1958.
- DE ROSSI, G. -B.: Notizie — Lucerne cristiane. *BAC* 1867 p. 32.
- Sarcofago sculto cristiano antichissimo. *BAC* 1891 p. 55 ff.
- Escavazioni nel cimitero di Callisto. *BAC* 1868 p. 6.
- RS v. *Bibliographie générale*.

- RS = DE ROSSI: *Roma Sotterranea I—III v. Bibliographie générale.*
- RUHLA, L.: *Roschers Myth. Lexicon s.v. Tyche.*
- RUYSSCHAERT, J.: Réflexions sur les fouilles Vaticanes, le rapport officiel et la critique, données archéologiques et littéraires. *Revue d'histoire ecclésiastique* 48, 1953 pp. 573—684; 49, 1954 pp. 7—58.
- SCHACHERMEYR, Fritz: *Griechische Geschichte*. Stuttgart 1960.
- SCHILLER, G.: *Religion in Geschichte und Gegenwart*² IV s.v. *Nimbus*.
- SCHMALZ — HOFMANN⁹ v. Bibliographie générale.
- SCHNYDER = WILHELM SCHNYDER: Die Darstellungen des eucharistischen Kelches auf altchristlichen Grabinschriften Roms und deren Bedeutung in der sepulkralen Symbolik. *ΣΤΡΩΜΑΤΙΩΝ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΩΝ. Mitt. dem zweit. int. Congr. für christ. Arch. zu Rom* 1900 pp. 97—118.
- SCHUPPE, E.: *RE* XVIII 2 s.v. *Patagium*.
- SESTON, William: La vision païenne de 310 et les origines du chrisme Constantinien. *Mélanges Cumont*. Bruxelles 1936 pp. 373—394.
- SMITH, A. H.: L. Ampudius Philomusus. *JRS* 8, 1918 pp. 179—182.
- STERN — H. STERN: *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations*. Inst. Français de Beyrouth 55, 1953.
- STOMMEL, Eduard: *Beiträge zur Ikonographie der konstantinischen Sarkofagplastik*. Theophaneia 10, 1954.
- *RLAC* IV v. Bibliographie générale.
- STUHLFAUTH — GEORG STUHLFAUTH: Die Sinnzeichen der altchristlichen Kunst. *Theologische Blätter* 1939 col. 209—224.
- *RAC* 1942 v. Bibliographie générale
- STUIBER — A. STUIBER: *Refrigerium interim. Die Vorstellungen vom Zwischenzustand und die frühchristliche Grabeskunst*. Theophaneia 11, Bonn 1957. /Rec. F. W. DRECHMANN, *Byzz* 51 1958 pp. 152—154; J. M. C. TOYNBEE, *JThS* 9 1958 pp. 141—149; I. DE BRUVNE, *RAC* 34 1958 pp. 87—118.
- STUIBER, A.: *RLAC* II s.v. *Brot* B, christlich I.
- STUMPF, P.: *RLAC* I s.v. *Anker*.
- STYGER, Paul: *Die altchristliche Grabeskunst*. München 1927.
- *Die römischen Katakomben*. Berlin 1933.
- *Römische Märtyrergräber* I. Berlin 1935.
- SÜLLING v. Bibliographie générale.
- SUKENIK, E. L.: The Earliest Records of Christianity. *AJA* 51, 1947 pp. 351—365.
- SULZBERGER — MAX SULZBERGER: Le Symbole de la Croix et les Monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens. *Byzantion* 2, 1925 pp. 337—448.
- SUTHERLAND, C. H. V.: Diocletian's Reformed Coinage in Britain. *Centennial Publication of the Am. Num. Soc.* New York 1958 pp. 627—649.
- SYDENHAM, E. A.: *The Roman Republican Coinage* rev. by G. C. HAINES London 1952.
- THURSTON, Herbert, *The Catholic Encyclopedia* III s.v. *Chalice*.
- THÜLICH, Paul: The Religious Symbol. *Journal of Liberal Religion* 2, 1940 pp. 13—33.
- TOYNBEE, Jocelyn M. C.: Roma and Constantinopolis in Late Antique Art from 312—365. *JRS* 37, 1947 pp. 135—144.
- *The Dublin Review* v. GUARDUCCI, Bibliographie générale.
- *JThS* v. STUIBER
- TOYNBEE, Jocelyn WARD PERKINS, John: *The Shrine of St. Peter and the Vatican Excavations*². London 1958.
- VOGT, Josef, *RLAC* III s.v. Constantinus der Grosse.

- VOELKL. — L. VOELKL. Archäologische Funde und Forschungen. *RQS* 54, 1959 pp. 81—113.
- WALTZING, J.-P., *DACL* III 2 s.v. *Collegia*.
- WASER, *Roschers Myth. Lexicon* V s.v. *Tyche*, in bildlicher Darstellung.
- WESSEL, Klaus: Die Entstehung des Crucifixus. *ByzZ* 53, 1960 pp. 95—111.
- WILPERT, Josef: *Prinzipienfragen der christlichen Archäologie*. Freiburg 1889.
- *Gewandung* — JOSEF WILPERT: *Die Gewandung der Christen in den ersten Jahrhunderten*. Kohl 1898.
- *Vestiaro* = JOSEF (GIUSEPPE) WILPERT. *Un capitolo di storia del vestiario. Tre studi sul vestiario dei tempi precostantiniani*. Roma 1898.
- *Die Malereien der Katakomben Roms*. Freiburg 1903.

POSITION SOCIALE DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS LES INSCRIPTIONS

I. CRITÈRES INDICANT LA POSITION SOCIALE

La majeure partie de nos inscriptions remonte vraisemblablement à une époque postérieure à l'année 313 (cf. p. 43) durant laquelle le christianisme se trouva d'abord à égalité avec les autres religions et devint finalement, à partir des dernières années du règne de Théodose, religion d'État. C'est ainsi que les personnes mentionnées dans les inscriptions ont pu appartenir à n'importe quel groupe social. Cependant la forme et le contenu de ces inscriptions montrent qu'il n'en va pas ainsi, mais que, à deux exceptions (2; 330) près, toutes ces personnes appartenaient au peuple proprement dit (*plebs*). De fait les inscriptions sont toutes dépourvues de dates et ce sont des personnes privées, habituellement des parents plus ou moins éloignés, qui les ont fait poser; sauf dans quatre cas sans doute (2; 240? 320, 330) elles ne portent aucune mention de titre ou de classe sociale. Sur aucune d'entre elles non plus ne figure le nom de quelqu'un de connu.

Tout cela est naturel si l'on pense à la provenance des inscriptions. Elles ont été retirées des catacombes ou d'ailleurs aux 16e et 17e siècles parce qu'elles présentaient quelque intérêt sous un certain point de vue. Dans ces conditions elles représentent un niveau supérieur au niveau moyen des inscriptions funéraires, quand bien même le critère des chercheurs n'eût pas été le niveau social, mais la valeur de curiosité ou la qualité religieuse. Mais il est évident que parmi les inscriptions du musée du Vatican, celles qui mentionnent une personne appartenant à une couche sociale supérieure ont déjà été publiées à maintes reprises en raison de leur importance en tant que sources de renseignements; c'est le cas par exemple des inscriptions datées publiées par De Rossi dans *ICVR*.

Bien que ce soient des gens de la *plebs* qui aient fait poser presque toutes nos inscriptions, il y a lieu d'étudier de plus près quels groupes de cette classe sociale, vaste et hétérogène, sont représentés par les personnes qui y sont mentionnées. Du fait que nous connaissons très mal les structures de la *plebs* à la fin de l'antiquité et que les inscriptions de caractère privé ne fournissent que peu de renseignements sur les défunt et leurs proches, le travail se heurte à de grandes difficultés. Aussi les résultats resteront-ils très approximatifs et hypothétiques. Il y a cependant un certain nombre de critères que l'on peut utiliser dans cette étude et dont nous nous servirons dans l'examen de notre documentation. Certes le caractère réduit de notre documentation et le manque de bonnes études qui faciliteraient les comparaisons ajoutent encore à la difficulté.

Les critères suivants ont été utilisés dans l'étude des personnes mentionnées dans nos inscriptions:

1. Taille des inscriptions et longueur du texte
2. Noms figurant dans les inscriptions
3. Langue des inscriptions
4. Vertus mentionnées par les inscriptions
5. Rares indications qui concernent directement la position ou la profession des défunt ou de leurs proches.

Même lorsqu'on réunit les renseignements fournis par tous ces critères le résultat demeure encore extrêmement incertain et vague.

II. ASPECT EXTÉRIEUR DES INSCRIPTIONS

Comme nos inscriptions ne sont plus *in situ* et comme on ne sait pas grand chose des conditions dans lesquelles elles ont été découvertes, le meilleur critère qui permettrait d'étudier la position sociale des défunt qui y sont mentionnés, fait défaut. Cependant les pierres tombales fournissent par elles-mêmes quelques indications. Bien que la taille et l'ornementation d'une pierre tombale de même que la longueur de l'inscription ne dépendent pas uniquement de la richesse de celui qui les a fait poser et qui est le plus souvent un proche, mais dépendent aussi du désir de se mettre en frais en souvenir d'un disparu pour qui on avait beaucoup d'affection, on peut tout de même supposer sans doute que plus de trois cents inscriptions en moyenne reflètent le niveau de fortune et les habitudes funéraires d'un groupe social déterminé. Il ne faut toutefois pas oublier le fait que notre documentation a une provenance très hétérogène. Elle couvre un laps de temps assez long, au cours duquel les habitudes funéraires d'un même groupe social — par suite par exemple d'une baisse de son niveau de fortune — ont pu changer. De plus elle provient de catacombes différentes dans lesquelles il a pu y avoir des niveaux différents et des habitudes funéraires différentes. Du fait que, on l'a dit, la majorité des inscriptions a été réunie aux 16e et 17e siècles pour des motifs largement dominés par la curiosité, on peut *a priori* supposer que nos inscriptions représentent des habitudes funéraires relativement fastueuses — ce que semblent indiquer également les nombreux symboles que l'on trouve dans ces inscriptions.

La taille moyenne (plus grande longueur et plus grande largeur) de nos inscriptions demeurées parfaitement intactes est un peu supérieure à la moyenne des dimensions de *ICVR*, ce qui peut indiquer que cet ensemble, qui provient d'un choix délibéré, représente un niveau social et une richesse un peu plus élevés que la moyenne. Il faut cependant remarquer que dans

le choix on a manifestement tenu compte du caractère particulier du contenu, par exemple sa qualité affective, qui peut représenter un sentiment pur et en même temps la disposition à faire un sacrifice exceptionnellement grand pour l'inscription funéraire d'un défunt qui était cher. Mais la taille de la plaque de *loculus* n'a sans doute pas pu avoir de bien grande influence sur la dépense dans un pays où le marbre était relativement bon marché et où de plus on réutilisait souvent de vieilles inscriptions. C'est ainsi que nous possédons un certain nombre d'inscriptions où une pierre de grande taille ne comporte qu'un ou deux mots seulement (68; 77; 112; 181; 186).

Il est vraisemblable que la longueur du texte est un meilleur critère de la richesse et du niveau social, que la taille de la pierre. Les honoraires du *lapicida*, sans doute calculés selon le nombre de caractères gravés (KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 24), constituaient certainement l'essentiel des frais de commande d'une plaque de *loculus*. Par conséquent quelqu'un de vraiment pauvre n'avait pas la possibilité de faire graver un texte bien long, même en s'adressant à l'officine la meilleur marché possible. Le fait que la majorité des inscriptions comporte plus de trente caractères, prouve à notre avis que ceux qui les ont commandées n'appartenaient pas à la catégorie la plus pauvre. Au point de vue chronologique on peut sans aucun doute constater que les textes des inscriptions s'allongent progressivement, mais cela s'est produit principalement en utilisant des abréviations d'une manière toujours plus générale, sans que le nombre des caractères ait changé notablement. Par ailleurs il faut croire que le niveau social des chrétiens s'est élevé quelque peu après 313 ou plutôt que le christianisme s'est également répandu dans des couches un peu plus riches de la *plebs*.

Dans notre documentation la majeure partie des différences paléographiques ne provient probablement que rarement d'une différence de date, et surtout du fait que le travail a été exécuté par des officines différentes. Ceux qui étaient plus fortunés ne faisaient pas seulement graver une inscription plus longue, mais s'adressaient aussi à une officine meilleure et plus chère. Il est certain que certaines inscriptions formées de grands caractères ont coûté plus cher que celles de même longueur mais formées de caractères plus petits. La taille des caractères dépendait naturellement en partie de la taille de la plaque de *loculus* qui, dans le cas par exemple d'une tombe d'enfant ne pouvait pas atteindre une taille maximum aussi grande que dans le cas d'une tombe d'adulte. Mais il ne fait pas de doute que celui qui avait les moyens de faire graver de grands caractères était aussi assez riche pour acheter une plaque suffisamment grande.

Les symboles et les autres ornementations de la plaque, par exemple les *hederae*, entraînaient également une augmentation des dépenses et supposaient une certaine aisance et un certain niveau social. Comme nos inscriptions comportent un nombre considérable de symboles (cf. Symboles),

ce qui est dû probablement à l'intérêt que leur portaient ceux qui ont rassemblé ces inscriptions, on peut y voir la marque d'une petite fortune et d'un certain niveau social des proches des défunt.

En conclusion, d'après la taille de l'inscription, la longueur du texte, la qualité du travail effectué, l'abondance de l'ornementation et des symboles, on peut considérer que la collection d'inscriptions que nous avons et qui est dûe à la curiosité de ceux qui l'ont rassemblée, représente un niveau moyen un peu plus élevé que celui des inscriptions de telle ou telle catacombe. Autrement dit, les personnes mentionnées dans nos inscriptions étaient des gens de la *plebs*, plus aisés et d'un niveau plus élevé que d'ordinaire. Par ailleurs il est également évident que — vu la provenance des inscriptions — ces gens forment un groupe assez incohérent et hétérogène, comme le prouvent déjà les importantes différences d'aspect extérieur et de taille des inscriptions. En tout cas à peu près personne d'entre eux n'appartenait à la partie de la *plebs* la plus pauvre et la plus ordinaire, qui ne pouvait probablement pas mettre de plaque de *loculus* sur les tombes de ses défunt. Il est impossible de dire avec certitude en quelle mesure les données chronologiques ont eu une influence sur l'évolution de l'aspect extérieur de notre documentation. On ne saurait dire si l'accentuation de son caractère hétérogène au 4e siècle est due à son augmentation ou réellement au fait que l'Église était devenue plus hétérogène, comme c'est vraisemblable.

III. RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES NOMS

Environ 20 % des noms figurant dans nos inscriptions représentent un type de nom où figure, soit seul soit accompagné d'autres noms, un *gentilicium*, le signe distinctif du citoyen libre. Les noms du type *cognomen*, qui figurent utilisés seuls dans 77 % des cas, ne sont toutefois pas, c'est évident, des noms d'esclaves, mais en majeure partie des noms de citoyens libres d'une époque où le système d'un nom unique était à nouveau en train de supplanter le système traditionnel de deux (ou trois) noms. Les deux types de noms, le nouveau et l'ancien, ont été utilisés un certain temps conjointement; ils représentaient alors un niveau social et un degré de fortune différents. Comme il ressort des listes de consuls et de sénateurs, le vieux système du *gentilicium* est resté en usage officiel dans les classes sociales supérieures jusqu'au 6e siècle (SUNDWALL, *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römertums*, pp. 84—170), bien que dans l'usage non officiel le système du nom unique gagnât alors encore du terrain. Les couches sociales les plus basses, la *plebs*, qui n'avaient ni le besoin ni l'occasion d'écrire dans les documents officiels le *gentilicium* exigé par la tra-

dition romaine, n'utilisaient en pratique, notamment dans les inscriptions funéraires, qu'un (ou auparavant deux) *cognomen*. Comme il y a lieu de supposer qu'une partie des personnes de nos inscriptions qui utilisaient un *gentilicium* étaient d'une époque relativement tardive, la même que la partie qui utilisait un *cognomen* (cf. Chronologie), les deux types de noms figurent conjointement dans notre documentation, bien que les *gentilicia* soient en moyenne plus anciens. Cela prouve qu'une différence de système de noms ne signifie pas toujours une différence chronologique, mais peut signifier aussi une différence sociale. Une notable partie des gens désignés par un *gentilicium* porte l'un ou l'autre élément des *nomina* utilisés par la famille impériale (cf. p. 42). Les *Aurelii*, *Flavii* et *Valerii* ont pu acquérir le droit de cité ou bien descendre de quelqu'un qui a reçu le droit de cité d'un membre particulier de ces grandes familles, mais il est plus vraisemblable qu'ils aient été soit eux-mêmes soit leurs ancêtres du nombre des très nombreux esclaves impériaux (CARCOPINO, *Daily Life*, p. 77; WESTERMANN, *RE* Suppl. VI, col. 1036 s.). On en a également un signe par les nombreux *cognomina* d'origine grecque qui sont joints dans notre documentation aux *gentilicia* impériaux (27; 64; 166; 220; 234; 303). Les noms grecs étaient des noms d'esclaves en faveur et la plupart du temps ils passaient aux affranchis dès la première génération. Comme les romains appréciaient tout ce qui a rapport avec l'État, il est possible que les affranchis de l'empereur aient souligné très spécialement, à l'aide du *gentilicium* qu'ils utilisaient, qui était leur *patronus*. Il semble de plus que pour des gens parlant grec recevoir un *gentilicium* latin ait signifié beaucoup (cf. BARROW, p. 211; DUFF, p. 57). La présence de certains *gentilicia* relativement rares (cf. 49, *Matidia*, nom sabellien) indique peut-être que certains parmi leurs membres également appartenaient à la *plebs* chrétienne et qu'ils utilisaient volontiers leur vieille forme de nom. Certes certains d'entre eux ont pu être d'une époque assez ancienne pour que l'usage du nom se trouve expliqué par là.

Il est encore plus difficile de parler des origines de ceux qui ne portent qu'un seul *cognomen*. Bien que 32 % des *cognomina* soient d'origine grecque, on ne saurait en conclure qu'il y a une même proportion de gens de cette origine, car il a pu se faire qu'on donne aussi par élégance un nom grec aux esclaves d'origine occidentale (M. L. GORDON, *JRS* 1924, p. 104 s.). Il est manifeste que certains noms grecs, notamment *Sophus* qui apparaît déjà à l'époque de la République dans les familles consulaires, par exemple chez les *Sempronii*, étaient entièrement entrés dans l'usage latin et avaient perdu leur caractère étranger. Cependant la proportion de gens d'origine grecque dans nos inscriptions était importante, comme nous essaierons de le montrer au chapitre suivant.

Les *cognomina* barbares, qui représentent une proportion de 5 %.

illustrent peut-être mieux que les *cognomina* grecs l'origine de la famille de ceux qui les portaient, car on ne les donnait guère à d'autres qu'à ceux qui étaient réellement des barbares, et on a certainement cessé le plus rapidement possible de les employer, exception faite pour les noms hébreux en rapport avec la Bible.

La majeure partie des *cognomina* latins sont de ceux qu'on rencontre déjà beaucoup plus tôt (p. 50) et qui peuvent être des noms d'esclaves ou d'affranchis (par exemple *Iustus*-a 5; 160; 181, *Crispus* 65, *Dexter* 238, *Faustinus*-a 47; 83; 180; 253; 326, *Felix* 147(?), *Fortunatus*-a 270; 294 cf. aussi PERGREFFI I, p. 315 s.). Mais la véritable classe sociale ne saurait être déterminée d'après le nom. Certains noms latins caractérisaient depuis toujours ceux qui les portaient comme esclaves ou descendants d'esclaves, par exemple *Fortunatus* (grec *Eutyches*) et *Felix* (cf. DUFF, p. 56); une fois affranchis de l'esclavage, les gens qui portaient ces noms cherchaient à dissimuler leur origine en changeant leur nom (cf. Martial, VI 17). Mentionnons un certain nombre d'exemples de noms, tirés de l'étude faite par DUFF (op. cit., p. 110) et qui figurent dans notre documentation: *Faustus* a changé son nom en *Crescens*, *Ianuarius* en *Frontus*, *Restitutus* en *Maximus* et *Vitalis* en *Saturninus*.

On peut peut-être dire la même chose des noms terminés en *-anus* et formés à l'aide d'un vieux suffixe indiquant un nom d'adoption (cf. DUFF, p. 53) qui indiqueront plus tard, outre la parenté en général, le nom de l'empereur qui a donné l'affranchissement (cf. plus haut, pp. 56, 64).

Il est difficile de dire dans quelle mesure on peut conclure du caractère fortement païen de l'ensemble des noms — même si l'on exclut, outre *Laurentius*, tous les autres noms de saints et de martyrs, le nombre des noms chrétiens sur l'ensemble des noms est extrêmement faible — autre chose que l'influence d'une forte tradition et d'un entourage païen. Des noms comme ceux qui sont tirés des noms de dieux ont une forte tendance à perdre leur pleine valeur et à ne plus être donnés par affection qu'aux proches les plus aimés. Cependant la présence de noms tels que les noms de dieux peut s'expliquer du fait que, parmi les personnes mentionnées dans nos inscriptions, il a dû y avoir aussi des convertis et que la toute nouvelle religion a pu avoir une influence sur le choix du nom des enfants lorsque ceux-ci sont nés après la conversion de leurs parents.

Il ne fait pas de doute qu'une analyse précise de l'ensemble des noms et leur comparaison avec les noms figurant dans d'autres inscriptions pourraient donner un certain nombre d'indications sur le niveau social de ceux qui les portaient. Mais on peut en tout cas conclure de cet ensemble qu'il illustre lui aussi le caractère hétérogène au point de vue social des personnes mentionnées dans nos inscriptions. Il est manifeste qu'il y a eu parmi elles beaucoup d'affranchis, dont une partie affranchis par les empereurs, et

même peut-être des esclaves. Il est par contre impossible de dire quelle a été la proportion de ces affranchis. De plus il apparaît clairement d'après l'ensemble des noms que les personnes figurant dans notre documentation ont subi l'influence d'une forte tradition païenne car ils vivaient dans un milieu païen. Un certain rôle a sans doute été joué par le fait qu'une partie d'entre elles étaient des convertis qui ont pu porter naturellement depuis leur naissance et même intentionnellement un nom païen.

IV. LA LANGUE ET LES NOMS COMME MIROIRS DE LA NATIONALITÉ

A l'époque impériale Rome était nationalement et linguistiquement hétérogène du fait qu'y venaient — ou y étaient amenés comme esclaves — des gens de toutes les régions de l'immense empire, voire même d'ailleurs. Les contemporains, par exemple des auteurs satiriques comme Juvénal (3, 60—65; cf. M. L. GORDON, *JRS* 1924, p. 95), en étaient parfaitement conscients. Cependant un important mouvement de migration ne peut être constaté avec une certaine précision que dans les classes des sénateurs et des chevaliers (cf. par exemple BARBIERI, pp. 544—549, et STEIN, *Ritterstand*, pp. 363—418). TENNEY FRANK s'est efforcé de calculer la proportion de gens d'origine étrangère sur la population de Rome au second siècle après J. C. (»Race Mixture», p. 693); il est arrivé, après étude d'une importante documentation d'inscriptions, au résultat qu'il y avait au moins 80 % d'étrangers d'origine surtout grecque ou orientale. Mais sa méthode de travail a soulevé bien des oppositions (M. L. GORDON, *JRS* 1924, p. 101 s.).

En tout cas il y avait à Rome à l'époque impériale une partie importante et mélangée de la population qui était d'origine étrangère et qui a continuellement reçu un apport nouveau. Il s'y est évidemment produit une latinisation, puisque le latin constituait la langue de la majorité et était aussi la langue administrative. Parmi les chrétiens, la proportion des gens de langue grecque a été particulièrement grande, parce que c'est parmi eux justement que l'Église a été fondée et que les livres saints et toute la terminologie doctrinale de l'Église étaient en grec. Notre documentation prouve quant à elle la force des influences grecques. Un tiers environ des *cognomina* sont d'origine grecque (p. 49). Une partie importante de ceux qui les portaient appartenait certes à des familles déjà — peut-être depuis longtemps — latinisées, comme le montre la langue latine des inscriptions. En tout cas on peut supposer que la proportion des noms grecs est plus forte que dans les inscriptions païennes de la même époque.

La meilleure preuve du fait que, parmi les personnes mentionnées dans nos inscriptions, il y avait réellement des gens de langue grecque est

fournie par les 32 inscriptions de notre documentation qui sont écrites en grec, ou en latin avec des caractères grecs (64; 69—92; 94—98; 272; 288; 290). On y décèle aussi clairement le processus de latinisation et son influence sur les noms. C'est ce qui a eu lieu dans les inscriptions en langue latine gravée en caractères grecs (pour la possibilité que les chrétiens des premiers siècles furent influés par l'usage de la langue grecque dans l'Eglise, cf. p. 4). Une évolution apparaît souvent dans le changement des noms à la génération suivante. Ainsi *ΕΔΠΙΔΙΣ* et *ΥΓΕΙΑ* ont fait mettre une inscription funéraire grecque pour leur fille *ΡΟΥΦΕΙΝΗ* (71) qui, on le voit, avait déjà un nom latin. Par contre *ΦΛΑ(βιος)* *ΑΣΚΑΗΗΙΟΣ[ΟΤΟΣ]* et *ΛΥΡ(ηλια)* *ΖΩ[ΤΙ]KH* avaient donné à leur fils (*ΦΛΑΒΙΩΡ*) *ΑΣΚΑΗΗΙΟΛΟΤ]Ω* dans une inscription en langue grecque, le *cognomen* grec de son père (64); il est possible que les parents aient été affranchis par l'empereur ou soient des *peregrini* ayant reçu de lui le droit de cité. *ΦΑΥΣΤΕΙΝΟΣ* lui-même fit mettre une inscription grecque pour sa fille, *KYPIAKHINI*, qui avait un nom grec (83). *Cyriace* est cependant un nom proprement chrétien (p. 69 s.). Les mariages mixtes entre personne de langue latine et personne de langue grecque ont vraisemblablement été un phénomène courant, ce qui a accru la latinisation. Peut-être faut-il voir des marques de ce phénomène dans des inscriptions telles que 80 que les époux *MENANAPΟΣ* et *ΠΟΜΠΩΝΙΑ* ont fait mettre pour leur fille *ΙΑΣΩΝΙΣ*, ou 89 qu'*ΕΡΜΗΣ* a fait mettre pour son épouse *ΟΥΡΣΑ*, ou 272 qu'*ΕΦΕΣΙΑ* a fait placer pour *ΒΕΙΤΑΛΙΕ* qui était peut-être sa fille. Des inscriptions latines extrêmement nombreuses portent encore plus souvent la marque de mariages mixtes *ELPIS* et *SABINIANVS* (179), *Hermione* et *Lucius*, enfant *AMETHVST* (182), *RHODOPE* et *LIUS DEXTER* (238), *EV[MORFVS* et *Felicitas* (250), *SIMPLIX* et *DIONYSIA TH[* (255), *GENETHLIA* et *Iugas* (268), *Q. FABIVS GAVDENTIVS* et *Ths>aslia* (311). Certes on ne peut alors conclure du nom la langue de la personne, mais bien le degré de latinisation. De nombreuses personnes portant un nom latin ont pu être encore de langue grecque et inversement des gens portant un nom grec utilisaient déjà le latin.

On peut parfois suivre l'évolution. 149 commence par une formule de début en langue grecque *EN O[Ι]PH (EN EIPHNH?)* mais continue en latin. Cette inscription a été mise par *ALEXANDER AVVS BRISEIS AVIA ADSERTOR N[A]BIG[IA] F(A)R(ENTES)* pour leur petit-enfant et enfant *FELICITATI INNOCENTISSIMAE*.

Il est donc manifeste que les personnes mentionnées dans nos inscriptions étaient en très grande partie d'origine grecque, et même en grand nombre de langue grecque. Les mariages «mixtes», le bilinguisme et la latinisation étaient des phénomènes courants. Cela confirme les hypothèses pré-

céentes, car de larges couches de la *plebs* répondait à ces données: elles étaient issues en grande partie d'affranchis venus de l'orient hellénique et n'avaient pas, à l'instar d'une partie de la classe supérieure, un très fort sentiment national latin.

Bien que le caractère grec apparaisse fortement dans l'ensemble des noms et dans la langue des inscriptions, tous les étrangers n'étaient pas, tant s'en faut, des descendants de grecs, mais en grande partie des orientaux grécisés. Par exemple le garçon mentionné dans l'inscription en langue grecque d'*EΥΠΕΝΙΣ* et *ΗΣΥΧΙΣ* portait le nom de *Πιμεστός* (88). *Αρμανός* (98) est mentionné par contre comme étant le frère de *ΜΕΝΕΚΛΗΣ*, *FLABRIA PERISTERIVS* était mariée avec *Barighal* (178). Dans notre documentation il y a en tout 5 % de *cognomina* barbares, mais il faut noter que les *cognomina* barbares ont été latinisés ou grécisés bien davantage que les *cognomina* grecs (cf. par exemple DUFF, p. 8). C'est ainsi que, dans les milieux mentionnés dans nos inscriptions, il y a probablement eu relativement beaucoup d'étrangers et de barbares, qui cependant se romanisèrent rapidement. Cela indique aussi que les chrétiens de nos inscriptions descendaient d'un ensemble relativement hétérogène et fortement étranger d'affranchis — ou de leurs descendants — ce qui peut expliquer en partie les fautes de langue et les vulgarités qui se trouvent dans les inscriptions.

V. LES VERTUS DES DÉFUNTS ET LE NIVEAU SOCIAL.

Du fait que des milieux sociaux différents louent chez leurs défunts des qualités un peu différentes, on peut chercher à savoir, en étudiant les vertus mentionnées dans les inscriptions funéraires, à quels milieux sociaux ces défunts appartenaient. Il faut cependant remarquer que le christianisme a eu une influence dans l'uniformisation des vertus mentionnées. Un regard même rapide sur nos inscriptions montre cependant que la tradition païenne était encore très vivante dans les mentions des vertus, si bien que l'influence chrétienne n'a pas fait disparaître tous les traits illustrant les différentes classes sociales. A partir des inscriptions païennes, M. PERTTI HUTTUNEN a fait une étude des notions de vertus dans les inscriptions funéraires de la Rome impériale, étude qui fournit une précieuse documentation pouvant servir de comparaison.

La répartition des inscriptions selon leur objet dans ces inscriptions païennes rappelle déjà beaucoup nos inscriptions. C'est ainsi par exemple qu'une épouse reçoit beaucoup plus d'inscriptions qu'un époux (HUTTUNEN, pp. 151, 184; cf. Biométrique, p. 198). C'est naturel, puisque la seule personne, ou presque, qui pouvait mettre une inscription pour une épouse

était son époux, alors que pour un époux, il y avait aussi ses collègues, son *collegium* funéraire (DUFF, p. 117).

Dans les inscriptions païennes il y avait une différence évidente entre les classes supérieures et la *plebs*, car pour tous ceux qui avaient d'une manière ou d'une autre une position officielle ou une situation administrative, cela suffisait à indiquer la qualité du défunt selon des notions authentiquement romaines. (Il semble toutefois qu'un changement se soit produit après Dioclétien; les sénateurs eux-mêmes reçurent alors plus souvent dans leurs inscriptions funéraires la mention de leurs *virtus*, cf. HUTUNEN, p. 74 s.) De même les militaires reçurent la mention de leurs mérites. Le *bene merenti* authentiquement romain leur convenait particulièrement bien, puisqu'ils *stipendia meruerunt*; c'était aussi la vertu la plus courante chez les chrétiens (HUTUNEN, pp. 111-118). Il semble aussi que cela convint particulièrement bien aux épouses de l'avis de leurs maris (1; 5; 17; 27; 28; 29; 30; 42; 43; 47; 53; 101; 104; 132; 143; 154; 159; 177; 183; 213; 215; 218; 252; 253; 262; 273; 278; 296; 305; 317; 322). C'était souvent la seule qualité reconnue à une épouse énergique, mais on a parfois adjoint une autre vertu, qui elle se rencontre plus rarement seule. Mais dans les inscriptions chrétiennes il y avait un trait supplémentaire, qui consistait en ce qu'on mentionnait bien plus fréquemment que dans les inscriptions païennes combien de temps le défunt avait été marié (13; 27; 30; 34; 38; 42; 47; 93; 100; 130; 136; 143; 154; 176; 203; 215; 232; 237; 253; 262; 276; 294; 296; 305; 311; 315; 322). Parfois est ajouté une épithète indiquant un service conjugal spécial, mais on considérait généralement comme une chose évidente que le conjoint ait très méritoirement rempli ses devoirs. Dans ces conditions il n'était qu'exceptionnellement nécessaire de souligner sa moralité (93; 207). On peut peut-être noter en liaison avec cette attitude favorable au conjoint que parfois suffisait la seule mention de «à mon épouse» (*uxori*, *coniugi suae*, etc.), qui pouvait être soulignée en mentionnant que celui qui faisait mettre l'inscription était le *maritus*. On utilisait plus rarement une expression, à notre point de vue, plus sentimentale, comme *dulcissimae*: une telle expression convenait mieux, à l'époque païenne déjà, aux rapports entre parents et enfants (HUTUNEN, p. 205). Les mots exprimant l'amour: *cara* (261), *carissima* (311), *multum dilecta* (158), *ob caritatem* (66), étaient beaucoup plus rares que dans les inscriptions païennes parce que l'amour surnaturel s'était ajouté à l'amour terrestre. Il apparaît donc d'après les mentions de *virtus* des inscriptions de notre matériel que les notions de *virtus* avaient quelque peu changé, mais que la tradition païenne, comme dans le cas de *bene merenti*, était demeurée forte là où elle soutenait une notion chrétienne. Bien que dans nos inscriptions chrétiennes il y ait un peu plus de sentiments personnels exprimés que dans les inscriptions païennes (38; 66; 89; 93; 136; 157; 191; 207; 232; 253; 306),

ils sont eux aussi passablement stéréotypés et conventionnels -- ce qui provient sans doute du fait que ceux qui les firent mettre appartenaient à la *plebs* et n'étaient ni littéraires ni originaux. En tout cas il s'agit de vertus typiques de personnes privées, ce qui prouve également que les défunts appartenaient à la *plebs*.

Jaakko Suolahti

VI. CAS SPÉCIAUX

A. ACHAT D'UNE TOMBE, RÉSERVATION D'UN LIEU DE SÉPULTURE

Nous avons précédemment souligné que la majeure partie de nos inscriptions ont été mises par la *plebs* (p. 167). Par contre les inscriptions individuelles ne donnent que très rarement d'indications quant à la position sociale des défunts à l'intérieur de la *plebs*. Notre supposition, selon laquelle notre documentation représente les couches les plus aisées de la *plebs* (il n'y a certainement pas d'esclaves) ne repose que sur des bases très faibles si l'on ne fait pas entrer en ligne de compte le fait que les mots tels que *coniunx*, *maritus*, *parentes*, *pater*, *mater*, *frater* etc. indiquent d'une manière générale que ce sont des citoyens libres qui ont fait placer les plaques de *loculus* qui portent ces mots (il est vrai qu'à l'époque impériale on peut parler de vraies familles d'esclaves et que les juristes eux-mêmes avaient des termes pour les différents membres des familles d'esclaves, cf. BARROW, p. 153, y compris la note, mais ces cas étaient certainement exceptionnels). Dans quatre cas nous avons la mention de l'achat (123) ou de l'aménagement (203? 270; 314) d'un lieu de sépulture du vivant du défunt. Cela n'était possible que dans des cas exceptionnels (cf. DESSAU 1618; 1710; 4993 a; 7724) pour des esclaves qui ne pouvaient pas avoir d'autre propriété que le *peculium* approuvé par leur maître (cf. NÖRLUND, p. 41). La situation s'était améliorée à l'époque impériale et on a pu joindre au *peculium* un droit de possession (op. cit., p. 45 s.; cela concernait au début les esclaves de l'empereur), mais il n'est cependant pas probable que les esclaves aient eu généralement la possibilité de se réservent (au cas où ils s'étaient joints à un collège funèbre, *collegium ieniorum*, où ils étaient admis, cf. NÖRLUND, pp. 67 s., 253, note 33) un lieu de sépulture, sans même parler de possession (DILL, pp. 261, 281). On peut dire avec une quasi certitude que les possesseurs de nos quatre inscriptions appartenaient aux citoyens libres de la *plebs*.

B. DOMICILE

A l'époque impériale, spécialement après la disparition des *tribus*, les mentions indiquant le domicile se généralisèrent dans les inscriptions (cf.

CAGNAT⁴, p. 62). La mention de la patrie ou de la ville natale était généralement placée à la suite du *cognomen* et était constituée soit par un adjectif soit, s'il s'agissait d'un nom de ville au singulier appartenant à la première ou à la seconde déclinaison, à l'ablatif ou au génitif (locatif), joint parfois au mot *domo* (op. cit., p. 64 s.). L'indication *natione*, par laquelle on entendait, non pas une ville ou un territoire, mais une nation, était accompagnée d'un adjectif déterminatif.

En 219, qui est fragmentaire, on a probablement la mention d'un lieu de naissance, indiqué sciemment pour faire contraste avec le lieu du décès, Rome; c'était une indication importante car elle montrait que la famille qui avait fait poser la pierre était venue de la province habitée dans la capitale. Dans le texte se trouve utilisée une locution rare: NATVS (il n'y a de cas correspondants chez Dessau et chez Diehl que dans des inscriptions poétiques). La localité est inconnue, mais *ITINO* peut être un fragment d'un nom de lieu; mais cette hypothèse est contredite par le fait que les cas parallèles où *natus* précède la mention du domicile sont rares (cf. *CIL* V 2500; 3467).

En 220 on mentionne la nationalité de celui qui a fait poser l'inscription, NATIJONE ITALIA. *Italus* et *Italicus* figurent relativement rarement. Le fait de souligner l'Italie comme patrie de quelqu'un signifiait la mise en avant de l'Italie aux dépens des autres territoires (cf. *CIL* III 5212. *Cives Romani ex Italia et aliis provinciis*. L'inscription remonte probablement à une époque postérieure à la réforme de Dioclétien. On y souligne que l'Italie se trouve dans une position spéciale bien que, du point de vue administratif, elle n'eut été qu'une province comme les autres. *CIL* III. D.III provient de Misenum. Comme les équipages de la flotte étaient en grande partie recrutés parmi les *peregrini*, il est naturel que dans les inscriptions funéraires des équipages on trouve souvent mentionnée la nationalité, cf. NÖRLUND, pp. 143, 282, note 13, et, par contraste avec la mention de la province, c'est la nationalité qui est indiquée dans ce texte. Cf. encore *CIL* V 1658; *CIL* III 353; *CIL* X 3412).

La troisième inscription (260) qui appartient à ce groupe est d'un caractère tout à fait spécial; ceux qui l'ont fait mettre ont fortement, on pourrait presque dire fièrement, souligné leur province et leur ville natale. Il est tout à fait possible que la pierre tombale ait été posée par une *sodalitas* nord-africaine, ou même ammaedarienne, à Rome. On a conservé très peu de renseignements sur Ammaedara, située dans la *Provincia Byzacena* (avant Dioclétien: *Africa proconsularis*). A l'époque des Flaviens a été fondée sur le territoire de la ville la *colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara* romaine (SCHMIDT, *RE* I, col. 1841). Dans les sources littéraires la ville est mentionnée pour la première fois en 256 après J. C., quand l'évêque de la ville a pris part au synode de Carthage (I. c.). Plus tard

deux *episcopi Amaderenses (sic)*, l'un catholique, l'autre douatiste, ont assisté aux pourparlers qui ont eu lieu à Carthage en 411 (l. c.).

C. ÉDUCATEURS ET TUTEURS D'ENFANTS

Trois inscriptions (166; 192; 233) donnent une idée de l'éducation et de la tutelle des mineurs. 166 est dédié FL. EVTYCHIA(F)... NONNAE (le texte est certes fragmentaire, mais le nom désigne probablement le défunt et non celui qui a fait mettre l'inscription. *Nonna* ou *nutrix* était le plus souvent une esclave grecque, cf. HERZOG-HAUSEN, *RE* XVII, col. 1497). *Nutrix* que l'on trouve naturellement en premier lieu dans les familles relativement fortunées, appartenait au groupe des *servi peculiares*, les esclaves travaillant dans l'entourage le plus proche du père de famille (op. cit., col. 1496) et, vu la qualité de la tâche qui lui était confiée, il avait une position respectée dans la famille (op. cit., col. 1495, cf. BARROW, p. 38). A l'époque impériale la fonction de *nutrix* était bien payée et nombreuses sont les *nutrices*, surtout celles qui n'avaient pas nourri leurs pupilles (*assa nutrix*), qui conservèrent leur place jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge adulte (HERZOG-HAUSEN, col. 1497). Les rapports chaleureux qui unissaient la *nutrix* et la famille, surtout les enfants dont elle s'était occupée, conduisirent très souvent à l'affranchissement de la *nonna* si elle n'avait pas déjà été affranchie: les inscriptions en portent souvent l'écho. Plus d'une *nutrix* a fait poser une pierre tombale à celui dont elle s'était occupée (cf. DESSAU 1202; 8537), mais souvent celui-ci a préparé un lieu de sépulture à celle qui l'a élevé (cf. *alumnus*... *nonnae*, de l'ordre des sénateurs, DESSAU 8542). C'est à ce groupe qu'appartient manifestement notre 166.

On a des preuves que la *nutrix* avait parfois la possibilité d'avoir une vie de famille propre et heureuse, cf. DESSAU 8531, *Crispinas coiugi... nutrici senatorum duum*; 8532, et il en va de même de son correspondant masculin *nonnus* ou *nutritor* (cf. DESSAU 8532 *Maecilio Hylati... nutritori Caeioniorum... patri mellito*, probablement du 4e siècle). Le 233 indique au contraire que le *nonnus* avait été si longtemps au service de la même famille que l'enfant dont il s'était occupé avait déjà une fille, qui par reconnaissance avait elle aussi participé à la pose de la pierre tombale. Dans ce cas *Tertullus* a suivi dans son nouveau foyer l'enfant dont il s'était occupé, quand celui-ci s'est marié.

192 est certainement une plaque de *loculus* dédiée à un enfant (orphelin?) originaire d'une riche famille et placé sous tutelle, qui avait vécu assez longtemps pour avoir un ami (cet *AMICVS*, *TIMOTHEVS*[S], n'avait manifestement pas pu parvenir à un niveau social important puisque son nom figure dans le texte après les tuteurs et éducateurs; le mot *AMICVS* qui se trouve dans le texte avant les *CVRATORES*, a probablement été ajouté plus

tard sur le côté de l'inscription parce qu'il n'y avait pas assez de place à la fin du texte, cf. *lapidem*). La richesse de l'enfant est indiquée à la fois par le pluriel *nutritores* et par la mention de plusieurs tuteurs. Il est évident qu'on ne nommait pas plusieurs tuteurs pour ceux qui appartenaient aux couches les plus pauvres du peuple. La situation et les pouvoirs des tuteurs étaient déterminés avec précision par la loi. Ils pouvaient appartenir à n'importe lequel des ordres de la société (Cod. Theod. III 17,3, de 389 après J. C.: *tutores curatoresque ex quolibet ordine idoneus faciat relentari*), mais ils devaient être citoyens romains (Cod. Theod. III 30,4, de 331). Un curateur était nommé pour administrer les biens d'un mineur, mais ses pouvoirs ne s'étendaient pas à la détermination ni à la surveillance de la vie du mineur (cf. LEE, p. 93). La nomination d'un curateur était souvent confirmée officiellement (Iust. Inst. I 23, 1), et le *praetor* exigeait du curateur, ou de l'un des curateurs s'ils étaient plusieurs, des garanties économiques (Iust. Inst. I 24). D'une manière qui fait exception, 192 ne porte pas *tutores et curatores*, mais *CVRATORES* et *NVTRITORE[S]*. Comme les pouvoirs du *tutor* étaient *auctoritatis interpositio et negotiorum gestio* (LEE, p. 88 s.) la combinaison *curatores et nutritores* désigne un mineur qui n'était pas capable d'administrer soi-même ses biens et qu'il fallait éduquer (l'*"Encyclopedic Dictionary of Roman Law"* de BERGER, s.v., définit ainsi le *nutritor*: «A nourisher, a foster parent. The term refers primarily to persons who sustained with nourishment (and education) a child not of their own.» Cela ne convient guère à notre inscription), mais qui était par ailleurs capable d'agir en toute indépendance. Personne ne devait *auctoritatem interponere*.

D. POSITION SOCIALE

a. Les laïques

Les indications sur la carrière des personnes figurant dans nos inscriptions manquent presque complètement. L'évêque mentionné en 2 et l'abbé mentionné en 330 (cf. p. 182 s.) constituent naturellement des exceptions. 232 et 325 se distinguent des autres inscriptions du fait que toutes deux, si l'on en juge par le nombre élevé de leurs caractères, ont été posées par des personnes fortunées. La forme littéraire (poétique dans le premier cas) indique un niveau de culture élevé. Un autre trait commun des inscriptions est la mention des voyages. Dans le cas précédent on pourrait penser que celui qui a fait poser la pierre était un militaire (cf. lignes 2—4), et dans le dernier cas qu'il s'agit probablement d'un homme d'affaires (ou bien d'un employé impérial subalterne, par ex. d'un *procurator*) qui, PROPTER CAVSAS PEREGRINATIONIS n'a pu jouir que 6 mois d'un mariage qui a duré 2 ans 4 mois et 9 jours.

240, qui est fragmentaire, commence par]SVE. Vu la structure du texte on s'attendrait à ce qu'il commence par le nom de celui qui a fait mettre l'inscription et le ET EVPLIA de la première ligne indique que ceux-ci étaient au nombre de deux; leur nom à tous les deux figure naturellement au nominatif. De ce fait]SVE ne peut pas être = *suae*, mais la dernière lettre d'un nom d'homme S, suivie de VH, autrement dit probablement de V(ir) E(gregius). Une autre possibilité théorique serait V(ir) E(minentissimus), ce qui marquerait la dignité de *Praefectus praetorio* (cf. SEECK, *RE* V, col. 2007). Il est très peu probable qu'il s'agit d'un fonctionnaire de si haut rang. Par contre *vir egregius* n'est absolument pas impossible, si l'on considère que, au 3e siècle, la dignité *egregius* était passée des classes *procurator* et *praeses* aux officiers appartenant à l'ordre équestre et également aux *primipilares* (SEECK, op. cit., col. 2009). Au siècle suivant la remise de la dignité *egregius* se généralisa, s'étendant jusqu'aux décurions (Cod. Theod. VI 22, 1; XII 1, 5), aux *primipilares* (Cod. Theod. VIII 4,3) et aux fonctionnaires de l'administration centrale (*Caesariani*) après un temps de service irréprochable (Cod. Theod. X 7,1), et même aux sous-officiers et aux soldats (*CIL* XII 149; V 6998, cf. SEECK, 1.c.). Il est donc tout à fait possible que ceux qui ont fait poser cette inscription aient été au point de vue social supérieurs, *honestiores*, à la *plebs*, en dépit de l'ensemble de noms hétérogènes et non-romains.

Mommisen a compté 219 parmi les inscriptions posées par des membres de l'ordre équestre (cf. *sub titulo*). C'est très peu probable. La proposition de Mommisen supposerait que, avant le caractère Q de la deuxième ligne, il n'y ait rien eu d'autre que la lettre E, alors qu'il est certain qu'il manque plus d'une lettre à la première ligne. La deuxième ligne a sans doute indiqué le lieu de naissance (cf. *CIL* V 2500 *na(tus) in Sar(dinia); 3467 natus Amastri*, cf. également plus haut, p. 178). L'interprétation Q(ni) R(ecessit) que nous présentons conjointement avec le texte paraît, pour cette raison, plus vraisemblable que le EX E]Q(uite) R(omano) de Mommisen.

Nous avons présumé plus haut qu'une très importante partie de nos inscriptions ont été posées par des affranchis ou par leurs descendants. Dans un seul cas, 320, on peut prouver que l'inscription appartient au nombre des pierres tombales posées par des affranchis. L'expression STATTILIA TAVRI L(is)iberta ALBANA rappelle le système des noms à l'époque de la république et au début de l'empire (cf. DUFF, pp. 52-55). Au 3e siècle la *filatio* disparaît peu à peu (cf. plus haut, p. 42), peut-être en partie du fait qu'elle cataloguait socialement les citoyens avec nettelé et qu'elle révélait une origine à la fois basse et infamante (cf. DUFF, p. 55).

b. Clergé

Parmi les inscriptions présentées dans nos matériaux se trouvent deux *tituli* concernant des prélates. Dans l'un des cas (2) subsiste un fragment d'une inscription concernant un certain évêque *Iohannes*, dans le second cas (330) il s'agit d'un abbé nommé *Germanus*.

Dans le premier cas uniquement la partie centrale a été conservée: EPS IOHES / [] GO CLAVDE SINV[] NVS: . . MARINI 9072: 381 n. 2 donne un texte d'inscription qui permet de compléter selon toute vraisemblance le contenu de cette inscription: *Episcopus Iohannes quem rogo clande sinis Habraae iacet hic Nepesinus*. Le texte de MARINI n'est point disposé sur des lignes ainsi qu'il est d'usage, circonstance qui nous empêche de nous figurer exactement l'emplacement de l'inscription sur la pierre. Il semble que l'assistant de MARINI n'ait, lui non plus, pas vu le texte qu'il a copié mais plutôt l'ait reproduit à partir d'une autre source. Ce qui renforce cette opinion est le fait que EPS et IOH(ann)ES sont transcrits sans abréviation et que l'orthographe du prénom ait été normalisée. Ce qui cependant permet de supposer que le contenu de l'inscription a vraisemblablement été rendu de manière correcte, à l'exception tout au plus de divergences concernant l'orthographe, c'est que ce texte en dehors des mots EPS et IOH(ann)ES compose un hexamètre irréprochable.

Le *Nepesinus* de l'inscription nous rappelle que *Iohannes* était évêque de *Nepi*, évêché connu depuis 419. Nombreux sont les évêques connus portant l'épithète de *Nepesinus* (voir entre autres P. G. GAMS, *Series episcoporum*, p. 708). En 1433 l'évêché de *Nepi* fut réuni à celui de *Sutri*. Dans l'évêché de *Nepi* on n'a trouvé que deux évêques portant le nom de *Iohannes*. Le premier parvint à l'épiscopat en 743 et mourut le 31 octobre 769. Le second évêque de *Nepi* appelé *Iohannes* fut élevé à la même dignité en 963 et mourut en 993.

On ne peut parvenir à une certitude absolue quant à l'identité du *Iohannes* désigné par cette inscription. Qu'il nous soit cependant permis de hasarder une interprétation en faveur du premier des deux évêques en question. En ce sens parlent en tout premier lieu des raisons paléographiques et aussi dans une certaine mesure le fait que la date exacte de sa mort fut conservée dans d'autres sources, circonstance que l'on rencontre rarement lorsqu'il est question des évêques de *Nepi*.

Le second cas présente (330) un fragment insignifiant d'un *titulus* dont la seconde ligne se lit: [ABB GERMANO]. Dans ce cas il n'est pas même tout à fait sûr qu'il s'agisse d'un *titulus* concernant cet abbé. MARINI 9072: 415 n. 5 reprend toutefois ce fragment en le plaçant sous la rubrique

»*Epitaphia abbatum*». Il en indique en même temps la provenance: »*Hortae ad Scalas delle Vinarie Episcopatus*».

Qu'il nous soit permis de supposer que *Horta* est même le lieu où l'on a trouvé en premier lieu cette inscription. *Horta* (*Orte*) est signalé pour la première fois en 330 comme évêché indépendant (voir P. G. GAMS op. cit. p. 385). Là se trouvait aussi un cloître dédié à Saint Juvénal, évêque de Narni, dont on rapporte qu'il aurait été martyrisé en 376. (Il est fêté le 3 mai.) C'est au cours du huitième siècle que l'on fonda le cloître de Saint Juvénal à *Horta*. En d'autres termes il y a sujet de considérer le début du huitième siècle comme le *terminus post quem* pour la date de ce *titulus*. Il n'a pas été possible de parvenir à dater ni à identifier de manière plus précise l'abbé *Germanus*.

Henric Nordberg

OUVRAGES CONSULTÉS

- BARBIERI = G. BARBIERI: *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino. Studi pubblicati dall'Istituto Italiano per la storia antica*, fasc. 6. Roma 1952.
- BARROW = R. H. BARROW: *Slavery in the Roman Empire*. London 1928.
- BERGER, A.: *Encyclopedic Dictionary of Roman Law. Transactions of the American Philosophical Society*. N. S. 43, 1953 pp. 381—809.
- CAGNAT = R. CAGNAT: *Cours élémentaire d'épigraphie latine*⁴. Paris 1914.
- CARCOPINO, *Daily Life* = J. CARCOPINO: *Daily Life in Ancient Rome* (transl.). London 1956.
- DESSAU v. Bibliographie générale.
- DILL = S. DILL: *Roman Society from Nero to Marcus Aurelius*². London 1905.
- DUFF v. Bibliographie générale.
- FRANK v. Bibliographie générale.
- GAMS = P. G. GAMS, *Series episcoporum ecclesiae catholicae etc.* Ratisbonae 1873.
- GORDON, M. L.: *The Nationality of Slaves under the Early Roman Empire*. *JRS* 14, 1924 pp. 93—111.
- HERZOG-HAUSER, G., *RE* XVII s. v. Nutrix.
- HUTTUNEN = P. HUTTUNEN: *Hyvehasitykset Rooman keisarikauden hautakirjoituksissa. Sosiaali- ja aatehlerialinen tutkimus* (Les notions de vertu dans les inscriptions funéraires de la Rome impériale. Étude d'histoire des idées et d'histoire sociale). Thèse graduale. Université d'Helsinki 1961 (dactylographié).
- LEE = R. W. LEE: *The Elementa of Roman Law*. London 1956.
- MARQUARDT = J. MARQUARDT: *Das Privatleben der Römer* I. *Handbuch der rom. Alterthümer* VII 1². Leipzig 1886.
- NÖRLUND = P. NÖRLUND: *Det romerske slavesamfunds afvikling*. Aarhus 1920. (Diss. Copenhague).
- PERGREFFI = O. PERGREFFI: *Ricerche epigrafiche sui liberti* I. *Epigraphica* 2, 1940, pp. 314—336; II. *Epigraphica* 3, 1941 pp. 110—131.
- SCHMIDT = J. SCHMIDT, *RE* I s.v. *Ammaedara*.
- SEECK, O., *RE* V s. v. *Egregiatus*.

- STRIN, *Ritterstand* — A. STEIN: *Der römische Ritterstand*. Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte 10. München 1927.
- SUNDWALL = J. SUNDWALL: *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römeriums*. Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar LX, 1917—1918. Afd. B. No. 2. Helsingfors 1919.
- WESTERMANN = W. L. WESTERMANN *RE* Suppl. VI s. v. *Sklaverei*.

BIOMÉTRIQUE ET MARIAGE

I. LA MENTION DE L'ÂGE DANS LES INSCRIPTIONS

A. EXISTENCE DE LA MENTION DE L'ÂGE DANS NOTRE DOCUMENTATION

Selon qu'elles font mention ou non de l'âge du défunt, les 325 inscriptions qui composent notre documentation peuvent se répartir entre les quatre groupes suivants: 1) Celles qui ne portent aucune mention de l'âge du défunt. Nous avons considéré les inscriptions de ce groupe comme parfaitement intactes. Elles sont au nombre de 125. 2) Les inscriptions dont l'état de conservation est si fragmentaire qu'on ne peut pas dire avec certitude si l'âge du défunt y a été ou non mentionné. Nous avons placé dans ce groupe 46 inscriptions. 3) Les inscriptions d'où il ressort, en dépit d'un état fragmentaire, qu'elles portèrent mention de l'âge, bien que celle-ci soit illisible, en tout ou en partie. Nous avons rattaché à ce groupe 27 inscriptions. 4) Les inscriptions où la mention de l'âge est demeurée lisible. Les inscriptions de ce groupe peuvent cependant être fragmentaires et la mention de l'âge peut elle-même en certains cas se présenter dans un état de conservation imparfait. Nous avons, ci-dessous, marqué du signe + les numéros d'ordre des inscriptions que l'on peut estimer être ou qui, de fait, sont dans ce cas. Il ne s'agit en tous cas que de défauts mineurs et qui ne sont pas de nature à influencer la statistique de la page 195 ss. Ce groupe, qui a fourni la documentation de l'étude que voici, comprend 127 inscriptions.

Le groupe 1) comprend les inscriptions dont voici les numéros d'ordre: 1; 2; 5; 6; 19; 22; 25; 26; 27; 30; 31; 39; 40; 42; 44; 60; 61; 62; 63; 67; 68; 70; 73; 74; 75; 76; 78; 79; 80; 84; 85; 86; 87; 89; 91; 97; 98; 99; 100; 109; 112; 113; 114; 120; 121; 123; 124; 125; 126; 128; 129; 130; 131; 140; 141; 142; 145; 150; 152; 153; 156; 157; 159; 160; 161; 162; 164; 166; 168; 171; 172; 176; 177; 178; 179; 181; 182; 183; 184; 186; 187; 188; 189; 190; 192; 196; 198; 199; 206; 207; 208; 217; 223; 226; 229; 231; 232; 233; 243; 245; 250; 252; 258; 259; 262; 268; 270; 272; 278; 279; 287; 288; 289; 296; 299; 300; 304; 305; 309; 311; 312; 314; 324; 326; 328.

Le groupe 2) comprend les inscriptions dont voici les numéros d'ordre: 9; 12; 14; 15; 17; 20; 23; 24; 33; 34; 36; 52; 54; 55; 58; 64; 69; 77; 81; 92;

96; 147; 151; 163; 165; 170; 193; 194; 197; 218; 220; 234; 236; 237; 238; 239; 241; 244; 251; 254; 261; 273; 290; 301; 308; 330.

Le groupe 3) comprend les inscriptions dont voici les numéros d'ordre: 3; 10; 13; 16; 32; 49; 50; 65; 90; 93; 103; 105; 185; 203; 210; 214; 235; 249; 256; 257; 267; 286; 303; 306; 307; 313; 316.

Le groupe 4) comprend les inscriptions dont voici les numéros d'ordre: 4; + 7; 8; 11; + 18; 21; 28; 29; 35; + 37; 38; - 41; 43; 45; 47; 48; 51; 53; 56; - 59; 66; 71; 72; 82; 83; 88; 94; 95; 101; 102; 104; - 106; 107; 108; 110; 111; 115; 116; 117; 118; 119; 122; + 127; 132; 133; 134; 135; 136; 137; 138; 139; 143; 144; 146; 148; 149; 154; 158; 167; 169; 173; 174; + 175; 180; 191; 195; 200; 201; 202; 204; 205; 209; 211; 212; 213; + 215; 216; + 219; 221; 222; + 224; 225; 227; 228; 230; - 240; 242; + 247; + 248; 253; + 255; 260; 263; 264; 265; 266; 269; 271; + 274; 275; 276; 277; 281; 282; 283; 284; 285; - 291; 292; 293; 294; 295; 297; 298; 302; 310; + 315; 317; 318; 319; 320; + 321; 322; 323; 325; 327; 329.

H. ARMINI, dans *Sepulcralia Latina*, p. 6, a communiqué le résultat d'une étude sur la mention de l'âge dans 200 *tituli* nouv.-chrétiens de Rome (*CIL* VI 15127—15327). Il a trouvé que 34 % de ces inscriptions faisaient mention de l'âge, tandis que 66 % ne donnaient pas d'indication à ce sujet. Si nous ne considérons que les groupes 3) et 4) de notre documentation, soit un total de 154 inscriptions, nous trouvons qu'environ 47 % d'entre elles font mention de l'âge; 53 % peuvent être considérées comme ne l'indiquant pas.

Ce résultat concorde bien avec la conclusion d'ARMINI (op. cit. p.10): »Demidiam saltem mortuorum partem aetatis adscriptis vacare». Dans la totalité de *ICVR* (DE ROSSI, *ICVR* I, 1 [dans la suite *Ro* I] et *ICVR* I—III), soit un ensemble d'environ 11.000 inscriptions, nous en avons trouvé 3.297 qui portaient lisiblement une mention de l'âge. Parmi tous les *tituli* italiens de *CIL*, dans l'état où il se trouvait en 1916, (Vol. V, VI, IX, X, XI, XIV) ARMINI en a trouvé alors 14.500 qui portaient lisiblement une mention de l'âge.

D'une façon générale, dans notre documentation, la mention de l'âge est donnée sous la formule *ille (illa) vixit annos tot menses tot dies tot.* (En ce qui concerne l'emploi des cas dans ces formules, voir ci-dessus, pp. 28—31, ainsi que H. NORDBERG, »Biometrical Notes, The information on Ancient Christian Inscriptions from Rome concerning the Duration of Life and Marriage, and the Dates of Birth and Death», *AIRF* II:2; l'exposé qui suit s'appuie de bien des façons sur ce dernier ouvrage.) Les inscriptions 4; 110; 135; 138; 144; 228; 317; 318 utilisent une formule du type *annorum tot.* En général l'âge peut donc être relevé directement. Il faut noter le cas unique de 136 DM/VIXIT SABINA VIR/GO AN XV ET DIES XV/ET

VIXIT CVM MARIT/VM SVVM ANNOS III ET DIES XXV. L'âge de la défunte, 18 ans 40 jours, n'apparaît ici que de façon indirecte, par le fait que la mention de la virginité (15 ans 15 jours) s'ajoute à celle de la durée du mariage (3 ans 25 jours). (En ce qui concerne cette inscription, voir également ci-dessous, p. 203.) Nous avons trouvé un cas similaire dans l'ensemble de *ICVR* II (4251).

B. DEGRÉ D'EXACTITUDE DE LA MENTION DE L'ÂGE

a. P (lus) M (inus)

Le sigle P(*lus*) M(*inus*) est le seul indice direct de l'inexactitude de la mention de l'âge. En principe PM est associé à la mention en années, mais il l'est aussi, à titre exceptionnel, à la mention en mois et en jours. Dans notre documentation PM se trouve associé aux mois dans un seul cas et celui-ci, par souci de clarté, sera seulement cité dans le présent chapitre sur le degré d'exactitude des mentions en années. Il s'agit du cas 28: ANNIS XXXVII / MENSES PM IIII. Pour le reste PM ne se rencontre dans notre documentation qu'en liaison avec l'année.

En trois cas l'inscription est si fragmentaire ou bien l'interprétation est si douteuse que l'on peut se demander si le sigle PM y avait été placé: 115, l'interprétation de la lettre M, seule, est particulièrement incertaine. On a pu penser que M était mis là en place de *minus*. Il existe des exemples d'une telle construction avec *minus*, tels ceux de *ICVR* I 1749, 2173, 2251, et 2382. 154, on peut se demander si M remplace *minus* ou *mecum*; il y a peu de chances que M corresponde ici au sigle PM. 285, cette inscription pourrait, selon nous, se lire éventuellement: PL|V M AN V — *plus minus annos V*. Cette interprétation est cependant tellement incertaine que ce cas n'a pas été pris en considération. Il nous reste donc les cas suivants:

7	PLVS MINVS XLV	45 ans
51	PL VS MINVS XL	40 ans
110	PM VIII	8 ans
132	PLV M/INV XXX	30 ans
319	PLVS MINVS XXXIII	33 ans

Le sigle PM, placé près d'une mention de l'âge en années, se présente donc dans notre documentation en 5 cas certains. Cela signifie que, dans

cette documentation, PM existe dans 10,4 % de la totalité des cas où l'âge est mentionné en années. De fait PM se rencontre, toutes proportions gardées, dans les inscriptions chrétiennes de Rome de façon notablement plus fréquente que ce chiffre ne tendrait à le faire croire. Le pourcentage correspondant calculé pour l'ensemble de *ICVR* s'élève à 29,3. Parmi les *tituli* de Rome datés le pourcentage s'élève jusqu'à 51,8. Notre documentation n'est donc pas pleinement représentative des *tituli* chrétiens de Rome. (Le fait que PM se trouve principalement associé à un nombre d'années divisible par 5 et par 10 a déjà été remarqué autrefois. A. BALILL, «La edad de vida media en la Tarragona Romana-visigoda», dans *Boletín de la Biblioteca-Museo Balaguer*, 2, pp. 113—116, montre que PM accompagne ordinairement des multiples de 5: 40, 50, 60.) Parmi les cinq cas cités plus haut, PM se trouve associé en trois cas à une mention en années qui est exactement divisible par 5: 45, 40, 30. C'est la situation la plus fréquente de PM, comme tend à le prouver une étude que nous avons menée à partir des inscriptions de *ICVR*.

Une indication d'âge très approximative associée à PM est moins courante lorsqu'il s'agit d'enfants. L'âge moyen pour les 5 cas cités ci-dessus est de 31,2 ans, tandis que l'âge moyen des cas de PM associé à l'année, si on le calcule pour l'ensemble de *ICVR* ($- Ro\,I + ICVR\,I-III$), est de 40,2 ans.

Dans *ICVR* nous avons noté 17 cas où l'on trouve PM associé à la mention de l'âge en années et en mois.

b. Degré d'exactitude de la mention en années

Nous avons noté dans notre documentation 48 cas de mentions de l'âge faites en années seules. On inclut cependant dans ce nombre, ainsi qu'il a été dit plus haut, les seuls cas où la mention de l'âge est parfaitement lisible. Parmi eux, 21 (43,8 %) comportent une mention de l'âge faite en nombres exactement divisibles par 5, et sur ces 21 cas 9 sont divisibles par 5 et 12 le sont par 10. Ces chiffres ne sont que donner une indication sur ce phénomène, étudié dans les inscriptions chrétiennes. Dans celles-ci, en réalité, près de la moitié des mentions d'âge en années sont données en nombres multiples de 5. Cela résulte de l'étude que nous avons faite à partir de la documentation de *ICVR*. Sur la base des indications que H. ARMINI, dans *Sepulcralia Latina*, p. 6, donne comme indice correspondant pour les *tituli* païens italiens, nous avons calculé l'ordre de fréquence et nous avons constaté qu'il est presque le même dans le cas des *tituli* chrétiens et dans celui des non-chrétiens. Le procédé qui consiste à arrondir les mentions en années a été repéré en de nombreux endroits. R. ÉTIENNE,

par exemple, note le phénomène. Il tient en partie au manque de place réservée à l'inscription, en partie au manque de données exactes sur l'âge du défunt. L'étude entreprise par H. ARMINI au sujet des mentions en années faites pour des soldats défunt montre que le second motif a joué un certain rôle (op.cit. p. 9 ss.). ARMINI suppose à juste titre que la fréquence anormale des mentions en années arrondies à 5 et à 10 dépend tout simplement du fait que les *sodales* qui faisaient faire l'inscription ne connaissaient pas l'âge exact du défunt. Le rôle joué ici par cette ignorance de l'âge exact est également prouvé par cet autre fait que les nombres arrondis sont moins fréquents dans le cas des enfants que dans celui des personnes âgées.

c. Degré d'exactitude des mentions faites en mois

Notre documentation présente 28 cas dans lesquels l'âge est donné en années et en mois (26 cas). Ici se rattache le cas de PM associé aux mois, dont nous avons fait mention plus haut, p. 187, ou bien seulement en mois (2 cas). Le montant de mois que l'on trouve dans ces différents cas, est présenté dans le tableau suivant:

Nombre de mois	Nombre de tituli	Nombre de mois	Nombre de tituli
1	1	7	2
2	4	8	1
3	2	9	—
4	4	10	5
5	1	11	2
6	4		

Notre documentation est trop limitée pour nous autoriser à poser des conclusions de grande portée. H. ARMINI, dans *Coniectanea*, p. 14, a procédé à une étude similaire au sujet des *tituli* non-chrétiens de Rome. Le nombre le plus fréquent est celui de 6 mois. Cependant ce résultat est en contradiction avec une recherche que nous avons entreprise sur la base de la documentation fournie par l'ensemble de *ICVR*. Rien n'indique que la demi-année soit l'unité de temps à laquelle on pourrait arrondir. On peut dire d'autre part que l'on rencontre l'ensemble 7—11 mois moins fréquemment que 1—5 mois et que 1 mois est, dans les mentions en années et en mois, l'unité de temps la moins employée.

Notre documentation n'offre aucun exemple d'une mention de l'âge où les mois soient au nombre de 12, pas plus qu'à un chiffre supérieur. Cela se produit cependant, bien qu'assez rarement, tant dans les *tituli* chrétiens que dans les non-chrétiens.

d. Degré d'exactitude des mentions en jours

Si l'on examine de la même manière le degré d'exactitude des mentions faites en jours, on obtient le tableau suivant:

Nombre de jours	Nombre de tituli	Nombre de jours	Nombre de tituli
1	2	16	—
2	—	17	1
3	1	18	
4	4	19	1
5	2	20	—
6	1	21	—
7	4	22	4
8	1	23	2
9	1	24	1
10	3	25	2
11	1	26	4
12	3	27	—
13	1	28	1
14	—	29	—
15	—	30	—

H. ARMINI, dans *Collectanea*, p. 12, a étudié cette même mention dans les *tituli* non-chrétiens. Le nombre 15 y est le plus fréquent et ARMINI en tire la conclusion que l'on calculait en prenant »quinze jours» comme unité de temps. Notre présente documentation n'apporte aucun appui à l'idée qu'il en va de même dans le cas des *tituli* chrétiens. Par ailleurs nous avons cru pouvoir montrer, en connexion avec ce sujet, que les *tituli* chrétiens arrondissaient souvent en un nombre de jours exactement divisibles par 5. Cela n'apparaît pas dans le tableau ci-dessus, mais la raison en est le caractère limité de notre documentation et le fait qu'elle n'est pas du tout probante pour cet aspect de la question.

On trouve dans notre documentation une quantité relativement grande de *tituli* dans lesquels le nombre de jours est supérieur à 30:

43 jours: 265	60 (?) jours: 285
45 jours: 195	61 jours: 95

Ce phénomène existe également dans le cas des *tituli* non-chrétiens (II. ARMINI, *Sepulcralia Latina*, p. 7 ss.), mais il est, semble-t-il, plus souvent illustré dans les *tituli* chrétiens que dans les autres. Le fait que notre documentation, en dépit de son caractère limité, apporte tant d'exemples à l'appui de ce phénomène, vient sans doute de ce que le nombre exceptionnel de jours porté par l'inscription lui a assuré une place dans la *Galleria Lapidaria*. Dans 195, par ex., le nombre de jours est à proprement parler la seule chose remarquable.

La cause la plus fréquente de ce mode d'écriture est le manque de place. En pareil cas on s'abstient naturellement de marquer le nombre de mois.

e. Degré d'exactitude, en général, des mentions de l'âge

Notre documentation offre un total de 127 cas dans lesquels est conservée la formule d'âge proprement dite; en 32 de ces cas, la formule d'âge est lisible, mais la mention de l'âge elle-même est totalement ou partiellement illisible. Sur ces 127 cas, 48 — soit 37,5 % de la totalité des *tituli* qui font mention de l'âge — donnent cet âge en années; 28 *tituli* — soit 21,9 % du même ensemble — donnent l'âge en années et mois; les 51 restants — soit 41,6 % — donnent l'âge en années, mois et jours.

On peut comparer ce résultat aux chiffres correspondants de *CIL VI*, établis sur la base des indications données par ARMINI dans *Sepulcralia Latina*, pp. 10 et 13, ainsi qu'aux indications tirées de *ICVR* par NORDBERG dans «Biometrical Notes».

	en années %	années, mois %	années, mois, jours %
<i>CIL</i> (Rome)	50	12	36
<i>ICVR</i>	45,2	19,4	35,3
Notre documentation	37,5	21,9	41,6

Ce classement montre que les *tituli* chrétiens de Rome (contrairement à l'hypothèse d'Armini) donnent l'âge avec une plus grande précision que les *tituli* non-chrétiens de cette ville. A notre avis, cela tient dans une bonne mesure à ce que les plaques qui portent les inscriptions chrétiennes sont plus grandes que celles des monuments non-chrétiens et offrent ainsi une surface plus importante qui permet une indication plus précise de l'âge. Notre documentation ne contredit pas cette affirmation, mais elle prouve en même temps qu'elle n'est pas parfaitement probante en la matière: les *tituli* qui la composent donnent l'âge avec une précision qui dépasse la moyenne habituelle donnée par les *tituli* chrétiens. Cette remarque peut, à son tour, être l'indice du fait que la plupart de nos inscriptions proviennent du IV^e siècle: on a montré en effet que la mention de l'âge est devenue bien moins exacte, à Rome, à partir du V^e siècle.

Quelles circonstances influent sur l'exactitude de la mention de l'âge? Cette exactitude est-elle aussi grande pour les hommes que pour les femmes, pour les enfants que pour les personnes âgées?

L'influence du sexe sur l'exactitude apparaît dans le tableau suivant:

âge donné	Nombre d'hommes	% p. rapport à l'ensemble des hommes	Nombre de femmes	% p. rapport à l'ensemble des femmes	Nombre de tituli sans détermination possible du sexe
en années	11	22,9	33	47,1	4
en années et mois	15	31,3	41	16,2	2
en années mois et jours	22	47,8	26	38,2	3

Une étude correspondante dans *ICVR* montre que notre documentation n'est pas tout à fait probante, spécialement eu ce qui concerne les hommes. A partir des chiffres du tableau ci-dessus, on se rend facilement compte que l'âge des hommes est donné avec une plus grande exactitude que celui des femmes. Ce n'est cependant pas le cas normal pour les inscriptions chrétiennes de Rome. Il faut plutôt dire que c'est l'âge des femmes qui est donné avec une plus grande exactitude que celui des hommes, bien que la marge soit insignifiante. Sous ce rapport, les *tituli* chrétiens ne diffèrent pas des non-chrétiens (cf. ARMINI, *Sepulcralia Latina*, p. 13).

L'influence exercée par l'âge du défunt sur le degré d'exactitude de la mention de l'âge apparaît dans son ensemble si l'on calcule (de façon globale) l'âge moyen pour les différentes formes d'expression de la mention de l'âge. L'âge moyen pour les inscriptions qui comportent PM associé à l'année, est dans notre documentation de 31,2 ans; pour les inscriptions faites en années (on y inclut également les cas de PM associé à l'année), cette moyenne est de 26,9 ans; pour les inscriptions faites en années et mois, de 13,9 ans; enfin pour les inscriptions faites en années, mois et jours, de 13,1 ans. Ces moyennes donnent une bonne idée de la situation réelle qui, à ce point de vue, est celle des *tituli* chrétiens: la mention de l'âge est d'autant plus exacte que le défunt est plus jeune. Le tableau ci-dessous, p. 195 ss., montre aussi le degré d'exactitude selon les différents âges.

Notre documentation offre deux exemples d'une mention d'âge donnée en heures: 72 et 242. Dans le premier cas la lecture n'est pas absolument certaine, mais dans le second cas son interprétation ne comporte qu'un sens possible.

Une telle exactitude n'est pas absente des *tituli* non-chrétiens. ARMINI, *Sepulcralia Latina*, p. 10, estime que 2 % de l'ensemble des inscriptions non-

chrétiennes donnent l'âge en heures. Sur cette question on peut consulter ARMINI, *Coniectanea*, pp. 10 et 15.

Une telle exactitude n'est pas aussi fréquente dans les inscriptions chrétiennes. Voici les cas relevés dans *ICVR*:

<i>Ro I</i>	<i>599</i>	<i>ICVR II</i>	<i>4449</i>
<i>ICVR I</i>	<i>1581</i>		<i>4498</i>
	<i>573</i>		<i>7438</i>
	<i>2363</i>		<i>7697</i>
	<i>2439</i>		<i>8018</i>
	<i>3379</i>		<i>8021 a</i>
	<i>3528</i>		<i>8687</i>
	<i>3556</i>		<i>8850</i>
	<i>3618</i>		<i>8854</i>
	<i>3650</i>		<i>9133</i>
			<i>9180</i>

Dans cinq de ces cas le nombre d'heures n'est pas lisible. Dans les autres cas le nombre d'heures se répartit de la façon suivante:

<i>Nombre d'heures</i>	<i>Nombre de tituli</i>
<i>2</i>	<i>5</i>
<i>3</i>	<i>1</i>
<i>4</i>	<i>3</i>
<i>5</i>	<i>1</i>
<i>6</i>	<i>3</i>
<i>7</i>	<i>1</i>
<i>8</i>	<i>1</i>
<i>9</i>	<i>3</i>
<i>10</i>	<i>1</i>

En règle générale, on réserve cette exactitude au cas des enfants, mais il ne manque pas d'exemples où une mention d'âge aussi exacte s'applique à celui des adultes: *Ro I* 599 (33 ans), 1581 (24 ans); *ICVR II* 4498 (19 ans); *ICVR III* 8018 (25 ans), 8687 (19 ans), 9180 (22 ans).

C. MORTALITÉ ET DURÉE DE LA VIE

a. Durée moyenne de la vie

Si nous calculons (de façon globale) la durée moyenne de la vie pour les 127 défuntos de notre documentation, d'une part selon le sexe, d'autre part pour les deux réunis, nous obtenons le tableau suivant:

Hommes		Femmes		?	Ensemble	
Nombre	Age moyen (en années)	Nombre	Age moyen (en années)	Nombre	Nombre	Age moyen (en années)
48	17,6	70	19,4	9	127	19,1

La mention de l'âge sur les inscriptions de Rome a retenu l'attention de façon notable. C'est ainsi que les *tituli* de Rome ont été étudiés par A. DE MARCHI (1903), W. R. MACDONELL (1913), H. ARMINI (1916), et L. MORETTI (1959). Les trois premières études traitent, sous cet aspect, à peu près la même documentation, c'est-à-dire les *tituli* non-chrétiens de *CIL*, tandis que Moretti se contente de compléter De Marchi et Macdonell. Le travail d'Armini, pour une certaine raison, s'est tenu tout-à-fait à l'écart de celui des autres chercheurs.

Macdonell ne donne que la durée moyenne de vie pour l'ensemble, et omet de la fournir pour les hommes et les femmes pris séparément; il est cependant possible de calculer ces moyennes à partir des indications qu'il nous donne. Nous les avons personnellement calculées pour les *tituli* chrétiens de Rome:

Durée moyenne de la vie en années	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>non-chrétiens</i>			
selon MACDONELL	21,8	20,8	21,65
<i>non-chrétiens</i>			
selon MORETTI	22,07	19,72	21,16
<i>chrétiens dans ICVR</i>			
selon NORDBERG	24,1	22,1	23,6

Une concordance remarquable saute immédiatement aux yeux dans ce cas et elle ne peut guère dépendre du hasard. W. F. Willcox a nettement posé la question de savoir si les indications laissées par Macdonell donnaient réellement une idée exacte de la durée moyenne de la vie dans la Rome de l'époque impériale. A. F. Burn, dans une étude qu'il faut lire, a réfuté la critique de Willcox. On peut estimer, en accord avec Moretti, que les chiffres présentés ci-dessus donnent une idée exacte de la durée moyenne de la vie à Rome. A notre avis, ce qui parle en faveur d'une durée moyenne de vie aussi basse, est précisément l'accord établi entre les trois groupes du tableau ci-dessus.

Notre propre documentation ne prend appui que sur un petit nombre de *tituli*. Une comparaison entre les chiffres qu'elle donne n'est pas probante: l'âge moyen est trop bas; le nombre des femmes est trop grand par rapport à celui des hommes.

b. Nombre de décès par rang d'âge avec leur totalisation par tranche décennale

	Ensemble	M	F	
6 mois 12 jours	1		1	
7 mois 9 heures	1			1
10 mois 28 jours	1	1		
11 mois	1	1		
11 mois 23 jours	1			1
1 an ¹	1	1		
1 an 1 mois	1			1
1 an 2 mois	1	1		
1 an 7 mois	1			1
1 an 10 mois	1			1
1 an 10 mois 19 jours	1			1
2 ans	1			1
2 ans 8 jours	1			1
2 ans 3 mois 12 jours	1	1		
2 ans 5 mois	1			1
2 ans 6 mois 1 jour	1			1
2 ans 6 mois 5 jours	1	1		
2 ans 7 mois 22 jours	1	1		
2 ans 11 mois	1			1
3 ans 2 mois 24 jours	1			1
3 ans 3 mois	1			1
3 ans 3 mois 4 jours	1	1		
3 ans 4 mois	1			1
3 ans 8 mois	1	1		
3 ans 10 mois	1			1
4 ans	2		2	
4 ans 45 jours	1			1
4 ans 3 mois 9 jours	1	1		
4 ans 6 mois 5 jours	1			1
4 ans 6 mois 26 jours	1	1		
4 ans 10 mois	1	1		
5 ans ¹	1			1
5 ans 7 jours	1	1		
5 ans 22 jours	1	1		
5 ans 60 jours	1			1
5 ans 7 mois	1			1
5 ans 3 mois 24 jours	1			1
5 ans 4 mois 4 jours	1	1		
6 ans	1			1
6 ans 23 jours	1			1

¹ La formule AN(N)V peut se lire soit = *annum*, soit *annos V*. Dans 134 et 291 la formule AN(N)V a été interprétée par *annum* du fait que, dans le premier cas, un point et, dans le second cas, l'adjectif numéral écrit en toutes lettres dVOS semblent parler en faveur d'une telle interprétation. Dans tous les autres cas similaires (108; 137; 266; 285; 298), on a interprété AN(N)V par *ann(os) V*.

	<i>Ensemble</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	<i>P</i>
6 ans 26 jours	1		1	
7 ans 2 mois 4 jours	1		1	
7 ans 6 mois	2	2		
8 ans	3	1	2	
8 ans 8 mois 6 jours	1		1	
8 ans 14 mois	1	1		
9 ans	1		1	
9 ans 11 jours	1		1	
9 ans 9 mois 10 jours	1		1	
	TOTAL	53	21	30
				2
10 ans 2 mois	1		1	
10 ans 10 mois	1	1		3
11 ans	3			
12 ans	1	1		
14 ans 6 mois	1	1		
15 ans	2		2	
15 ans 3 mois 7 jours	1	1		
15 ans 6 mois	1	1		
16 ans	1			1
16 ans 2 mois	1		1	
16 ans 4 mois	1		1	
17 ans	1		1	
17 ans 9 mois 5 heures	1	1		
18 ans	1		1	
18 ans 10 jours	1		1	
18 ans 40 jours	1		1	
18 ans 4 mois 22 jours	1		1	
19 ans 26 jours	1	1		
19 ans 2 mois	1			1
19 ans 61 jours	1			1
	TOTAL	23	7	13
				3
20 ans	1		1	
20 ans 7 mois	1	1		
21 ans	1		1	
21 ans 9 mois 22 jours	1	1		
22 ans 10 mois 12 jours	1			1
23 ans 26 jours	1	1		
24 ans 43 jours	1	1		
25 ans	3		2	1
25 ans 3 mois	1	1		
26 ans 7 mois	1		1	
27 ans	2		2	
28 ans	2	1	1	
28 ans 8 mois 2 jours	1		1	
29 ans 6 mois 1 jour	1	1		
	TOTAL	18	9	8
				1

	<i>Ensemble</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	χ^2
30 ans.				
30 ans 17 jours	1		1	
30 ans 11 mois 13 jours	1		1	
32 ans 5 mois 3 jours	1		1	
33 ans.	1		1	
33 ans 10 mois 7 jours	1		1	
35 ans 6 mois	1		1	
35 ans 9 mois 25 jours	1		1	
36 ans.	3	1	2	
37 ans 4 mois	1		1	
37 ans 6 mois 7 jours	1	1		
	TOTAL	16	5	11
40 ans.				
40 ans 2 mois 25 jours	3	1	1	1
40 ans 10 mois	1		1	
41 ans.	1		1	
45 ans.	2	1		1
	TOTAL	8	2	4
50 ans.				
50 ans 2 mois 10 jours	3		3	
50 ans 4 mois	1		1	
52 ans.	1		1	
	TOTAL	6	2	4
68 ans.				
	TOTAL	1	1	
82 ans.				
	TOTAL	1	1	
100 ans.				
	TOTAL	1	1	

II. MARIAGE ET VIRGINITÉ

A. MARIAGE

a. Existence de la mention du mariage

La mention du mariage joue un rôle très marquant dans les inscriptions chrétiennes de Rome. En ce domaine c'est la sollicitude d'un mari envers son épouse qui apparaît le plus fréquemment, mais on trouve également celle des parents envers leurs enfants, des enfants envers leurs parents, des frères et sœurs les uns envers les autres.

Dans notre documentation et ses 325 inscriptions, la détermination du lien de parenté qui unit le défunt à celui qui a fait faire l'inscription, est impossible dans 158 cas. Cela tient en partie à l'absence de toute indication sur le lien de parenté, en partie à ce que l'inscription est si fragmentaire qu'il est impossible d'y déchiffrer quelque signe d'un lien de parenté. Il est probable que ce dernier groupe comprend des inscriptions qui mettraient en lumière le rôle joué par le mariage (cf. par ex. 324).

Dans 66 cas, c'est l'époux qui a fait faire l'inscription pour sa femme. Ce groupe comprend les numéros suivants (On a placé un point d'interrogation entre parenthèses quand un doute subsiste sur l'appartenance à ce groupe.): 1; 5; 18; 17; 18; 27; 28; 29; 30; 34; 38; 42; 48; 47; 51; 53; 59 (?); 66; 73 (?); 74; 85; 89; 93; 100; 101; 104; 125; 130; 132; 136; 143; 154; 158; 159 (l'époux ainsi que le frère de la défunte); 160; 165; 177; 183; 191; 206; 207; 210 (?); 213; 215; 218 (?); 232; 237; 238; 245; 252; 253; 255; 257; 261; 262; 273; 278; 283; 296; 305; 306; 309 (?); 311; 317; 322; 325.

Dans 15 cas, c'est la situation inverse: l'épouse a fait faire l'inscription pour son mari: 35; 36; 84; 107; 114; 117; 126; 163; 178; 194; 217; 220 (?); 234; 247; 268

La relation entre les époux s'exprime en trois cas supplémentaires sans qu'apparaisse directement qui des deux a rendu à l'autre ce dernier service: 157; 179; 250.

Le lien de famille est signifié encore de la façon suivante:

1) Dans 56 cas, ce sont les parents, soit l'un des deux, soit les deux ensemble, qui ont fait faire l'inscription pour un fils ou une fille.

2) De même, dans 13 cas, ce sont les enfants qui on fait faire le *titulus* d'une mère ou d'un père. Ce chiffre est à noter, car il illustre dans son genre

le fait indéniable que les personnes âgées (au même titre que les enfants et les nourrissons) sont fort peu représentées dans les inscriptions qui proviennent des catacombes.

3) Enfin il est à noter 7 cas dans lesquels ce sont les frères et sœurs qui se sont rendu mutuellement ce dernier service.

Le groupe 1) comprend les inscriptions suivantes: 8; 10; 54; 63; 64; 65; 71; 76; 80; 83; 88; 103; 111; 115; 119; 121; 124; 131; 135; 139; 141; 145; 149; 151; 152; 187; 189; 202; 204; 208; 211; 212; 219; 222; 225; 226; 229; 248; 249; 260; 269; 287; 291; 293; 298; 303; 307; 312; 316; 318; 319; 321; 326; 327; 328; 329.

Le groupe 2) comprend les inscriptions suivantes: 6; 78; 128; 133; 182; 221; 227; 241; 267; 281; 284; 286; 300.

Le groupe 3) comprend les inscriptions suivantes: 98; 122; 161; 180; 193; 265; 297.

Si l'on ajoute à cette liste le cas d'une veuve (*vidua*), 4, on acquiert une bonne intelligence de la place tenue par le mariage dans les *tituli* chrétiens. Le mariage et les liens de famille ont une influence très marquée sur l'existence même du *titulus* chrétien. Les liens d'amitié y jouent en comparaison un rôle très secondaire. 174 et 277 sont des cas où l'amitié est à l'origine du *titulus*. 166 et 233 sont des cas inhabituels: les inscriptions sont faites pour une *nonna* ou un «*nuno*» (— *nonno*?).

Le mariage joue un rôle beaucoup moins important dans les *tituli* non-chrétiens. W. R. MACDONELL (op.cit. p. 369) a noté dans *CIL* VI sur un total de 3490 femmes de Rome 897 cas seulement où la défunte a été signalée en qualité d'épouse ou de mère. Il est impossible d'établir une comparaison chiffrée précise avec les *tituli* chrétiens de Rome, mais il est évident que les mots employés pour épouse (*coniunx*, *compar*, *uxor*, *mulier*, *femina*, *συμβίος*) et pour époux (*coniunx*, *compar*, *maritus*, *vir*, *συμβίος*) se rencontrent plus souvent dans les *tituli* chrétiens que dans les non-chrétiens. Rien que dans notre documentation, composée seulement de 325 inscriptions, les différentes désignations employées pour épouse et époux se présentent ainsi:

E p o u s e : *Coniunx* (47 fois), *compar* (3), *συμβίος* (4),
uxor (*οὐξωρ*) (3), *virginia* (1), *femina* (1)

E p o u x : *maritus* (15), *coniunx* (7), *virginius* (5), *compar* (3)

Il faut ajouter à cela 7 cas d'emploi de *coniunx* pour lesquels il a été impossible de déterminer le sexe, ainsi que 12 inscriptions qui portent le mot *mater*.

Il est évident que le mariage domine à l'excès dans notre documentation et qu'elle n'est pas tout-à-fait probante en la matière, même s'il est vrai,

comme on l'a dit, que le mariage joue un beaucoup plus grand rôle dans les inscriptions chrétiennes que dans les non-chrétiennes. Afin de constituer une documentation comparable dans ce domaine des *tituli* chrétiens, nous avons examiné jusqu'à 1176 inscriptions dans DE ROSSI *ICVR* I,1, dans le but de déterminer la fréquence des dénominations employées pour époux-épouse. Voici le résultat de cette étude:

E p o u s e : *coniunx* (37), *uxor* (15), *compar* (6), *mulier* (1),
virginia (1), *σύμβιος* (1)

E p o u x : *maritus* (49), *coniunx* (8), *compar* (8), *vir* (3),
virgininus (1), *σύμβιος* (1)

Il faut y ajouter 5 emplois de *coniunx* et 4 de *compar* pour lesquels il fut impossible de déterminer le sexe.

On peut considérer également comme signe de l'influence du mariage l'expression (*locus*) *bisonius* = *bisomum* (de *bis* et *σύμβιος*), bien que le premier cas de Rome que l'on puisse dater (*Ro* I 79, ann. 344) ne soit pas relatif à une tombe d'époux. Par contre le fait est clairement établi pour les cas *Ro* I 288 (ann. 371); *Ro* I 317 (ann. 381); *Ro* I 325 (ann. 383); *Ro* I 355 (ann. 385); *Ro* I 431 (ann. 395); *Ro* I 517 (ann. 403); *Ro* I 532 (ann. 404). (*Locus trisomus* *Ro* I 489, ann. 400, et *locus quadrismus* *Ro* I 390; 395 et 419 sont également des expressions qui désignent des tombes de famille).

Le 142 BISOMVM de notre documentation peut être considéré comme une inscription placée sur une tombe à double place pour époux et épouse. Le 229 VISOMVM, par contre, concerne un père et son fils.

Le rôle marquant que joue le mariage dans les *tituli* chrétiens, apparaît également si l'on compare entre eux *CIL* VI et *ICVR*. MACDONELL (loc.cit.) a noté 59 cas (sur un total de 3490 femmes) dans lesquels il est possible de calculer l'âge de la femme au moment du mariage. Une étude du même phénomène dans *ICVR* montre que l'on peut calculer l'âge du mariage dans 99 cas (sur un total de 1607 femmes). De la même manière on peut calculer cet âge pour les hommes: On trouve 51 cas dans *ICVR* (sur un total de 1702) et les chiffres correspondants donnés par MACDONELL (op.cit. pp. 371 et 379) sont de 29 cas sur un total de 4575 hommes.

Dans notre propre documentation, la durée du mariage est donnée dans les 25 cas suivants, de femmes défuntas: 27; 30; 38; 42; 47; 58; 93; 100; 125; 130; 136; 143; 176; 215; 237; 253; 276; 283; 294; 296; 305; 311; 315; 322; 325. Dans les deux cas suivants, on a la durée du mariage pour des défunt hommes: 126; 277.

262 donne une indication incomplète sur la durée du mariage. Dans les inscriptions qui suivent, mention a été faite de la durée du mariage, mais elle est effacée (on a marqué d'un point d'interrogation les cas douteux):

7; 12 (?); 13; 34; 51 (?); 154 (?); 165; 203 (?); 247 (?); 250 (?); 255; 257 (?); 261 (?); 273 (?); 306.

b. Degré d'exactitude des mentions de mariage

Ainsi qu'il en a été pour la durée de la vie, celle du mariage se présente selon divers degrés d'exactitude, soit en années seules, soit en années et mois, soit en années, mois et jours. Notre documentation offre 9 cas de la première catégorie, 3 cas de la seconde et 15 cas de la troisième.

Ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de la précision avec laquelle est fournie la durée du mariage. Une étude faite sur l'ensemble de la documentation de *ICVR* fait apparaître que la durée du mariage est donnée avec bien moins de précision que la mention de l'âge, et que le degré d'exactitude est notablement plus grand dans le cas des femmes que dans celui des hommes.

Lorsque, dans notre propre documentation, la durée du mariage est donnée en années, le chiffre en a été arrondi à la dizaine dans 3 cas. Nous avons étudié le même phénomène dans *ICVR* et il s'est avéré que sur ce point le phénomène est moins fréquent en ce qui concerne la durée du mariage que dans le cas de l'âge. En d'autres termes, on s'est montré plus précis lorsqu'il s'agissait du mariage que lorsqu'il s'agissait de l'âge, ce qui est naturellement lié au fait que c'était en règle générale l'époux qui faisait faire le *titulus* pour son épouse. Mais le phénomène indique aussi l'importance accordée au mariage.

On a recherché, dans la documentation de *ICVR*, si, lorsque la durée du mariage était donnée en années et mois, on arrondissait les mois: cette étude n'a rien prouvé en ce sens. En ce qui concerne cette durée en années et mois, notre documentation présente le nombre de mois sous les formes: 2, 5 et 8.

Par contre, lorsque la durée est donnée en jours, les nombres sont arrondis de la même façon que dans le cas de l'âge: On arrondit souvent ce nombre de jours à 5 et à 10. Ceci résulte d'une recherche effectuée dans *ICVR* à propos de ce phénomène. Notre propre documentation est trop restreinte pour apporter une preuve à l'appui en la matière. Voici, en ce qui concerne la durée du mariage, ce que notre documentation donne comme nombre de jours: 4 (3 cas), 5 (1), 7 (1), 8 (1), 9 (1), 10 (1), 12 (1), 16 (1), 17 (1), 18 (1), 25 (2), 29 (1).

c. Durée du mariage

La durée la plus courte, 2 mois, et la plus longue, 80 ans, sont celles des deux mariages où il s'agit d'un homme. Ces mêmes valeurs extrêmes se retrouvent si l'on étudie la documentation de *ICVR*. Abstraction faite de

ces cas extrêmes, la durée moyenne du mariage, calculée sur la base des données de 25 tituli, s'établit à 11,8 ans. Ce chiffre n'indique certainement pas la durée moyenne réelle du mariage. Il est probable que l'on était porté à faire état d'un long mariage plutôt que d'un bref.

On a classé ci-dessous un ensemble de 27 mariages, selon l'ordre de leur durée:

Durée de mariages	Nombre de mariages	Durée de mariages	Nombre de mariages
2 mois	1	10 ans	2
8 mois 29 jours	1	10 ans ?	1
1 an	1	12 ans 8 jours	1
2 ans 4 mois 9 jours	1	12 ans 11 mois 4 jours	1
2 ans 10 mois 4 jours	1	13 ans	1
3 ans	1	14 ans 10 mois 5 jours	1
3 ans 17 jours	1	16 ans 1 mois 18 jours	1
3 ans 25 jours	1	19 ans 5 mois	1
4 ans 25 jours	1	20 ans ? mois 10 jours	1
5 ans 6 mois 16 jours	1	23 ans 2 mois 7 jours	1
7 ans 12 jours	1	30 ans 2 mois	1
8 ans	1	37 ans	1
9 ans 4 jours	1	80 ans	1

d. Âge du mariage

Les inscriptions, en général, ne donnent pas l'âge du mariage. 136 est une exception à cette règle: Il y est indiqué que la défunte avait 15 ans et 15 jours au moment de son mariage. Cependant on peut calculer l'âge du mariage lorsque sont données tout à la fois la durée du mariage et celle de la vie du défunt. Dans le seul cas où il s'agit d'un homme, l'âge du mariage était de 19 ans. Dans tous les autres cas (11) où l'on a pu le calculer, il s'agissait de femmes. Si nous rassemblons les 12 cas dans lesquels est indiqué l'âge de la femme au moment du mariage, soit directement, soit indirectement, nous obtenons le tableau suivant:

14 ans	21 ans
15 ans	22 ans
15 ans 15 jours	25 ans
17 ans	25 ans 11 mois 22 jours
17 ans 7 mois 23 jours	27 ans
18 ans	27 ans 11 mois 26 jours

L'âge moyen du mariage de ces femmes s'établit à 22,1 ans. Une étude parallèle faite pour l'ensemble de *ICVR* a montré que cet âge moyen se situe autour de 20 ans.

Ce n'était certainement pas à cet âge que les femmes de Rome avaient coutumes de se marier. L'âge moyen est trop élevé par suite des cas extrêmes de mariages faits à un âge avancé. Sur la base de la documentation de *ICVR*, l'âge auquel les femmes de Rome se mariaient ordinairement, se situe entre 15 et 18 ans, celui des hommes entre 18 et 25 ans. La moyenne globale pour les hommes, calculée d'après *ICVR*, dépasse 25 ans.

MACDONELL (op.cit. p. 380) a établi cet âge pour les femmes non-chrétiennes de Rome. Sur la base des chiffres qu'il a fournis, cet âge peut s'établir à 17,1 ans. Dans 11 des 29 cas de MACDONELL (loc.cit.) l'âge se situe entre 17 et 20 ans. (L'âge du mariage d'après les indications des tombes non-chrétiennes de Rome a été calculé par M. BANG, dans L. FRIEDLAENDER, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, vol. 4. Ces données ont été complétées par L. MORETTI, op.cit. p. 76.)

B. LES MOTS VIRGO ET *HAPΘENOΣ* DANS LES *TTULI* CHRÉTIENS DE ROME

A côté du rôle prédominant joué par le mariage dans les *tituli* chrétiens de Rome, on rencontre, de façon moins attestée, mais non moins digne de remarque, une tendance à souligner la virginité des défunt. Cela se manifeste d'une part à travers les termes de *virgo* et de *παρθένος*, et de l'autre, lorsqu'il s'agit de gens mariés, par les épithètes respectives de *virginus* et de *virginia*.

Le terme de *virgo* apparaît deux fois dans notre documentation: 136 et 199. Il est, à son sujet, d'une importance capitale de mettre dans une catégorie spéciale les cas où ce mot est accompagné d'un attribut adjectif ou génitif qui donne clairement la personne visée comme une *vierge consacrée*. A ce groupe appartiennent les termes de *virgo Dei* (*ICVR* I 1702; 2038; *ICVR* III 7068 b), *virgo . . . ancilla Dei et Christi* (*Ro* I 497) et *παρθένος θεία* (*ICVR* I 1399). On a ensuite les termes de *virgo devota* (*Ro* I p. 433 s.) et de *sacra virgo* (DIEHL 1713, *L'année épigraph.* 1914 n. 69 = *Ro* I 813; *Ro* I 524; *Ro* I 745; *Ro* I 836; *Ro* I 843) ainsi que, probablement, le terme de *virgo benedicta* (DIEHL 1724 adn.). On peut encore ranger dans cette catégorie *ICVR* I 3624, dont le texte d'inscription semble montrer qu'il s'agit d'une *vierge consacrée*. On peut se demander par contre s'il faut compter parmi les *vierges consacrées* le cas où *virgo* porte l'épithète *fidelis* (*Ro* I 1505; *ICVR* I 1787; *ICVR* II 5546). *ICVR* I 4011 représente une *παρθένος πιστή*.

A ce groupe des *vierges consacrées* de Rome, on rattache souvent des *vierges au sujet desquelles on doit se demander si elles peuvent vraiment y prendre une place légitime*. Dans certains cas le *titulus* est sûrement ou

probablement païen: est païen, à coup sûr, le *titulus* opisthographe *Ro* I 1117, accompagné du sigle DM. On peut également considérer comme païen *παρθένος ἀρρεν* (accompagné de ΘΚ) *IG* XIV 1829, *DIEHL* 766 (bien que *L'année épigraphique* 1924 n. 99 constate qu'il s'agirait d'un groupement de chrétiens orthodoxes), 808 et 1708. En d'autres cas le déchiffrage du *titulus* repose sur une suppléance très fantaisiste. Il en est ainsi dans le cas de *DIEHL* 1708 adn. et de *ICVR* I 2192. Le mot *sacra*, dans le premier de ces cas, et le mot *virgo*, dans le second, ont été ajoutés. En d'autres cas encore le déchiffrage dépend d'une interprétation fautive. Ainsi dans *DIEHL* 1708 adn., qui est certainement identique à *DIEHL* 1948 bc, les lettres »SVD» doivent être interprétées, non pas comme le fait *MARUCCINI* *s(acra) v(irgo) d(ie)*, mais *su(b) d(ie)*. Ensuite, avec *DIEHL* 1723 adn., l'expression »VIRGO D» de *ICVR* I 3319 ne doit pas nécessairement signifier *virgo devota*. I.e. »D» peut tout aussi bien se trouver là en place de *deposita*. *DIEHL* 4022 adn. (identique à *ICVR* I 3318) range assurément à tort cette vierge sous la rubrique des *virgines Christi*. Le christogramme est probablement tout à fait indépendant et ne justifie pas une telle interprétation (cf. un cas parallèle dans *ICVR* I 1687). F. GROSSI GONINI, *Trattato*, p. 156, dit avec raison du mot *virgo*: »Le inscrizioni funerarie ricordano assai questo titolo; ma quando esso o sia solo, ad accompagnato da epiteti elogistici comuni, come *honesta, inimitabilis, casta, fidelis, fidelissima, fortissima, immaculata, intaminata, insolentissima*, etc., non è possibile di riconoscere in qual senso debba prendersi il nome *virgo*.»

Les vierges consacrées dont le nombre a souvent, pour les motifs dits plus haut, été considéré comme plus élevé que la documentation épigraphique ne le fait apparaître, ont à nouveau donné lieu à discussion. (En ce qui concerne la bibliographie récente sur le sujet, voir H. LECLERCQ, *Vierge, Virginité (Épigraphie)*, dans *DACL* XV 2, col. 3108. Voir également A. FERRUA, »Questioni de epigrafia eretica Romana», dans *RAC* 1944/45, pp. 195—198, en polémique avec C. Cechelli). Par ailleurs aucune étude sur l'existence du mot *virgo* (*παρθένος*) dans les *tituli* chrétiens n'a été entreprise sur une base plus large, qui prendrait également en considération l'utilisation du mot dans un sens profane. On a plusieurs raisons de croire à l'existence de cet usage.

Comme on l'a dit plus haut, le mot *virgo* est utilisé dans les *tituli* non-chrétiens. Il s'agit dans ce cas (comme par exemple *Ro* I 1117 — opisthographe — et *IG* XIV 1822) de *tituli* que des parents ont fait faire pour leur fille, et c'est pourquoi le mot *virgo* (*παρθένος*) doit être dans ce cas considéré surtout comme une indication d'état-civil. On trouve aussi, bien que rarement, le mot *παρθένος* (*virgo*) dans les *tituli* juifs, ainsi que l'a montré J.-B. FREY, dans *Corpus Inscriptionum Iudaicarum* I, p. 608: »Le mot *παρθένος*, qui se rencontre huit fois (n. 45, 106, 168 a et b, 320, 381, 386, 588), ainsi

que son correspondant latin *virgo*, qu'on ne trouve qu'une seule fois (n. 608), indique simplement *une jeune fille nubile*, sans qu'aucun élément moral ne se mêle à la signification.»

Les exemples de *virgines sacrae* dans les *tituli* chrétiens de Rome présentés ci-dessus tendent simplement à prouver que cela existe, et non pas à établir une liste exhaustive des vierges chrétiennes consacrées de Rome. Par ailleurs nous avons noté ci-dessous les exemples similaires connus d'une utilisation, dans les *tituli* chrétiens de Roine, du mot *virgo* (ou de son correspondant *παρθένος*) sans épithète explicative. Lorsque l'âge est donné, nous l'avons mis entre parenthèses.

Voici d'abord les cas rencontrés dans les *tituli* datés:

<i>Ro I</i>	432 (ann. 395)
20 (année 295; 14 ans)	460 (ann. 398; âge illisible)
366 (ann. 366)	<i>ICVR II</i>
<i>ICVR II</i>	6083 (ann. 432)
6009 (ann. 375; 19 ans)	<i>Ro I</i>
<i>Ro I</i>	638 (ann. 434; 20 ans 19 jours)
365 (ann. 386; âge illisible)	738 (ann. 447 ?; 14 ans)
388 (ann. 390 ?; 15 ans)	960 (ann. 516; <i>virgo</i> ?)
428 (ann. 395; 25 ans)	1058 (ann. 537?; âge illisible)

Les cas suivants d'utilisation du mot *virgo* se rencontrent dans des *tituli* qu'il est impossible de dater:

<i>Ro I</i>	2959 (sans âge)
p. CXV (9 ans 11 mois 15 jours)	3146 (12 ans 6 mois 15 jours)
1179 (4 ans 8 mois 25 jours)	3319 (2 ans minus 6 jours) ¹
1366 (18 ans 4 mois 7 jours)	3561 (23 ans 6 mois)
<i>ICVR I</i>	3675 (21 ans 108 jours)
382 (sans âge)	3841 (1 an 8 mois)
965 (18 ans)	3935 (âge illisible)
1327 (15 ans 3 mois)	<i>ICVR II</i>
1491 (41 ans 8 jours)	4251 (18 ans 2 mois)
1687 (6 ans 11 mois)	4304 (23 ans)
1979 (13 ans)	4375 (âge illisible)
2348 (sans âge)	4382 (âge illisible)
2477 (âge illisible)	4498 (19 ans 27 jours 4 heur.)
2853 (14 ans 3 mois 10 jours)	4611 (14 ans)
2902 (20 ans 46 jours)	----

¹ Cette inscription est, selon toute probabilité, identique à DIENI 4022 adu., qui donne un texte plus complet avec mention de l'âge.

4679 (13 ans)	7205 (sans âge)
5393 (14 ans)	7904 (30 ans 2 mois)
5575 (âge illisible)	7952 1 (âge illisible)
5839 (âge illisible)	8680 a (9 ans)
5924 (âge illisible)	b (sans âge)
5940 (sans âge)	8840 (15 ans 16 jours)
5980 (28 ans)	8879 (21 ans)
ICVR III	8892 (19 ans 10 mois 13 jours)
6760 (sans âge)	8998 (15 ans)
6822 a (10 ans)	9058 (16 ans 2 mois)
6930 d (sans âge)	9325 (1 an 10 mois)
7198 (sans âge)	

Voici maintenant les *tituli* de Rome qui portent le mot *virgo*, mais n'ont pas été publiés dans *ICVR*:

DE ROSSI, <i>RS</i> II tab. 40, 7 (sans âge)
DIEHL 1489 C (sans âge)
1489 G (3 ans)
1728 adn. (17 ans)
2702 (17 ans 2 jours)
2799 (16 ans 10 mois 13 jours)
3212 (20 ans)
4117 (11 ans)
4441 (8 ans 10 mois 11 jours)
4633 (22 ans 3 mois)

RAC 1944/45, p. 196 (16 ans 5 mois 13 jours)

IG XIV 1988 (18 ans 6 mois 17 jours)

Voici maintenant quelques cas qui n'ont été ni publiés, ni même donnés de seconde main dans les éditions modernes:

1) MARANG., *ASV* p. 90: (*columba cum ramo*) DOMINE FII,IE / LEO-
NINE QVE / VIXIT ANNIS XXII. / VIRG.SUPER SE B.M. IN PA/CE
FECIT PATER (*vas*).

2) MAR., *Vat.* 9073: 680 n. 1 (»Romae in mus. Kircheriano quondam
nunc in Vaticano»): INAE · COMPARI · QVAE · VIXIT / ANNIS · VIRGO
· XII · CVM · MARITO / XXX · ET MENSES / VI · AVFIDIIVS · SECVN/
DIANVS · VXORI · FECIT.

¹ Cette inscription est certainement identique à *ICVR* III 9140, bien que la mère soit appelée DEMETRIA dans le premier cas et POEMENIA dans le second. *ICVR* III 9140 s'appuie sur des données de BOLDETTI et c'est pourquoi elle est moins exacte.

3) MAR., *Vat.* 9074: 836 n. 5 («Velitris in mus. Borgiano e coem. Cyriacae») = G. GREEVEN, *Die Sigeln DM*, n. 15: DIS MANIBVS / PETRONIAE. CHRYSOCONE QVAE VIXIT ANN / XVIII M III. DIRBVS / XVIII . HAEC VIRGO . / . VIT.

4) MAR., *Vat.* 9074: 816 n. 3: LEVCIS / · · N PACE / VIRGO / Q VIXIT A· / LVIII · M · XI / D · XXIII ·

5) MAR., *Vat.* 9073: 599 n. 12 («E coem. Cyriacae»): ΗΤΟΛΜΑΙΣ · A · MΝΑΙΑΙ / EN ΘΕΩ / ΗΑΡΘΕΝΟΣ · ΕΤΩΝ IE / ΜΗΤΗΡ TY ΧΑ- ΠΙΝ / ΑΝΗΘΙΚΑ.

6) MAR., *Vat.* 9073: 600 n. 8: . . . [ΗΑΡΘΕΝΟΝ] . . . [ΗΑΤΗΡ] . . . ΗΝΟΣ ΕΙΚΑΔΙ[. . . NEM ΠΛΑΙΝ[. . .]ΟΣΤΙΕΡΗΣ : ΗΙΣΕ[. . .]Ο ΙΕΝΕΙΑ[. . .

Parmi les 79 cas de *virgo* notés ci-dessus et qui ne portent aucune épithète du genre de *sacra*, *Dei*, *devota*, etc., 54 cas portent mention lisible de l'âge. Le calcul de l'âge moyen donne 17,2 ans. Si l'on estime, d'après les calculs établis ci-dessus, p. 202 s, que l'âge probable du mariage se situait pour les femmes entre 15 et 18 ans, on en arrive à la conclusion que le mot *virgo* était en principe utilisé pour les jeunes filles en âge de se marier.

A cette règle, il existe un certain nombre d'exceptions. C'est ainsi que l'on trouve des exemples d'enfants de moins de 12 ans (11 cas) et que l'on a désignés comme *virgo*:

1 an 8 mois (ICVR I 3841)	8 ans 10 mois 11 jours (DIEHL 4441)
1 an 10 mois (ICVR III 9325)	9 ans (ICVR III 8680 a)
2 ans (DIEHL 4022 adn.)	9 ans 11 mois 15 jours (Ro I p. CXV)
3 ans (DIEHL 1489 G)	10 ans (ICVR III 6822 a)
4 ans 8 mois 25 jours (Ro I 1179)	11 ans (DIEHL 4117 D)
6 ans 11 mois (ICVR I 1687)	

Il se peut qu'en raison de leur âge ces enfants, en un ou deux cas, aient représenté des *virgines sacrae*. Il ne peut guère en être ainsi dans le cas de Ro I, p. CXV, où la mère est nommée, ni dans celui de DIEHL 4117 D, où les parents ont fait faire l'inscription. La solution la plus probable, dans les autres cas donnés, nous paraît être que le mot *virgo* a gardé une nuance de sens qui l'apparente à *innocens* (cf. ce que dit A. FERRUA, *RAC* 1944/45, p. 198).

Une autre catégorie comprend les *virgines* dont l'âge est notablement plus élevé que l'âge habituel du mariage. A ce groupe appartiennent par exemple MAR., *Vat.* 9074: 816 n. 3, dont l'âge est 58 ans, 11 mois et 23 jours. J.-B. FREY, *Corpus Inscriptionum Iudaicarum* I, p. 608, note que de tels exemples seraient impensables en ce qui concerne les inscriptions juives. Il en conclut donc manifestement que de tels cas et les cas similaires sont à compter au nombre des *virgines sacrae*. Il est clair que cela peut se produire, mais aussi longtemps qu'on n'en possèdera pas d'autres signes, il nous semble plus prudent, en pareils cas (comme en de nombreux autres notés ci-dessus p. 205 s.), de considérer le mot *virgo* comme l'équivalent de *innupta*.

ICVR II 4445 est, sous ce rapport, un cas éclairant: *ZΗΣΑ ETHI ΗΝΕΝΤΕ* [zal . . .] / *ΑΓΑΜΟΣ ΤΕΛ* [ετνά . . .] *ZΗΣΑ TA ETHI* . . . Pareil exemple montre que l'on était soucieux de souligner que la personne en question était célibataire. Ici, le point de référence est moins la virginité que le mariage, ce qui, de soi, s'accorde bien avec le rôle prédominant joué par ce dernier: le mariage était d'une telle importance que l'on avait soin de noter même les cas où il n'avait pas eu lieu.

En réalité notre *titulus* 136 est un bon indice de la justesse de cette interprétation. Le mot *virgo* y a le sens de *innupta*. Aucune autre interprétation n'est possible. On trouve un cas parallèle dans *ICVR* II 4251 et dans MAR., *Vat.* 9073: 680 n. 1. Il est du reste à noter que le mot *innupta*, l'unique fois où il apparaît chez DIEHL, est en étroite connexion avec le mot *virgo*.

Un signe supplémentaire de ce que *virgo* doit être compris dans le sens de *innupta* est le fait que, dans une partie des cas, il est directement noté que l'inscription est due aux parents. Il y a peu de chances qu'il en aille de la sorte s'il s'agit d'une *virgo sacra*. On a précédemment noté les cas dans lesquels les parents ont fait faire l'inscription pour leur fille *virgo*, alors qu'elle n'avait pas atteint ses 12 ans (*Ro* I p. CXV, et DIEHL 4117 D). Les autres cas dans lesquels les parents ou l'un d'eux sont donnés comme auteurs du *titulus*, sont les suivants: *Ro* I 20; 188; 428; *ICVR* I 965; 2902; *ICVR* II 4679; 5980; 8840 (?); DIEHL 2702; 3212 G; *IG* XIV 1988; MARANG., *ASV* p. 90; MAR., *Vat.* 9073: 599 n. 12; MAR., *Vat.* 9073: 600 n. 8. Il faut enfin noter que l'inscription en l'honneur d'une *virgo*, *ICVR* I 3561, est due aux bons soins d'une sœur et que celle de DIEHL 4633 l'est à ceux d'un frère. *ICVR* II 5940, *LOCVS BASILIA/E VIRGINIS SE VIB/A EMIT SIBI*, n'est pas davantage une inscription concernant une *virgo sacra*.

En outre DIEHL 1489 C est preuve que le mot *virgo* est utilisé dans le sens de *innupta*: *CONSTANTIA / CONSTANTIA VIRGO IN PAC NEO-FITA*. Sinon il serait difficile de comprendre la combinaison *neophyta virgo*. Au musée chrétien du Latran, on trouve sur le mur XI:34 le *titulus* suivant,

de provenance inconnue: *KΙΤΕ ΒΙΚΤΟΡ ΚΑΤΗΧΟΥΜΕΝΟΣ / ΑΙΤΩΝ ΕΙΚΟΣΙ ΠΑΡΘΕΝΟΣ / ΔΟΥΛΟΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΕΙΗΣΟΥ* *. Il ne peut être ici davantage question d'une *παρθένος* consacrée, bien que des *virgines* du sexe masculin ne manquent pas dans la documentation des inscriptions (voir, par ex., DIEHL, *Inscriptiones III*, Index VII, p. 417). On ne conçoit pas aisément que cette *παρθένος* puisse être une personne à la fois consacrée au culte et considérée comme catéchumène. Et l'expression *δούλος τοῦ κυρίου Ἰησοῦ* doit être naturellement considérée comme un emprunt au Nouveau Testament (cf. par ex. *Rom.* 1:1).

On peut donc dire en résumé que le mot *virgo* et celui de *παρθένος*, quand ils existent sans épithète explicative, doivent être interprétés dans le sens de *innupta*, avec la nuance de *innocens*, ce qui peut être tiré de l'expression *virgo immaculata*.

On trouve parfois le mot *puella*, que le 257 de notre propre documentation présente dans un sens qui rappelle beaucoup celui de *virgo* — *innupta*. Nous n'avons pas étudié la présence de ce mot dans *ICVR* avec la prétention d'être exhaustifs. On notera ici 16 cas seulement tirés de *ICVR*, pour lesquels l'âge est donné. L'âge moyen, dans ces cas, est de 19,9 ans. Même si le mot *puella* peut, dans une partie des cas, être mis pour *virgo*, ce dernier terme a une extension plus large, vérité qui apparaît aussi dans le fait que *puella* se combine avec *virgo*. L'étude de 21 cas dans lesquels on trouve le mot *puer* avec mention de l'âge — cas choisis au hasard dans *ICVR* —, a donné un âge moyen de 11,9 ans. Le mot *puella* aussi bien que le mot *puer* pouvaient certainement être également utilisés pour des personnes mariées: *ICVR* I 1791 (*puella*), *Ro* I 193 (*puer*), ce qui montre au surplus que ces mots avaient une signification plus étendue que le mot *virgo*.

Le mot *virginius*, que C. M. KAUFMANN, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*, p. 194, a défini avec raison comme désignant une personne du sexe masculin *qui ante matrimonium virgo erat*, se trouve dans notre documentation: 59, 125, 247, 253, 283. Le mot *virginia* existe dans 165. Ceci montre qu'il n'était pas tout à fait inhabituel qu'un veuf ou une veuve se remarie. Sinon, on n'aurait pas pris la peine de souligner la virginité en certains cas. Et cela peut, à son tour, expliquer dans une certaine mesure l'âge élevé du mariage: Il s'agit alors d'un veuf ou d'une veuve qui se remarie.

Henric Nordberg

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARMINI, H.: *Sepulcralia Latina v. Bibliographie générale Coniectanea epigraphica*. Göteborgs Högskolas Årsskrift 29:4, Göteborg 1923.
- BALIU, A.: La edad de vida media en Tarragona Romana-visigoda. *Boletín de la Biblioteca-Museo Balaguer* II, 1954 pp. 113—116.
- BANG, M.: Das gewöhnliche Alter der Mädchen bei der Verlobung und Verheiratung dans L. FRIEDLAENDER: *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine IV⁹ et 10*, Leipzig 1921/1923, pp. 133—141.
- BURN, A. R.: Hic breve vivitur. A Study of the Expectation of Life in the Roman Empire. *Past & Present* 4, 1953 pp. 1—31.
- ÉTIENNE, R.: Démographie et épigraphie. *Atti del terzo congresso internazionale di epigrafia greca e latina* Roma 1957, pp. 415—424.
- FERRUA, A.: Questioni di epigrafia eretica Romana. *RAC* 21, 1944/1945 pp. 165—221.
- FREY v. Bibliographie générale.
- GREEVEN v. Bibliographie générale.
- KONJETZNY v. Bibliographie générale.
- LECLERCQ, H.: Vierge, Virginité (Epigraphie). *DACL* XV 2, coll. 3106—3108.
- MACDONELL, W. R.: On the Expectation of Life in Ancient Rome and Africa. *Biometrika* 9, 1913 pp. 356—380.
- DE MARCHI, A.: Cifre di mortalità nelle iscrizioni romane. *Rendiconti del Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere* 36 1903 pp. 1025—1034.
- MORRITTI, L.: Statistica demografia ed epigrafia: Durata media della vita in Roma Imperiale. *Epigraphica* 21, 1959 pp. 60—78.
- WILLCOX, W. F.: The Length of Life in the Roman Empire. A Methodological Note. *Congrès international de la population* II (Démographie historique), Paris 1937, pp. 14—22.

ÉLÉMENTS PAÏENS DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE ROME

I. LE SIGLE DM(S) DANS LES TITULI DE LA VILLE DE ROME

A. PRÉSENCE DU SIGLE DM(S)

On retrouve dans notre documentation un exemple (186) du sigle DM = *Dis Manibus* et un exemple (211) du sigle DMS = *Dis Manibus Sacrum*, connus dans presque toutes les inscriptions funéraires de l'époque impériale. 186, en raison du lieu de sa découverte, doit être considéré comme chrétien tandis que 211 dont nous ignorons l'origine, sera considéré comme chrétien à cause des deux colombes symboliques qu'il contient.

Les chercheurs se sont longtemps penchés sur le problème de la présence de DM(S) dans les *tituli* chrétiens. Certains épigraphistes antérieurs tels que Fabretti, Boldetti ou Marangoni interprétaient ces sigles par *Deo Magno* et *Deo Magno Sancto*, lorsqu'ils se présentaient dans des *tituli* chrétiens. De Rossi lui-même hésita entre les deux interprétations *Dis Manibus (Sacrum)* et *Deo Magno (Sancto)*. Le premier qui ait accepté l'interprétation *Dis Manibus (Sacrum)* même dans des *tituli* chrétiens fut Passionei en 1763 dans ses *Iscrizioni antiche* (p. 120) mais cette interprétation ne fut prise au sérieux qu'après que F. BECKER eut publié en 1881 son étude: *Die heidnische Weiheformel D·M (Dis Manibus sc. Sacrum) auf altchristlichen Grabsteinen* et après que le résultat de l'étude de BECKER eut été présenté par Leclercq dans le *DACL*. I 1 col. 171 ss. G. GREEVEN publia en 1897 une étude intitulée *Die Sigeln DM auf altchristlichen Grabschriften und ihre Bedeutung* et qui s'appuyait sur des matériaux plus nombreux que celle de BECKER. Depuis lors aucune étude indépendante de ce phénomène n'a été publiée bien que depuis 1897 les matériaux aient considérablement augmentés. La présente étude se propose de présenter ce phénomène des *tituli* chrétiens de la ville de Rome en tenant compte des nouveaux matériaux. Les matériaux de BECKER comprenaient au total 82 *tituli* de la ville de Rome dont il considérait 9 comme d'origine païenne. GREEVEN augmenta ce nombre. Il travailla sur 106 *tituli* de la ville de Rome au total conteignant ce sigle dont il considérait 33 comme d'origine païenne ou dans une certaine mesure douteuse.

Nos matériaux se présentent de la manière la plus réduite sous la forme d'une liste numérotée. Il y a lieu de souligner dès maintenant que nous avons cherché à ne point imposer de limites trop étroites au concept de *titulus* chrétien. En général chaque fois qu'un détail quelconque permettait de penser qu'un *titulus* contenant le sigle DM(S) pouvait être considéré comme chrétien (symbole, nom, formule, provenance ou toute autre circonstance) ce *titulus* a été accepté dans cette liste. Il résulte de cette méthode que dans la liste ci-dessous il est sûrement possible de retrouver des inscriptions qui devraient plus justement être considérées comme non-chrétiennes, question que nous traiterons plus amplement ultérieurement (p. 216 ss.).

Numérotage de nos références	Numérotage de BECKER	Numérotage de GREENEN	Numérotage de DIBHL	Numérotage ICVR (SICV)
1	1	1	3886 A	
2		15		
3		30	3886	I 3817
4	21	III	3902	
5	11	V	3895 adn.	
6	20	VI	3898 A	
7	8	VII	3900 A	
8	10	VIII	3892	
9	32	XI	751 A	
10	63	XII		III 9088
11	41	XIV		
12	34	XV		
13	35	XVI		
14	7	XXXIII	3895 a	
15	33	1	3893	
16	37	2		
17		3		III 8809
18	36	4		
19	H	6		
20	I			
21	15	II	3891 C	
22		XXXIX		
23			3890 E	
24				III 6591
25			3897	III 6986
26				III 7121 b
27				III 7207
28				III 7566
29		XVII	161	III 7599
30				III 7660 a
31				III 7821
32				III 7832

Numérotage de nos références	Numérotage de BECKER	Numérotage de GREEVEN	Numérotage de DIENT.	Numérotage ICVR (SICV)
33	22	I.I		III 8547
34				III 8732
35				III 8806
36				III 8858
37				III 9123
38	62	XIII		III 9233
39	59	XXXVIII		
40	61	XLI	3877 E	
41	57	44		
42			3894 D	
43	64	XXXIV		
44	67	XXXV	3888	Ro I 1898
45	66	12		
46		XXVI	3372	
47	47	10		
48	29	XXV	3894 A	
49	70	XXII	3900	
50		XXIII	3891 B	
51	71	8		
52			3890 E adn.	I 3729
53			3887 A	
54	58	XXX	3902 A	
55		XXXII		
56	55	XXIX		
57		14	3894 adn.	
58			3887	
59			3890	
60	72	XIX	3896 A	II 4345
61				II 4346
62				II 4398
63	52	XVIII	4275 A	II 4374
64	13	LIX	1614 B	II 4246
65	14	XLV		
66	49	XLVI	4174	
67	48	XLVII	1535	
68	68	XLVIII	3903 A	
69		16		
70		XXI		
71				II 6147
72				II 4470
73			3891	
74			3888 A	Ro I 1502
75	12			Ro I p. 307
76	6	20	701	Ro I 754
77			3889	
78	16	25	3889 A	I 3335

Numérotation de nos références	Numérotation de BECKER	Numérotation de GREEVEN	Numérotation de DREHL	Numérotation ICFR (SICF)
79		LXX	3889 B	I 1366
80	53	LXVIII	3889 C	I 3839
81			3889 D	I 3325
82			3890 A	I 4077
83		LXXII	389 a & b	I 2993
84	31	LXII	577	I 1983
85			709 A	I 8008
86			2138 A	I 2966
87	25	LXVI	2299	I 2907
88			2317	I 4062
89	45	LXV	2762	I 473
90			2783 A a & b	I 3394
91			2806 A	I 2443
92	L	L	2810 D	I 633
93			3254 A	I 1167
94	18	LX	3315 A	I 3134
95			3890 B	
96			3890 C	I 1773
97			3890 C adn.	
98			3890 D	I 3565
99			3891 A	I 3331
100			3891 E	I 3623
101		22	3892 A	I 3350
102			3893 A	
103			3894	I 4752
104			3894 B	I 3313
105	40	LXVII	3896	I 2936
106	38		3898	I 2172
107			3898 B	I 2339
108			3898 C	
109			3898 D	I 1654
110			3898 D adn.	
111	9	LII	3899	I 2924
112		LXXI	3899 A	I 1377
113			3901	I 2746
114	M	69	3901 A	I 651
115			3901 B	I 722
116			3902 B	I 2962
117		LV	3902 C	I 3762
118			3902 D	I 3689
119			3903	
120		LVI	3903 B	I 1538
121	39		19	136
122	100		23	
123	Q		26	
124			29	

<i>Numérotage de nos références</i>	<i>Numérotage de BECKER</i>	<i>Numérotage de GREEVEN</i>	<i>Numérotage de DIERL</i>	<i>Numérotage TCVR (SICU)</i>
125		LXIV		
126		LVIII		
127				I 849
128				I 8722
129				I 3991 b
130			3907 A	I 545
131	12	LXIX	3907 B	I 1966
132		13	3907	
133	50	XXXI	3909	
134		LIV	2266 C	I 3775
135	42	XXXVII	2874 B	I 3671
136	17	LXI	3908 A	I 2410
137			3908 B	I 3446
138	73	CXXXIV	3884 A	
139	N	71		
140				[Mar., Vat. 9073: 599 — IG XIV 1829] I 4006
141				
142	2	XLIV		
143	6 & 65	IX	3207	III 9221
144				III 8836
145	44 & 60	XLII	3378	I 194
146	4	XXXVI	3904 D	
147	24	XI		
148	3	XXIV	1343	
149	54	XXVIII		
150			3904	Ro I 1503 211
151				
152	23	L	3904 C	I 1518
153	25	XLIX	698	
154	26	LVII		
155			3904 B	I 2878
156			4456	I 3327
157			4376 A	I 3804
158	46	XX	3904 A	
159	51	21		
160		9	4619	
161	84	LNIII	2796	I 3379
162			172 b	
163			3906	
164	56	XLIII	3906 A	I 3339
165			3908	I 3651
166	R	25		

Numérotage de nos références	Numérotage de BECKER	Numérotage de GREEVEN	Numérotage de DIEMI	Numérotage ICVR (SICV)
167	28	XXVII	3905	
168			4158	Ro 1 28
169			4684	I 312
170		31	224	I 3340
171	43	X		III 9206
172	19	IV		
173				III 6721 a
174				III 6960
175				III 7938 a
176				III 8360 b
177	74	7		
178		17		
179				I 2543
180				III 8283 a
181	27	27		I 1825
182				I 1851
183				I 3991
184	O	28		

B. TITULUS CHRÉTIEN OU BIEN PAÏEN?

La liste ci-dessus nous indique déjà quels sont les *tituli* que F. BECKER ou G. GREEVEN considéraient comme des cas douteux. Le premier affecta d'une lettre au lieu d'un chiffre les *tituli* qu'il voulait considérer comme non-chrétiens. Le second numérotait en chiffres romains les cas évidents de *tituli* chrétiens contenant DM(S), et en chiffres arabes les *tituli* non-chrétiens ou bien les cas obscurs à d'autres points de vue. Comme il ressort de cette disposition G. GREEVEN fut considérablement plus critique que F. BECKER. GREEVEN ne tenait aucun compte du lieu où l'on avait découvert l'inscription, lorsque celui-ci était connu; il paraissait par contre prendre comme thèse de départ que les *loculi* chrétiens se trouvaient relativement souvent en rapport avec de vieilles pierres tombales non-chrétiennes. C'est ainsi qu'il considérait comme non-chrétiens pas moins de 16 *tituli* de la ville de Rome et qui proviennent des catacombes (2; 15 à 20; 41; 45; 47; 51; 57; 69; 121; 132; 139). GREEVEN n'accepte de prendre en considération que des critères internes tels que les symboles, l'état des noms et les formules chrétiennes, comme preuves de ce qu'une inscription est chrétienne. Une telle manière de concevoir les choses devrait être considérée comme inutilement schématique. Si nulle autre circonstance n'interdit de penser qu'une inscription trouvée dans une catacombe soit chrétienne, il faudra en premier lieu partir du point de vue de l'origine chrétienne.

Les conclusions de BECKER et de GREEVEN se rejoignent en quelques points. C'est ainsi que tous les deux rejettent 19, 20 et 139 comme non-chrétiens. Toutefois il semble que le lieu même de la découverte dans ce cas parle contre leurs conclusions. Il est en effet possible que ces *tituli* soient païens mais d'autre part cette thèse ne s'appuie sur rien d'autre que sur la présence du sigle DM (ΘK) et ceci en soi ne constitue pas un argument décisif. Il en est tout autrement en ce qui concerne l'inscription 76, rayée de ce contexte à la fois par BECKER et par GREEVEN. Nous reviendrons à ce *titulus* un peu plus tard, p. 220. Les doutes de BECKER en ce qui concerne l'inscription 92 sont entièrement dénués de fondement. La formule DECESIT à elle seule suffit à prouver l'origine de l'inscription. Par contre les inscriptions 123 et 166 doivent être considérées sans le moindre doute comme païennes. Une hésitation plus sérieuse peut avoir lieu en ce qui concerne l'inscription 114. A ce propos le mérite de DIEHL est d'avoir recueilli les *tituli* de *CIL VI* qui en raison de l'indication de leur provenance ou parfois en raison de critères intérieurs doivent être considérés comme chrétiens et de cette manière d'avoir considérablement augmenté le nombre de nos matériaux pour apporter toute lumière sur ce phénomène. De ce que nous venons de dire ressort que même dans ces matériaux supplémentaires peuvent bien se rencontrer quelques *tituli* non-chrétiens: leur seule provenance en soi ne permettant pas de tirer de conclusion décisive. Au sujet de l'inscription 110, DIEHL lui-même exprime des hésitations quant à son origine chrétienne.

Les 10 *tituli* suivants, extraits de *ICVR*, sont désignés par les éditeurs (ou par DE ROSSI) comme chrétiens, seulement avec hésitation, ou bien, avec certitude, comme non-chrétiens: 34; 37; 79; 96; 109; 127; 129 (côté postérieur); 144 (?); 175; 176 (?).

Même si l'on retire de nos matériaux tous les cas précités où subsiste le moindre doute quant à l'origine chrétienne des inscriptions, il restera cependant un nombre important de *tituli* pour lesquels les critères internes garantissent leur origine chrétienne.

DM(S) se retrouve dans le même *titulus* que la formule *in pace* dans les cas suivants: 1; 5; 7; 8; 10; 14; 21; 22; 26; 38; 39; 40; 46; 50; 55; 56; 61; 68; 74; 81; 87; 93; 111; 112; 113; 117; 118; 125; 131; 133; 134; 135; 137; 142; 143; 150; 156; 162; 165.

DM(S) se retrouve sur le même *titulus* qu'un ou plusieurs monogrammes de Christ dans les cas suivants: 32; 35 (*svastika*); 40; 46; 66; 80; 81; 82; 83; 93; 120; 135; 136; 146; 158; 171.

DM(S) se retrouve sur le même *titulus* qu'un ou plusieurs symboles de colombes dans les cas suivants: 3; 4; 28; 33; 36; 43; 54; 68; 99; 103; 149; 151; 158; 172; 176 (?).

DM(S) se retrouve dans le même *titulus* que l'indication de la sépul-

ture, ou seulement de la formule de dépôt, dans les cas suivants: 7; 10; 40; 12; 49; 60; 63; 74; 100; 133; 146; 153; 170.

DM(S) se retrouve dans le même *titulus* que des formules funéraires typiquement chrétiennes dans les cas suivants: 11; 21; 38; 81; 87; 90; 92; 93; 148; 154; 157; 161.

Citons comme autres critères révélant l'origine chrétienne des inscriptions, la présence symbolique du poisson (65; 78; 79) ou de la formule unique *ἰχθὺς ζώρτων* (64), de la formule *in Deo* (145), dont le correspondant grec *ἐν Θεῷ* est plus courant. On a vraisemblablement affaire à un cas semblable dans le cas de l'inscription 27 bien que son déchiffrement en soit incertain. Le nom *Christus* devrait se rencontrer sous une forme défigurée dans l'inscription 86. L'inscription 67 fait probablement allusion au baptême et l'inscription 35 contient le terme *neophytus*. L'inscription 140 parle d'un *παοθέρος ἀντην*. Les inscriptions 72 et 88 offrent l'exemple de l'idée d'un *refrigerium*.

La controverse est plus grande lorsqu'il s'agit de nous pris comme critères de l'origine chrétienne des inscriptions. Toutefois en raison des noms de personnes qu'elles contiennent et bien que le doute varie de cas en cas, les inscriptions 6; 29; 30; 70; 77; 118 et 128 devraient être considérées comme chrétiennes.

C. DM(S), ÉLÉMENT CONSCIEMMENT PAÏEN?

Lorsque F. BECKER, s'opposant aux interprétations antérieures, posa comme principe que DM(S) devait dans chaque contexte être compris dans le sens de *Dis Manibus (Sacrum)* il expliqua la présence de cet élément païen dans des *tituli* chrétiens en soutenant que cette formule était devenue une simple figure de rhétorique dont la signification n'était plus claire (op. cit. p. 66). »Es muss sich wohl die Bedeutung dieser Weiheformel im allgemeinen Gebrauche fast bis zur Bedeutungslosigkeit abgeschwächt haben.»

Un grand nombre de circonstances vont dans le sens opposé à une telle opinion.

DIS MANIBVS se retrouve deux fois dans nos matériaux (en 1 et 2). La forme DIS MANIS est illustrée par l'inscription 3. BECKER lisait D MA SACRVM sur l'inscription 142 (et il avait sûrement raison en dépit de ce qu'a pu en dire GREEVEN, op. cit. p. 49 s.). Or ces quatre cas se rencontrent sur des *tituli* qui sont indiscutablement chrétiens.

Une autre circonstance s'oppose à l'opinion de BECKER: la présence fort claire du concept de *manes* dans les *carmina cantica* chrétiens de Rome; *Ro I* 518 (de l'année 403); *Ro I* 943 (de l'année 509); *ICVR I* 1002 — DIELI, 3885; DIELI, 3885 A.

S'oppose encore à cette opinion la présence du sigle grec ΘK ($K\Theta$) = $\Theta\epsilon\omega\varsigma\ Kαταχθωνίως$, prouvant que la représentation de *manes* infernales continuaient à être répandue chez les chrétiens de Rome pendant les premiers siècles apr. J.-C., dans les inscriptions 138, 139, 140 et 141 ($K\Theta$) de nos matériaux.

Les formes irrégulières de DM(S) elles-mêmes démontrent que le *lapicida* était parfaitement conscient de leur véritable signification. La forme régulière DM se rencontre dans nos matériaux dans les inscriptions numérotées de 4 à 129, et parmi lesquelles en 27, 65 et 129 DM se trouve sur un *titulus* par ailleurs entièrement grec. Par contre la forme révélatrice D·M·B· se trouve dans nos matériaux dans les inscriptions numérotées 130 et 131. SILVAGNI *ICVR* I 515 l'interprète par «*d(o)m(ino) b(enemerenti)*»; DIEHL, dans son commentaire de DIEHL, 3907 A, par «*d(is) m(ani)b(us) sive d(is) m(anibus) b(enemerenti)*». GREEVEN fait remarquer très justement (op. cit. p. 62) que l'interprétation «*d(is) m(ani)b(us)*» est la plus vraisemblable si l'on songe à l'existence de la contraction DMBVS. C'est ainsi que devrait de même se lire la forme D I B·M, dans l'inscription 132 de nos matériaux. Quand aux formes MD que l'on trouve dans les inscriptions 133 et 134 et que SILVAGNI *ICVR* I 3775 interprète de manière erronée par «*m(emoriae) d(ulcissimae)*» et DDM que l'on trouve dans l'inscription 135, elles n'apportent en soi aucune clef pour leur interprétation. Par contre on devrait interpréter la forme DMN dans les inscriptions 136 et 137 par «*d(is) m(a)n(i-bus)*». La forme régulière DMS se retrouve dans nos matériaux dans les inscriptions allant du 143 à 159, la variante DSM dans les inscriptions 162 et 163, la variante MSD dans l'inscription 164. Pas plus la forme DDS (166) que celle DD MM SS, que celle DM DI (= *dis manibus dicatum* ?) ne donne lieu de présumer que la signification exacte de ce sigle soit obscure.

La forme DM·E que l'on rencontre dans l'inscription 165 prête à plus de controverses. Sans aucun doute elle pourrait s'interpréter par «*d(ignae) me(renti)*». Mais cela seul en soi ne peut être compris comme une preuve de ce que le contenu de DM soit obscur. Il est plus vraisemblable qu'en fait nous ayons ici affaire à une faute d'orthographe. La ligne suivante de ce *titulus* porte en effet la mention DIGNNE, MERENTI et il semble logique de penser que nous sommes ici en présence d'un cas de dittographie. Dans l'inscription 169 le sigle S·S et dans l'inscription 168 le sigle S·D dans lequel DE ROSSI, sûrement à tort, veut lire *Secundus dormit* ou bien *Secunde dulcis*, sont totalement incompréhensibles.

Très souvent DM(S) est placé comme en-tête du *titulus* mais on ne manque pas d'exemples où le sigle DM est inséré dans le texte même. Dans ce cas-là il s'interprète encore souvent par «*d(or)m(it)*». Citons comme exemples de ce dernier cas les inscriptions 61, 68 et 120. Il n'y a aucune raison dans ces cas-là d'interpréter DM d'une manière différente que dans

les autres cas. (Même le DM de Dmeli 3197 B (= *CIL XI* 4063) doit être interprété par *dis manibus*.)

A ce propos les inscriptions 71 et 74 ne manquent pas d'intérêt. Dans le premier exemple *ICVR* II 6147 note: «litterae DM scalpro de industria in lapide delectae fuerant». Il est donc clair qu'ici un DM primitif a été gratté parce que le contenu païen de ce sigle était devenu évident. Dans le second cas, 74, aucun doute ne peut subsister sur le fait que le DM primitif, mais effacé au ciseau, avait fait partie de l'inscription. Le fait que la forme inhabituelle de *hedera distinguens* revienne aussi bien avec DM que dans le texte même du *titulus* en est une preuve certaine. Dans les inscriptions 160 et 161 il est difficile de savoir dans quelle mesure l'on se trouve ou non en présence d'un DMS. S'agit-il ici aussi d'une radiation?

ICVR III 7566 ajoute à l'exemple 28 la remarque suivante: «Patet litteras DM additas esse post scriptum titulum ab eodem marmorario.» Quant à nous nous ne parvenons pas à voir sur quoi se fonde cette opinion. Par contre il nous semble évident que DE Rossi commet une erreur dans son commentaire de *Ro I* 754 = 76 où il émet la supposition que le DM inversé terminant cette inscription y a été ajouté *postérieurement*. Tout au contraire le fait que le sigle soit inversé nous paraît indiquer qu'il s'agit là d'un *titulus* antérieur actuellement effacé au ciseau.

Une étude sur la manière dont des plaques d'inscription romaines, antérieurement utilisées, étaient une seconde fois employées, tend à prouver que le résultat donnait soit un *opisthographe*, le *titulus* antérieur se trouvant sur la face opposée (*in averso*), soit un *épigraphhe*, dans le sens étymologique du mot, c'est à dire une plaque sur laquelle, dans un certain nombre des cas, le texte primitif avait été en partie effacé au ciseau et remplacé par un nouveau. Ce qui est remarquable dans ce dernier procédé c'est que le *lapicida* en règle générale a toujours retourné le texte primitif de haut en bas de telle sorte que le nouveau *titulus* uniquement fut correctement placé. Nous avons dans l'inscription 6 un exemple d'un épigraphhe de cette espèce. Ici le symbole chrétien ne fait point partie du *titulus* proprement dit contenant DM. Dans ce cas le *titulus* peut aussi bien être un exemple de DM dans des inscriptions chrétiennes. Il est remarquable que la quantité incomparablement la plus importante d'épigraphes dans *ICVR* se trouve parmi les *tituli* datés.

Il ne peut donc y avoir aucun doute sur la présence de DM(S) dans les *tituli* chrétiens de Rome. Il ne peut y avoir plus d'hésitation non plus sur le fait que les *lapicidae*, dans la plupart des cas, étaient parfaitement conscients de leur contenu païen ou plus justement non-chrétien.

Par contre on peut se demander comment il est possible qu'un élément clairement païen ait pu s'insérer dans des *tituli* chrétiens. Il faut sûrement repousser la théorie selon laquelle les *lapicidae* aient préparés d'avance et

en quantité «industrielle» des inscriptions dans lesquelles DM(S) se trouvait déjà inséré. Incrire au ciseau ce court sigle n'était guère à ce point fastidieux qu'on l'ait fait d'avance.

Ce qui a pu jouer un certain rôle dans ce problème c'est que, en dehors du fait que ce sigle est extrêmement commun dans les *tituli* païens, il fonctionne comme titre et comme élément décoratif. Lorsque l'on ôta ce sigle, le *titulus* en entier a dû perdre une partie de sa dignité étant donné que le texte proprement dit était reproduit sans sa formule introductrice de consécration.

Le fait que les *tituli* chrétiens aient, au lieu de DM des titres tels que BM (= *Bonae Memoriae*), DP, DEPOSITVS, DEPOSITA, DEPOSSIO, démontre que ce point de vue jouait un certain rôle. Que DM ait une fonction décorative est aussi révélé par des cas tels que l'inscription 83 ou celle numérotée 88 où DM a été utilisé comme un pendant direct de BM.

Nous n'avons pas fait d'inventaire complet de cette collection de *tituli* chrétiens de Rome. Ce qui suit ne cherche qu'à les illustrer. Entre autres BM se trouve avec la valeur de titre dans: *ICVR* I 1418; 1421; 1629; 1711; *ICVR* II 5600. DP se trouve avec la valeur de titre entre autre dans: *ICVR* I 58; 221; 465; 551; 576; 959; 1203; 1297; 1620; 1677; *ICVR* II 4678; 5070; 5495. La forme DEP se rencontre à cette place entre autre dans: *ICVR* I 354; 483; 1375; *ICVR* II 5503; 6011. DEPOSITVS se rencontre dans: *ICVR* I 1106; 1433; *ICVR* II 5260. DEPOSITA: *ICVR* I 1682; *ICVR* II 6040. DEPOS(S)IO: *ICVR* I 1464; *ICVR* II 5351; 6009.

Il découle de ceci que nous ne considérerons pas, chose qui se produit parfois, un D en position de titre comme la première partie d'un DM dont la seconde partie aurait été détruite. Dans cette position D peut être même la première partie de DP pour *depositus*. Nous en avons des exemples dans nos matériaux dans les inscriptions 171 à 179. D'autre part on ne peut pas considérer un M solitaire comme la seconde partie d'un DM. Il peut aussi s'agit de la seconde partie d'un BM. Il en est ainsi dans les inscriptions 180 à 182. Mais dans les inscriptions 183 et 184 l'interprétation que l'on doit donner au M solitaire reste totalement incertaine (cf. p. 119 ss.).

D. DATE ET PROVENANCE

Nos matériaux ne comprennent que 6 *tituli* datés:

de l'année 298 le numero	44	de l'année 362 le numero	150
302	168	440	75
361	74	452	76

Parmi ceux-ci le n° 168 n'offre pas d'exemple de DM, la lecture de l'inscription 75 n'est pas selon DE ROSSI tout à fait claire tandis que selon BECKER ce *titulus* pourrait être considéré comme non-chrétien, et finalement 76 nous offre l'exemple d'un DM inversé qui donc n'appartient, pas au *titulus* daté. En d'autres termes les *tituli* datés ne donnent aucune claire indication quand à la date du DM des *tituli* chrétiens. La seule chose que l'on puisse conclure de ce qui précède c'est que DM se rencontre dans les *tituli* chrétiens de Rome jusqu'à la seconde partie du IVème siècle.

Exactement 100 *tituli* des matériaux dont on a donné la liste plus haut révèlent leur provenance par un nom de catacombe. Voici comment sont représentées les différentes catacombes:

- Coem. Callisti* (23 *tituli*): 4 à 21; 140; 143; 144; 171; 172.
- Coem. Praetextati* (2 *tituli*): 1; 168.
- Coem. Domitillae* (20 *tituli*): 24 à 38; 173 à 176; 180.
- Coem. Cyriacae* (12 *tituli*): 2; 22; 23; 39 à 42; 135; 145 à 147; 164.
- Coem. S. Hippolyti* (4 *tituli*): 43 à 45; 132.
- Coem. S. Agnetis* (10 *tituli*): 54 à 59; 133; 149; 156; 167.
- Coem. Thrasonis* (7 *tituli*): 48 à 53; 160.
- Coem. Priscillae* (3 *tituli*): 46; 47; 148.
- Coem. Calepodii* (4 *tituli*): 60 à 63.
- Coem. ad duas Lauros* (4 *tituli*): 65 à 68.
- Coem. S. Castuli* (2 *tituli*): 69; 142.
- Coem. S. Hermelis* (3 *tituli*): 70; 138; 158.
- Coem. SS. Protii et Hyacinti* (1 *titulus*): 177.
- Coem. Balbinæ* (1 *titulus*): 150.
- Coem. Pontiani* (1 *titulus*): 139.
- Coem. Commodillae* (1 *titulus*): 71.
- Coem. Processi et Martiniani* (1 *titulus*): 72.
- Coem. beati Tertullini* (1 *titulus*): 73.

Comme il ressort de la liste ci-dessus la plus grande partie de ces *tituli* proviennent du groupe de catacombes *Callisti* — *Praetextati* — *Domitillae* près de la voie Appienne et de la voie Ardeatine. Il est parfois difficile de séparer dans ce groupe les différentes catacombes. Là où un auteur donne comme origine *Coemeterium Callisti*, un autre notera *Coemeterium Praetextati*. La concentration sur cette région géographique de la ville des *tituli* chrétiens comportant le sigle DM pourrait s'expliquer par une habitude locale conservée ici. Une autre interprétation de cette concentration est que ces catacombes correspondent à une période archaïque où les éléments chrétiens et pré-chrétiens se chevauchent.

II. DOMVS AETERNA DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE LA VILLE DE ROME

A. PRÉSENCE DE DOMUS AETERNA ET DE FORMULES IDENTIQUES

On trouve dans notre documentation un nombre d'importance surprenante de *tituli* contenant des expressions du type *domus aeterna*. L'exemple 261 nous offre DOMV AETERNA. On lit en 274 [IN HAC A]ETERNA DOMO. L'exemple 306 permet l'interprétation quelque peu incertaine de [DOMVM SE MPITERNAM ?] et enfin l'exemple 250 présente une expression du même type mais moins courante: CELLA AET[ERNA].

Il ne peut guère subsister de doute quant à l'origine chrétienne de ces *tituli*. Les exemples 261 et 274 sont des cas parfaitement clairs. Dans chacun de ces deux cas le christogramme est présent. La provenance de la première inscription est connue (*coem. S. Hermetis*). La seconde est le *titulus* d'un *neophyla* et la formule *in pace* s'y ajoute. Dans l'exemple 360 le caractère chrétien est révélé par la notation de la date du dépôt. Certes il n'y a rien en 250 qui puisse avec certitude prouver l'origine chrétienne du *titulus* mais d'autre part rien ne s'oppose à ce que ce *titulus* ne soit pas chrétien. Nous pouvons donc déjà, en nous appuyant sur les matériaux ici présentés, conclure que l'expression du type *domus aeterna* se présente dans les *tituli* chrétiens de la ville de Rome.

L'expression *domus aeterna* (*οίκος αἰώνιος*) dans le sens d'urne funéraire ou de tombe, ainsi qu'en sait, se trouve assez souvent dans les *tituli* païens. R. LATTIMORE, dans son étude *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, p. 167 note 78, décrit une vingtaine d'exemples de ce phénomène dans *CIL VI* (Rome). L'inscription la plus ancienne qui devrait remonter à la République est *CIL VI* 9583.

Dans son article *Domus aeterna*, dans *RLAC* IV col. 109—128, E. STOMMEL a préemptoirement démontré l'origine non-chrétienne de cette expression et prouvé (col. 120, 125—128) qu'aussi bien le Nouveau Testament que les Pères de l'Église repoussaient l'idée que la tombe puisse représenter une demeure éternelle. On peut ajouter aux exemples que STOMMEL cite à l'appui de l'attitude de ces autorités, tirée de la Vulgate, l'expression concernant les mécréants contenue dans le Psaume 48, verset 12: »Et sepulcra eorum domus illorum in aeternum.« Ceci ressemble presque à une polémique que le traducteur aurait menée contre la représentation contemporaine de la tombe en tant que *domus aeterna*. Dans tous les cas il est

évident que la forme latine de l'expression, *domus aeterna*, utilisée pour désigner une tombe, est en contradiction avec la représentation du ciel, demeure des chrétiens dans l'éternité (cf: Seconde épître aux Corinthiens: 5, verset 1).

La petite étude que E. C. E. OWEN a faite dans *JThS* 1937, pp. 248—250 sur l'emploi de l'expression *οἰκος αἰώνιος* ne peut pas arriver à prouver que son origine ne soit pas païenne. Selon cet auteur le mot *αἰώνιος* suppose une éternité limitée (en opposition avec *διδιος*). Force est d'admettre que cette distinction doit être opérée dans un certain nombre de cas, mais non d'une manière générale, lorsqu'il est question de *αἰώνιος*; toutefois cette distinction ne peut pas s'appliquer dans le cas de l'expression latine. Il n'est ici aucunement question d'une acceptation limitée de l'éternité; ce qui ressort par exemple de la prise de position des Pères de l'Église (voir E. STOMMEL, loc. cit. col. 126 et 127) et des limitations du concept même d'éternité que présentent dans un certain nombre de cas les matériaux épigraphiques de Rome (voir plus bas p. 227 s.).

Le but de la présente étude, limitée à l'expression *domus aeterna* et autres expressions équivalentes des *tituli* chrétiens de Rome, n'est pas d'éclaircir l'origine de cette expression. On se bornera à noter ici que, d'une part, E. STOMMEL considère que ce phénomène tire son origine d'Égypte (loc. cit. col. 111) et, d'autre part, que R. LATTIMORE présume que ces formules ont pris forme à l'intérieur du domaine linguistique latin (op. cit. p. 341). Il ne semble pas qu'en soi cette idée doive exclure le fait que des expressions de ce type puissent apparaître en divers endroits tout à fait indépendamment.

J'ai rassemblé dans la liste ci-après tous les exemples connus de moi de l'expression du type *domus aeterna* trouvés dans les *tituli* chrétiens de Rome. Une grande partie des matériaux avaient été rassemblés par un érudit finlandais, K.-E. HENRIKSSON, en vue d'une étude intitulée »*Domus aeterna*« *Rooman kristillisissä hautakirjoituksissa* (= »*Domus aeterna*« dans les inscriptions chrétiennes de Rome). Rares sont les *tituli* qui y ont été ajoutés; indiquons toutefois 9,22 (considéré par HENRIKSSON comme non-chrétien), 25, 27, 28, 36, 38, 43, 47, 55, 65, 68 (= 250), 71. Pour constituer cette liste HENRIKSSON et nous avons eu pour principe dans les cas douteux de prendre en considération l'exemple en litige plutôt que de l'écartier. Cette ligne de conduite entraîne qu'un certain nombre de cas inclus dans la liste ci-après n'ont sûrement rien à voir ici. Dans la colonne d'extrême droite — formule extraite de son contexte — on a donné la forme que l'expression revêt dans chaque cas particulier et entre crochets celle que l'éditeur (ou bien E. DNEIL) a complétée.

numéro- tage de nos réfe- rences	numéro- tage ICVR (SICV)	numéro- tage de DIEHL	formule (extraite de son contexte)
1	III 6499	3663	DOMVM AET[ER]NALE
2	I 1426	3359 a	[AET]ERNA DOMVS
3	Ro I 244		[M DOM]
4	I 479	3650	DOMO AETERNA
5	Ro I 1572		DOMI
6	I 3194	1464	DOMVM
7	Ro I 354	4258 B	DOMVS AETERNA
8	I 3208 II 5934		[DOMVS] HETERNA
9	Ro I 403	754	PERPETVAM SEDEM
10	Ro I 1839		[AETERNA]M DOMVM
11	I 2110	3696	CASAM PERPETVAM
12	I 3224	3652	DOMVM ARTER NAM
13	Ro I 903		DOM[VM] AETERNA
14	II 4921	3419	DOMVS
15		3651	[DOMVM] AETERNA
16	I 3118	3656 A	DOMVS AETERNA
17		3769 B adn.	DOMVM AETERNA
18		3656 D adn.	DOMVM HETER
19		3663 B	DOMV ETERNALE
20		3656	DOMVM AETERNE
21	261		DOMV ETERNA
22		3657	AETERNA DOMVS
23	RAC 16 p. 210		DOMVM AETERNALEM
24		2145 adn.	[DOMVM AETERNALEM
25		3653 adn.	DOMVM AETERNA M
26	II 4229		DOM AETER · NAL
27	II 4581		DOMVS
28	II 5313		[LOCVM] SEMPITERNV M
29	II 5540		DOMVM PERPE[TVAM]
30	II 5584		DOMVM] AETERNA[L]EM
31	II 5612 a, b		DOMVS AETERNA ? ...
			DOMVS
32	II 5913		DOMVS AETERNABILIS
33	II 6112		DOMVS · AER IAENA
34	II 6319		DOMO ETERNA DEI
35	II 6328		DOMV ... DOMVM]
			AETERNALE M
36	II 6487		DOMVS
37	II 6490		DOMV ... DOMVS
			EDERNA ... DOMV
38	III 6628		DOMVS
39	III 7150		DOMVM
40	III 7151		D MVI

numéro- tage de nos référ- ences	numéro- tage ICVR (SICV)	numéro- tage de DIEHL	formule (extraite de son contexte)
41	III 7463		DOM[[DO]MO · AE[TERNA ?]
42	III 7548		[DOMVM]
43	III 7928 a		[DO]MVM AE[TERN]ALIM
44	III 7964 a		[DOMVS A]ETERNA
45	III 8230		DOMVS
46	III 8683		DOMVS DEI BERNEDICTI
47	III 9271		PERPETV[AM DOMVM ?]
48	I 25	3789 B adn.	AETERNA[] DOMVM]
49	I 126	3656 D	DOMVM AETERNA[]
50	I 133		[DO]M HETRN[A ?]
51	I 316	3656 D adn.	PERPETVAM [DOMVM]
52	I 367		AETERNA[] [DOMVM]
53	I 468	1590	DOMV RQVISIONE
54	I 629 a	3645 C	[RE] DOMVM
55	I 850		[DO]MVM AETER[NAM]
56	I 1086	3656 C	DOM AETERNA
57	I 1119	3656 A adn.	[DOMVM AE]TERNAM ...
58	I 1123	3653	DOMVM
59	I 1510	3654	DOMVS AETERNA
60	I 1526	3655 a, b	ETERNA DOMVS
61	I 1963	3663 A	DOMVM AETERNA[LEM]
62	I 1965	3646	DOMVS ETERNALIS
63	I 2335	3645 A	DOMVM
64	I 2447	3656 B	ETERNA DOMVS
65	I 2966	2138 A	DOMY DE(J) (CH)RISTI
66	I 3145	3645 B	HIRENEM (?) DOMVM
67	I 3916		DOMVS AETERNA ?]
68	250	3697	CELLA AETERNA]
69	274		[A]ETERNA DOMO
70	306		DOMVM SEMPIERNAM ?]
71		3330	DOMOS ... AETERNOS
72	I 2975		OIKON EGNION

B. VARIANTES ET SIGNIFICATION DE DOMUS AETERNA
DANS LES TITULI CHRÉTIENS

Comme il ressort déjà de cette liste les lectures sont en bien des cas incertaines. Il en résulte que l'on doit être prudent dans le traitement de ces matériaux.

Le mot *domus* tout seul, sans épithète, se présente en 6; 14; 27; 36; 38 (?); 39; 46; 63. Il est possible que l'on doive ajouter quelques uns des exemples ci-dessus à cette catégorie. Dans ces cas-là on ne peut guère parler d'un élément païen dans le propre sens du mot. Un *loculus* (chambre mortuaire des catacombes) peut très bien être comparé à un logement, une demeure comprenant plafond, plancher et murs de la même manière que l'on avait donné aux urnes païennes la forme d'une maison. De même on peut supposer que l'emploi de ce mot *domus* tire son origine de l'expression *domus aeterna*, dans laquelle l'épithète aurait disparu pour des raisons théologiques. Parmi les exemples mentionnés 6; 14; 46 et 63 sont indiscutablement chrétiens pour des raisons de critères internes alors que seule la provenance des autres *tituli* peut indiquer qu'il s'agit vraisemblablement de *tituli* chrétiens.

On trouve l'exemple de *domus aeternalis* en 1; 19; 23; 24; 26; 30; 35; 44; 61; 62. Dans certains cas, en raison de l'état fragmentaire de l'inscription, il n'est pas sûr que l'on doive plutôt lire *aeternalis* qu'*aeterna*. L'exemple 32 présente la variante *aeternabilis*. L'adjectif *perpetuus* qui apparaît dans le matériel ci-dessus aux numéros 2; 11; 29; 48; 52 n'est, quant à son caractère, guère plus chrétien qu'*aeternus* ou *aeternalis*. Parmi les cas contenant *perpetuus* les numéros 9; 29 et 52 sont clairement chrétiens pour des raisons de critères internes.

Dans le dernier cité de ces cas nous rencontrons une réserve: ADVENTI DEI AD PERPETVAM [DOMVM. De telles restrictions démontrent que, au moins dans certains cas, on était parfaitement conscient de ce que cette expression pouvait comporter une idée étrangère à la conception chrétienne et qu'elle nécessitait un éclaircissement. C'est naturellement le même motif qui dicte la réserve importante [IN FINEM SAECULI, que l'on rencontre au 15 de la liste ci-dessus. A mon avis c'est de cette même manière que l'on devrait aussi interpréter l'expression IN DOMO ETERNA DEI de l'exemple 34: l'addition du mot *dei* a été uniquement fait pour christianiser une expression non-chrétienne. Un exemple de type identique semble se présenter au 47 (EMANT IN DOMVS DEI BENEDICTI) et au 65 dont la lecture difficile à déchiffrer doit vraisemblablement être »... in domo De(i) (Ch)risti ...». E. DIEHL plaça ce dernier *titulus* pour des raisons inexplicables sous la rubrique: »Depositiones ad martyres». Enfin au 54, DOMV REQVISIONE, dans lequel *requisio* doit

vraisemblablement être interprété avec *DIEHT*, comme *requietio*, est aussi un exemple de christianisation d'une expression païenne. Au 60 régne une certaine incertitude: fait-on allusion à la tombe proprement dite ou bien au royaume des morts? Probablement une assimilation de concept s'est produite entre la tombe et le royaume des morts.

L'emploi de l'adjectif *sempernus* comme attribut de *domus* est quelque peu incertain. Je n'en ai point trouvé d'exemple dans les *tituli* non-chrétiens de Rome. Au 28 cet adjectif se rencontre comme attribut d'un [LOCVM] présumé et au 70 la lecture *SEMPERNAM* est incertaine; dans ce cas la lecture aurait aussi bien pu être *SE [VIVA]*. Il est impossible de décider au 66 de ce qui se cache derrière *HIRENEM*. *DIEHL* propose non sans hésitations *peren(n)em*.

De la même manière que dans les *tituli* non-chrétiens de Rome le mot *domus* peut être remplacé par *casa* (numéro 11), *cella* (numéro 69) et *sedes* (numéro 9). Le n° 73 présente le seul exemple, parmi les matériaux ci-dessus, de texte grec: *OIKON EGNION*. Je n'ai point trouvé d'exemples dans les matériaux chrétiens du mot *aedicula* que R. LATTIMORE (op. cit. p. 167, note 78) indique comme un phénomène spécifique à la ville de Rome.

Quand on approfondit l'étude du matériel présenté ci-dessus, le fait qui saute immédiatement aux yeux c'est le grand nombre de *tituli* datés. Dans notre liste, ils comprennent les n°s de 1 à 14. Si on compare ce résultat au nombre réduit de *tituli* datés contenant le sigle *DM(S)* ce fait est encore plus évident. D'autre part il vaut la peine de noter dans cet ordre d'idées que le *titulus* le plus ancien remonte à l'année 356. Le plus récent, à ce qu'il semble, date de l'année 447. Nous allons tout de suite revenir à ce que l'on peut songer tirer de ces remarques. Toutefois il semble qu'il faille auparavant insister sur quelques observations qui peuvent être faites sur la base des matériaux que nous venons de présenter.

Dans notre liste nous trouvons représentés deux types de tombes. Il y a d'une part, et en grand nombre, des tombes familiales typiques, d'autre part en moins grand nombre quelques tombes pour une seule personne. Dans ce dernier groupe on peut à nouveau distinguer trois types différents.

Tout d'abord il y a des *tituli* qui sont *carmena cantica* ou bien des *tituli* plus longs en prose: soit les n°s 2; 4; 9; 14; 26; 59. Ce qui est remarquable, c'est que la plupart de ceux-ci appartiennent aux *tituli* datés. Ici des modèles non-chrétiens ont sûrement joué un rôle déterminant dans la conservation de l'élément païen. Il est surtout remarquable qu'un aussi grand nombre de *tituli* chrétiens contenant *domus aeterna* soient longs et en entier composés d'après un modèle archaïque et non-chrétien. Un certain snobisme culturel ayant pour caractéristique l'admiration des modèles antiques a sûrement activement contribué à répandre ce phénomène dans un certain nombre de cercles chrétiens. Le grand nombre de *tituli* datés ne le dénote

pas moins. Ceux-ci doivent en général être considérés comme représentant une couche sociale plus élevée que celle des non datés.

En second lieu on trouve dans ce groupe quelques *tituli* dont la caractéristique commune est d'avoir été composés par le défunt lui-même de son vivant. Ils comprennent les n°s 15, 25 et 63. Ce type se retrouve dans le grand groupe des tombes familiales et trouve son explication dans ce contexte.

En troisième lieu ce groupe comprend quatre *tituli* qui ont trait à de tout petits enfants dont le plus jeune n'était agé que de quelques heures (32): DOMVS AETERNABILIS /VII ORVM. Les autres *tituli* du même type sont les n°s 33; 64; 70 (= 274). Il est évident que *domus aeterna* ici fait un contraste plein d'effet avec l'âge si tendre de l'enfant et que c'est plutôt pour cette raison qu'on l'a choisi: il s'agit donc ici d'une figure de style et non d'un concept dogmatique.

Tous les autres *tituli*, contenant *domus aeterna* et qui sont si parfaitement conservés que l'on peut se former une certaine idée de leur caractère, ont appartenu à des tombes familiales, en règle générale destinées à des époux.

Même ici ce qui est remarquable c'est le grand nombre de *tituli* qui révèlent tout particulièrement que la tombe a été acquise du vivant du couple ou, du moins, de l'un des deux époux. C'est là que nous devons certainement chercher l'une des raisons pour lesquelles l'expression du type *domus aeterna* a été si courante dans les *tituli* chrétiens de Rome. Un époux achetait à la mort de son conjoint une concession funéraire valable pour lui-même. Il appellait celle-ci sa demeure, *domus*, et pour la différencier de sa demeure élevée «sur» terre, par analogie avec le modèle non-chrétien il la déterminait: *domus aeterna*.

A partir de la seconde moitié du IVème siècle il devint apparemment de plus en plus courant que l'on fit l'acquisition dès son vivant d'une concession funéraire. Il n'était donc point tellement étrange que deux époux qui avaient acheté une telle concession familiale l'appellent *domus aeterna* ou quelqu'autre chose d'analogique. Cette appellation ne comportait en général aucune spéculation théologique; c'est tout juste si, en mettant tout au pire, on pouvait trouver que cette expression frisait un euphémisme d'origine païenne.

Henric Nordberg

OUVRAGES CONSULTÉS

BECKER v. Bibliographie générale.

GREEVEN v. Bibliographie générale.

HENRIKSSON - K.-E. HENRIKSSON: «*Domus aeterna*» Roaman kristillisissä hauta-kirjoituksissa («*Domus aeterna*» dans les inscriptions chrétiennes de Rome, dactylographié). 1957.

LATTIMORE v. Bibliographie générale.

OWEN - E. C. E. OWEN: *Oίχος αἰώνιος*. JThS 38, 1937 pp. 248 - 250.

STOMMER, v. Bibliographie générale.

CHRONOLOGIE

I. INTRODUCTION

Nos 325 inscriptions, sans date et de provenance en partie inconnue, ne nous fournissent que peu de points de repère chronologiques. Il est peut-être possible, lorsqu'il s'agit des inscriptions d'un même cimetière, d'atteindre une chronologie interne relative, mais, en ce qui concerne notre matériel hétérogène, il faut prendre en considération les différents styles et usages des différents cimetières et tailleurs de pierre. Une comparaison avec des inscriptions datées doit tenir compte du fait que celles-ci forment un groupe à part, et qu'une pierre datée témoigne d'une part d'une conscience sociale et d'autre part d'une dépendance de la société, chose étrangère à la majorité des inscriptions chrétiennes. Une inscription datée est souvent un document officiel, alors que les nôtres sont en général une affaire de famille. Du point de vue social, les inscriptions datées représentent certainement une classe plus élevée que la moyenne des inscriptions tombales chrétiennes. Nous avons néanmoins pris ci-dessous, comme point de départ de notre discussion, la présence de la date la plus ancienne dans certaines expressions et formules essentielles.

La simple formule pour les inscriptions des premiers temps est *uno o più nomi del defunto, . . . l'età vissuta, qualche semplicissima espressione di affetto, di lode, il nome dei parenti, che dedicano il monumento, e più spesso un augurio o preghiera al defunto . . . o anche un simbolo, che ne attesti la professione di fede, e dalla prima metà del secolo III, l'indicazione del tempo della deposizione»* (GROSSI GONDI, p. 404). La difficulté vient de ce que pratiquement toutes nos inscriptions semblent pouvoir être rangées dans cette catégorie. Nous allons essayer ci-après de les différencier chronologiquement et, si possible, de faire ressortir certains traits de leur évolution permettant de les placer dans des groupes relativement anciens ou récents.

II. ANALYSE SYSTÉMATIQUE

A. LES NOMS

Ce n'est qu'exceptionnellement que les noms donnent une indication quant à la date de l'inscription. Généralement «on peut peut-être dire que la plupart de nos inscriptions datent du 4^e siècle; une notable part remonte à l'époque précédent Constantin . . . un certain nombre enfin sont des 5^e et 6^e siècles» (cf. plus haut, p. 43).

Tria nomina n'apparaît que dans trois cas, 267, 311, 317, qui datent sans aucun doute d'avant Constantin, c'est-à-dire du III^e siècle (l.c.).

Toutefois, on a découvert récemment, dans le cimetière de la Via Latina à Rome, un cas de *tria nomina* datant du milieu du IV^e siècle (cf. TESTINI, p. 368). On peut très certainement aussi attribuer au III^e siècle notre 150, inscription où figurent le *gentilicium* double et le *cognomen*, ainsi que la filiation (cf. GROSSI GONDI, p. 90, qui reproduit notre inscription). STATILIA TAVRI L(*iberta*) ALBANA du notre cas 320 date probablement du I^e siècle (cf. pp. 181, 236, 244; la formule TAVRI L(*iberta*) pourrait indiquer la disparition graduelle du *praenomen* après 212, mais l'emploi des *praenomina* du type *Tanrus* et la forte position des *Statilii Tanri* dans le I^e siècle, cf. les consulats en 11, 16, 44 et 45 après J.C., dénote une date plus ancienne).

Notre cas 222 date probablement du III^e siècle, car un ensemble d'indices suggère une date ancienne (cf. ci-dessous, pp. 233, 245), et la proposition de DIEHL (4137), qui mérite toute notre attention, et selon laquelle dans *CIL XIV* 1208 le père serait *M. Iunius Telesforianus*, rattache notre inscription au système des noms triples.

Les noms doubles («double *cognomen*», cf. plus haut, p. 46) sont en général certainement plus anciens que les noms simples, et les inscriptions à noms doubles cataloguées par M. KAJANTO (5; 60; 70; 76; 101; 176; 243; 287) présentent des caractéristiques dénotant une date plus ancienne que les noms simples (les abréviations sont exceptionnelles, il n'existe ni dépositions ni christogrammes, et l'âge exact est indiqué dans les inscriptions; en ce qui concerne ces critères, cf. ci-dessous, pp. 236—242). Un *gentilicium* isolé comme *cognomen* doit généralement être considéré comme postérieur à 313 ainsi que l'indiquent l'existence du signe * (par exemple 107; 116; 128; 261) et les formules de déposition (82; 107; 306; 319) ou bien la mention de l'âge (319) (cf. aussi TESTINI, p. 368).

La forme chrétienne du nom est une continuation organique de la forme païenne. Les transformations se firent petit à petit et insensiblement. Dans certains cas, l'onomastique païenne se christianise. Un martyr pouvait marquer d'une empreinte chrétienne un nom antérieurement païen, et le premier empereur chrétien, Constantin, descendant de la seconde dynastie flavienne, contribua certainement d'une manière décisive à rendre le nom de *Flavius* usuel parmi les chrétiens (cf. nos cas 64; 143; 168; 178; 198; au point de vue paléographique, il semble que 166 soit un bon exemple de *quadrata* priscillienne et qu'il doive pour cela appartenir au III^e siècle). Il est cependant rarement possible de savoir ce qui a influencé le choix des noms chrétiens, et si un *Iamuarius* a été ainsi nommé par tradition ou en mémoire d'un martyr du même nom (il existe, dans notre documentation, d'autres exemples de noms de martyrs, tels que *Simplicius*, *Domnio*, *Saturus*, *Felicitas*, ainsi que les *confessores*, terme pratiquement équivalant à celui de martyrs, *Euticius* et *Maximus*, cf. GROSSI GONDI, p. 166 s.). Le nom de

martyr *Laurentius* se retrouve deux fois dans notre documentation, dans 8 et 138. Dans le premier cas apparaissent des abréviations et la date du décès, alors que dans le second la mention de l'âge est inexacte. Tous deux semblent appartenir à la seconde moitié du IVe siècle, bien qu'il faille remarquer que 138 mentionne les *duo nomina LICINIVS LAVRENTIVS*.

Certains noms chrétiens donnent quelque idée de l'âge de l'inscription. Alors que les noms des apôtres, en particulier ceux de *Petrus* et de *Paulus* se répandirent de bonne heure, et que certains autres, qui exprimaient une conception spécifiquement chrétienne, furent utilisés déjà *ante pacem*, tels que *Redempta*, *Agape*, *Spes* (GROSSI GONDI, p. 83), les noms péjoratifs traduisaient le respect chrétien caractéristique des temps postérieurs. Ils furent probablement introduits au cours du IVe siècle (TESTINI, p. 370, cf. GROSSI GONDI, p. 83 s. et ci-dessus p. 53 s.). Nous avons de tels noms dans notre documentation, comme par exemple ceux de *Stercorius (-a)* dans 121; 169; 327, *Asellica* dans 65 et 226 (ainsi qu'ASELLI dans 23) et *Reiectica* dans 309. Parmi ces sept inscriptions, il semble que 309, avec la formule de déposition, soit relativement plus récente que les autres, alors que 169, sans abréviations et avec des indications numériques écrites en toutes lettres, date d'une époque relativement ancienne. On peut sans doute faire la même remarque en ce qui concerne le cas 65, dans lequel l'absence d'abréviations (bien que l'inscription ne soit que fragmentaire) et les *duo nomina Aurelia Asellica* contribuent à renforcer cette théorie. Il n'est cependant pas possible de situer un seul de ces *tituli* au-delà du IVe siècle.

Johannes est un nom qui se répandit au IVe siècle en Orient et au Ve siècle en Occident (TESTINI, p. 309, GROSSI GONDI, p. 81, et également note 1). Nous le retrouvons deux fois (2; 9) et il est possible, dans les deux cas, de dater l'inscription d'une période relativement récente (cf. pp. 182, 233, 241 s.).

Andreas fait partie d'un groupe de noms peu communs et fort tardifs et qui, dans l'onomastique chrétienne, tire son origine de l'Ancien ou du Nouveau Testament (GROSSI GONDI, p. 80). Ce nom n'apparaît qu'une seule fois chez nous (74 sur un *titulus* grec, décoré d'une ancre. Ce symbole se retrouve encore au IVe siècle (cf. ci-dessous, p. 233), mais ne permet cependant pas une datation exceptionnellement tardive). Il s'agit probablement ici du nom grec profane d'*Andreas* (cf. Onomastique, p. 68).

B. PALÉOGRAPHIE

Le plus important des critères paléographiques semble être l'existence d'inscriptions en italique. En moyenne, celles-ci sont plus récentes que les autres, mais, comme il y en avait à Rome dès 296 (KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 26), ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles peuvent être rattachées avec

certitude à une autre période que le IV^e siècle. Le cas 2 est un exemple récent précis, où les italiques *h* et *d* (?), toutes deux d'un dessin peu commun, indiquent une date avancée (cf. aussi p. 182). Nous ne possédons pas de *tituli* entièrement en italique, bien que 79 en soit très près. En latin, les éléments italiques les plus communs sont *b*, *d* et *U*. Ce dernier caractère apparaît en outre dans une série de cas de classification difficile (258; 260; 281; 294). On ne peut déceler, dans nos inscriptions où figure l'italique, de traits structurels communs; leur contenu varie d'une simple reproduction de nom (289) à l'exceptionnel 294 BESSVS VXORI avec mention de la durée du mariage, de l'âge (VIXIT A NATIVITATE) et la formule de déposition. 289 dAI, mATIUS avec le *m* (d'après GROSSI GONDI, p. 33, au plus tôt dans une inscription datée de 338) montre qu'on utilisait aussi à une période relativement avancée la formule la plus courte possible. Le meilleur exemple d'italique grecque, *KιωδιΛNH* (79) avec la formule probablement assez récente *ΠΝΕΥΜΑ ΣΟΥ ΕΝ ΕΙΦΗΝΗ*, donne à supposer que l'ancre conserva sa position de symbole durant le IV^e siècle (cf. Symboles, s.v. *ancora*).

Les points de repère paléographiques sont d'ailleurs d'une extrême rareté. Notre cas 9, avec ses *apices* minutieusement façonnés, semble pourtant demeurer un écho filocalien. *Terminus post* date donc d'environ 350 après J.C. 182 est peut-être, en imitation filocalienne ou bien en *opus quadratum*, le contemporain du style filocalien (cf. GROSSI GONDI, p. 16, fig. 9), ce que les *apices*, minutieusement formés des E, M, I, N et A semblent indiquer. Un autre type d'imitation, plus récent, est 112, dont le symbolisme indique par lui-même une période avancée (au plus tôt, le Ve siècle, cf. GROSSI GONDI, p. 19, fig. 12). Notre 113, caractérisé par de nombreuses ligatures (cf. GROSSI GONDI, p. 18) et une écriture égale et ferme, peut éventuellement dénoter une influence similaire, mais la marge d'incertitude est ici très grande.

Comme exemple d'*opus quadratum* de l'écriture priscillienne, dénuée d'imagination, nous pouvons citer notre 222; 166, plus vivant, est néanmoins typiquement priscillien (cf. GROSSI GONDI, p. 12, fig. 3, et noter particulièrement la formation de l'Y et les ligatures).

En résumé, on peut dire que:

1. La présence de l'italique sur les grandes plaques reproduisant des textes brefs montre que les inscriptions récentes peuvent fort bien être courtes.
2. Entre autres, l'écriture filocalienne et ses imitations montrent que les plaques soigneusement sculptées peuvent être de date récente; la théorie, selon laquelle les inscriptions perdirent de leur valeur au cours des années, peut être acceptée en général, mais n'est pas un critère quant à la datation des inscriptions particulières.

C. GRANDEUR DE LA PIERRE, LONGUEUR DE L'INSCRIPTION

Les inscriptions courtes sont généralement considérées comme anciennes (cf. TESTINI, p. 367, qui remarque entre autres que «le iscrizioni precostantiniane presentano una laconità o brevità di espressione che scompare dopo la pace della Chiesa», ainsi que KAUFMANN, *Epigraphik*, pp. 52, 55), de même que les grandes pierres à surfaces nues, soit que le matériau ait souffert durant la dernière période de l'antiquité, soit que le paupérisme grandissant ait incité les gens à utiliser de petites pierres. Le laconisme des inscriptions durant le principat semble refléter une époque où la langue formelle chrétienne n'était pas complètement développée et où les persécutions chrétiennes incitaient à la prudence dans l'expression. On remarque, en outre, que les formules d'acclamation disparaissent au cours du IVe siècle (TESTINI, I.c.).

Nous avons dit plus haut, d'une part, que les inscriptions courtes ne sont pas forcément anciennes et, d'autre part, que les inscriptions où figurent des acclamations peuvent être relativement récentes. Le monogramme constantinien , dont l'apparition dans les inscriptions peut dater approximativement de l'an 320 (cf. Symboles, p. 156 s. et TESTINI, p. 354, renvoi 1, qui constate que le premier christogramme à Rome apparaît en 323) se trouve dans 109 et 188 (PROBLEPI TE IN PACE, qui est une acclamation). La tardive version , qui date de la fin du IVe siècle (TESTINI, p. 355) et apparaît dans 161, une croix grecque d'une forme peu commune dans 112, et en outre l'italique du 289 (cf. plus haut) indiquent aussi une date assez avancée. Toutes ces pierres sont relativement petites, entre 32 et 68 cm. Il peut donc y avoir un certain intérêt à étudier la signification du critère de la grandeur, bien que notre documentation soit assez réduite. Pour pouvoir obtenir deux groupes distincts, approximativement de la même importance, nous qualifierons les pierres de plus de 90 cm de large de «grandes» et celles de moins de 45 cm de large de «petites». Le premier groupe contient 60 inscriptions (67 et 259 étant des cas spéciaux, ces inscriptions ne font pas partie des «grands» *tituli* ci-après mentionnés), le second 62, c'est-à-dire en tout plus du tiers de notre matériel.

Tituli du groupe 1: 21; 27; 28; 35; 42; 47; 48; 53; 60; 62; 63; 64; 67; 68; 71; 84; 88; 101; 102; 104; 111; 116; 125; 126; 142; 143; 147; 148; 150; 157; 159; 163; 167; 174; 177; 178; 179; 180; 181; 182; 196; 203; 206; 207; 209; 212; 217; 220; 223; 227; 230; 248; 259; 270; 278; 279; 287; 295; 297; 307; 311; 318. Il y a, parmi ces cas, quelques *mutili*, mais pas dans une proportion susceptible d'influencer notre évaluation des inscriptions.

Tituli du groupe 2: 6; 16; 19; 43; 55; 58; 70; 72; 82; 87; 97; 98; 117; 118; 120; 121; 129; 135; 136; 138; 152; 158; 161; 169; 171; 176;

184; 201; 221; 226; 228; 237; 241; 242; 243; 245; 250; 252; 253; 262; 271; 272; 274; 275; 276; 277; 281; 284; 288; 300; 302; 309; 313; 314; 319; 320; 323; 324; 325; 326; 327; 329. Toutes ces pierres sont entières (un fragment insignifiant manque au 313), mais dans 3 cas, 6; 16 et 55, les pierres sont des *partes titulorum*.

Si nous comparons la fréquence des mots, certaines formules et certains symboles significatifs de ces groupes, nous avons le tableau suivant:

	Mots (moyenne)	<i>in pace</i>	<i>meritis</i>	<i>Depositio</i>		<i>Columba</i>	<i>Palma</i>	<i>Folia</i>
1 (grandes)	10,5	33	28	13	5	9	1	—
2 (petites)	8,5	20	15	10	3	5	2	6

De plus, il faut remarquer que quatre grands *tituli* contenaient peut-être des mots supplémentaires. L'inscription la plus riche en mots (elle en possède 49) était petite (325). Nous avons compté comme mots les chiffres et les abréviations. Dans les grandes inscriptions, on trouve en outre quelques symboles: 1 vase (dans une petite inscription, on a également trouvé un vase avec *columba*), 1 *corona* et 1 *orans*.

Les critères significatifs, du point de vue chronologique, sont avant tout  (post environ 320) et la présence de *depositio*, qui n'apparaît qu'exceptionnellement avant le IV^e siècle. GROSSI GONDI, p. 404, écrit en effet *dalla prima metà del secolo III, l'indicazione del tempo della deposizione*, mais ajoute, à la page 186 s., que la plus ancienne déposition datée est de 258 et, à la page 187, note 1, que le mot *depositio* devient commun au cours des dernières décades du III^e siècle (KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 52, juge que *Begräbnisdatum*, *depositio*, apparaît à partir de la fin du II^e siècle, opinion qui, probablement, remonte à De Rossi, cf. GROSSI GONDI, p. 187, note 1). L'inscription citée par Grossi Gondi DP III IDVS SEPTEBR YACINTHVS/MARTYR (De Rossi ICVR II 30, 73, adn., cf. DIEHL 1985 adn.) peut difficilement dater de 258, c'est-à-dire de l'année de la mort de Hyacinthe. Il est possible qu'une étude faite sur place donne d'autres résultats mais, prenant en considération les autres pierres gravées en mémoire de Hyacinthe (cf. DIEHL, I.c. et 1774) il faut se demander s'il ne s'agit pas d'une pierre datant d'une époque postérieure. A l'exception de cette inscription, GROSSI GONDI (p. 187) nous donne la série suivante: D + P année 290 (De Rossi ICVR I 15 = DIEHL 2938, qui indique pourtant que l'année peut être 287 ou 288); DEP année 291 (De Rossi ICVR I 17); DEPT année 330 (ibid., 37); DEPOSITIO année 336 (ibid., 45) et DEPOSITVS année 338 (ibid., 49), qui porte à croire que l'abréviation précède l'inscription du nom entier. Nous pouvons ajouter CIL XI 2573 de Clusium (DIEHL 3032) de l'an 290 avec DEPOSITIO. En généralisant un peu, on

peut donc rattacher toutes les inscriptions avec *depositio* ou *depositus* (-a) au IV^e siècle au plus tôt.

La différence dans la présence de ces critères, si importants du point de vue chronologique, sur les grandes et les petites pierres est étonnamment faible, et la comparaison prouve que l'on peut difficilement utiliser la grandeur de la plaque comme critère chronologique. Les petites plaques peuvent fort bien être relativement anciennes (cf. 320, *STATILIA TAVRI L ALBANA*, largeur 27 cm, qui doit appartenir au I^e siècle), et les grandes relativement récentes (cf. 295 avec christogramme, *crux monogrammatica* et *A* et *Ω*, largeur 91 cm). La légère différence dans le nombre de mots provient plutôt du manque de place sur les petites plaques que d'une disparité structurale. Ce sont plutôt les facteurs économiques et sociaux que le manque de matériaux qui ont influencé la décoration des pierres et la forme des inscriptions.

D. UTILISATION D'ABRÉVIATIONS

Nous supposons donc qu'en règle générale les petites plaques représentaient des groupes de population moins fortunés que les grandes, et nous notons les légères disparités structurales entre les grandes et les petites pierres. Nous devons donc nous attendre à une autre manifestation des diverses conditions économiques et sociales. En effet, la personne qui commandait une plaque de *loculus* ne payait pas seulement d'après la taille et le matériau de la pierre (dans le cas qui nous intéresse, toutes les pierres, sauf une, sont en marbre), mais aussi d'après le travail exigé par l'inscription, en d'autres termes pour la décoration et le texte; et la longueur de celui-ci était directement proportionnelle au prix. Le paiement se calculait probablement par caractère (cf. KAUFMANN, *Epigraphik*, p. 24). Il est donc naturel que les grandes plaques de *loculus* aient en moyenne contenu non seulement plus de mots que les petites (10,5 contre 8,5) mais aussi moins d'abréviations (chaque 10,1 mot y est abrégé contre chaque 6,4 mot sur les petites). Ce fait est certainement plus significatif que les très légères différences structurelles que l'on peut remarquer.

Pour mieux faire comprendre la signification des abréviations, nous classerons les inscriptions des groupes précités en: (a) inscriptions avec abréviations et (b) inscriptions sans abréviations. Les *tituli* suivants appartiennent au groupe (1a): 35; 53; 60; 62; 63; 68; 71; 84; 101; 116; 126; 142; 150; 159; 163; 179; 180; 181; 182; 206; 207; 217; 220; 223; 230; 248; 270; 279; 287; 295; 297; 311, c'est-à-dire 32 *tituli*.

Dans le groupe (2a) se rangent les *tituli* suivants: 6; 19; 70; 87; 97; 98; 117; 121; 129; 135; 152; 169; 171; 184; 221; 237; 241; 243; 250; 252; 276; 288; 300; 314; 323; 324; 326, soit 27 d'entre eux. Parmi ces derniers, 223 est *pars tituli*.

Si nous exprimons ce qui précède sous forme de tableau, nous arrivons au résultat ci-dessous:

	Mots (moyenne)	In pace	Bene merenti	Deposito	¶	Columba	Nombre
1a (grandes)	8,8	18	14	1	4	5	32
2a (petites)	6,2	8	6	1	—	1	27
Total		26	20	2	4	6	61

Puis, si nous réunissons en un groupe toutes les autres inscriptions des groupes originaux (1) et (2), en désignant ces sous-catégories par (1b) et (2b), nous obtenons le résultat suivant:

	Mots (moyenne)	In pace	Bene merenti	Deposito	¶	Columba	Nombre
1b (grandes)	12,9	15	14	12	1	4	26
2b (petites)	10,1	12	9	9	3	4	35
Total		27	23	21	4	8	61

Nous obtiendrons une meilleure vue d'ensemble en remplaçant les nombres par des coefficients:

	Mots (moyenne)	In pace	Bene merenti	Deposito	¶	Columba	Nombre
1a (grandes)	8,8	0,58	0,41	0,03	0,12	0,15	32
2a (petites)	6,2	0,30	0,22	0,04	—	0,04	27
1b (grandes)	12,9	0,58	0,54	0,46	0,04	0,15	26
2b (petites)	10,1	0,34	0,26	0,26	0,09	0,11	35

Dans ces tableaux, les symboles, y compris le christogramme, sont en trop petit nombre pour qu'on puisse y attacher de l'importance. *In pace* et *bene merenti* sont, comme il fallait s'y attendre, un peu plus riches en chiffres dans les groupes riches en mots (1a) et (1b), et il y a si peu de marge entre les groupes (a) et (b) que l'on peut dire que la fréquence de ces formules dépend de la présence d'abréviations. Une différence notable entre (a) et (b) subsiste néanmoins en ce qui concerne la présence de *depositio*. On a antérieurement attiré l'attention sur le fait que *depositio* ne pouvait qu'exceptionnellement appartenir au IIIe siècle. Nos tableaux indiqueraient donc que les abréviations seraient apparues petit à petit dans les inscriptions au début du IVe siècle, pour devenir usuelles vers l'an 330 (cf. DIERL, Cap. XVII 2925-3090). Il faut pourtant noter que l'abréviation est aussi fonction de la formule de déposition dans nos tableaux. Mais néanmoins, dans le groupe (1b), les abréviations dépendent dans sept cas d'autre chose que de la formule de déposition, et dans cinq cas de la déposition. Dans le

groupe (2b), les chiffres correspondants étaient 6 et 3, et, dans les *tituli* 274 et 284, la formule de déposition n'était pas elle-même abrégée. Le peu d'abréviations inscrites sur les grandes pierres donne ainsi également une certaine indication du fait que celles-ci seraient en général plus anciennes que les petites. Ceci implique une légère modification de notre conclusion antérieure.

E. LA MENTION DE L'ÂGE

Dans les inscriptions chrétiennes, on trouve très souvent des abréviations dans la mention de l'âge, y compris éventuellement la mention de la durée du mariage. La mention de l'âge a cependant fourni un autre critère chronologique, selon lequel elle devient, avec le temps, de moins en moins exacte. (cf. Biométrique, p. 191). Dans le groupe (1a), il existe des contrastes typiques, tels que 311, où *tria nomina* indiquent une date ancienne et où la durée du mariage est exactement évaluée (9 ans, 4 jours), ainsi que 126 avec *depositio*, où la durée du mariage est arrondie à 80 ans.

Si nous appliquons le critère de la prolixité et de l'exactitude de la mention de l'âge aux inscriptions de nos groupes ci-dessus, nous obtenons le résultat suivant:

Dans groupe (1a), grandes, la mention de l'âge se trouve dans les *tituli* suivants: 35; 53; 71; 101; 116; 126; 180; 230; 248; 297 et 311 (11 cas). Aux plus anciennes inscriptions appartiennent alors les cas 116; 230; 248; 297 (dans ces *tituli*, les nombres sont écrits en toutes lettres); 53; 71; 311. Pour le groupe (2a), petites, la mention de l'âge se rencontre dans 117; 135; 169; 221; 237; 276 et 323 (7 cas). On considère alors comme plus anciennes inscriptions 169; 323 (nombres écrits en lettres) et 237 (un nombre écrit en toutes lettres). Il est bon de noter que la remarque générale de M. NORDBERG (cf. plus haut, p. 192), selon laquelle l'âge des personnes jeunes est indiqué avec une plus grande exactitude, n'est pas applicable ici. Trois seulement des dix *tituli* précités concernent des enfants: 230; 248 et 323; la durée du mariage (*aet. nub.*) est reproduite dans les deux cas 311 et 237.

Dans le groupe (b), où la mention de l'âge est naturellement plus usuelle, l'âge est mentionné pour (1b), grandes, dans: 21; 28; 47; 48; 88; 102; 104; 111; 143; 148; 167; 174; 209; 212; 227; 307; 318 (17 cas), dont 47 et 143 indiquent aussi la durée du mariage; la mention *aet. nub.* apparaît seule dans 27; 42; 125; 203 (4 cas). L'après les critères donnés ci-dessus, 28; 47; 48; 88; 104; 111; 125; 143; 148; 209; 212; 307; 318 (13 sur un total de 21) sont relativement anciens. On peut noter que dans 111 les nombres sont inscrits en lettres. Les seules abréviations qui se trouvent d'ailleurs dans ce *titulus* sont celles de l'ancienne formule *B(onae) M(emoriae)*. Pour ce qui est des autres inscriptions, 28 utilise la formule *Plus minus*

(devant MENSES). Dans ce groupe, ainsi que dans ceux que nous avons vus antérieurement, les enfants sont en minorité (88; 148; 212; 307; 318).

Pour le groupe (2b), petites, la mention de l'âge apparaît dans les *tituli* suivants: 8; 43; 72; 82; 118; 136; 138; 158; 201; 228; 242; 253; 271; 274; 275; 277; 281; 302; 319; 320; 325; 327; 329 (23 cas), dont 136; 253; 277; 325 indiquent également *ael. nub.* Cette mention figure seule dans 176 et 262 (2 cas). D'après les critères en application, les inscriptions dont les numéros d'ordre suivent sont relativement anciennes: 8; 72; 82; 118; 136; 176; 201; 242; 253; 262; 274; 275; 277; 325; 327; 329 (16 des 26 cas précédents). **320** STATILIA TAVRI L ALBANA (probablement païenne) constitue une exception; la mention de l'âge y est ajoutée à la fin, comme par hasard, et arrondie (52 ans). L'emploi de la formule païenne DM confirme également la date relativement ancienne de 136. Dans le cas 8, un nombre (la date du décès) est écrit en toutes lettres, ainsi d'ailleurs que dans 274 et 325, ce qui renforce la conception de leur date relativement ancienne. La formule relativement récente PLVS MINVS apparaît dans 319, en même temps que la déposition.

Ainsi qu'il était prévu, le nombre d'inscriptions pour enfants (12 ans ou moins) est particulièrement élevé dans ce groupe (on peut *a priori* supposer que les petites plaques de *loculus* étaient destinées aux enfants); il y en a 12 (8; 72; 82; 118; 136; 138; 228; 271; 274; 275; 327; 329), parmi lesquelles trois seulement ne mentionnent pas l'âge exact (138; 228; 271). Il y a, d'autre part, des pierres où l'âge d'un adulte est mentionné avec exactitude, dans 7 cas sur 9, à savoir 176; 237; 242; 253; 262; 277; 325. En supposant même que les pierres tombales d'enfants donnent plus souvent que celles des adultes l'exacte mention de l'âge, il semble donc juste de considérer toutes les pierres avec une mention d'âge exacte comme relativement anciennes, et toutes celles indiquant une mention d'âge inexacte comme relativement récentes.

En résumé, on peut formuler les théories suivantes:

1. Chronologiquement, l'exactitude de la mention de l'âge est plus ancienne que son inexactitude. Ceci est valable également pour les enfants, même s'il est probable que des mentions d'âge approximatives commencent à apparaître plus tard pour ceux-ci que pour les adultes. Un corollaire de ceci est le fait que les inscriptions portant la formule *Plus minus* sont relativement récentes.

2. L'emploi de nombres écrits en toutes lettres est un phénomène plus ancien que celui de chiffres dans la mention de l'âge ou pour indiquer la date du décès ou celle de la déposition.

Nous ferons maintenant la vérification de ces théories en étudiant toutes nos inscriptions, dans lesquelles apparaissent le jour du décès, la déposition et le signe \circ .

F. JOUR DU DÉCÈS ET DATE DE LA DÉPOSITION

Notre documentation comporte 57 inscriptions portant la date du décès ou de la déposition. La date du décès figure dans 9 cas (4; 8; 111; 147; 178; 247; 277; 282; 305); dans 7 cas, généralement parce que l'inscription n'est que fragmentaire, nous n'avons qu'une seule date, qui ne permet pas de décider de laquelle il s'agit (7; 18; 20; 106; 127; 209; 301). La date de la déposition apparaît dans les 41 cas suivants: 3; 16; 18; 19; 21; 32; 38; 55; 61; 77; 102; 107; 108; 110; 115; 118; 122; 126; 143; 173; 174; 177; 196; 199; 201; 203; 227; 258; 262; 266; 269; 274; 278; 284; 285; 294; 306; 307; 309; 319; 325. Ces *tituli* peuvent être groupés en 4 catégories:

1. Dans 17 cas, la mention de l'âge n'existe pas: 3; 13; 19; 20; 36; 61; 77; 147; 177; 178; 196; 199; 258; 278; 284; 306; 309.

2. L'exactitude de la mention de l'âge apparaît dans: 8; 18; 38; 55; 106; 107; 108; 111; 118; 127; 143; 209; 247; 262; 266; 269; 285; 294; 305; 307; 325, c'est-à-dire dans 21 *tituli*, dont 6 concernent des enfants: 8; 108; 118; 266; 285; 307.

3. L'inexactitude de la mention de l'âge apparaît dans 16 cas: 4; 7; 16; 21; 102; 110; 115; 122; 126; 173; 174; 201; 203; 227; 282; 319. Cinq d'entre eux concernent des enfants: 16; 110; 115; 122; 173.

4. Dans trois cas, 274; 277 et 301, il est impossible de dire avec certitude si l'âge indiqué est exact ou approximatif.

Le petit nombre de dates de décès qui sont indiquées ne nous permet d'avoir qu'une idée approximative de leur répartition dans les différents groupes: deux appartiennent au groupe 1, quatre au groupe 2, deux au groupe 3 et une au groupe 4. Dans quatre cas, l'exactitude de la mention de l'âge est combinée avec l'indication de la date du décès, conformément à la remarque de M. NORDBERG («Biometrical Notes», étude destinée à être publiée sous peu dans *Acta Instituti Romani Finlandiae*), selon laquelle «the death formula . . . represents the oldest usage» et qu'avec le temps «the depositions' formulae increase at the cost of the death formulae.»

L'étude de la présence d'abréviations en connexion avec la date du décès et celle de la déposition est rendue difficile par le fait que, dans bien des cas, les abréviations sont fonction de la formule de décès ou de celle de la déposition et de la mention de l'âge. Nous ne possédons que 7 *tituli* sans abréviations, et il est peu surprenant que quatre d'entre eux appartiennent au groupe 1 (sans mention de l'âge), c'est-à-dire 19; 20 (fragmentaire); 77 (grec); et 199. A ceux-ci s'ajoute de droit 284, dans lequel la seule abréviation est *M -- Memoria ou Monumentum*, formule de date ancienne. 126 et 282 appartiennent au groupe 3 et sont tous deux des cas particuliers. 282 cadre bien, malgré l'exactitude de la mention de l'âge, avec la théorie présentée antérieurement, selon laquelle l'absence d'abréviations est géné-

ralement en liaison avec les inscriptions relativement anciennes, du fait qu'il est question de la date du décès (DISCESIT) et non de la déposition; 126 semble, par contre, être une exception à la règle qui veut que les mentions approximatives soient relativement récentes. Il ne s'agit pas ici de la longueur de la vie mais de la durée du mariage, qui est de 80 ans. D'autre part, une union si exceptionnellement longue suggère de toutes façons l'approximation. Notre inscription 277, dans le groupe 4, indique un âge de 20 ans et une durée de mariage de 2 mois. Ces mentions ne sont pas forcément approximatives. Il s'agit ici du jour du décès et non de la déposition, raison pour laquelle la date est sans doute relativement ancienne.

Enfin, nous avons le cas 111, introduit par la vieille formule BM, où les nombres sont écrits en lettres, qui mentionne la date du décès et non celle de la déposition, tous faits qui, augmentés de l'exactitude de la mention de l'âge, indiquent une date ancienne.

Parmi les 49 textes contenant des abréviations, 27 *tituli* en recueillent certaines autres que celles qui dépendent de la présence de la date de décès ou de déposition; par conséquent, dans 22 cas, les abréviations se rapportent à l'emploi d'une formule de décès ou de déposition. Il est naturel que la plupart des autres abréviations apparaissent dans le groupe 2 (15 contre 8 seulement dans le groupe 3, et 3 dans le groupe 1), puisque la présence d'abréviations est en partie fonction de la mention de l'âge. Ceci ne discrédite pas forcément les abréviations comme critère chronologique. Il est psychologiquement normal que plus une formule est connue, plus on la reproduira sous forme d'abréviation. La présence d'abréviations est donc probablement en partie un phénomène lié au temps dans les formules qui indiquent l'âge et la date du décès et de la déposition. Ces formules sont nouvelles dans les inscriptions chrétiennes, même si elles contiennent d'anciens éléments qui, par tradition, incitent à l'emploi d'abréviations (jours du calendrier).

G. PRÉSENCE DE CHRISTOGRAMMES

Dans notre documentation, nous avons recueilli 24 *tituli* qui contiennent des christogrammes de différents types, avec ou sans *AD*, ainsi que *crux monogrammatica*, régulièrement combiné avec *AD* (cf. la discussion générale dans les commentaires sur les symboles).

Nous n'avons rien à signaler sur la structure des inscriptions suivantes, qui contiennent de tels signes: 9 (récent, cependant, en raison de la présence de *AD*, du nom IOHA) et des critères paléographiques, cf. plus haut), 10 (fragmentaire), 67 (autel païen orné d'une récente *crux monogrammatica* et de *AD*), 109 (uniquement le nom), 162 (récent en raison de la forme du monogramme, le *titulus* ne reproduit que le nom), 295 (sous forme d'épigramme, il ne peut être comparé aux autres *tituli* mais les signes \ddagger dans

corona et ♀, tous deux avec *AΩ* indiquent une époque relativement récente).

En parfait accord avec nos hypothèses, et d'une date relativement récente, nous avons 43, avec un monogramme relativement récent, 115 avec *AΩ*, tous deux contenant une mention d'âge inexacte et plusieurs abréviations, ainsi que 307 avec orante et christogramme, l'un et l'autre de formation relativement récente et avec de nombreuses abréviations. La mention de l'âge est certes exacte mais, le défunt étant un enfant, nous pouvons avoir une date plus récente que s'il s'était agi d'un adulte.

Nos conclusions générales doivent donc se baser sur les 15 *tituli* dont les numéros d'ordre suivent: 107; 116; 128; 142; 160; 188; 195; 200; 261; 263; 270; 274; 277; 299; 316. Dans 7 cas, il manque et la mention de l'âge et les abréviations: 128; 142; 160; 188; 261 (fragmentaires, bien que le fragment conservé donne quelque idée de la structure); 270 et 295. 316 est dans un tel état fragmentaire qu'aucune conclusion ne peut être tirée quant à ce qui nous intéresse ici. La mention de l'âge apparaît dans deux cas (116: 40 ans, 2 mois, et 200: 23 ans et 26 jours), mais sans abréviations. Les cinq autres *tituli* possèdent des abréviations et la mention de l'âge: 107 (33 ans, 10 mois, 7 jours), 195 (4 ans, 45 jours), 263 (25 ans), 274 (1 an, 10 mois, 7 jours) et 277 (âge 20 ans, mariage 2 mois).

Dans l'analyse des symboles, on a émis l'hypothèse que l'utilisation du signe ♀ en tant que monogramme primait son emploi comme symbole. ♀ est employé comme monogramme dans les 5 *tituli* suivants: 200; 263; 270; 277; 299. Les cas 270 et 299 ne contiennent ni abréviations ni mention de l'âge, 277 donne la formule DECESSIT, qui, en règle générale, est comparativement ancienne, 200 mentionne l'âge exact, mais sans abréviation, et 263 contient une abréviation et l'âge approximatif. L'image que nous obtenons n'est donc ni claire ni univoque. La déposition n'apparaît qu'une seule fois dans l'important groupe des 15 *tituli* (107 comprend la mention exacte de l'âge et plusieurs abréviations). Il est possible, théoriquement, de reconstruire les grandes lignes de l'évolution. Les critères se retrouvent dans la discussion ci-dessus, et les années sont des *termini ante quos non*:

Environ 320 —: 200; 270; 277; 299, ainsi que, pour plus de sûreté, la plaque fragmentaire 10.

Environ 330 —: 263 et 116; 128; 142; 160; 188; 261; 316 ainsi que 109, où rien n'est évident sauf l'emploi symbolique du christogramme.

Environ 340 —: 195; 274.

Environ 350 —: 107 et 67.

Environ 370—80 —: 43; 162, ainsi que 115.

Environ 390 —: 295 ainsi que 307.

Environ 400 —: 9.

H. CLASSIFICATION CHRONOLOGIQUE DES DÉPOSITIONS

Revenons maintenant aux inscriptions avec mention de la date du décès et de la déposition. Dans cinq cas, apparaissent des christogrammes ou des signes correspondants: 107; 115; 274; 277; 307, qui, dans le chapitre précédent, sont datés respectivement des années 350; 370; 340; 320 et 390 (*termini ante quos non*).

Le plus ancien groupe est celui qui ne contient pas d'abréviations, c'est-à-dire 19; 20; 77; 111; 126; 199; 277; 282 et 284 (cf. l'analyse ci-dessus). Parmi ceux-ci, les seuls *tituli* qui mentionnent l'âge sont 111; 126; 277 et 282; 20 donne une date dont le caractère est inconnu; 111; 277; 282 mentionnent la date du décès, mais non la déposition.

Dans le groupe suivant, qui se situe à partir de l'an 320, nous pouvons inclure les inscriptions qui n'ont pas de mention d'âge, mais qui utilisent les abréviations: 3; 13 (uniquement la date); 32; 61; 147 (date du décès); 177; 178 (date du décès); 196; 258; 278; 306 et 309. Comme il manque la mention de l'âge, il est impossible de préciser la période à l'aide d'autres critères que la présence de la déposition et des abréviations. En ce qui concerne 258, cf. plus loin, p. 246 s.

Au troisième groupe, qui couvre approximativement la période entre 340 et 370, appartiennent 8 (date du décès, en lettres); 18; 38; 55; 106 (uniquement la date); 107 (avec λ , cf. ci-dessus); 108; 118; 127 (uniquement la date); 143; 201; 209 (uniquement la date); 247 (date du décès); 262; 266; 269; 285; 294; 305 (date du décès) et 325. Ce groupe est caractérisé par l'exactitude de la mention de l'âge. Dans cinq cas, les plaques de *loculus* concernent des enfants, soit 8; 108; 118; 266 et 285. La coutume qui voulait que, pour un enfant, on donnât l'âge exact, a survécu à celle qui précisait l'âge d'un adulte. Ces cinq inscriptions peuvent donc être encore plus récentes. 307 (cf. plus haut) est une inscription qui devrait formellement appartenir au présent groupe mais qui, en raison du symbolisme, se situe ultérieurement. Nous pouvons vraisemblablement rattacher à ce troisième groupe le cas 274 (avec λ , cf. plus haut), qui est celui d'un enfant. Les mêmes remarques s'appliquent à cette inscription qu'aux autres inscriptions pour enfants.

Le quatrième groupe, situé vers 370—400, se composeraient de 4 (date du décès); 7 (uniquement la date); 21; 102; 174; 203; 227; 319; toutes ces inscriptions contiennent une mention d'âge approximative. 307 appartient à la même époque (cf. plus haut) et au dernier groupe, situé après l'an 400, se rapportent 16; 110; 115 (avec $A \star \Omega$); 122; 173, qui mentionnent un âge inexact pour les inscriptions concernant les enfants. Parmi ces dernières, 115 a été datée des environs de 370, mais il est probable qu'elle soit en vérité d'une époque plus récente.

En résumé, nous pouvons affirmer que pratiquement toutes les inscriptions portant une date de décès ou de déposition appartiennent au IV^e siècle. Il est peu probable que plus de quelques-unes d'entre elles appartiennent au III^e siècle, mais il serait fort étonnant que certaines n'appartiennent pas au Ve siècle et d'autres au VI^e siècle. NORDBERG (I.c.) présente (dates de décès et de déposition ensemble) 8 inscriptions datées du III^e siècle, 299 du IV^e siècle, 170 du Ve siècle et 67 du VI^e siècle; il serait normal d'appliquer envirou la même répartition chronologique à notre documentation. Les critères ne proposent cependant pas pour celle-ci de meilleure différenciation chronologique de nos inscriptions.

Si nous comparons les datations approximatives précitées avec notre répartition des «grandes» et des «petites» inscriptions (voir plus haut, p. 234ss.) en inscriptions plus «anciennes» et plus «récentes», nous pourrons nous rendre compte que la latitude chronologique est trop juste. Ces deux tentatives de datation ne sont pas complètement indépendantes l'une de l'autre. Le critère de l'âge et des abréviations a été appliqué dans les deux cas, mais on peut cependant en dégager une certaine tendance. Nous reproduisons ici, groupe par groupe, les inscriptions pour lesquelles des dates approximatives ont été proposées:

Groupe 1a, anciennes inscriptions: **116** (330—), **311** (III^e siècle).
récentes inscriptions: **101** («ancienne»), **126** (290—320).

Groupe 2a, anciennes inscriptions: **169** (début du IV^e siècle).

Groupe 1b, anciennes inscriptions: **111** (290—320), **143** (340—370), **209** (340—370), **307** (370—400).
récentes inscriptions: **102** (370—400), **174** (370—400), **227** (370—400), **21** (370—400), **203** (370—400).

Groupe 2b, anciennes inscriptions: **8** (340—370), **118** (340—370), **201** (340—370), **262** (340—370), **274** (340—370), **277** (290—320), **325** (340—370), **327** (IV^e siècle).

récentes inscriptions: **43** (370—380), **138** (fin du IV^e siècle), **319** (370—400), **320** (I^e siècle).

Nous voyons ici que la définition du terme «ancien» semble être en liaison avec une date du milieu du IV^e siècle. Il est par conséquent plus que probable que les groupes «récents», situés à titre d'essai entre 370 et 400, dépassent l'an 400 dans de nombreux cas. Il existe, dans la liste ci-dessus, quatre cas contraires: **101**; **126**; **307** et **320**. Ce dernier est probablement une inscription païenne, qui ne peut être rangée dans le cadre des catégories chrétiennes; comme il en est fait état plus haut, **307** concerne un enfant et contient la mention exacte de l'âge, ce qui peut se trouver à une époque plus récente que pour les adultes; le symbolisme indique également

une date relativement récente (cf. pp. 73 ss., 155 ss.). La date de 101 doit probablement être ajustée; la forme du nom (cf. p. 231) et l'absence d'abréviations compensent l'âge approximatif. Cette inscription date vraisemblablement du début du IV^e siècle. 126 semble être un cas analogue (cf. p. 241).

I. QUELQUES INSCRIPTIONS SANS DÉPOSITION NI CHRISTOGRAMME

Jusqu'ici, nous avons étudié toutes les inscriptions qui contiennent une date de décès ou de déposition, ainsi que des christogrammes. Nous avons en outre traité deux groupes d'inscriptions, dites «grandes» et «petites». Nous avons donc laissé de côté un certain nombre d'inscriptions de taille moyenne, qui ne contiennent ni mention de déposition ni christogrammes. Les seuls critères qui peuvent leur être appliqués sont l'exactitude de la mention de l'âge et la présence d'abréviations. Ces inscriptions sont au nombre de 45 dans notre documentation. Nous les avons réparties ci-dessous en différents groupes, en nous basant sur les critères en question, et ayant pleinement conscience du fait que ceux-ci sont chronologiquement très incertains.

1. Le groupe le plus ancien, qui appartient à la fin du III^e siècle, comprend des inscriptions avec mention exacte de l'âge, sans abréviations, et dont les nombres sont écrits en toutes lettres. Il y en a trois: 225; 293 (enfant) et 321 (enfant). 248 est un cas analogue (cf. p. 238).

2. Le groupe suivant, qui se rattache aux trois premières décades du IV^e siècle, va de pair avec le précédent, mais toutes les inscriptions reproduisent les nombres en chiffres: 56 (enfant); 93; 191 (nom double); 222 (enfant; pour ce qui est de la paléographie, cf. p. 233, qui indique en premier une date encore plus ancienne); 249 (introduit par la formule BM, pas d'autres abréviations, *b* oncial); 283 (rétrograde, nom double).

3. Le troisième groupe couvre le milieu du IV^e siècle, approximativement jusqu'en 370. Les critères sont l'exactitude de la mention de l'âge et l'utilisation d'abréviations: 30 (*aet. nub.*); 37 (fragmentaire); 45 (enfant); 59; 66 (avec BM); 83 (enfant); 119 (*U* en italique); 130 (*aet. nub.*); 134 (enfant); 137 (enfant); 139 (enfant); 146 (enfant); 202 (enfant); 204 (enfant); 205 (enfant); 211 (enfant, introduit par DMS, symbole: *columba*); 224 (enfant); 257 (*puella*, nom double); 260; 264 (enfant, symbole: *orans nimbata* avec une colombe); 265; 298 (enfant); 315 (*aet. nub.*). La coutume qui veut que l'on indique l'âge exact dans les inscriptions concernant les enfants se maintient, alors que, pour les adultes, on ne donne que l'âge approximatif. Un exemple typique est 264, dans lequel le symbolisme indique le Ve siècle.

4. Le quatrième groupe se situe à la fin du IV^e siècle. Il est si minime (10 *tituli*) qu'il est impossible d'en faire une catégorie à part. Deux *tituli*

pour enfants (41?; 94) appartiennent peut-être au début du Ve siècle. Le critère est l'inexactitude de la mention de l'âge: 29; 41 (la mention de l'âge est fragmentaire); 51 (*part. tituli* avec PLVS MINVS); 94; 100 (*ael. nub.*); 105 (ANNOS VIXXIT, mais on a omis d'indiquer le nombre; pas d'abréviations); 132 (PLV MINV); 133 (*U* en italique); 154; 310 (pas d'abréviations). En ce qui concerne 133, il faut néanmoins noter que le nom d'AURELIUS SABATIUS pourrait indiquer le IIIe siècle.

Conformément aux tentatives faites ci-dessus pour fixer une datation, toutes les inscriptions, pour lesquelles nous n'avons aucune raison valable d'arriver à une autre solution, ont été rattachées au IVe siècle. Ici comme là, la marge chronologique n'est peut-être pas assez large; tout en conservant aux inscriptions leur ordre relatif, il serait probablement nécessaire de les répartir sur une période d'au moins 200 ans, c'est-à-dire de 300 à 500.

J. CRITÈRES PARTICULIERS

Pour terminer, il convient d'attirer l'attention sur quelques cas particuliers.

1. 112, avec une croix grecque de type récent (cf. pp. 96 s., 99 s.) et un *flagellum*, dénotant quelque ascétisme, doit être rattaché au Ve siècle, ou peut-être au VIe siècle.

2. Nos inscriptions 123 et 129, où figure la formule LOCVS, que l'on retrouve souvent à partir de la seconde moitié du IVe siècle (cf. GROSSI GONDI, p. 243), peuvent être datées, sous toutes réserves, du milieu du IVe siècle.

3. Deux cas d'orants, 149 (avec *pastor bonus*) et 264 (*orans nimbatu*), peuvent, en se basant sur les critères iconographiques, être datés respectivement de la seconde moitié du IVe siècle et du Ve siècle (cf. pp. 130 s., 141).

4. Les critères sociaux renvoient le 219 au IIIe siècle selon Mommsen (cf. p. 181). Il faut remarquer que la date du décès, et non celle de la déposition, est mentionnée. La mention de l'âge et le critère des abréviations sembleraient indiquer une date plus récente, mais, étant donné que le défunt était manifestement une personne d'une position sociale élevée, dont la pierre tombale suit un autre schéma que les inscriptions «normales», ce ne peut être le cas.

5. Notre inscription 258 possède la formule SERVVO DEI, plus fréquemment employée vers la fin du IVe siècle, d'abord par les évêques, puis par le peuple (cf. ZILLIACUS, «*Devotionsformeln*», *RLAC* III, col. 877, et GROSSI GONDI, p. 159 f.). *Terminus ante quem* non date donc de la fin du IVe siècle, ou du début du Ve siècle. L'inscription reproduit la déposition, mais pas la mention de l'âge (cf. p. 243). Des inscriptions similaires,

sans la formule en question, appartiennent généralement à la période dès l'année 320, lorsque, comme dans le cas présent, elles contiennent des abréviations. Cet exemple montre combien les limites entre les différents groupes sont extensibles et combien peu sûrs sont les critères.

6. Les inscriptions grecques diminuent beaucoup au début du IV^e siècle et sont pratiquement inexistantes vers l'an 350 (GROSSI GONDI, p. 419). Il est donc probable que la majorité des inscriptions grecques que nous possédons appartiennent au III^e siècle. Il ne semble pas nécessaire d'aller plus avant dans nos tentatives pour dater ce groupe d'inscriptions.

Patrick Brunin

OUVRAGES CONSULTÉS

- GROSSI GONDI v. Bibliographie générale.
KAUFMANN, *Epigraphik* v. Bibliographie générale.
TESTINI v. Bibliographie générale.
ZILLIACUS, H., *RLAC* III s.v. Devotionsformeln.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Chronologie approximative et relative des inscriptions

No	Date	Page	No	Date	Page
2	769—	182; 232 s.	110	400 —	243
3	320—	243	111	290—320	238; 241; 243 s.
4	370—400	243	112	Ve siècle	233 s.; 246
7	370—400	243	113	fin du IVe siècle	233
8	340—370	232; 239; 243 s.	115	400—	242 s.
9	400 —	232 s; 241 s.	116	330—	231; 238; 242; 244
10	320	241 s.	118	340—370	239; 243 s.
13	320—	243	119	milieu du IVe siècle	245
16	400—	243	121	IVe siècle	232
18	340—370	243	122	400—	243
19	290—320	243	123	milieu du IVe siècle	246
20	290—320	243	126	290—320	241—245
21	370—400	238; 244	127	310—370	243
23	IVe siècle	232	128	330—	231; 242
29	fin du IVe siècle	246	129	milieu du IVe siècle	246
30	milieu du IVe siècle	245	130	milieu du IVe siècle	245
32	320—	231; 243	132	fin du IVe siècle	246
37	milieu du IVe siècle	245	133	fin du IVe siècle	246
38	340—370	243	134	milieu du IVe siècle	245
41	début du Ve siècle	246	137	milieu du IVe siècle	245
43	370—380—	239; 242; 244	138	fin du IVe siècle	232; 239; 244
45	milieu du IVe siècle	245	139	milieu du IVe siècle	245
51	fin du IVe siècle	246	142	330	242
55	340—370	243	143	340—370	238; 243 s.
56	début du IVe siècle	245	146	milieu du IVe siècle	245
59	milieu du IVe siècle	245	147	320 —	243
61	320—	243	149	fin du IVe siècle	246
65	début du IVe siècle	232	150	IIIe siècle	231
66	milieu du IVe siècle	245	154	fin du IVe siècle	246
67	350—	241 s.	160	330—	242
74	IVe siècle	232 s.	161	fin du IVe siècle	234
77	290—320	243	162	370—80—	241 s.
79	IVe siècle	233	166	IIIe siècle	231; 233
83	milieu du IVe siècle	245	169	début du IVe siècle	232; 238; 244
93	début du IVe siècle	245	173	400—	243
94	début du Ve siècle	246	174	370—400	238; 243 s.
100	fin du IVe siècle	246	177	320—	243
101	début du IVe siècle	231; 244 s.	178	320—	243
102	370—400	238; 243 s.	182	fin du IVe siècle	233
105	fin du IVe siècle	246	188	330—	234; 242
106	340—370	243 s.	191	début du IVe siècle	245
107	340—370	231; 242 s.	195	340—	242
108	340—370	243	196	320—	243
109	330—	234, 241 ss.	199	290—320	243

No	Date	Page	No	Date	Page
200	320—	242	274	340—370	239; 242 ss.
201	340—370	239; 243 s.	277	290—320	239—244
202	milieu du IVe siècle	245	278	320—	243
203	370—400	238; 243 s.	282	290—320	243
204	milieu du IVe siècle	245	283	début du IVe siècle	243
205	milieu du IVe siècle	245	284	290—320	243
209	340—370	238; 243 s.	285	340—370	243
211	milieu du IVe siècle	245	289	IVe siècle	234
219	IIIe siècle	246	293	fin du IIIe siècle	245
222	fin du IIIe siècle	231; 245	294	340—370	243
224	milieu du IVe siècle	245	295	390—	236; 244
225	fin du IIIe siècle	245	298	milieu du IVe siècle	245
226	IVe siècle	282	299	320—	242
227	370—400	238; 243 s.	305	340—370	243
247	340—370	243	306	320—	231; 243
248	fin du IIIe siècle	238; 245	307	370—400	238 s.; 242 ss.
249	début du IVe siècle	245	309	320—	232; 243
257	milieu du IVe siècle	245	310	fin du IVe siècle	246
258	fin du IVe siècle	243; 246 s.	311	IIIe siècle	231; 238; 244
260	milieu du IVe siècle	245	315	milieu du IVe siècle	245
261	330—	231; 242	316	330—	242
262	340—370	239; 243 s.	317	IIIe siècle	231
263	330—	242	319	370—400	231; 239; 243 s.
264	Ve siècle	245 s.	320	I siècle	231; 236; 239; 244
265	milieu du IVe siècle	245	321	fin du IIIe siècle	245
266	340—370	243	325	340—370	239; 243 s.
267	IIIe siècle	231	327	IVe siècle	232; 239; 244
269	340—370	243	330	VIIIe siècle	182 s.
270	320—	242			

Les indications chronologiques ne donnent que des *termini post* relatifs, en partant de l'hypothèse que la majorité absolue de ces inscriptions date du IVe siècle (en réalité, la plupart de nos *tituli* se répartissent entre le IVe et le Ve siècles). Par conséquent, les tableaux sont à utiliser en tenant compte principalement de l'ordre chronologique relatif des inscriptions.

Distributor

Akateeminen Kirjakauppa — Akademiska Bokhandeln
Helsinki — Helsingfors

Separatim expressum
ACTA INSTITUTI ROMANI FINLANDIAE Vol. I:2
1963

Langue des inscriptions

par
Henrik Zilliacus et Rolf Westman

Helsinki — Helsingfors 1963

LANGUE DES INSCRIPTIONS

I. GÉNÉRALITÉS

Les documents épigraphiques dès les temps les plus reculés constituent l'une de nos sources les plus importantes en matière de latin vulgaire. Or on ne saurait éviter de constater dès le premier abord que la langue des inscriptions chrétiennes est plus «vulgaire» que celle des inscriptions païennes contemporaines, le critère de «vulgarité» étant une corruption plus grande ou des écarts plus fréquents avec la langue écrite normale. Les raisons de cette différence sont pour une part manifestes. Durant les premiers siècles, la composition des communautés chrétiennes était telle que les groupes formés par des membres d'extraction sociale inférieure et de formation littéraire déficiente — artisans, petits commerçants, serviteurs ou personnel subalterne, sans oublier un fort contingent d'esclaves et d'affranchis — étaient proportionnellement plus importants que dans l'ensemble de la population. De même, l'apport étranger, surtout grec et oriental, représentait une minorité plus forte que dans la société ordinaire, ce qui s'explique naturellement par l'extension du christianisme dans les parties orientales de l'Empire. Cela ressort d'abord du grand nombre d'inscriptions grecques trouvées dans les catacombes, inscriptions écrites en lettres grecques — comme on le montrera plus loin, il ne faudrait pas en tirer des conclusions abusives — et inscriptions latines comportant des noms grecs. De plus, on trouve parfois des traces de phonétique grecque dans la langue des inscriptions latines. Le fait que les tout premiers chrétiens étaient issus pour une très grande part des couches les plus pauvres de la société a joué dans le même sens. En général ils n'avaient pas les mêmes moyens que le reste de la population de recourir à des hommes compétents, tant en matière littéraire que technique, pour graver leurs inscriptions funéraires. De là des fautes d'orthographe et autres maladresses littéraires qui, en bien des cas, peuvent naturellement correspondre à la prononciation populaire ou reproduire des formes propres au bas latin. Mais ici précisément la plus grande prudence est de rigueur dans l'analyse de chaque cas particulier. Langue vulgaire et langue incorrecte sont loin d'être identiques. Une personne inculte écrit rarement comme elle parle, ce principe valable en papyrologie vaut également pour les documents épigraphiques. Mais il

peut être fort difficile de distinguer dans chaque cas particulier langue vulgaire et langue incorrecte.

Enfin il nous faut aborder l'aspect purement technique. Le procédé de gravure des inscriptions des catacombes, la façon de travailler le matériau, etc. nous sont bien connus, cf. par ex. TESTINI 337 ss. Le caractère souvent particulièrement grossier de l'exécution, comparée à celle des documents païens — lettres inégales ou branlantes, lignes allant de travers, etc. — peut laisser supposer que le travail, du moins en de nombreux cas, a été exécuté sous terre, dans les galeries étroites et mal éclairées des catacombes. Il ne s'agirait donc pas seulement d'une différence d'habileté professionnelle, mais encore de différences dans les conditions purement extérieures du travail. Que celles-ci aient encore contribué à augmenter la proportion des erreurs, c'est clair et invite à ne tirer qu'avec modération des conclusions importantes relatives à l'histoire du langage à partir de faits qui bien souvent se réduisent à une orthographe défectueuse ou à de simples erreurs de copistes dues à des circonstances extérieures.

L'apport des inscriptions chrétiennes primitives à notre connaissance de l'évolution générale de la langue vulgaire gagnerait évidemment en importance si l'on pouvait établir l'origine de chaque rédacteur et la chronologie des inscriptions. On peut sans difficulté constater d'importantes variations régionales, cf. par ex. VIVES pour les traits propres des inscriptions chrétiennes ibériques en matière de langage et surtout de formules, MIHĂESCU et STATI pour les danubiennes et GOSZ pour les germaniques. La chose est plus difficile pour les inscriptions de la ville de Rome. Dans des cas isolés on peut établir l'origine du défunt sur une base onomastique, mais cela ne donne rien de précis sur l'origine ou la nationalité de la personne chargée de donner à l'inscription sa forme littéraire. Quant à la chronologie des documents ici rassemblés, il est impossible d'en établir une qui soit sûre, quelqu'importance que cela puisse avoir pour l'histoire du langage. Des critères purement linguistiques ne suffisent pas, et les chances de dater une inscription chrétienne primitive normale à l'aide de la paléographie sont presque nulles. Des différences analogues dans le domaine des inscriptions païennes ont fait l'objet de discussions approfondies de la part de THYLANDER, *Étude sur l'épigraphie latine* 40—50; voir encore DEGRASSI dans *Gnomon* 26, 106 s. et GORDON, *Album of dated Latin Inscriptions* I 2 ss. En revanche l'onomastique, les images gravées et la symbolique offrent des bases plus solides. La même chose vaut peut-être *a fortiori* pour l'usage des formules et pour la structure même des inscriptions. Malgré tout, il faut bien constater que les résultats d'ensemble restent dans la plupart des cas plus qu'aléatoires (cf. ci-dessous 230—249).

Sous réserve des considérations précédentes, les inscriptions des catacombes peuvent être considérées, au moins en partie, comme représenta-

tives de l'évolution de la langue latine *populaire*. Mais il faut en même temps se rappeler qu'elles appartiennent à nos sources les plus anciennes du latin *chrétien*. Les opinions divergent sur la légitimité de distinguer une «Sondersprache» chrétienne primitive fondée sur une communauté spirituelle et sociale. A la suite des vastes recherches en ce domaine dues à SCHIRIJNEN (voir notamment *Charakteristik des altchristlichen Latein*, Nijmegen 1932) et surtout à MOHRMANN (regroupées dans ses *Etudes sur le latin des chrétiens*, Roma 1958), la question a été partiellement élucidée, même si l'on adopte les énoncés plus prudents de MONTEVERDI dans son *Manuale di avviamento agli studi romanzi* p. 27, Milano 1952. On peut ajouter que des influences grecques ont joué ici un rôle qui est loin d'être négligeable, cf. par ex. TAGLIAVINI 227 s.

Aucune étude d'ensemble portant précisément sur le langage des inscriptions funéraires chrétiennes primitives n'a encore été faite de ce point de vue. Mais une très grande partie des matériaux a été rassemblée et regroupée systématiquement par DIERU, dans ses différents *Indices*. Mises à part des études de moindre importance, il faut encore noter les index des ouvrages précédemment nommés de VIVES et GOSÉ.

On peut en gros distinguer des «christianismes» morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques, auxquels s'ajoutent évidemment les stylistiques. Étant donné la nature passablement stéréotypée des documents provenant des catacombes et leur dimension en général fort réduite, on n'y trouve presque pas de «christianismes» morphologiques ou syntaxiques — dans la mesure d'ailleurs où l'on peut parler de tels «christianismes». En revanche on se trouve beaucoup plus souvent en face de phénomènes que l'on peut qualifier les uns de lexicographiques, les autres de sémantiques. Il n'y a là rien qui puisse nous étonner. Que l'on songe, dans notre documentation, à des mots tels que *bisomus*, *neophytus*, *depositio*, *requiescere*, *pax*, *virgo*, etc. et aux déplacements sémantiques auxquels ils ont été soumis. On pourrait encore d'une certaine manière rattacher à ce groupe des créations nouvelles dans le domaine de l'onomastique: les noms propres typiquement chrétiens. Malgré leurs points de contact avec la formation des mots et l'étude de leur signification, ils seront traités à part (pp. 67—71).

Bien que les considérations précédentes valent en général tant pour les inscriptions latines que pour les grecques, il reste à ajouter quelques considérations relatives à ces dernières.

Dans l'ensemble de notre documentation — 325 inscriptions — on peut relever 28 inscriptions grecques, c'est-à-dire comportant un mot ou un nom ayant une forme écrite ou parlée purement grecque. A cela s'ajoute 3 inscriptions latines écrites en lettres grecques et 5 de caractère mixte, c'est-à-dire comprenant des éléments latins et grecs. Pareille documentation manque donc de valeur probante, et cela s'aggrave encore du fait que

les textes sont courts, stéréotypés et souvent fragmentaires. Leur apport à l'histoire du langage se limite donc à certaines observations relatives à l'histoire des sons ou à la morphologie.

Il faut de plus souligner que l'apport des inscriptions des catacombes de Rome à l'histoire de la langue grecque n'est pas très grand même compte tenu des réserves faites *supra*. Le fait qu'une inscription funéraire chrétienne ait été rédigée en grec n'est pas toujours, ni même en règle générale, une preuve que le rédacteur ou le défunt parlaient grec. Ceci vaut surtout pour les premiers siècles. Au troisième siècle encore le grec peut être considéré plus ou moins comme la langue officielle de l'Église, cf. par ex. GROSSI CONDI 2 s. Cela ressort également du fait que les épitaphes des papes, indépendamment de leur nationalité, étaient à cette époque gravées en grec, comme c'est le cas dans la crypte papale de la catacombe de Callixte. Il est encore surprenant de noter qu'au moins la moitié des noms inclus dans les inscriptions grecques des catacombes sont purement latins, malgré leur habilement grec; dans notre documentation, 21 noms latins contre 17 grecs.

En d'autres termes, certains romains des premiers siècles, n'ayant par ailleurs rien à voir avec la langue grecque, firent graver ou recréer eux-mêmes des inscriptions gravées en grec. Ils y furent manifestement poussés par le souci de se conformer au caractère nettement grec de l'Église d'alors. Quand leurs connaissances linguistiques n'étaient pas suffisantes, ils veillaient à ce qu'au moins le mode d'écriture concordât avec la langue «officielle» de l'Église. De là provient une grande partie des inscriptions latines relativement nombreuses écrites en caractères grecs. On a risqué l'hypothèse que le nombre des inscriptions grecques des catacombes de Rome au 3^e siècle a été au moins aussi grand que celui des inscriptions latines (DE ROSSI *ICVR* p. CX). En l'absence de matériaux anciens, on ne saurait vérifier cette supposition de façon ferme, mais ce calcul ne semble pas invraisemblable, si l'on utilise les matériaux parvenus jusqu'à nous, dans la mesure où ils peuvent être datés.

De toute manière il est frappant que le nombre de ces inscriptions grecques diminue très nettement à partir du 4^e siècle, pour peu à peu disparaître pratiquement tout à fait. Mais nous ne savons rien sur une évolution analogue à Rome dans les rapports entre nationalités. L'explication du phénomène est à chercher en premier lieu dans le fait que le latin était alors devenu la langue officielle de la chrétienté occidentale, et il n'est pas sans intérêt de mettre ceci en relation directe avec le progrès du romanisme et de la langue latine en différents domaines, progrès dont le début coïncide à peu près avec la montée de Dioclétien sur le trône. Les inscriptions grecques gravées après ce temps doivent être vraiment celles de grecs et d'orientaux. Cela expliquerait également le fait que les inscrip-

tions funéraires grecques de date plus tardive sont moins incorrectes que les précédentes et même souvent moins incorrectes que les inscriptions latines de la même époque.

Cela étant et compte tenu des difficultés présentées par les datations, la plus grande prudence s'impose évidemment quand il s'agit de juger et d'utiliser l'ensemble des inscriptions chrétiennes primitives rédigées en grec et provenant de la ville de Rome. Dans tel ou tel cas particulier ces inscriptions peuvent témoigner de l'évolution du grec vulgaire tardif, surtout si l'on peut par ailleurs trouver un appui supplémentaire dans des documents épigraphiques ou même papyrologiques. Mais la valeur de preuve et l'apport général de pareils documents se réduisent à rien s'il est exact que les corruptions ne sont dues qu'à une tentative maladroite d'utiliser une langue étrangère. La valeur qu'elles peuvent alors avoir pour l'histoire du langage intéresse la langue maternelle du rédacteur, c'est-à-dire le latin. C'est pourquoi il serait important de pouvoir en chaque cas particulier situer le rédacteur dans une catégorie déterminée touchant soit ses connaissances linguistiques soit sa langue maternelle. Malheureusement les critères dont nous disposons ne suffisent pas, quelque intérêt que cela puisse présenter par ailleurs pour nous faire une idée des relations entre les nationalités à Rome.

Enfin, même pour les inscriptions grecques, il faut compter avec un certain pourcentage de fautes techniques commises par le graveur. Ce pourcentage a évidemment été plus élevé dans une langue dont celui-ci dans la plupart des cas n'avait aucune connaissance. Cela vaut surtout pour ses erreurs évidentes ou pour son insécurité dans sa façon de former les lettres, d'insérer des lettres latines ou de former des mots hybrides de différentes sortes. Supposons par ex. que *ΥΗΑΟΙΑ* 67 doive se lire *E-YΗΑΟΙΑ*, ce qui en soi est loin d'être certain. On n'en peut tirer aucune conclusion concernant un développement du grec, développement qui d'ailleurs manque de parallèle. Cela ne dépend que du graveur.

Quant aux exemples tirés de groupes mixtes, autrement dit quant à la transcription de mots et de noms latins en lettres grecques, ils éclairent en premier lieu la phonétique latine, mais peuvent en outre avoir une certaine importance pour l'histoire des sous grecs. Prenons un exemple: 76 ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΛΙΝΑΙ ΦΙΛΙΑ[II] IN ΗΑΚΑΙ. Pour ce qui est du ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΛΙΝΑΙ, on pourrait hésiter: le *-ai* rend-il la prononciation latine de *-ae* ou bien le passage grec du *ai* en *e* et l'inverse? Probablement rend-il le passage inverse: il est incontestable que ΗΑΚΑΙ rend précisément ce phénomène avec la même valeur probante que par ex. la façon d'écrire *zeīte* pour *zeītai*. La transcription de la demi-voyelle latine *u* par le *α* ou le *β* en grec est d'une importance décisive pour déterminer la chronologie du processus au cours duquel le *β* grec est devenu

une spirante, mais une transcription équivalente du *b* latin en grec éclaire aussi bien le cours de la même évolution dans le latin lui-même.

On rend compte ci-dessous des phénomènes linguistiques observables dans notre documentation selon la disposition habituelle, à savoir en présentant tour à tour les inscriptions latines, puis les grecques et les mixtes. Il n'est guère possible de répartir en groupes bien définis les phénomènes relevant de la langue «vulgaire» et ceux qui manifestent une influence chrétienne.

II. LANGUE DES INSCRIPTIONS LATINES

A. PHONÉTIQUE

a. Vocalisme

1. *Voyelles simples*

a. La reproduction de la voyelle *a* dans les inscriptions n'offre en général que peu d'intérêt. Nous relevons le nom CHAILCEDONIA 121 qui comporte un passage éventuel, et en ce cas sans autres parallèles, de *a* en *ai*. Mais la forme de ce nom est peu sûre et cette façon de l'écrire peut fort bien n'être qu'un *lapsus* du graveur.

Après un *i* consonantique, nous relevons un passage à *l'e* dans les formes suivantes du nom *Iannarius* ou *Ianuaria*: IENVARI 11; IENVARI 146; IENVARIA 170; IENVARIE 199. Ce phénomène est fréquent dans tous les documents épigraphiques; l'écriture correcte avec *a* ne se retrouve que sur trois de nos inscriptions. Dans les documents épigraphiques, voir par ex. PIRSON 28 ss.; MIHĂESCU § 58; cf. encore SCHUCHARDT I 185 s., on trouve de nombreux exemples d'un tel affaiblissement de l'*a* non accentué en *e* après une palatale.

Le *a* accentué montre dans toute la latinité une plus grande stabilité.

e. *e* accentué > *ae*: QVIAEPLIT 11; DIAEBVS 237. *ē* accentué > *ae*: QVA[EM] (?) 21; EVSAEBI 162; LAEAE 213. *ē* non accentué > *ae*: PACAE 101; BENEMAERENTI 159 (noter cependant sur la même inscription un BENEMERENTI correct); CAEIONIAE 202; PACAE, BENEMAERETI 206. Pareille façon d'écrire doit essentiellement être considérée comme la répercussion de l'évolution *ae* > *e*, cf. p. 8 s. Voir aussi HOFFMANN 54 ss.; B. LÖRFSTEDT *Lang.* 101 ss.

ē accentué > *i*: DILICTAE 158. *ē* accentué > *i*: BENIMERINTI 32. *ē* non accentué > *i*: DIPOSI[T]A 203; VIRINVS 282. *ē* non accentué > *i*: BENIMERINTI 32; BENIMERENTI 119; SIVERINA 195; SIMPLIX 255 (peut toutefois être considéré comme un analogue des formes obliques). Cf. par ex. HOFFMANN 56 ss.; MIHĂESCU § 32; B. LÖRFSTEDT *Lang.* 21–56.

La prononciation fermée de *ē* a donné lieu à bien des confusions dans la langue «vulgaire», cf. PIRSON 2 ss.; STURTEVANT 108 ss. Le *ē* plus ouvert a subi les mêmes transformations, surtout sous l'influence d'un phénomène voisin, habituellement après un *i* consonantique ou une nasale, cf. PIRSON 6; STURTEVANT 112 ss.

i, i > e: PESONIA 24; VEFINIA 25; EMET 123; BERGINIAH 165; FEDENTIO 297. Dans les inscriptions «vulgaires» tant archaïques que plus récentes, à un *i* non accentué correspond souvent un *ě*; ce phénomène est particulièrement fréquent dans les inscriptions chrétiennes et dans des transcriptions grecques. Sur ce sujet, voir notamment STURTEVANT 109 s.; VAAÑÄNEN 21; nombreux appuis épigraphiques par ex. dans PIRSON 32 ss.; CARNOY 18 ss.; HOFFMANN 61 ss.; MIHÄESCU §§ 37—39, B. LÖFSTEDT *Lang.* 56—69.

o, o > u: Ne se rencontre dans notre documentation que devant une nasale: CVMPA[R]I 197; NVNO (= *nonno*) 233; CVMPARE 203; LEV{T}NITIVS 302. Pour *cumpar*, on peut compter avec une recomposition; voir nombreux exemples de *cumpar* et *cumparare* rapportés par PRINZ, *De O et U vocalibus* 82 s., la plupart tirés d'inscriptions chrétiennes. Pour d'autres exemples de *nunus* ou d'une forme tirée de *nunus* dans des noms propres, voir DIELL 675; 3011; 3815 A; comme nom appellatif 4602.

Sur le phénomène en général, voir PRINZ *op. cit.*; STURTEVANT 115 ss.; VAAÑÄNEN 26 ss.; B. LÖFSTEDT *Lang.* 69—89; nombreux exemples épigraphiques dans PIRSON 13 s., 41 ss.; MIHÄESCU §§ 44—46.

y, y > u: TVRANNIS 93; AMETHVSTVS 182. Cf. HOFFMANN 70 s.; GRAUR, *I et V en latin* 80 s. et surtout MIHÄESCU § 53.

2. Diphthongues

ae, ae > ai: Le phénomène se limite à quelques noms ou mots inclus dans des transcriptions grecques: ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΑΙΝΙΑΙ φΙΑΙΑΙ[?] 76. Ici *ai* ne peut plus guère être une réminiscence d'une vieille prononciation diphthonguée, mais témoigne plutôt de la confusion grecque *ai*~*e*. Cf. p. 34 et par ex. MIHÄESCU § 54 *Aureliai Florai*; TRAINA, *L'alfabeto e la pronunzia del latino* 35 s.

ae > e: La prononciation de *ae* comme une monophthongue, répandue environ à partir d'Hadriea (cf. STURTEVANT 128), se rencontre surtout au datif singulier, plus rarement au génitif sing. des mots en *-a*, avec une bonne proportion de noms propres: VONOSE 1; MARCELINE 6; DONATE 17; AEILI 27; POMPEIE 32; PIENTISSIME 42; VINCENSE 48; [A]VRELI 12; ASELI 1; JI 65; CASTE FEMINE 98; SVE 100; INNOCENT IE[?] - - - FILIE DVLCISSIME[?] 103; CONSTANTIHE 104; IVSTINE 105; MARCIANE (?) 110; VICTORIE FILIE DVLCISIME 119; DVLCISIME 124; INNOCENTIE 125; TETTIE 130; SILVANE 132; FELICE (?) 147; BASILICE 168; RVFINE 177; FAVSTINE 180; HERMIONE(?) 182; TRIFOLINE 183; VIBIE, DVLCISSIME 191; LIBERATE 197;

FLAVIE FILIE 198; IENVARIE 199; DECVSE 206; BONE ET CASTE 207; JCE(?) 216; RHODOPE(?) 238; DVL|CISSIME 244; FILIE SVH BINCENTIE 249; SECVNDINE — — DVLCISSIME 253; PVIDICISSIME 257; CARE 261; MERCVRANE(?) 263; BONE 265; ANIME 291; FORTVNATE 294; PROCLE 305; FILIE 307; KARISSIME 311; LEE 312; FILIE SVH 321; FAVSTINE 326. — En tout 62 datifs, y compris les cas incertains. Pour permettre une comparaison, notons 93 cas d'écriture «correcte» de *ae*. La différence n'est donc pas excessivement grande.

e apparaît à la place de *ae* proportionnellement beaucoup plus souvent au nom. sing. fémin. du pronom relatif; autrement dit on a alors *que à* la place de *quae*. Nous relevons les exemples suivants de QVE: 27; 32; 45; 47; 49; 56; 65; 66; 93 bis; 101; 102; 103; 115; 125; 127; 132; 133; 134; 143 bis; 144; 176; 180 bis; 191; 195; 201; 202; 203; 253 bis; 255; 264; 266; 273(?); 276 bis; 283 bis; 294; 305; 307; 311; 322; 323. En tout 46 cas. La forme correcte du point de vue de l'histoire du langage QVAE ne se retrouve que 18 fois.

Les autres cas où *ae* est rendu par *e* se limitent aux mots suivants: ΣEKOV/AΩ 94; HEC 191; ETATIS 204; ELIO 217; ELIA 283; AM-MEDARENSES 260; ETERNA 261; ETERNA(?) 274. De *Aeli-* on relève trois formes «correctes»: 116; 211; 234; de *aetern-* deux: 173; 250. Aux deux terminaisons «correctes» du gén. sing. fémin. en *-ae*: 204; 232, 11 ne s'oppose que BONE(?) 265.

Comparer à ce qui précède STURTEVANT 123 ss.; BATTISTI 104 s.; VÄÄNÄNEN 24; MIHÄESCU § 55.

au > a. Le phénomène se limite aux cas où *au* apparaît dans la première syllabe et un *u* dans la suivante, et il peut être caractérisé comme une perte dissimilatoire de l'*u*, cf. VÄÄNÄNEN 32. Le seul exemple offert par notre documentation est AGVSTAS 305, auquel ne correspondent rien moins que 10 formes «correctes» de ce nom de mois. Döhl., *Index VI P* montre que la chose est fréquente dans des inscriptions chrétiennes; cf. aussi PIRSON 26; CARNOY 87; HOPPMANN 71 s.; MIHÄESCU § 57.

eu. eu > ey: EYLOGIAE 133 semble n'être qu'un essai purement orthographique de rendre la manière d'écrire grecque. Noter que le *u* de la même inscription est rendu par un U.

eu > aey: AEYTVCIANE 118; cf. exemple précédent. C'est là un cas isolé que l'on peut supposer avoir été influencé par la confusion entre *ae* et *e*, cf. p. 8 s. Dans tous les documents chrétiens primitifs, on ne trouve qu'un seul cas présentant quelque analogie avec celui-ci: *Aeuodiane*, Döhl. 2192.

3. *Contraction*

La contraction du gén. sing. et du nom. plur. dans les mots en *-ius*, *-ium* dans le latin des inscriptions est, indépendamment du type d'inscription, si fréquente qu'on peut la considérer comme la façon normale d'écrire; de même pour le dat. et l'abf. plur. des mots en *-ia*, *-iam*: FILIS (?) 3; MAIS 21; PARACORI 31; FILI 145; IENVARI 146; EVSAEBI 162; BIBHILLI 177; EVTROPI 314. La seule forme divergente est FII,II 284. Voir par ex. MIHÄESCU § 66.

Sur le passage *-ius* > *is*, voir p. 35.

4. *Elision d'une voyelle dans un hiatus*

a: DANAЕ 185 pour *Danaae*. Il n'est pourtant pas exclu que DANAЕ soit la terminaison d'un nom.

i: Nous relevons d'abord trois cas qui tous se rapportent à des manières d'écrire le verbe (*re*quiescere): RECEQVNT 100; QVESQVEN[TI] 240; CESQV[IT] 262. Ceci ne saurait conduire à des conclusions générales relatives à la phonétique. Comme le montre l'*Index XII* de DIKIM, avec ses nombreux exemples, la façon d'écrire ces verbes très fréquents dans les inscriptions chrétiennes a présenté les plus extrêmes difficultés. Voir cependant SVENNUNG 17, sur la chute de l'*i* entre un *qu* et une voyelle accentuée.

BENERVS 100; MERCVRANH 263; BENEROSA 264; FEBRARAS 282. On peut supposer que déjà dans le latin vulgaire ancien le *i* de *ri* devant une voyelle disparaissait facilement dans un discours rapide. Une riche documentation parallèle est apportée par SVENNUNG 19.

ii: FEBRARAS 282; FEBRARIAS 284. Cf. PIRSON 58 et surtout VÄÄNÄNEN 41, ainsi que MIHÄESCU § 70.

5. *Syncope*

On ne saurait apporter que trois cas à peu près sûrs de syncope, tous les trois après une syllabe accentuée. GENR 66 pour *genere*, où *er* est remplacé par un *r*. Mais il est possible que le manque de place ait ici joué son rôle. MARITS 158; PROCLE 305. Un parallèle avec la mise en syncope de *maritus* se trouve dans la forme *conatis* citée par PIRSON 56. Voir d'une manière générale PIRSON 48 ss.; CARNOY 113; HOFFMANN 2 s. Pour l'arrière-fond historique de la syncope en langage «vulgaire», voir VÄÄNÄNEN 41 ss.

Les cas suivants pourraient eux aussi être formellement considérés comme des syncopes; mais peut-être est-il plus naturel d'y voir des *errores quadratarii*: BENRMHRNTI 6; ΦΗΚΤ 84; DVLCIASSMO 131; THLIAE 311 pour *Thaliae* — dans ce dernier cas, on devrait pouvoir parler de syncope avant une syllabe accentuée. FBR 110; pour *Febr* pourrait bien être une abréviation. Mais COICI 237 demande une autre explication, voir p. 16. BPENZEINO 78, cf. p. 35.

6. *Haplologie, haplographie, dittographie*

FIAE 14 pour *filiae* n'est peut-être qu'une simple *error quadratarii*. Voir cependant STOLZ-LÉUMANN 118, qui, en renvoyant à des cas tels que *fios* CIL VI 667 et *fius* CIL III 14809, souligne l'éventualité d'une apparition ancienne de l'*l* mouillé connu dans différentes langues romanes. À cette occasion SVENNUNG 13 montre, en s'appuyant sur plusieurs exemples, que le *l* latin est devenu un *l'* palatal. Voir encore HOPPMANN 8.

Une haplographie représentative et qui se retrouve souvent dans l'épigraphie est le nom *Restitus*: RESTVTA 61; RESTVTO 284. Voir sur ce sujet SCHOFF 53; SVENNUNG 47; VÄÄNÄNEN 46; MIHÄESCU § 126. Autres haplographies: CONPARVNT 21; AMICOMVNIS 174 à la place de *amico communes*; BENEMENTI 230; DEPOSSONE 285.

Comme dittographie, nous ne relevons que MESSIVSIVS 206 à la place de *Messius*.

7. *Anaptyxe*

POREJECTICIA 309 à la place de *Præiecticia*? Cf. DE GROOT, *Die Anaptyxe im Lat.*, par ex. 77; PIRSON 59 s.; CARNOY 105 s.; HOPPMANN 43 s.; VÄÄNÄNEN 47 s.; MIHÄESCU § 75.

8. *Prothèse*

ISPENI 207. Sur l'apparition d'un *i* parasite devant un *s impurum*, cf. ROHLES 25 s.; VÄÄNÄNEN 48 et la bibliographie donnée en cet endroit; exx. dans PIRSON 597; CARNOY 110; HOPPMANN 41 s. Voir encore PRINZ, *Zur Entstehung der Prothése vor s-impurum*; MICHEL § 121; MIHÄESCU § 76; B. LÖPSTEDT *Lang.* 107–112.

Dans les inscriptions chrétiennes, une pareille prothèse est fréquente, précisément dans le cas de *spes* et des noms propres tirés à partir de là, comme il ressort de DIELL, *Indices I et VII*.

b. S e m i - v o y e l l e s

i (j). Omis dans les noms en *-ius*: ANASTASSA 109; ANTONO 112, cf. encore p. 16. Omis après une gutturale: RECEQVNT 100; QVESQVNTI 240; CESQVNTI 262, cf. encore p. 14.

i (j) > *z*: COZVGI 207. Pour une écriture équivalente de *co(n)iu*x, nombreux exemples dans DIEHL *Index XII*. Cf. encore PIRSON 75 qui rapporte la forme *zunior*, et pour *dj* > *z* voir VÄÄNÄNEN 49 avec les formes *azutoribus* *CIL VIII* 18224 et *aze* = *hadie* *CIL VIII* 8424. Sur des phénomènes analogues, voir l'étude plus poussée de LEUMANN, *Kleine Schriften* 167 s.; MIHÄESCU § 87.

u (w). *u* (w) tombe devant une voyelle homorgane dans QVATTOR 116; 293, cf. VÄÄNÄNEN 49.

u (w) est rendu par *b*: Le phénomène apparaît au cours du premier siècle avant J.-C. et peut en gros être considéré comme définitivement établi au cours du 3e siècle de notre ère. Sur cette évolution, cf. STURTEVANT 142 ss.; BATTISTI 153—156; VOSSLER § 147; VÄÄNÄNEN 30 ss.; MIHÄESCU § 78; B. LÖFSTEDT *Lang.* 149—159. Nous relevons dans notre documentation les exemples suivants: BIDVAE 4; BITALIO 29; BIXIT, BIRGINIVM 59; BIEIT, NOBE, EEBIT 94; BENERVIS 100; BIXIT 107; BISIT 118; BIBVM 123; FLABIVS, BIXIT 143; N[A]BIG[IA] 149; BERGINIAE 165; BIXIT 174; BIBELLI 177; FLABIA, NOB 178; BIRGINI, BOTIS 199; FLABIAE 207; BIXIT 222; NOB 247; bINCENTIE, bIXIT 249; BIRE, BIBAS 259; BENEROSA 264; BICTORICA 271; BEITAALIE 272; BIXIT 275; DATIBO 293; BIXIT 303; BIBENTIVS 305; NOBENBRES 319; BICTOR 324. On pourrait encore ajouter *BPENZEINO* 78, à supposer que l'interprétation = *Verentino* soit exacte.

La demi-voyelle *u* se trouve rendue par *b* en tout 36 fois (37) dans notre documentation. Dans la plupart des cas (13), cette substitution apparaît dans des formes de *vivere* (*vixit*) ou devant une voyelle antérieure, de préférence au début d'un nom propre. Remarquer cependant les formes BOTIS 199 et DATIBO 293. Pour faciliter la comparaison, on rapporte 166 formules «correctes», dans lesquelles *vixit* se trouve écrit de façon correcte 116 fois. Voir en outre le paragraphe relatif aux transcriptions grecques et la bibliographie qui y est jointe.

Substitution inverse: *b* n'est rendu par *u* que 7 fois: VONOSE 1; MACROVIAE 101; VENEMERENTI 115; 116; INCONPARAUIII 133; SAVINIANVS 179; VISOMVM 229. *b* est rendu par *f* deux fois: VEFINIA 25; VIFIDIA 217, cf. MIHÄESCU § 92. La régression est rare, ce qui ressort du fait que *b* est rendu correctement dans rien moins que 97 cas.

c. Consonantisme

1. Aspiration

L'usage correct de *h* est considéré à l'époque classique comme le signe que l'on parle une langue cultivée, cf. par ex. Catullus 84. Dans la langue vulgaire une grande confusion régnait sur ce point, et cela notamment dans la langue des inscriptions. Dans les graffiti de Pompeï, les exemples d'usage correct de *h* sont extrêmement rares. Sur ce phénomène en général, voir par ex. SOMMER 113; STURTEVANT 155—160; VÄÄNÄNEN 57 s.; exemples épigraphiques par ex. dans PIRSON 78 ss.; HOFFMANN 36 ss.; MIHÄESCU § 103.

Aspiration omise de façon fautive. Au début d'un mot: A(BVIT)? 19, voir de nombreux cas analogues dans DIMIT, *Index XII*; ERMIONETI 128; ERACLIUS 172; ORIS 242 = *horis*; ATRESI 269 = *Hatresi*, voir p. 63.

Dans une consonne aspirée à l'intérieur d'un mot: AEYTYCIANE 118; TARSI? 216; TELESPORIANO 222; POI,YCRONIO 225; TIMOTEVS TI MOTEO 303.

Aspiration placée de façon fautive. CONSTANTIHE 104 tient peut-être lieu de *Constantiae*, auquel cas le *h* marque un hiatus. Il faut toutefois noter que *H* peut être une erreur d'écriture et avoir été tracé à la place d'un *A* ou d'un *N*, ce qui donnerait alors *Constantiae* ou *Constantinae*. SEPHULCRO 173 peut s'expliquer aussi par une métathèse.

2. Consonnes simples, non finales

Culturales. *c* et *g* se remplacent l'un l'autre. La fréquence du phénomène dans les documents épigraphiques trouve une explication au moins partielle dans la confusion paléographique entre *c* et *g*. Cela vaut surtout pour les cas où *c* remplace *g*, cf. VÄÄNÄNEN 53. Considérations générales sur le phénomène par ex. dans STURTEVANT 165 ss.; BATTISTI 157 s.; MIHÄESCU §§ 89, 95; B. LÖFSTEDT *Lang.* 136—149. Exemples-types, en se rappelant la réserve faite ci-dessus sur la possibilité de confusion paléographique: CONIVCI 18; PARCORI 31; ACAPENI 40; CONIVCI 47; CENIALIS 48; [CON]VCI 163; COIVCI 179; VICINTIQVATTVOR 230; COICI 237; GLECORIO 287; voir encore p. 18.

Cas inverses: GOIVGI 177; VIGAR? 224; (G. LECORIO 287, cf. cependant ci-dessus).

c et *k* se remplacent l'un l'autre avant *a*: CA MAI 177 = *Kalendas Maias*; KARISSIMO 211; KARISIMO 219; KARISSIME 311. Que *c* soit rendu par *k* dans une transcription grecque est naturellement dans l'ordre des choses; c'est le cas dans les nos 76; 79; 84; 94.

Labiovelaires. *qu* et *q*, ainsi que *c* peuvent changer. Tous nos exemples sauf un sont des formes corrompues du verbe *(re)quiescere*. *qu* > *c*: RECEQVNT 100; CESQVITI 262. *c* > *qu* ou *q*: RECEQVNT 100; QVVM 237; QVESQVEN(TI) 240; CESQV ITI 262. Voir encore ainsi que pour les formes données ci-dessus de *(re)quiescere* GEORGES, *Lexikon der lateinischen Wortformen* col. 583. Sur le phénomène en général, voir par ex. BATTISTI 161 s.; VAÄNÄNEN 54 s.; MIHÄESCU §§ 90, 97.

Dentales. Dans notre documentation apparaît un exemple de sonorisation de dentale: ADQVE 28 – *atque*. Cf. VAÄNÄNEN 54; appuis épigraphiques dans PIRSON 65; MIHÄESCU § 82, comportant plusieurs cas de *adque*.

3. Consonnes simples, finales

L'm final tombe. La chute de l'm final dans les inscriptions appartient aux phénomènes les plus courants de la langue «vulgaire». Discernable dès les temps anciens, par ex. dans les épitaphes des Scipions, elle est déjà plus fréquente dans la prosodie classique pour devenir très répandue dans les inscriptions plus tardives. La littérature sur ce point est abondante. Qu'il suffise de renvoyer à DIEHL, *De M finali epigraphica*. Voir encore CARNOY 199—216; VAÄNÄNEN 71 ss.; MIHÄESCU § 118; B. LÖFSTEDT *Lang.* 115—121. DIEHL se donne bien du mal pour regrouper sa documentation et montrer que des facteurs purement extrinsèques, par ex. le manque de place, la présence d'un *m* au début du mot suivant ou d'autres causes analogues, ont provoqué cette chute. Des considérations purement phonétiques il élimine ainsi de nombreux cas, mais il faut se garder d'aller trop loin dans ce sens quand on étudie l'abondante documentation intéressant ce phénomène. Pour plus de sûreté nous suivons les mêmes principes que lui, c'est-à-dire que nous prenons en considération les catégories de DIEHL. Cette chute de l'm final influence notamment la morphologie, cf. Morphologie, mais il est bon de l'étudier en liaison avec la phonétique.

Chute de *-m* manifestement occasionnée par le manque de place: OBITV 117; ANORO 144; DECE 323.

Chute de *-m* occasionnée par la présence d'un *m* au début du mot suivant: AVTE MECVM 13; ANV M VII 134; CV MARI 176; CV MARITO 255; VNV MENSE 321, quoique ce dernier cas ne soit pas absolument certain.

Explications diverses: Dans bien des cas, on ne sait s'il faut lire ANN V ou ANN V, cf. à ce sujet p. 195. Exemples: ANN V M IIII 108; ANN V 137; ANN V 266, (se reporter à la photographie). MECV 143 peut aussi provenir du manque de place.

Explications purement phonétiques: acc. sing. de la première décl.: CELLA AET[ERNA] 250; ETERNA 261. acc. sing. de la 2e décl.: VALERIV(?) 147; ANNV 283; ANNV, SEPTIMV 285; ANNV 291; ANNV VNV MENSE VN[V] 321. acc. sing. de la 3e décl.: DEPOSSONE 19; FELICE(?) 147; MESE 176; DEPOSSONE 285; MENSE 321. acc. sing. de la 4e décl.: DOMV 261. acc. sing. de la 5e décl.: DIE 209, qui pourrait encore être un ablatif. gén. plur.: ANNORO bis 135. indéclinables, prépositions: MECV 143 cf. ci-dessus; MECV 296. nombres: CENTV 4; NOBE (lettres grecques) 94; SEPTE 297; NOVE 311.

On ne saurait donc en l'occurrence faire de distinction trop tranchée entre des causes phonétiques et d'autres causes, cf. par ex. ANNV VNV MENSE VN[V] 321. Mais il faut noter que le phénomène est fréquent dans des formes de *annus* et de *mensis*, ainsi que pour des adjectifs numéraux.

Chute d'un s final. Contrairement à la tendance générale valant pour le *m* final, la chute d'un *s* final se limite essentiellement à la terminaison *-us* (-os). Après une voyelle longue, le *s* final est toutefois plus stable, cf. VÄÄNÄNEN 77. L'étude fondamentale sur la question est celle de PROSKAUER, *Das anslautende -s* etc.; la question a été récemment reprise entièrement par HAMP, Final *-s* in Latin (*Classical Philology* 1959). D'accord sur l'ensemble des conclusions de PROSKAUER, il pense que la chute du *-s* dans le latin tardif et dans les langues romanes est un phénomène qui ne doit pas être rapproché directement de l'absence bien connue de *-s* dans le latin archaïque. Considérations générales sur ce point: NIEDERMANN § 43; STURTEVANT 161; BATTISTI § 88; VÄÄNÄNEN 77 ss. 81 adn.; MICHEL §§ 159–162; B. LÖPSTEDT *Lang.* 128–134; exemples épigraphiques par ex. dans HOFFMANN 19 ss.; MNIÄESCU § 120.

nom. sing. en *-us*: SERENV 5; TITVLV 48. acc. plur.: IDV 110, adverbes: PLV MINV 132. Peut-être dû au manque de place: MARITV 51.

4. Groupes de consonnes

Chute d'un n devant une consonne ou une semi-voyelle. Chute de *n* devant un *s*: Sur ce phénomène conforme aux lois phonétiques et discernable également dans la littérature, voir par ex. BATTISTI § 118; STURTEVANT 153 s.; VÄÄNÄNEN 68 s.; TAGLIAVINI 201; MICHEL § 99; MNIÄESCU § 109 s. Exemples: INFAS 115; MESIBVS 127; MESE 176; MES 209 (peut-être dû à une abréviation); MESIBVS 222; TRASISTI 232; MESESX 264; INNOCES 274; MESIS 283; 291; MESIBVS 293; MESES 296; MESIVM 318. Observer qu'il s'agit surtout de formes de *mensis*. En tout, 12 cas (dont

9 *mes-*) contre 30 formes «correctes» (dont 26 *mens-*). *ns*, en effet, ne représente qu'une survivance graphique.

Chute de *n* dans le mot *coniux*; voir sur ce point VOSSLER § 143; MIHĂESCU § 110; COIVX 220; COIVGI 1; 5; 13; 53; 104; 114; 143; 159; 177 (GOIVGI); 178; 179 (COIVCI); 183; 194; 210; 217; 250; 252; 253; 261; 268; 276; 278; 296; 325. Formes divergentes: COICI 237; COZVGI 207, cf. encore p. 12; COGIVGI 277, cf. p. 20. Au total nous trouvons 29 cas de *n* tombé dans des formes de *coniux*, habituellement au dat. sing., contre exactement le même nombre de cas de formes «correctes».

Chute de *n* devant *f*: IFELI (?) 254. Chute de *n* devant *c*: PRICIPALIS 326. Chute de *n* devant une dentale: BENEMAFRETI 206; FECERVT 265.

Chute de m. INCOPARABILE 207. Le fait que le mot est coupé en fin de ligne INCOPARABILE rapproche ce cas de l'*m* en fin de mot, voir p. 14 s.

Assibilation et phénomènes analogues. On observe dans quelques cas une assibilation de *ti* et ses répercussions dans la manière d'écrire: VINCENSE 43 = *Vincentiae*; MENCIBVS 237 est peut-être la preuve que *c* se prononçait *s*, sous réserve qu'il ne s'agit pas d'un *lapsus* du graveur; RPENZEINO 78 = *Verentino* ? est incertain; ANASTASSA 109 *Anastasia* est un phénomène apparenté.

Groupe de trois consonnes. Dans la combinaison occlusive + spirante + occlusive, la première occlusive peut être exclue, conformément aux lois phonétiques. ASTVLIT 295, 4; ESCESSIT 178. Sur le phénomène en général, voir NIEDERMANN § 90 ss.

La façon de rendre x (ks). Toutes les anomalies se retrouvent dans le mot *vixit*. La perception du fait que *x* est un son double a souvent conduit à écrire ce son avec deux consonnes, *xs* ou *cx*. Le phénomène est courant dans les matériaux épigraphiques, à commencer par le *Senatus consultum de bacchanalibus*, cf. SOMMER 248; VÄÄNÄNEN 64. Pour le *xs* il semble possible d'y voir une conséquence de la manière d'épeler. DIEHL, *Index XII*, donne un bon aperçu de l'étendue du phénomène dans les inscriptions chrétiennes. Voir encore MIHĂESCU § 104.

Exemples-types: *xs*: VIXSIT 48; 180; 209; 253; VIXSIX 253; VIXSIT 285; VICSIT 101. *B*SIT 118; VISIT 203. Dans les deux derniers cas, on assiste à une réduction de *ss* par assimilation. ESCESSIT 178 présente un cas d'élimination de la première occlusive d'un groupe de trois consonnes, conformément aux lois phonétiques. *cx*: VICXIT 93; 211.

5. *Transcriptions du grec*

ζ rendu par dz. DZOSIMVS DZOSIMO 108. Cette façon de rendre un ζ manque de parallèle. Sur la façon de rendre le ζ en général, voir par ex. STURTEVANT 176; BATTISTI § 184. BPENZEINO 78 = VERENTINO (?) pourrait être un cas inverse, un *ti* latin transcrit en grec. Voir encore p. 35.

φ rendu par / et inversement. AFRODISIAS 134; DAFNIDI 158; TRYFOSAE 221; [EV]MORPV 250. A l'inverse: ΦΙΛΙΑΓ 76; ΡΟΥΦΕΙΝΗ 71; ΦΑΥΣΤΕΙΝΟΣ 83; ΦΗΚΤ 84 — *fecit*. Voir encore par ex. VÄÄNÄNEN 56 s.; MIHĂESCU § 113.

θ rendu par t, χ rendu par c. Voir les exemples donnés dans le paragraphe sur l'Aspiration, et pour le phénomène en général par ex. BATTISTI §§ 123 - 132; MIHĂESCU § 114 s.

6. *Gémination et simplification*

Les échanges entre consonnes simples et consonnes géminées sont probablement avant tout une question d'orthographe dans les inscriptions dont la langue est à dominante «vulgaire».

Une gémination fautive ne se rencontre que dans DEPOSTONE 19; toutefois on pourrait à la rigueur lire *depositione*. Une gémination formelle se retrouve en outre dans VIXXIT 93; 105, voir là-dessus.

Simplification: *bb* > *b*: ΣΑΒΑΤΙΑ 94; SABATIVS 133. *cc* > *c*: SVCESSVS 245. *ll* > *l*: MARCELINE 6; VRBANILA 39; POLIAE, POLLIA 133; MARCELINA 135; MELITIO 141; THAIUSA 152. *nn* > *n*: ANIS 11; ANO[Σ] 94; ANIS 133; ANV 134; ANI 143; ANIS 143; ANORO 144; ANOS 148; ANOS 176; ANIS 222; NVNO 233; ANI ? 315; ANOS 315. *ss* > *s*: DVLCISIME 119; CARISIMO 212; KARISIMO 219; DVLCISIMO 222; CARISI 251; DISCESIT 282.

Voir B. LÖPSTEDT *Lang.* 165—168; MIHĂESCU § 116.

7. *Assimilation*

Échange par assimilation à distance *b* > *m*: MENEMEPENTI 84. Voir sur ce sujet DIEHT, 4034 adn. *menemerenti* et SCHOPF 138.

Échange par assimilation à distance *c* > *qu*: QVIESQVEN[TI] 240 = *quiescenti* (interprétation toutefois incertaine). Voir les exemples donnés dans DIEHL, *Index XII*, et SCHOPF 143.

Ajoute d'un *m* devant une labiale par assimilation: SEMP 127 = *Sep-tembres*; voir les exemples de DIEHL, *Index VI P.*

Passage de *n* à *m* par assimilation: INFANTIAE 279. Un phénomène analogue se retrouve dans *CIL I² 1420 im fronte*, MIHĂESCU § 121 cite un exemple de *im memoriam*.

Ajoute d'un *r* après une dentale par assimilation: TRIGRIDY 130. Considérations plus étendues sur ce point dans SCHOPF 169-173, avec exemples tels que *Octrobres*, *tronitru*, *struprari*, *crocodrill-*. Voir encore SVENNUNG 48.

8. Dissimilation

Passage de *m* à *n* par dissimilation: INCONPARABILI 29; CONPARVNT 21; CONPARI 107; 117; CONPARE 126; INCONPARAUILI 133; SYNPHORIONI 152; SEPTENBRES 174; CVN FILIA 233; CONPLERRET 295; CONPARI 305; NOBENBRIS 319; Voir sur ce sujet HOFFMANN 78.

Passage de *r* à *l* par dissimilation: GLERORIO 287, probablement pour *Gregorio*, voir pourtant p. 13. On retrouve les mêmes échanges de liquides dans DIEHL 2154 *Glegorius*. Voir sur ce sujet SCHOPF 82, qui à son tour renvoie à *CIL VI 13472 Glegorio*, *CIG III 6477 ΓΑΗΓΟΠΙ*, et *CIG IV 9570 ΓΑΗΓΟΠΙ* (les deux dernières inscriptions sont peut-être identiques, voir n. SCHOPF 82 n. 4).

B. MORPHOLOGIE

a. Flexion

Les formes qui s'écartent de la flexion «classique» sont morphologiquement parlant relativement rares et se réduisent, pour la plupart, à des différences purement phonétiques qui ont été traitées dans le chapitre précédent. Les plus fréquentes «erreurs» sont des altérations de désinences, déterminées par l'alternance *ae* ~ *e* dans la déclinaison en *-a* et par la chute de la consonne finale *-m* à l'accusatif singulier. Il a paru superflu, en traitant de la morphologie, de rendre compte des exemples apportés comme appuis autrement que sous forme de renvois à la phonétique. Comme il s'agit principalement de formules plus ou moins stéréotypées, l'étude de la conjugaison est limitée par le petit nombre des données.

De réelles anomalies se rencontrent surtout dans la déclinaison de mots grecs empruntés, avant tout de noms propres.

1. 1^{re} déclinaison

nom. sing. de noms grecs, voir p. 22. L^a désinence *-e* apparaît de façon analogue dans quelques noms d'origine romaine: MARCIANE 110; QVINTIANE 231. L'un et l'autre pourrait être un dat. sing.

acc. sing.: chute de *-m* final, voir Phonétique p. 14 s.

gén. sing. de noms grecs, voir p. 22; pour *-e* au lieu de *-ae*, voir Phonétique p. 8; gén. sing. en *-es*: CASTORES 102; VITES 191; VALERIES 285. Pareilles désinences s'écrivent le plus souvent *-ues* dans les documents écrits en langue vulgaire, et il faut y voir surtout une contamination entre le latin *-ae* et le grec *ης*. Il est significatif que dans les documents païens cette forme se retrouve toujours justement dans des noms grecs, en général des noms d'esclaves. Voir ERNOUT 20 s.; KENT § 217; BATTISTI 201 s.; VÄÄNÄNEN 83. Nombreux exemples purement latins sont offerts par MIHAESCU § 133.

dat. sing. en *-e* ou en *-ai* à la place de *-ae*, voir Phonétique p. 8.

locat. sing. en *-a*: ROMA 219; mais ce cas est incertain, cf. p. 26.

nom. plur. en *-as*: FILIAS 6; 42. Cette forme se rencontre déjà aux temps archaïques; elle est assez fréquente dans les inscriptions tardives. D'après l'opinion générale actuelle, cette désinence vient directement de la désinence correspondante indo-européenne *-as*, qui a été assez bien conservée en ombrien et en osque. Mais il faut toujours réserver la possibilité d'une confusion entre nom. et accus. plur. dans le latin tardif, cf. ERNOUT 22; VÄÄNÄNEN, Le nominatif pluriel en *-as* 95; ROHLES 31. HEHL, Die Formen der lat. 1. Deklination in den Inschriften, a collationné une riche documentation relative aux inscriptions. Un apport important de matériaux nouveaux se trouve dans MIHAESCU § 134.

2. 2^e déclinaison

acc. sing.: chute de *-m* dans une désinence en *-um*, voir Phonétique p. 14. gén. sing.: désinence contracte en *-i*: voir Phonétique p. 10.

abl. sing.: la forme VIRGINI 283, employée comme ablatif (cf. Syntaxe p. 32) s'explique probablement comme une abréviation.

nom. plur.: désinence contracte en *-i*: voir Phonétique p. 10.

acc. plur. en *-ns*: ANNVS 7; 115; 116; 277; 283. On ne rapporte ici ce phénomène qu'avec réserve. Le fait qu'il ne se produise que pour le mot *annus* semble supposer un usage stéréotypé du nom. sing. comme forme indéclinable désignant une catégorie quelconque, cf. Syntaxe p. 31 s. Nombreux parallèles dans DIEHL, Index XII. Cf. aussi B. LÖFSTEDT *Lang.* 86 ss.

gén. plur.: avec *-m* tombé, voir Phonétique p. 14 s.

dat. plur.: désinence contracte en *-is*, voir Phonétique p. 10.

3. 3^e déclinaison

nom. sing. en *-ōr*: *OYΞΟΡ* (en transcription grecque) 84.

acc. sing. avec *-m* tombé: voir Phonétique p. 14 s.

dat. sing. en *-e*: DOMNIONE NEPOTE 135; INCOPARABILE 207; NOMINE 232. Voir sur ce sujet BATTISTI § 207; VÄÄNÄNEN 87.

abl. sing. en *-ae*: voir Phonétique p. 7.

abl. sing. en *-i* de thème consonantique: CVM... COIVGI SVA 250; CVM COGIVGI 277, cf. ERNOUT 67. - Le changement entre *comparē* et *compari* semble complètement arbitraire.

nom. plur. en *-is* de thème dental: PARENTIS 318. Il s'agit ici manifestement d'une ressemblance avec les nom. plur. des thèmes en *i*; cf. pour des cas analogues ERNOUT 42. de thème en *i*: COMVNIS 174.

acc. plur. en *-is* de thèmes en *i*: APRILIS 102; MESIS, MENSIS 116; 277; 283; 291; 297. Le passage du *-ins* en *-is* est fréquent dans le latin ancien, cf. ERNOUT 53 s. SEPTEMBRIES 13 est sans doute une écriture exceptionnelle. Voir exemples dans DIEHL, *Index VI* P. Il est moins probable qu'il s'agisse ici d'un ablatif.

4. 4^e et 5^e déclinaisons

acc. sing. avec *-m* tombé, voir Phonétique p. 14 s.

dat. sing. de la 4^e décl. en *-o*: SPIRITO 149; 279.

acc. plur. de *dies*: DIS 104; DES 144. L'un et l'autre se retrouve maints endroits, voir DIEHL, *Index XII*. DIE 8; 148; 176; 315, voir p. 30 (abréviations).

5. Comparaison

PATRI PISSIMO 281; MATRI PIENTISSIME 42. A coté du superlatif normal *piissimus* apparaît en un certain nombre de matériaux épigraphiques la forme *pientissimus*, formée, manifestement pour des raisons euphoniques, à partir d'une forme positive équivalente, comme c'est le cas pour ex. *benevolentissimus*. Cf. Cicero *Phil.* 13, 43. Voir sur ce sujet SOMMER 463; ERNOUT 77; BATTISTI 214. A en juger par l'*Index XII* de DIEHL, les *piissimus* dominent nettement dans les inscriptions chrétiennes.

6. Nombres

ANNOS DVO 38. Dès l'époque classique, par ex. Horatius Sat. I 7, 15, on trouve l'acc. *duo* qui remonte à l'identité originelle entre le nom. et l'acc. *Duo* dans les documents épigraphiques a plutôt tendance à être

indéclinable, cf. par ex. DIEHL 3197 C *cum filiis suis duo*; *CIL VI* 2785 *annis duo*. Cf. ERNOUT 106; SOMMER 465.

ANNIS TRES 230, cf. par ex. SOMMER 466; STATTI § 105.

QVATTOR 116; 293, voir Phonétique p. 12.

SEPTE 297 NOBE (lettres grecques); 94; DECE 323; CENTV 4; SEPTIMV 285. Voir Phonétique p. 14 s.

VICINTIQVATTVOR 230, voir Phonétique p. 13.

7. *Pronoms*

HEC 191; QVE *passim*, voir Phonétique p. 9.

QVI pour *quae* 143; 149; 230; 249; 315. Sur la contamination des genres, voir p. 24.

8. *Verbes*

POSIERVNT 300. Une forme plus ancienne de *posui* a été *positi*. Seule l'épigraphie présente des cas de *posierunt*, voir NEUE-WAGENER III 399, ainsi que GEORGES, *Lexikon der lat. Wortformen* s.v., et encore MIHĂESCU § 162.

9. *Adverbes*

AVTE 13; PI.V MINV 132. Sur la chute de l'*m*, voir Phonétique p. 14 s.

10. *Prépositions et préverbes*

CV 176; 255; MECV 143; 296. Sur la chute de l'*m* voir Phonétique p. 14 s. QVVM 237, cf. Phonétique p. 14. CVN 233, cf. Phonétique p. 18. TRASISTI 232, 3, cf. Phonétique p. 15.

b. Composition thématique

1. *1ère déclinaison*

DRCVSE SVAE 206. *Decusa* ne saurait guère être un nom propre dans le présent contexte; cf. *Decus* (cognomen mal.) dans *Thes. Onom.* III: 1 col. 82, 74. Il faut manifestement y voir une déuomination affectueuse du type *deliciae*, *dulcitudo*, etc. Le mot n'a pas été formé à partir du thème *decor-*, mais par le moyen d'une désinence directement ajoutée au nom. sing. Pareille formation hybride manque d'équivalents.

2. 3^e déclinaison

On peut ici relever un certain nombre de déformations du thème, qui toutes se réfèrent à un développement phonétique.

CONIVCI 18; 47; 163; COIVCI 179; COICI 237. *Media* devient *tenuis* à la fin du thème. Voir Phonétique p. 13.

n tombe devant *s*: INFAS 115; INNOCES 274. Voir Phonétique p. 15.

n tombe devant une dentale: BENEMAERETI 206, voir Phonétique p. 16.

DEPOSSIO 227; DEPOSSTONE ? 19; DEPOSSONE 285; DEPOSSO 319. Voir Phonétique p. 11 et 17. Dans l'ensemble des documents épigraphiques, *depositio* est de plus en plus corrompu dans la formation du thème, comme c'est le cas avec des mots souvent employés, par ex. *(re)quiescere*.

Pour la composition thématique dans les mots et noms empruntés au grec, voir ci-dessous.

c. N o m s , f o r m e s e t t h è m e s g r e c s

Les noms grecs de femelles se terminant par *-e* sont rendus en latin sous une forme inchangée au nom. sing.: AGAPE 122; 171; 252; BASILICE 168; CYRIACE 205; EVTYCHIANE 18; AETYTYCIANE 118; GRAPTE 237; IRENE 156; SIME 326. C'est encore le cas pour quelques noms d'origine romaine: MARCIANE (datif ?) 110; QVINTIANE 231.

acc. sing.: chute de l'*-m*, voir Phonétique p. 14 s.

Par suite du manque de mots latins de la première déclinaison en *-e*, les noms équivalents empruntés au grec se déclinent en général selon une déclinaison consonantique. Il ressort de DIEHL, *Index* I que la chose est assez fréquente.

thèmes terminés par une nasale: AGAPENI 40; 122; 317; CYRIACENI 135; GRAPTE 237. Un cas analogue: ISPENI (de *Spes*) 207; voir de nombreux exemples dans DIEHL *Index* XII ainsi que dans SCHUCHARDT I 34 et MIHÄESCU § 143.

thèmes terminés par une dentale: CYRIACETI 14; on peut à la rigueur supposer un nomin. *Cyriacete*, cf. CYRIACETE 111; EVTYCHIANETIS 18; ERMIONETI 128; MVSETI 278; SEMPRONIANETI 245 est une forme hybride gréco-romaine. Pour ces formations de mots, voir SCHUCHARDT I 34; GROSSI GONDI 89.

Noter le dat. sing. HERMIONE 182.

Des noms en — (*i*)*as* dont le thème se termine par une dentale se déclinent également d'après un modèle grec: HYGATI CONIVGI 42; IVGATI CONIVGI 268. AFRODISIAS 134 et CYRIAS 133 ne se rencontrent qu'au nominatif. Fragm.]ATI 247. La déclinaison de thèmes terminés par une

dentale a manifestement été influencée par l'analogie avec des noms propres latins du type *Hilaritas*, *Felicitas*, etc. formés de la même manière.

C. SYNTAXE

a. Nombre

L'accord des nombres est en général correctement observé. Exceptions:

1. *Sujet au singulier avec attribut au pluriel*

100 BENERVIS FELICITATI CONIVGI SVE CVM QVA VIXIT AN
XIII RECEQVNT IN PACE. Toutefois il faut noter que la forme verbale d'un autre nombre ne se trouve pas dans la même phrase.

2. *Sujet au pluriel avec attribut au singulier*

221 EROTI ET TRYFOSAE FECIT ... MATER. ANNIS [VI]XIT
XXV ... Toutefois, dans la même inscription, l'adjectif attribut des défunts, BENEMERENTIBVS, se trouve, comme il faut, au pluriel.

b. Genre

1. *Compléments nominaux*

A l'exception des fluctuations d'origine phonétique, les formes d'adjectifs et de participes suivent correctement le genre du défunt dans tous les cas qui ont pu être observés. La même chose vaut pour les compléments nominaux, quand ceux-ci constituent des désignations de parenté. Si un substantif d'une autre sorte est utilisé comme apposition ou comme attribut de la personne du défunt, aucune concordance de genre ne s'impose alors: 45 INNOCENTIVS INFANS ANIMA DVLCIS; 291 PRIMVS VRBICO F[II,IO] ANIME INNOC[.]. En se basant sur ce cas, on peut en toute certitude reconstituer STERCORIVS ANIM[A] ... 169.

2. *Pronoms démonstratifs*

Il faut considérer comme pleinement normal le fait qu'un pronom déictique prenne le genre d'un substantif prédictif: ... HANC ... SIBI

SEDEM CONSTANTIA QVAERENS (objet prédictif) 173; . . . HEC
FVIT EIVS SENECTVS . . . 191; LOCVS VICTORIS HIC 309.

3. *Pronoms relatifs*

Un pronom relatif accompagné du nom du défunt ou d'une apposition faite à ce nom suit en général correctement le genre du défunt. Pour le relatif masculin, la chose peut être établie dans 29 cas; pour le féminin, dans 59.

On relève les écarts suivants, où *qui* est employé pour désigner un terme corrélatif qui ne peut être que féminin: FLABIUS SATVRVS COIVGI . . . QVI BIXIT . . . 143; FELICITATI INNOCENTISSLMAE . . . QVI VIXIT . . . 149; PVPIANE . . . IN PACE QVI VIXIT . . . 230; . . . FILIE SVE bINCENTIE . . . FECIT bENE QVI bIXIT . . . 249; . . . CICERCVLA . . . INNOCENS QVI VIX . . . 295; STINA QVI VIXIT . . . 315.

Que les formes masculines de pronom relatif aient éliminé ou absorbé les formes féminines et partiellement aussi les neutres (cf. le même développement dans les langues romanes), la chose est amplement démontrable à partir environ du 4^e siècle après J.-C. Voir par ex. LÖNSTEUT *Perigr. Aeth.* 131 ss.; MIHAESCU § 156. VÄÄNÄNEN 114 montre que le phénomène commence à apparaître dès le premier siècle de notre ère dans des inscriptions pompéiennes. Une substitution inverse est très rare et il ne s'en trouve aucun exemple dans notre documentation, si non 200. Mais comme pareille contamination est relativement rare dans nos inscriptions, -- 6 cas, contre 59 relatifs féminins employés correctement -- il semble justifié de reconstituer selon l'usage «correct» les trois relatifs avec corrélatif féminin contenus dans notre documentation 50; 215; 306, qui se trouvent amputés par suite d'une fracture de la pierre. C'est une autre question de savoir si il est *a priori* sage de réduire l'abréviation Q après un terme corrélatif féminin: 18; 29; 41; 43; 95 (ut vid.); 103; 154; 185 (ut vid.); 263; 275. Non seulement le manque de place, mais encore une certaine hésitation devant le choix de la forme peut avoir été décisif, ce qui ressort au mieux du fait suivant. On a eu recours à une abréviation dans dix cas après un corrélatif féminin, mais seulement deux fois après un masculin: 224; 265. Q semble en d'autres termes être devenu un sigle, à peu près de la même manière que l'abréviation *an(n)*, cf. p. 30 s.

Le relatif masculin après un corrélatif féminin n'apparaît qu'une seule fois, sous une autre forme que le nominatif: [V]ICTORIAE ORFIVIS] . . . CVJM QVEM VIXIT . . . 34; pour la contamination des cas, voir p. 32. Un relatif féminin équivalent, c'est-à-dire du type *cum qua* se retrouve 5 fois. 30; 100; 130; 237; 325. Voir encore une abréviation d'un relatif dans la même situation par rapport à un corrélatif féminin: CVM Q 315.

c. Personnes grammaticales

La plupart des inscriptions de notre documentation se présentent sous forme d'une notification objective et sont pour cette raison formulées à la troisième personne. Celle-ci se reconnaît formellement au pronom *suns* et à la forme verbale à la 3^e personne, ainsi qu'à la tendance à rédiger le texte funéraire comme un rapport, une déposition, même en l'absence de verbe à une forme définie. Exceptions à la règle:

1^{ère} personne. 130 TETTIE TRIGRIDI CVM QVA VIXI . . .; 276 AVR VRSACIVS COIVGI QVE VIXIT MECVM ANNIS VIII MERENTI FECI QVE VIXIT ANNIS XXV. Sans verbe attributif, mais avec le mot *mecum*: 42; 143; 262; 305; 311. Voir encore 325 . . . VT EGO SENSI ET EXHIBVI . . .

2^e personne. 140 AVRELIA VIVAS; 164 LVCI TE IN PACE; 188 PROBLEPI TE IN PACE; 223 EVCARPIA DORMIS IN PACE.

Des cas mixtes avec une personne grammaticale adoptée illogiquement ne sont pas exceptionnels:

1^{ère} et 2^e personne: L'inscription métrique 232 est rédigée intégralement à la 2^e personne, mais elle est dotée du préambule ANTONIAE SEVERAE CONIVGI. Cela peut se lire comme rédigé soit à la 1^{ère} personne sans verbe, soit à la 3^e.

1^{ère} et 3^e personne: 27 VENERIVS CONIVGI AELIE TIGRIDI QVE VIXIT MECVM AN XXVIII BNM FECIT; 47 BENIGNVS FAVSTINAE CONIVGI BENEMERENTI FECIT QVE FECIT MECVM ANN III VIXIT ANN XXX IN PACE; 296 CARAE COIVGI BENE MERENTI POSVIT QVAE ANNIS VIXIT MECV XIII MIESES X DIES V. Dans les inscriptions 13; 165 il n'est pas possible de voir si le texte reste de façon continue à la 1^{ère} personne ou s'il s'y mêle des formules à la 3^e. Noter le changement de personne des pronoms possessifs: 233 DONATA NVNO SVO TERTVLI O CVN FILIA MEA IN PACE.

2^e et 3^e personne: Invocation comportant *te in pace* ou *le cum pace* après des tituli rédigés objectivement; 35; 213. Cf. encore 328 I'RATRIBVS INNOCENTIVS FORTVNIONI ET MERCVRIO. IN PACEM ESTOTE. L'inscription 2, comportant une invocation à l'intérieur d'une phrase relative objective, constitue un cas spécial, ainsi que l'inscription 259 (*tabula lusoria*).

d. Les cas sans préposition

1. *Le vocatif*

Dans les inscriptions 140; 164; 188; 223 le nom du défunt se présente sous une forme qui déjà par l'addition d'une expression à la 2e personne est qualifiée comme le vocatif; cf. en outre les trois vocatifs dans 259. Pareille qualification manque dans le texte 319, mais la forme *VALERI* pourrait être un vocatif. Notons enfin le cas très spécial de notre inscription 2 ... *IOHES QVEM ROGO CLAVDE SINVS HABRAAE IACET HIC...*

2. *Nominatif à la place d'un accusatif*

Ne se rencontre dans notre documentation que pour des formes de *annus*: *ANNVS* 7; 115; 116; 277; 283; *FECIT MECV ANI XVIII 143*. Voir encore sur ce point p. 31 s. Ce phénomène n'est pas d'ordre syntaxique au sens propre du mot; il correspond plus à une stéréotypisation de la forme *ANNVS* dans des énumérations qu'à une forme accusative *annus* = *annos*. Le pluriel *ani* est un phénomène analogue sans parallèle.

3. *Accusatif exclamatif et isolé*

TE IN PACE 35; 164; 188; *TE CVM PACE* 213. Comme on le voit, n'apparaît qu'à la 2e personne du pronom personnel et ne saurait être expliqué par une ellipse. Sur le phénomène en général, voir *HOFMANN, Umgangssprache* 53; *SCHMALZ-HOFMANN* 385; *VAÄNÄNEN* 116 s.

La fonction syntaxique de l'accusatif isolé *depositionem* est assez obscure. Il apparaît dans deux cas: *DEPOSSTONE* 19 (le A qui lui fait suite pourrait à la rigueur être reconstitué de la façon suivante: (II)A|BVIT]); *DEPOSSONE VALERIES* 285. Ce phénomène est assez souvent rapporté par *DNEHL* et pourrait illustrer le remplacement d'un nominatif par un accusatif.

4. *Ablatif à la place d'un locatif*

ROMA DEF(VNCTVS) 219. Sur le phénomène en général, voir par ex. *LÖFSTEDT Synt.* II 73 ss.; *SCHMALZ-HOFMANN* 387; *VAÄNÄNEN* 119. Il est frappant que le seul exemple de notre documentation où un locatif est remplacé par un *ablativus loci* est justement *Roma*: de tous les locatifs latins, c'est également *Romae* qui fait preuve de la plus grande résistance, cf. *LÖFSTEDT Synt.* II 77 s.

5. *L'ablatif «numeros»*

A(NNIS) N(VMERO) X ? 59; VIXIT ANNOS NVMERO VIGINTI 111; D(IES) N(VMERO) XVIII 149; [M]ENSES N(VMERO) XII 256; DIES N(VMERO) XL 285; VIXIT ANNIS N(VMERO) VIII 329. Sur l'origine de cette expression, voir SVENNUNG, «Numero = Nr», *Arctos* NS I 174 ss. (1954).

6. *L'ablatif absolu*

L'ablatif absolu apparaît dans l'expression SE VIVO 142. SCHMALZ-HOFMANN 447 montre que l'ablatif absolu, en dépit de la règle générale, peut s'employer aussi pour désigner un substantif dans la proposition principale, ce substantif se trouvant à un autre cas; voir aussi PIRSON 185. Quand l'expression *se vivo* se stéréotype, cela conduit de nouveau à des contaminations: SE BIBVM 123 peut s'expliquer par des procédés phonétiques ou bien par une confusion de l'accusatif et du nominatif dans la langue vulgaire. Le type représenté dans nos documents par SE VIVI 157 est particulièrement courant, voir DIEHIL *Ind.* XII s.v. *vivus* F 2. On pense d'emblée dans ce cas à une contamination de *se vivis* et de *vivi*. Voir encore MIHAIESCU § 194.

7. *L'usage des cas dans les datations*

Les datations faites conformément au schéma normal sont dans nos documents la règle, par ex. III NONAS AVG 107. Nous relevons 39 cas de datation normale comportant *Kalendae*, 2 comportant *Nonae* et 8 avec *Idus*.

De *dies* se trouve deux fois un *ablativus temporis*, placé avant le date *Idus*: DIE VI IDVS AVG 111 et DIE VII IDVS FEBRARIAS 284.

Les termes fixes (*Kalendae*, *Nonae*, *Idus*) peuvent être donnés à l'accusatif sans être précédé d'un chiffre: KAI, SEPTEMBRIES 13 (sur la forme particulière SEPTEMBRIES, cf. p. 20; elle pourrait s'interpréter comme un ablatif); KAI, IVLIAS 61; IDVS APRILES 126. KAI, APRIL, 16, d'un autre côté, est incertain; il peut naturellement être interprété comme un ablatif: en ce cas, le seul exemple d'ablatif normal dans le présent matériel. Pour abondants parallèles voir par ex. PIRSON 187 s.

8. *Confusion entre accusatif et ablatif dans des déterminations de temps duratifs*

On peut nettement discerner l'*ablativus durativus* dès l'époque classique, même si l'on n'en peut alors donner que des exemples assez rares, par ex. dans Cic. *De or.* 3, 138 *quadraginta annis praefuit Athenis*. Voir sur ce sujet par ex. SCHMALZ-HOFMANN 451 s.; ERNOUT-THOMAS 133. Dans les inscriptions païennes de l'époque impériale, quand il s'agit de donner l'âge qu'avait le défunt à sa mort, les *annis* ou *mensibus* et *diebus* en liaison avec la forme verbale *vixit* sont déjà plus fréquents que *annos* ou *menses* et *dies*. Cela ressort, en ce qui concerne les inscriptions de la ville de Rome contenues dans *CIL* 1- 31000, de KONJETZNY 331, même si l'on ne peut rendre compte en détail de cette proportion. Dans les inscriptions provinciales de Gaule, accusatif et ablatif s'équilibrent à peu près, d'après l'estimation de PIRSON 183. Dans les inscriptions danubiennes, il y a proportionnellement, selon MIHAIKESCU § 190, trois *vixit annis* contre un *vixit annos*.

Nulle statistique équivalente n'a encore été faite pour les vieilles inscriptions chrétiennes. D'après nos calculs, l'usage des cas dans ces inscriptions chrétiennes semble un peu plus traditionnel. Si l'on regroupe les chiffres valant pour les documents chrétiens, de la ville de Rouen (DE ROSSI-GATTI, *ICVR + ICVR Nova Series I III + SICV*) et notre propre documentation (= *SICV*), on obtient les tableaux suivants:

<i>accusatif:</i>	total 1.029 = 62 %	<i>SICV</i> 87 = 64 %
<i>ablatif:</i>	total 635 = 38 %	<i>SICV</i> 49 = 36 %

annus

<i>accusatif:</i>	total 432 = 45 %	<i>SICV</i> 36 = 50 %
<i>ablatif:</i>	total 526 = 55 %	<i>SICV</i> 36 = 50 %

mensis

<i>accusatif:</i>	total 295 = 86 %	<i>SICV</i> 23 = 80 %
<i>ablatif:</i>	total 47 = 14 %	<i>SICV</i> 6 = 20 %

dies

<i>accusatif:</i>	total 302 = 83 %	<i>SICV</i> 28 = 80 %
<i>ablatif:</i>	total 62 = 17 %	<i>SICV</i> 7 = 20 %

Dans cette statistique, on a compté toutes les formes qui ont pu être reconnues comme appartenant à ces différents cas, mais non les abréviations, même lorsque la reconstitution du mot entier paraissait plus que probable.

Il ne manque toutefois pas de variantes locales, comme il ressort des chiffres suivants, tirés, pour permettre une comparaison, de VIVES, *Inscripciones cristianas de la España Romana y Visigoda* et de GOSE, *Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier*:

<i>accusatif</i> :	VIVES 109 = 84 %	GOSE	71 = 94 %
<i>ablatif</i> :	VIVES 22 = 16 %	GOSE	4 = 6 %

annus

<i>accusatif</i> :	VIVES 89 = 81 %	GOSE	35 = 90 %
<i>ablatif</i> :	VIVES 21 = 19 %	GOSE	4 = 10 %

mensis

<i>accusatif</i> :	VIVES 14 = 100 %	GOSE	20 = 100 %
<i>ablatif</i> :	VIVES — = — %	GOSE	— = — %

dies

<i>accusatif</i> :	VIVES 6 = 86 %	GOSE	16 = 100 %
<i>ablatif</i> :	VIVES 1 = 14 %	GOSE	— = — %

Ces regroupements statistiques font apparaître une nette incongruence dans l'usage des cas, lorsqu'il s'agit d'une part de *annus*, d'autre part de *mensis* et de *dies*. Ces anomalies apparaissent avec encore plus de netteté si l'on examine l'usage des cas dans les *combinaisons de ces mots*. C'est LÖFSTEDT *Peregr. Aeth.* 54 ss. qui, le premier, a attiré l'attention sur ce point, (cf. aussi *Synt.* II 60 ss.), qui, en utilisant les statistiques de KONJETZNY valables pour CII, VI, obtenait les chiffres suivants:

<i>annis</i>	163	<i>mensibus</i>	37	<i>diebus</i>	27
<i>annos</i>	14	<i>menses</i>	138	<i>dies</i>	150

Pareils résultats se trouvent en général confirmés par les chiffres obtenus dans des statistiques équivalentes relatives à certains groupes d'inscriptions provinciales (païennes). HOFFMANN, *Index grammaticus ad Africæ titulos Latinos* 128 relève 14 exemples de mélanges équivalents de cas dans les notations portant sur l'âge des défunt, et chaque fois que le cas a pu être établi avec certitude, on lit *annis*, mais *menses*, *dies*, (*horas*). L'étude de PIRSON sur l'usage des cas dans les inscriptions gauloises donne sensiblement le même résultat: en tout, 13 cas complets de mélange, tous, sauf un, du type *annis*, *menses*, *dies*.

Une comparaison de ces chiffres relatifs avec ceux que nous avons pu obtenir pour tous les documents chrétiens de la ville de Rome donne les totaux suivants. D'abord les chiffres relatifs aux inscriptions chrétiennes:

<i>annis</i>	19	<i>mensibus</i>	5	<i>diebus</i>	4
<i>annos</i>	1	<i>menses</i>	16	<i>dies</i>	18

La comparaison des pourcentages entre les documents païens et les documents chrétiens de la ville de Rome donne donc les résultats suivants:

	<i>annis</i>	<i>mensibus</i>	<i>diebus</i>
païens	92 %	21 %	15 %
chrétiens	95 %	24 %	18 %
	<i>annos</i>	<i>menses</i>	<i>dies</i>
païens	8 %	79 %	85 %
chrétiens	5 %	76 %	82 %

L'homogénéité à l'intérieur du groupe des inscriptions provenant de la ville de Rome est évidente et sans aucun rapport avec l'appartenance religieuse. Pour ce qui est de la préférence dans l'usage des cas, l'accusatif de *mensis* et de *dies* domine très nettement sur l'ablatif, tant dans la statistique relative aux formes isolées que dans celle relative aux trois déterminations temporelles.

Pour ce qui est de *annus*, on se trouve en présence d'une étrange anomalie: dans les formes isolées, accusatif et ablatif sont sensiblement à égalité; mais dans les formes combinées, l'ablatif domine nettement. La combinaison «idéale», une sorte de moyenne, serait donc un ablatif de *annus* combiné avec un accusatif de *mensis* ou de *dies*, autrement dit sous une forme pure *annis menses dies*. Mais en pratique cette formule ne se retrouve pas souvent, seulement 13 fois dans l'ensemble des documents chrétiens de la ville de Rome, dont deux fois dans *SICV*: 296, 297. Les variantes et combinaisons diverses sont évidemment légion, et l'on ne saurait ici en rendre compte en détail.

Les très nombreuses abréviations qui n'ont pas été comptées dans les statistiques précédentes forment un chapitre à part. Pour *SICV* nous obtenons les chiffres suivants: *annus* est écourté 59 fois, soit 7 A et 52 AN(N). De *mensis* nous avons 44 abréviations réparties comme suit: 33 M, 2 ME, 2 MEN, 6 MENS et 1 MES. Le chiffre correspondant pour *dies* s'élève à 35, dont 29 D, 1 DI et 5 DIRE. Il est facile de comprendre pourquoi on a souvent écourté ces mots: d'une part ils étaient très fréquents; d'autre part ils ne pouvaient prêter à confusion. Mais cela montre en même temps à quel

point on pouvait hésiter devant le choix de la forme de cas exacte. Même si bien des fois le cas se laisse deviner avec une grande probabilité, ce serait perdre son temps que de vouloir en chaque cas spéculer sur la véritable solution de l'abréviation. On ne peut guère se défendre contre l'impression que ces abréviations sont fort souvent considérées comme des sigles généraux, sans qu'aucune forme de cas précise n'ait effleuré la pensée du rédacteur. C'est justement pourquoi il n'a pas paru opportun de les faire entrer en ligne de compte dans les statistiques précédentes, pas même dans les cas relativement clairs.

Ajoutons que tous les cas et chiffres examinés ici ne valent que pour *vivere* combiné avec une expression temporelle durative, du type *vixit annos* etc. Les autres verbes équivalents se construisent toujours avec l'accusatif. Une exception: FIECIT... ANI 148 (cf. p. 26).

La préférence pour *annis* d'une part et pour *menses* et *dies* d'autre part, établie par les statistiques précédentes, quand ces termes sont combinés entre eux, ne trouve guère d'explication syntaxique ou structurelle. Elle est manifestement la conséquence de facteurs secondaires formels, euphoniques ou techniques. LÖFSTEDT *Synt.* II 61 s. a peut-être raison de supposer que la suite de désinences *-is -es -es* était plus harmonieuse ou encore que l'on préférait pour chacun des mots une forme bisyllabique. Ce même LÖFSTEDT *Synt.* II 62 rappelle une observation générale: les gens du commun parlant la langue vulgaire n'aimaient guère les désinences en *-bus*; à ce propos, il renvoie notamment à l'évolution des langues romanes. Il est également possible que la langue lapidaire évitait les formes longues pour des raisons purement pratiques: le manque de place.

9. La forme *annus* utilisée au pluriel

Dans les statistiques précédentes, on n'a jamais rencontré à l'accusatif pluriel la forme *annus* (*anus*). Notre documentation en présente 4 cas, et l'ensemble des documents chrétiens de la ville de Rome rien moins que 118; il s'agit toujours de plusieurs années. Si, comme c'est habituellement le cas, cf. par ex. DIEHL *Index XII*, on prend cette forme pour un accusatif pluriel — *annos*, le pourcentage subit alors une notable modification. Mais il est, semble-t-il, loin d'être certain que cette interprétation soit fondée. Un passage de la désinence de l'accusatif *-os* à *-us* dans d'autres mots manque d'appuis épigraphiques. DIEHL lui-même en est conscient quand il explique: »vocalis *u* orta est ex numero singulari ad analogiam 'horam horas, diem dies, mensem menses, manum manus' potius quam ex vocali *o* mutata in *u*». Qui étudie l'usage de *annus* ne peut manquer de remarquer certaines particularités. Des 118 *annus* isolés, rien moins que

50 sont reliés à un *p(lus) m(inus)*. Cela donne environ 42 %, tandis que de tous les tituli ne comportant qu'un renseignement sur l'âge en années, seulement 29 % se trouvent reliés à un *pplus minus*. Il faut encore noter que pour les 118 *annus*, les années ne sont dans 78 cas données qu'approximativement par des chiffres en 5 ou en 10, tandis que le pourcentage total ne s'élève guère qu'à 46 %. On décèle ainsi un lien très net entre les formes en *annus* et les chiffres d'années approximatifs. Il faut enfin remarquer qu'*annus* ne correspond jamais au chiffre un. — C'est pourquoi il semble hautement probable que *annus* soit un nominatif singulier, qu'il constitue une dénomination stéréotypée de catégorie d'«années» dans les calculs de date et qu'il n'ait pas de forme de cas déterminée. Au total, il correspondrait assez à la formule: «année: tant et tants».

e. Les cas avec préposition

1. *cum* avec accusatif

[CVM QVEM VIXIT 34 (cette reconstitution n'est pas tant certaine); FECIT CVM MARITVM 38; CVM MAXIMVM BIRGINIVM 59; CVM PARENTES SVOS 111; VIXIT CVM MARITVM SVVM 136; CVM VIRGINI SVVM 283.

C'est un phénomène connu dans le latin vulgaire que l'accusatif gagne de plus en plus de terrain au détriment des autres cas. Pour ce qui est de l'accusatif après une préposition qui, d'après l'usage classique, exige l'ablatif, on a cherché deux sortes d'explications: d'une part une explication phonétique dans les cas présentant une chute d'un -m final et une confusion entre l'*o* et l'*u* ou entre l'*e* et l'*i*; d'autre part dans le rôle toujours croissant que les prépositions jouent au détriment des désinences de flexion et de leur capacité de désigner *eo ipso* une relation, auquel cas la désinence suivante jouerait un rôle secondaire. Les plus anciens exemples de *cum* avec un accusatif se trouvent dans les graffiti de Pompéi, voir VÄÄNÄNEN 121. Considérations générales sur ce point: SCHMALZ-HOFMANN 532; ERNOUT-THOMAS 144; CARNOY 269; PIRSON 200 ss.; MIHĂESCU § 214.

2. *in* avec accusatif dans le sens de «*en*»

IN PACEM 150; 154; CVM QVIEVERIT IN PACEM 270; IN PACEM ESTOTE 328. Pour les nombreux parallèles, voir DIEHL *Index VII* s.v. *pax II*. Cf. encore *elç elçñvñr*. Sur ce point, consulter SCHMALZ-HOFMANN 558; MIHĂESCU § 216.

3. *in avec ablatif dans le sens de « où » (avec mouvement)*

173,3 HANC IN AETERNO SIBI SEDEM CONSTANTIA QVAERENS. Parallèles dans DIEHL, *Index XII* s.v. *in* B a, ainsi que dans MULÈSCU § 216, par ex. *veni in D(al)matia*. C'est ainsi que les expressions *in aeterno vivere* et *in aeternum vivere* apparaissent parallèlement l'une à l'autre sans différence de sens, ce qui peut expliquer l'usage reproduit ci-dessus.

f. *Pronoms*

hic à la place de is anaphorique. . . . HIC VIXIT ANNOS NUMERO VIGINTI ET MENSES Non Qui . . . IIVIC PARENTES POSVERUNT 111. En revanche, nous trouvons un *is* employé anaphoriquement dans 191 EIVS et 294 CVM EO.

L'emploi du démonstratif à la place de *is*, discernable déjà dans le latin le plus ancien, mais surtout dans le latin tardif, est traité par SCHMALZ-HOFMANN 475; 477 qui note que *hic* aussi bien que *ille* perdent peu à peu leur caractère déictique. Exemples tirés de graffiti pompéiens dans VÄÄNÄNEN 122. L'évolution qu'on peut observer dans les langues romanes est de ce point de vue très révélatrice.

III. LANGUE DES INSCRIPTIONS GRECQUES

A. PHONÉTIQUE

Dans bien des cas il s'agit de latin transcrit sous forme grecque. Surtout quand il s'agit de noms propres, il est souvent risqué de tracer des frontières trop tranchées. Ces cas, étant donné leur caractère de cas-limites, on les a pour plus de clarté traités aussi dans un contexte grec.

a. *Vocalisme*1. *Voyelles simples et diphthongues*

ui > *ɛ*, *e* > *ai*. Le phénomène est tellement répandue dans la phonétique du grec tardif qu'il ne nécessite pas d'analyse détaillée. Cf. BLASS 62–69; BLASS-DEBRUNNER 19; MAYSER I 107 s.; SCHWYZER 195 s.; LEJEUNE 200; ECKINGER 23, qui prête une particulière attention aux transcriptions. *HEZE* 44 = *παῑζε*; *KITE* 80 = *κε̄ται*; *AITΩN* 82 = *ἐτῶρ*; en transcription *IN HAKAI* 76 = *ιν παῑζε*.

$\varepsilon > \alpha$. *ΣΑΡΔΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΛΑΙΝΑΙ ΦΙΛΙΑ* [I] 76, cf. p. 8. Ne saurait guère être une réminiscence de la prononciation diphthonguique latine, mais témoigne plutôt de la confusion grecque $\alpha - \varepsilon$; il s'agit donc d'un développement du type *SARDINIAE* $>$ *ΣΑΡΔΙΝΙΗ* $>$ *ΣΑΡΔΙΝΙΕ* $>$ *ΣΑΡΔΙΝΙΑΙ* avec échange de quantité $\eta - \varepsilon$; cf. sur ce point MAYSER I 62 ss.; STURTEVANT 125 ss. On a la relation inverse dans *ΗΑΙΑ* 94; *ΒΕΙΤΑΙΙΕ* 272.

$\varepsilon > \iota$. Cet échange de voyelles se rencontre assez souvent dans les documents épigraphiques devant un *o* lors de la transcription de mots et de noms latins. Cf. ECKERINGER 20 et les exemples qu'il donne; *Οοδίοντος*; *ναῦλκτος*; *Ποτικλανός* (passim). Sur le phénomène en général, voir MAYSER I 80 ss. *ΠΟΥΤΙΟΛΑΝΟΣ* 73 = *Ηοντεολαρός*, du latin *Puteolanus*.

$\varepsilon i > \iota i > \varepsilon i$. La fréquence des phénomènes de l'itacisme rend superflu tout commentaire détaillé. Cf. par ex. BLASS 57 s.; BLASS-DEBRUNNER 18-20; MAYSER I 87-94; STURTEVANT 40 s.; voir encore ECKERINGER 42-46 du point de vue des transcriptions.

ΙΣ 70; IPHNH 64; 73. Le phénomène se reproduit très souvent dans les documents épigraphiques, précisément quand il s'agit de ce nom; cf. par ex. *ICVR* 7187; 7191 a; 7240; 7246; 8044 a; 8050; 8073; 8395 et passim.

Encore: *FONΙΣ* 80; *KITE* 80; *MEIAN* 71; *TEPENTEIANOY* 87.

$\iota > \varepsilon i$: *ΡΟΥΦΕΙΝΗ* 71; *ΠΑΤΡΕΙ* 78; *ΒΡΕΝΖΕΙΝΟ* 78; *ΙΟΥΣΤΕΙΝΗ* 89; *ΒΕΙΤΑΙΙΕ* 272. Il faut remarquer que le changement $\iota \sim \varepsilon i$ concerne avant tout des transcriptions de noms propres latins.

$\eta > \iota$: *ΑΡΧΙ* 44; *ΚΥΜΙΣΙΣ* 82.

$\iota \iota \iota > \varepsilon i$: *ΥΓΕΙΑ* 71. Pareille simplification est fréquente dès le 2e siècle avant J.-C. Voir par ex. BLASS 17; MAYSER I 92; L.-S. s.v.

$\alpha = \nu$: *ΚΥΜΙΣΙΣ* 82. Le phénomène se rencontre très souvent dans les inscriptions. Voir STURTEVANT 52; MAYSER I 110 s.

$\sim \iota \iota \iota > \sim \iota \iota \iota$: Le phénomène correspondant en latin semble être d'origine osque, cf. STOLZ-LÉUMANN 94. Sa fréquence, surtout pour les noms propres, dans le grec vulgaire tardif, n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante. Voir sur ce point ECKERINGER 56 f.; DÖTTLING 43. *ΕΛΗΙΑΙΣ* 71; *ΑΥΓΟΥΡΙΣ* 75; *ΙΙΝΑΤΙΣ* 85; *ΑΦΡΟΛΙΣΙΣ* 86; *ΕΥΓΕΝΙΣ* 88; *ΜΑΠΙΣ* 97.

2. *Syncope*

BPENZEINO 78 = *Verentino*? L'interprétation est incertaine. Comme cas parallèle dans les inscriptions aussi bien que dans la littérature, on peut citer le fréquent *overtorós* = *veteranus*; voir encore par ex. *Begreίnη* = *Berenice*; *neqβησιον* = *cerevisia*. Voir sur ce sujet ECKERINGER 23; MAYSER I 146 ss.

3. *Haplographie*

MNHΣ 85 = *μνήμης*: Abréviation assez fréquente, mais peut n'être qu'un simple *error quadratarii*.

b. *Semi-voyelles**Transcription du latin u(w)*

La semi-voyelle latine *u (w)*, pour laquelle le grec manquait d'équivalent, fut d'abord régulièrement transcrite par *ov*, puis, à partir du premier siècle après J-C, de plus en plus souvent par *β*; cf. les courbes graphiques dans ZILLIACUS, »Till frågan om det grek. B:s övergång till spirant». Cela montre que le *β* grec, dès le cours du 1er siècle de notre ère, a dû se prononcer de façon nettement spirantique. Parallèlement à cette manière d'écrire, le *u* est parfois rendu par un *v*; c'est le cas après les voyelles *a*, *ε*, et *o*, manifestement pour éviter de gêantes accumulations de voyelles. C'est un fait que, dans les documents épigraphiques, *Severus* est souvent rendu par *Σενῆγος*; voir par ex. DIEHL *Index* I avec plusieurs exemples. Dans les inscriptions des catacombes, les trois orthographies se retrouvent à peu près avec la même fréquence. Sur le phénomène en général, voir DITTENBERGER, »Römisches Namen etc.» 302—304; ECKERINGER 82—94; BLASS 106 s.; MEINERS-MANN, *Die lateinischen Wörter und Namen* etc. 11 s.; SCHWYZER 207 s.; ZILLIACUS, »Till frågan om det grekiska B:s övergång till spirant» 63—74.

BPENZEINO 78 = *Verentino*; BEITÄLIE 272; avec *v*: ΣΕVHPH 73.

Sur la portée des transcriptions grecques pour nous éclairer sur la prononciation du *b* latin, voir p. 5 s.

c. *Consonantisme*1. *Dentales*

EMNHΣTH 83 = *ἐμνησθη*. Cf. MAYSER I 177 s.; SCHWYZER 205 s. *ΕΤΕΛΕΥΘΗ* 82 est difficile d'expliquer. Sans doute s'agit-il d'une cor-

ruption orthographique, d'autant plus que l'inscription semble par ailleurs être corrompue. On pourrait supposer une haplographie pour *έτελεντήθη*, une abréviation pour *έτελενθησε* — *έτελεντησε*, ou encore un lapsus du graveur pour *έτελεντη* — *έτελεντο*.

2. *v final avant une labiale*

SYNBIΩ 74; 85. La façon d'écrire étymologique, qui toutefois est beaucoup plus rare que l'assimilée (mais qui n'est représentée dans notre collection que par 86 et 89), résulte d'une tendance plus marquée dans le grec tardif à l'isolement des syllabes, cf. MAVSER I 233.

B. MORPHOLOGIE

On n'a pas relevé d'anomalies dans la déclinaison de mots purement grecs, ou bien elles ont été traitées dans notre analyse phonétique. Seuls, quelques phénomènes ayant trait à des déclinaisons de noms latins rendus sous forme grecque sont dignes d'intérêt. Sur ce phénomène en général, voir par ex. ECKER 129—138; DÖTTLING; MEINERSMANN, *Die lateinischen Wörter und Namen etc.* 114—121.

1. *Déclinaison en -a*

ΣΑΡΑΙΝΙΑΙ ΚΑΤΟΥΛΑΙΝΑΙ ΦΙΛΙΑΙ 76, cf. p. 8 et p. 34. Un dat. *ΣΕΥΗΡΗ* 73. Sur la déclinaison des mots en -a après soit e et i soit ę dans la *koine*, voir DÖTTLING 20 s.; RADERMACHER 45.

2. *Déclinaison en -o*

-ιος>-ις: voir les exemples p. 34 et la bibliographie qui y est joint.

3. *Conjugaison*

ΕΤΕΛΕΥΘΗ 82; *ΕΜΝΗΣΤΗ* 83 cf. ci-devant; *[ΑΝΕ]ΙΤΑΗ* 290, cf. BLASS-DEBRUNNER § 78.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ALTUEIM, F.: Die Anfänge des Vulgärlateins. *Glotta* 20, 1932 pp. 153-171.
- BATTISTI = C. BATTISTI: *Avviamento allo studio del latino volgare*. Collane di grammatiche storiche neolatine I. Bari 1949.
- BATTISTI, C.: *La crisi del latino*. Lezioni universitarie sul latino volgare. Firenze 1946.
- BLASS = F. BLASS: *Über die Aussprache des Griechischen*. 3. Auflage. Berlin 1888.
- BLASS-DEBRUNNER = F. BLASS: *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*. bearbeitet von A. DEBRUNNER. 9. Auflage. Göttingen 1954.
- CARNOV, v. Bibliographie générale.
- DIEHL, v. Bibliographie générale.
- DIETL, E.: De M finali epigraphica. *Jahrbücher für classische Philologie*. Suppl. Band 25 pp. 1-327. Leipzig 1899.
- DITTMERBERGER, W.: Römische Namen in griechischen Inschriften und Literaturwerken. *Hermes* VI. 1872. p. 129 ss., 281 ss.
- DÖTTLING = CHR. DÖTTLING: *Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschriften*. Diss. Basel. Lausanne 1930.
- DRAGOIESCU, P.: *Limba latina pe inscriptile din Dacia. Contributii epigrafice*. Râmnicul Valcea 1930.
- ECKINGER = TH. ECKINGER: *Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*. Diss. Zürich. München 1892.
- ERNOUT = A. ERNOUT: *Morphologie historique du latin*. Troisième édition revue et corrigée. Paris 1953.
- ERNOUT-THOMAS = A. ERNOUT, F. THOMAS: *Syntaxe latine*. 2e édition revue et augmentée. Paris 1953.
- GEORGES, K. E.: *Lexikon der lateinischen Wortformen*. Leipzig 1890.
- GOSE, v. Bibliographie générale.
- GORDON, v. Bibliographie générale.
- GRANDGENT = C. H. GRANDGENT: *An introduction to Vulgar Latin*. Boston 1907.
- GRAUR, A.: *I et V en latin*. Collection linguistique 29. Paris 1929.
- DE GROOT = A. W. DE GROOT: *Die Anaptyxe im Lateinischen*. Forschungen zur griechischen und lateinischen Grammatik herausgegeben von Kretschmer und Kroll. 6. Heft. Göttingen 1921.
- GROSSI GONDI, v. Bibliographie générale.
- HAMP, E. P.: Final -s in Latin. *Classical Philology* 54, 1959 pp. 165-172.
- HEHL, A.: *Die Formen der lat. ersten Deklination in den Inschriften*. Diss. Tübingen. 1912.
- HOFFMANN = E. HOFFMANN: *De titulis Africæ Latinis quasstiones phoneticae*. Diss. Pratislaviensis. Bonn 1907.
- HOFFMANN, M.: *Index grammaticus ad Africæ provinciarum Tripolitanae Bysacene proconsularis titulos Latinos*. Diss. Argentorati 1878.
- HOFMANN, J. B.: *Lateinische Umgangssprache*. 3. Auflage. Heidelberg 1951.
- KENT = R. G. KENT: *The forms of Latin. A descriptive and historical Morphology*. Baltimore 1946.
- KONJETZNY, v. Bibliographie générale.
- LEJEUNE = M. LEJEUNE: *Traité de phonétique grecque*. Deuxième édition. Paris 1955.

- LEUMANN, M.: *Kleine Schriften*. Zürich 1959.
- B. LÖFSTEDT *Lang.* = B. LÖFSTEDT: *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Latina Upsaliensia I. Uppsala 1961.
- LÖFSTEDT *Peregr. Aeth.* = E. LÖFSTEDT: *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*. Uppsala 1911.
- LÖFSTEDT *Synt.* II = E. LÖFSTEDT: *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*. Zweiter Teil. *Syntaktisch-stilistische Gesichtspunkte und Probleme*. Lund 1933.
- LOMMATZSCH, F.: Zur lateinischen Orthographie. *ei* für *i* auf lateinischen Inschriften der Kaiserzeit. *Archiv für lateinische Lexicographie* 15 1908 pp. 129—137.
- MAYSER I = E. MAVSER: *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*. I *Laut- und Wortlehre*. Leipzig 1906.
- MAYSER² = E. MAVSER: *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*. I *Laut- und Wortlehre*. II Teil: *Flexionslehre*. 2. Auflage. Berlin 1938.
- MEINERSMANN, B.: *Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyri*. Leipzig 1927.
- MICHEL = J. MICHEL: *Étude du son «S» en latin et en roman*. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier 6. Montpellier 1953.
- MIHAESCU — H. MIHAESCU: *Limba Latina în provinciile Dunărene ale Imperiului Române*. Bucureşti 1960.
- MOHRMANN, v. *Bibliographie générale*.
- MOHRMANN, CIR.: *Les origines de la latinité chrétienne à Rome*. *Vigiliae Christianae* III. 1919 pp. 67—106; 163—183.
- MONTEVERDI, A.: *Manuale di avviamento agli studi romanzo*. Lingue romanzo. Milano 1952.
- NEUE-WAGENER — F. NEUE-C. WAGENER: *Formenlehre der lateinischen Sprache* I—III. Berlin 1892—1902.
- NIEDERMANN = M. NIEDERMANN: *Historische Lautlehre des Lateinischen*. Dritte neu bearbeitete Auflage. Göttingen 1953.
- NIEDERMANN, M.: *E und I im Lateinischen. Ein Beitrag zur Geschichte des lateinischen Vokalismus*. Diss. Basel. Darmstadt 1897.
- PIRSON, v. *Bibliographie générale*.
- PRINZ, O.: *De O et U vocalibus inter se permutatis in lingua Latina. Quaestiones epigraphicae*. Diss. Halle. Halle 1932.
- PRINZ, O.: Zur Entstehung der Prothese vor *s*-impurum im Latein. *Glotta* 26, 1938 pp. 97—115.
- PROSKAUER, C.: *Das auslautende -s auf den lateinischen Inschriften*. Strassburg 1910.
- SCHUCHARDT = H. SCHUCHARDT: *Vokalismus des Vulgärlateins* I—III. Leipzig 1866—1868.
- ROHLES = G. ROHLES: *Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen*. Sammlung kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen 15. Kempten / Allgäu 1960.
- SCHIOPP = E. SCHIOPP: *Die konsonantischen Fernwirkungen: Fern-Dissimilation, Fern-Assimilation und Metathesis*. Göttingen 1919.
- SCHIJNEN, v. *Bibliographie générale*.
- SCHMALZ-HOFMANN, v. *Bibliographie générale*.
- RADERMACHER = L. RADERMACHER: *Neutestamentliche Grammatik*. Tübingen 1911.
- SCHWYZER = L. SCHWYZER, *Griechische Grammatik auf der Grundlage von K. Brug-*

manns *Griechischer Grammatik. I Allgemeiner Teil. Lautlehre, Wortbildung, Flexion.* Handbuch der Altertumswissenschaft II: 1, 1. München 1939.

SOFER, J.: Reichssprache und Volkssprache im römischen Imperium. *Wiener Studien* 65. 1950/51, pp. 138—155.

SOMMER = P. SOMMER: *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre. Indogermanische Bibliothek* I Abt. I Reihe: III: 1, 2. und 3. Auflage. Heidelberg 1914.

STATI = S. STATI: *Limba Latina inscriptiile din Dacia si Scythia minor.* Bucuresti 1961.

STOIZ-LEUMANN = STOIZ. *Lateinische Grammatik, Laut- und Formenlehre* in fünfter Auflage völlig neu bearbeitet von M. LEUMANN. Handbuch der Altertumswissenschaft II 2. München 1928.

STURTEVANT = E. H. STURTEVANT: *The Pronunciation of Greek and Latin.* 2nd edition. Philadelphia 1940.

SVENNUNG = J. SVENNUNG: *Kleine Beiträge zur lateinischen Lautlehre.* Uppsala Universitets Årsskrift 1936: 7. Uppsala 1936.

SVENNUNG, J.: Numero — Nr. *Arctos* NS I. 1954, 174 ff.

TAGLIAVINI = C. TAGLIAVINI: *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza.* Bologna 1959.

TESTINI, V. Bibliographie générale.

THYLANDER, V. Bibliographie générale.

TRAINA, A.: *L'alfabeto e la pronunzia del latino.* Bologna 1957.

VAANANEN, V. Bibliographie générale.

VAANANEN, V.: Le nominatif pluriel en -as. *Neuphilologische Mitteilungen* 1934, pp. 81—95.

VIVES, V. Bibliographie générale.

VOSSLER = K. VOSSLER: *Einführung ins Vulgärlatein* herausgegeben und bearbeitet von H. SCHMECK. München 1953.

ZILLIACUS, H.: Till fragan om det grekiska B:s övergång till spirant. *Eranos* 33, 1935 pp. 63—74.

SYLLOGE INSCRIPTIONUM CHRISTIANARUM VETERUM
MUSEI VATICANI

COMMENTARII

TABLE DES MATIÈRES

LANGUE DES INSCRIPTIONS par <i>Henrik Ziliacus et Roll</i>	
Westman	1
LES NOMS par <i>Iiro Kajanto</i>	40
SYMBOLES, SIGNES ET MONOGRAMMES par <i>Patrick Bruun</i>	
Bruun	73
POSITION SOCIALE par <i>Jaakko Suolahti, Patrick Bruun et Henric Nordberg</i>	167
BIOMÉTRIQUE ET MARIAGE par <i>Henric Nordberg</i>	185
ÉLÉMENTS PAIENS DANS LES TITULI CHRÉTIENS DE ROME par <i>Henric Nordberg</i>	211
CHRONOLOGIE par <i>Patrick Bruun</i>	230